HISTOIRE

DE LA CONGRÉGATION DE LA SAGESSE

FONDEE PAR LE VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT

PAR LE R. P. FONTENEAU,
MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE MARIE.

Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Evêque de Poitiers.

Se vend chez l'auteur. A SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE (Vendée).

PRIX: 5 FR. — PAR LA POSTE: 5 FR. 50 C.

IMPRIMERIE DE H. UUDIN FRÈRES

Paris 18, Rue Bonaparte, 68. Poitiers 4, Rue de L'éperon, 4.

1878

Permis d'imprimer : R. P. Guyot, Sup. Gèn.

DÉDICACE ET PRIÈRE A JÉSUS	4
HISTOIRE de la CONGRÉGATION DE LA SAGESSE	5
LIVRE PREMIER	7
CHAPITRE I ^{er}	7
CHAPITRE II	13
CHAPITRE III	16
CHAPITRE IV	18
CHAPITRE V	22
LIYRE II	29
CHAPITRE I ^{er}	
CHAPITRE II	
CHAPITRE III.	
CHAPITRE IV	
CHAPITRE V	
LIVRE III	
CHAPITRE I ^{er}	
CHAPITRE II	
CHAPITRE III	
CHAPITRE IV	_
LIVRE IV	76
CHAPITRE I ^{er}	76
CHAPITRE II	90
CHAPITRE III.	
ANGOULÊME	
CARENTANCHATEAU-LARCHER	
CHAPITRE IV	111
COGNAC.	
DINAN	
JOSSELIN	115
LALEU.	116
CHAPITRE V	117
CHAPITRE VI	
LE LONGERON.	_
LES IFSLOUVIGNÉ	
MACHECOUL.	
MONTFORT.	_
NANTES	
ORLÉANS	
CHAPITRE VII	133

CHAPITRE VIII	
QUIMPERLE	138
RENNES	
ROCHEFORT-EN-TERRE	139
LIVRE V	142
CHAPITRE 1 ^{er}	142
CHAPITRE II	148
CHAPITRE III	156
LA CHARTREUSE D'AURAY	156
CHAPITRE IV	
LIVRE VI	169
CHAPITRE 1 ^{er}	169
CHAPITRE II	177
CHAPITRE III	181
CHAPITRE IV	187
CHAPITRE V	191
CHAPITRE VI	197
LIVRE VII	206
CHAPITRE I ^{er}	206
CHAPITRE II	214
CHAPITRE III	218
CHAPITRE IV	225

DÉDICACE ET PRIÈRE A JÉSUS

la sagesse incarnée.

Verbe éternel fait homme pour le salut des hommes, Sagesse divine qui vous êtes incarnée dans le chaste sein de l'auguste Vierge Marie, ô doux et aimable Jésus, je viens déposer à vos pieds sacrés ce livre que j'ai composé uniquement pour votre gloire et pour le bien des âmes. Je vous l'offre comme un faible gage de mon amour et de ma reconnaissance pour tous les bienfaits dont vous n'avez cessé de me combler, malgré mon indignité, et pour toutes les miséricordes dont vous avez usé à mon égard.

Bénissez ce livre, ô Jésus, afin qu'il porte au bien tous ceux qui le liront avec un cœur simple et droit. Bénissez son auteur, afin que, détaché entièrement de la terre et des choses de la terre, il ne soupire qu'après le bonheur de vous posséder dans votre royaume éternel.

Abaissez vos regards, ô divine et aimable Sagesse, sur cette pieuse Congrégation dont j'ai entrepris d'écrire l'histoire si édifiante. Elle porte votre nom ; elle vous est consacrée ; elle s'efforce de marcher dans la voie que vous lui avez tracée, et que lui a montrée son Vénérable Fondateur. Vous êtes sa lumière, sa force et son espérance, bénissez-la du haut du ciel ; protégez-la contre tous ses ennemis visibles et invisibles. Qu'elle croisse et se multiplie de plus en plus, afin de porter secours à un plus grand nombre d'enfants, de vieillards, de pauvres, de malades et de prisonniers. Qu'elle soit la joie et l'honneur de la sainte Eglise, si profondément affligée et humiliée de nos jours. Que chaque Fille de la Sagesse croisse en vertu et en sainteté. Qu'elle se rende de plus en plus digne de sa glorieuse et sublime vocation, en marchant, avec plus de courage et de fidélité que jamais, sur les traces de son Père, le Vénérable de Montfort, et de sa Mère, Marie-Louise de Jésus.

Dieu seul.

HISTOIRE de la CONGRÉGATION DE LA SAGESSE

C'est pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes que nous entreprenons d'écrire l'histoire de l'une des plus florissantes Congrégations religieuses qui aient pris naissance sur le sol de notre patrie. Nous verrons comment, sous le souille de Dieu, un petit grain de sénevé a produit un arbre magnifique, dans les branches duquel îles milliers d'oiseaux du ciel sont venus se reposer, selon la parole même de Jésus-Christ.

Le Vénérable de Montfort, auquel Dieu révélait l'avenir, avait contemplé de loin toute une pépinière de Filles de la Sagesse, comme il le disait à ses premières Religieuses. Cette vue le remplissait d'une sainte allégresse. Il est permis de croire que, du haut du ciel, il se réjouit encore, en voyant le développement continuel de sa famille chérie; mais ce qui doit être pour lui, comme pour le cœur du divin Epoux des âmes chastes, un plus grand sujet de joie, c'est de voir toutes les vertus religieuses briller du plus vif éclat parmi les Filles de la Sagesse. Car nous ne craignons pas de nous tromper, en l'affirmant: cette admirable Congrégation a conservé jusqu'à ce jour sa ferveur primitive.

Il faudrait sans doute plusieurs volumes pour développer convenablement l'histoire de la Congrégation de la Sagesse. Quels détails intéressants nous offrirait chacune de ses époques! Aucun de ses établissements qui ne fournît le tableau des plus hautes vertus et des œuvres les plus excellentes. Combien de beaux noms restent gravés dans le souvenir reconnaissant des peuples! Combien d'actes d'un dévouement sublime! Combien de saintes industries pour exercer la charité en toutes manières et envers toutes sortes de personnes! Malgré le soin que les Filles de la Sagesse ont toujours mis à se cacher, en faisant le bien, que de choses édifiantes n'aurions-nous pas à dévoiler, si nous voulions consulter les enfants qu'elles ont élevées, lés sourdes-muettes et les aveugles qu'elles ont instruites, les orphelines dont elles sont devenues les mères, les pauvres qu'elles ont visités et soulagés, les malades qu'elles ont soignés, les administrations civiles, militaires et ecclésiastiques qui ont reconnu si noblement leurs services et proclamé si haut leur intelligence et leur dévouement! Mais notre intention est de ne pas trop nous étendre. Cependant nous espérons en dire assez pour donner de la Congrégation de la Sagesse une connaissance suffisante et pour procurer au lecteur un ample sujet d'édification.

L'histoire de la Congrégation de la Sagesse, depuis son origine jusqu'en 1759, n'est pas autre chose que l'histoire de la Sœur Marie-Louise de Jésus, Fondatrice et Supérieure générale de cette Congrégation. Aussi, nous proposons-nous de donner ici le précis de sa vie si remplie de jours et de bonnes œuvres, en y rattachant tous les événements et faits principaux qui sont du domaine de cette histoire. Il sera aisé de voir, par ce que nous allons dire, que la vie de la première Supérieure générale

des Filles de la Sagesse est digne d'être comparée à la vie si sainte et si bien employée de Montfort lui-même.

LIVRE PREMIER.

DEPUIS LA NAISSANCE DE MARIE-LOUISE DE JÉSUS JUSQU'A L'ÉTABLISSEMENT DES FILLES DE LA SAGESSE A SAINT— LAURENT-SUR-SÈVRE. (1684-1720)

CHAPITRE Ier.

PREMIÈRES ANNÉES DE MARIE-LOUISE DE JÉSUS. — ELLE SE MET SOUS LA DIRECTION DU VÉNÉRARLE DE MONTFORT. — ELLE EST ADMISE EN QUALITÉ DE SOEUR CONVERSE CHEZ LES RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DE CHATELLERAULT. — LETTRES QUE LUI ADRESSE SON PIEUX DIRECTEUR. — ELLE RENTRE DANS SA FAMILLE.

La Sœur Marie-Louise de Jésus, connue dans le inonde sous le nom de Mlle Trichet, naquit à Poitiers, sur la paroisse de Saint-Etienne, le 7 mai 1684. Elle reçut au baptême le nom de Marie-Louise, auquel elle ajouta, plus tard, celui de Jésus, quand elle le prit pour son chaste Epoux. Sou père, Julien Trichet, était procureur au siège présidial de Poitiers ; sa mère était Françoise Lecoq. L'un et l'autre se distinguaient par une grande piété. Ils eurent huit enfants, trois garçons et cinq filles ; tous se donnèrent à la pratique de la vertu. Plusieurs d'entre eux moururent assez jeunes. L'un des frères de Marie-Louise, du nom d'Alexis, devint prêtre, et termina saintement sa vie, en soignant 400 soldats malades, placés dans un hôpital bâti hors de la ville, sur le bord du Clain, et connu sous le nom de l'hôpital des pestiférés, ou de l'hôpital des Champs. Etant encore bien jeune, il disait à sa sœur, qu'il aimait d'une affection particulière : « Il faut, ma chère sœur, que vous soyez une Scholastique et moi un Benoît. »

La jeunesse de Marie-Louise se passa dans l'exercice de la piété et dans la pratique de toutes les vertus de son âge. De bonne heure on remarqua en elle un cœur droit, généreux et compatissant, un esprit juste et solide, un naturel doux et bénin. Elle avait une complexion forte, propre au travail, dont elle faisait son plaisir. Son air était si réservé et si modeste, que sa mère, prenant pour un défaut ce qui était en elle une qualité, s'en plaignit plusieurs fois à son époux, avec cette vivacité de caractère qui perçait de temps en temps, malgré sa vertu : « Que ferons-nous de cette fille ? disait-elle ; elle est stupide. — Non, non, lui répliquait le père, vous vous

trompez, et Dieu fera par elle de grandes choses. » L'événement a prouvé qu'il disait vrai.

Cette pieuse enfant, n'étant âgée encore que de six ou sept ans, porta la délicatesse de sa modestie jusqu'à prier son père de vouloir bien ne lui point donner un maître pour lui apprendre à lire, surtout à écrire ; elle aimait mieux aller à l'école chez les Religieuses de Notre-Dame. Le père se rendit à ses désirs, et les Religieuses chargées de son instruction eurent la joie de lui voir faire dé grands progrès dans la science, mais de plus grands encore dans la vertu. A neuf ou dix ans, elle s'adonnait déjà à l'oraison, et exerçait sur elle-même mille innocentes cruautés. Sa dévotion était pourtant, à l'extérieur, simple et unie ; l'obéissance en réglait toutes les démarches, et eu faisait le principal exercice : aussi son père assurait-il qu'elle ne lui avait jamais donné, non plus qu'à sa mère, la plus légère occasion de se plaindre avec raison.

A mesure que cette douce enfant croissait en âge, elle croissait aussi en sagesse, et sentait augmenter en elle le désir d'être toute à Dieu. Fuyant le monde et ses plaisirs, ne faisant sa compagnie que des personnes dans lesquelles elle remarquait une piété plus sincère et plus solide, sortant rarement de sa maison, où elle était assez heureuse pour trouver des sujets d'édification, partageant son temps entre l'oraison et le travail, elle se préparait ainsi à accomplir les desseins de Dieu sur elle. Elle avait dix-sept ans, lorsque Montfort fut admis comme aumônier à l'hôpital de Poitiers. La réputation de sainteté du serviteur de Dieu l'avait devancé dans la ville; mais l'éclat de ses vertus, qui brillèrent à tous les yeux, augmenta encore l'estime que l'on avait pour lui. Mlle Trichet, qui cherchait tous les moyens de s'avancer dans la perfection, ne tarda pas à se mettre sous sa conduite.

Sa sœur Elisabeth, ayant entendit prêcher Montfort dans l'église de Saint-Austrégisile, fut tellement touchée qu'elle vint épancher sa joie dans le cœur de Marie-Louise, dont elle partageait la piété. « Ma sœur, lui dit-elle, si vous saviez le beau sermon (pie je viens d'entendre! Non, de ma vie je n'ai rien entendu de si louchant ; le prédicateur est un saint. » Ces paroles achevèrent de persuader Marie-Louise, qui déjà avait songé à choisir ce saint prêtre pour le directeur de sa conscience. Aussi, dès le lendemain, elle alla le trouver à l'hôpital. C'est ainsi que la divine Providence, la menant comme par la main, l'introduisait dans cette voie heureuse qu'elle devait parcourir pour son propre bien et pour le bien de tant d'âmes choisies, destinées à devenir comme elle les dignes épouses de Jésus-Christ. Montfort n'eut pas de peine à s'apercevoir que le ciel lui avait confié un diamant précieux, dont il pourrait se servir, comme pierre fondamentale de l'édifice religieux qu'il se proposait de construire. Avant d'entendre cette nouvelle pénitente, il lui demanda quelle était la personne qui l'avait adressée à lui. « C'est ma sœur, dit-elle. — Non, ma fille, répliqua le Missionnaire ; ce n'est pas votre sœur, c'est la Sainte Vierge qui vous adresse à moi. » Dieu sans doute lit connaître à son serviteur à quoi il destinait la pieuse jeune fille qu'il lui envoyait. Elle lui accorda toute sa confiance; mais elle y mit tant de discrétion que ses parents eux-mêmes ignorèrent, pendant six mois, qu'elle avait choisi Montfort pour son directeur. Quand sa mère en fut informée, elle lui en témoigna son mécontentement en termes amers. « J'ai appris, lui dit-elle, que tu vas te confesser à ce prêtre de l'hôpital ; tu deviendras folle comme lui. » On voit que Madame Trichet ne ménageait pas ses termes, quand elle était de mauvaise humeur. Mais elle disait plus vrai qu'elle ne .pensait, car Montfort lit partager à sa pénitente la sainte folie de la croix, dont il était animé.

Le sage directeur ne négligea rien pour faire avancer rapidement dans la vertu cette âme d'élite, dans laquelle il découvrait les plus admirables dispositions.

Il voulut la conduire tout d'abord dans la voie de l'abnégation et du renoncement, afin de la faire mourir entièrement à elle-même, et de la faire vivre de la vie de la grâce et de la foi. De temps en temps, il donnait, dans l'hôpital, de petites retraites, auxquelles il admettait quelques personnes du dehors. Mlle Trichet ne pouvait manquer de s'y trouver. Tous les jours, la lecture se faisait, pendant le repas, et le saint Missionnaire avait coutume de nommer successivement quelques personnes pour la faire. Un jour, il se contenta de dire en général : « Que quelqu'une de vous fasse la lecture.» La jeune Trichet se présenta avec une certaine confiance et une sainte hardiesse. L'homme de Dieu en fut intérieurement satisfait ; mais l'occasion d'humilier sa pénitente était trop favorable pour la laisser échapper ; il la reprit donc publiquement, et lui reprocha un prétendu orgueil qui lui inspirait de vouloir se produire au milieu de tant de personnes devant lesquelles il lui convenait de garder le silence. Mlle Trichet retourna à sa place, sans rien perdre de la tranquillité de son âme et de la joie modeste de son cœur qui brillait sur son visage. Un autre jour qu'elle arriva un peu tarda l'oraison, l'exercice étant commencé, elle se hâta d'entrer dans l'appartement. « Non, non, ma fille, lui dit Montfort, vous n'entrerez pas, et pour punir votre faute, vous demeurerez à la porte. » On la vit donc, pour celte fois, exclue de la salle de l'Epoux, cette vierge sage qui devait, dans la suite, y en introduire un si grand nombre d'autres.

A une pareille école elle ne pouvait manquer de faire les plus rapides progrès dans la piété. Aussi, de jour en jour, son cœur se détachait du monde et de toutes les choses du monde, et se remplissait uniquement du pur amour de Dieu. Elle aurait bien voulu, en entrant en religion, se donner entièrement et sans partage à Celui qu'elle aimait par-dessus tout. Elle faisait simplement connaître ses intentions à son directeur, en attendant avec docilité sa décision ; mais celui-ci, qui avait aussi ses desseins, sur lesquels il ne s'expliquait pas, se contentait de lui dire : « Vous serez Religieuse, ma fille, consolez-vous ; vous serez Religieuse. » Cette réponse adoucissait un peu les inquiétudes de la fervente jeune fille, mais elle ne la tranquillisait pas entièrement.

Sur ces entrefaites, le Vénérable de Montfort fut appelé à Paris, où il resta quelque temps, tout occupé de placer en Communauté une de ses sœurs, du nom de Louise, sans négliger sa propre sanctification et le bien des âmes. Pendant son absence, Mlle Trichet, se sentant de plus en plus pressée d'entrer en religion, se décida, avec le consentement de ses parents, à se présenter, en qualité de Sœur converse, chez les Filles de Notre-Dame de Châtellerault. Elle avait dans cette ville une partie de sa

famille. Elle fut reçue dans cette Communauté ; mais ce n'était point là que Dieu la voulait, comme nous le verrons tout à l'heure.

La Communauté des Filles de Notre-Dame de Châtellerault a été dispersée par la Révolution; mais le Monastère demeure encore debout. En 1820, il a été change en prison. En 1852, dans les jardins du Couvent de Notre-Dame, on a bâti un bel hospice dont la direction est confiée aux Sœurs de la Sagesse. Quelle consolation pour elles de penser que leur Mère a prié et obéi dans ces lieux, où elles se consacrent aux soins des pauvres malades, qu'elle a peut-être cueilli des fruits et des fleurs là où elles en cueillent à leur tour!

Pendant le séjour de Mlle Trichet au Couvent de Notre Dame, le Vénérable serviteur de Dieu lui écrivit les deux lettres suivantes, dans lesquelles il peint si bien l'état de son âme :

« Ma chère fille en Notre-Seigneur Jésus-Christ,

« Le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs avec la divine Sagesse.

« Je sais, plus par mon expérience que par votre lettre, que vous priez instamment votre Epoux pour ce chétif pécheur. Je ne puis reconnaître ce bienfait que par un retour de prières, lorsque je tiens, au saint autel, entre mes mains criminelles, le Saint des saints : ce que je fais tous les jours. Continuez, redoublez même à demander pour moi : si c'est une pauvreté extrême, une croix très-pesante, des abjections et des humiliations, j'y consens, pourvu que vous le priiez en même temps de se trouver avec moi et de ne m'abandonner pas d'un instant, à cause de ma faiblesse infinie. Oh! quelle richesse! Oh! quelle gloire! Oh! quel plaisir, si tout cela m'obtient la divine Sagesse, après laquelle je soupire nuit et jour! Non, je ne cesserai jamais de demander ce trésor infini, et je crois fermement que je l'aurai, quand tous les anges, les hommes et les démons me diraient le contraire. Je crois vos prières trop efficaces, la bonté de notre Dieu trop tendre, la protection de la Sainte Vierge, notre bonne Mère, trop grande, les besoins des pauvres trop pressants, la parole et la promesse de Dieu trop expresses ; car encore que la possession de celle divine Sagesse serait impossible par les moyens ordinaires de la grâce, ce qui n'est pas, elle deviendrait possible par le moyen de la force avec laquelle nous la demandons, puisque tout est possible à celui qui croit, vérité immuable. Ce qui me fait encore dire que je l'aurai, ce sont les persécutions que j'ai eues et que j'ai tous les jours, jours et nuits. Je vous prie donc, ma chère fille, de faire entrer dans ce parti de prières quelques bonnes âmes, vos amies, particulièrement jusqu'à la Pentecôte, et de prier avec elles, depuis une heure, tous les lundis, jusqu'à deux. Je le ferai à la même heure. Envoyez-moi leurs noms par écrit. Je suis à l'hôpital général avec cinq mille pauvres, pour les faire vivre à Dieu, et pour mourir à moi-même. Ne m'accusez pas de changement ou de refroidissement à l'égard de ceux de Poitiers ; car mon Maître m'y a conduit comme malgré moi ; il a en cela ses desseins que j'adore sans les connaître; et ne croyez pas non plus que des desseins temporels ou quelque créature me retienne ici, cela n'est pas ; je ne connais plus d'amis ici que Dieu seul. Ceux que j'avais faits autrefois à Paris m'ont abandonné. Je n'ai point fondé ni ne fonde sur les biens à venir de Madame de Saint-André; je ne sais seulement pas si elle est à Paris, ni où elle demeure. Si je suis heureux de mourir ici, je le suis encore autant de mourir à Poitiers dans l'esprit de plusieurs, afin que Dieu seul y soit, Dieu seul. Vous serez Religieuse, je le crois fermement. Croyez et priez.

Ce 24 octobre 1702. »

AUTRE A LA MÊME.

« Ma très-chère fille,

« Le pur amour de Dieu règne dans nos cœurs. Ne croyez pas que l'éloignement des lieux et mon Silence extérieur nié fassent oublier votre charité pour moi, et celle que je dois avoir pour vous. Vous me marquez dans votre lettre que vos désirs sont toujours aussi forts, aussi ardents el continuels; c'est une marque infaillible qu'ils sont de Dieu. Il faut donc mettre votre confiance en Dieu ; assurez-vous que vous obtiendrez même plus que vous ne croyez. Le ciel, la terre passeraient plutôt que Dieu manquât de parole, en permettant qu'une personne qui espérait en lui avec persévérance fût frustrée dans son attente.

« Je sens que vous continuez à demander à Dieu pour ce chétif pécheur la divine Sagesse, par le moyen des croix, des humiliations et de la pauvreté. Courage, ma chère fille, courage ! Je vous ai des obligations infinies, je ressens l'effet de vos prières, car je suis plus que jamais appauvri, crucifié, humilié. Les hommes et les diables me font, dans cette grande ville de Paris, une guerre bien aimable et bien douce. Qu'on me calomnie, qu'on me raille, qu'on déchire ma réputation, qu'on me mette en prison. Que ces dons sont précieux ! que ces mets sont délicats ! que ces grandeurs sont charmantes ! Ce sont les équipages et les suites nécessaires de la divine Sagesse, qu'elle fait venir dans la maison de ceux où elle veut habiter. Oh ! quand posséderai-je cette aimable et inconnue Sagesse ? Quand viendra-elle loger chez moi ? Quand serai-je bien orné pour lui servir de retraite, dans un lieu où elle est sur le pavé et méprisée ?

« Oh ! qui me donnera à manger de ce pain d'entendement dont elle nourrit ses grandes âmes ? Qui me donnera à boire de ce calice dont elle désaltère ses serviteurs ? Ah! quand serai-je crucifié et perdu au monde? Ne manquez pas, ma chère enfant en Jésus, de répondre à mes demandes, pour satisfaire mes désirs. Vous le pouvez, oui, vous le pouvez, de concert avec quelques favorables amies. Rien ne peut résister à vos prières ; Dieu même, tout grand qu'il est, ne peut pas y résister.

Il a été heureusement surmonté par une foi vive et 'une espérance ferme ; priez donc, soupirez, demandez la divine Sagesse pour moi : vous l'obtiendrez tout entière pour moi, je le crois. »

Dans ces deux admirables lettres, Montfort dévoile tout le fond de son âme. Quelle

piété! quel amour des croix! quel désir de la divine Sagesse! quel abandon à la sainte volonté de Dieu! Disons-le aussi, quelle vénération profonde pour cette jeune fille de 18 ans! quelle confiance illimitée dans ses prières! Ah! il fallait que le serviteur de Dieu la sût bien avancée dans la science de la croix, pour lui tenir un pareil langage. Dans ses lettres à son directeur, Marie-Louise lui dévoilait aussi sans doute tous les secrets de son âme si pure et tous les soupirs de son cœur si plein d'amour de Dieu. Il est bien regrettable que ces lettres ne soient pas parvenues jusqu'à nous.

Il paraît que la jeune novice né trouva pas dans le Couvent de Châtellerault l'esprit de soumission qu'elle cherchait ; ce motif seul pouvait déjà l'empêcher de s'y plaire. Mais un motif plus puissant l'obligea de quitter cette Communauté : elle tomba malade, et sa mère se hâta d'aller la chercher pour la ramener dans sa maison. De retour dans sa famille, elle continua à vivre, au milieu du inonde, comme si elle en eût été complètement séparée : c'était le même goût de la retraite, le même éloignement de tout entretien inutile, le même attrait pour la prière, la méditation et la fréquentation des sacrements.

CHAPITRE II

MARIE-LOUISE EST REÇUE A L'HOPITAL GÉNÉRAL DE POITIERS, EN QUALITÉ DE GOUVERNANTE. — ELLE PREND L'HABIT DES FILLES DE LA SAGESSE. — ÉPREUVE QUE LUI FAIT SUBIR SON DIRECTEUR. — MÉCONTENTEMENT DE MADAME TRICHET, ET APPROBATION DE MGR L'ÉVÈQUE DE POITIERS.

Après avoir terminé ses affaires à Paris, Montfort rentra à l'hôpital de Poitiers, où il songea à jeter les fondements de la Congrégation de la Sagesse. Il commença par en faire une simple ébauche, en établissant une association composée des jeunes filles les plus pieuses de l'hôpital, mais aussi les plus disgraciées du côté de la nature. C'était comme une terre qu'il préparait à recevoir le précieux grain de froment que Dieu avait mis en sa main.

Marie-Louise était heureuse de retrouver son saint et habile directeur, dont elle avait été séparée pendant quelque temps : il lui semblait qu'en suivant en tout ses avis, elle ne manguerait pas de faire la volonté de Dieu. Elle lui parla encore du grand désir qu'elle éprouvait d'entrer en religion, et le pria, un jour, avec instance, de vouloir bien lui indiquer l'endroit où elle pourrait vivre dans l'état auquel elle se sentait appelée. « Eh bien! lui dit Montfort, allez demeurer à L'hôpital. » Cette parole dite comme au hasard fit faire à la jeune postulante de sérieuses réflexions. Persuadée que Dieu lui manifestait ainsi sa volonté, elle se prépara à obéir sans délai. Elle ne tarda pas à revenir trouver le Missionnaire. « J'ai réfléchi, dit-elle, sur ce que vous m'avez dit, il y a peu de jours, et je veux venir demeurer avec les pauvres. » Le ministre du Seigneur ne crut pas cependant devoir rien précipiter, prévoyant de grandes difficultés à l'accomplissement de ses desseins. Mais rien n'était capable de déconcerter la pieuse jeune fille ; elle va trouver l'évêque pour obtenir son agrément et le prier d'intercéder pour elle auprès des administrateurs de l'hôpital. Ceux-ci lui firent dire par le prélat que, dans le moment, on n'avait pas besoin d'une nouvelle gouvernante. Mlle Trichet ne fut point abattue par cette réponse. « Eh bien ! dit-elle à l'évêque avec une respectueuse assurance, ces Messieurs ne veulent pas me recevoir comme gouvernante ; peut-être ne refuseront-ils pas de m'admettre en qualité de pauvre ; et si vous voulez bien, par bonté pour moi, me charger d'une lettre de votre part, j'espère réussir. » Le vénérable prélat, accoutumé à ne rien refuser à la piété, accorde la lettre qu'on lui demande. Marie-Louise la porte elle-même à l'hôpital et la fait présenter aux membres du bureau. Leur surprise fut extrême, lorsqu'ils virent une fille d'une famille honorable demander, comme une faveur singulière, ce que les pauvres regardent ordinairement comme le dernier remède à leurs maux, et ce que plusieurs redoutent plus que la mendicité. Ils jugèrent bien qu'une pareille démarche ne pouvait être que l'effet de la plus haute vertu. Leur embarras était de lui trouver un emploi pour colorer son entrée. Ils crurent qu'il convenait de la donner pour seconde à la Supérieure, et c'est le parti qu'ils prirent, en la comblant d'éloges.

L'humilité de Marie-Louise triomphait; mais elle n'était pas encore satisfaite. Cette incomparable fille eût bien préféré la dernière place parmi les pauvres que la seconde parmi les gouvernantes de l'hôpital. Montfort se chargea de lui procurer le moyen de satisfaire sa soif des humiliations et son grand amour de la pauvreté. Il l'appela à faire partie de la petite société qu'il avait établie, non point pour la diriger, mais afin qu'elle y apprît les leçons de l'humilité et de la mortification. Heureuse d'être reçue parmi des filles bien pauvres, mais bien vertueuses, M"8 Trichet, suivant en cela son attrait autant que les sages avis de son directeur, ne voulut en être distinguée en rien : pour elle comme pour les autres c'étaient les mêmes prières, le môme travail, la même nourriture. La petite Communauté se réunissait dans un appartement séparé. Le serviteur de Dieu avait voulu que ce lieu fût appelé la Sagesse. Sous un maître si habile dans la conduite des âmes, celle que le Seigneur destinait à devenir l'institutrice d'une Communauté autrement importante surpassa bientôt en humilité, en obéissance, en ferveur, toutes celles auxquelles il l'avait associée. Ce qui la soutenait, c'était le fréquent usage de la sainte communion qu'elle recevait tous les jours.

Montfort, découvrant en elle les vertus et l'esprit d'une vraie Fille de la Sagesse, crut que le moment était arrivé de lui faire connaître ses intentions. « Ma fille, lui dit-il un jour, il m'est venu dans la pensée de vous faire changer d'habit. J'ai reçu dix écus d'aumône d'une personne de piété; je veux les employer à cet usage. » Cette proposition dut un peu surprendre Mlle Trichet; elle comprit sans peine, par la dépense que l'on voulait faire pour le nouvel habit, que l'étoffe n'en devait pas être bien précieuse, ni la forme bien élégante; du reste, ce n'était pas là ce qu'elle cherchait. Accoutumée à obéir, elle répondit avec humilité: « Je le veux bien; mais il faut que ma mère y consente. — Eh bien! lui dit l'homme de Dieu, allez lui demander son consentement. » Elle alla le demander et l'obtint.

Le saint Missionnaire ne perd pas de temps; il fait faire un habit en tout semblable à celui que portent encore aujourd'hui les Filles de la Sagesse; il le bénit, assisté d'un autre prêtre, le donne à la fervente novice, qui dans ce moment même devient professe, et lui dit, en le lui présentant : « Tenez, ma fille, prenez cet habit ; il vous gardera et vous sera d'un grand secours contre toutes sortes de tentations. » Cette cérémonie touchante et mémorable eut lieu le 2 février 1703, fête de la Purification de la Sainte Vierge. A cette occasion le saint Fondateur de la Congrégation de la Sagesse voulut que Marie-Louise ajoutât à son nom celui de Jésus, qu'elle prenait pour son partage. « C'est ainsi, lui dit-il, que vous vous appellerez désormais. » On sait qu'elle l'a toujours porté avec honneur, et chéri de toute son âme ce beau nom de Marie-Louise de Jésus. Elle avait alors 19 ans moins trois mois ; mais, malgré sa jeunesse, elle était déjà une femme forte selon Dieu. Elle ne tarda pas à le prouver d'une manière éclatante. Montfort lui ordonna d'aller, avec son nouvel habit,

parcourir les rues de la ville. C'était sans doute mettre à une rude épreuve son courage, son humilité, son obéissance et son mépris du respect humain; mais la première Fille de la Sagesse était capable des plus héroïques vertus. Il fallait bien d'ailleurs qu'elle fit connaître ouvertement qu'elle avait rompu avec le monde. Il fallait bien aussi accoutumer les regards à contempler ce saint habit qui n'était point fait pour demeurer caché, mais pour être porté ostensiblement dans les hôpitaux, dans les écoles charitables, dans les asiles de l'enfance, dans les maisons des pauvres, dans les rues des villes et dans les chemins étroits des campagnes, partout où il y a des malades à soigner, des pauvres à soulager, des enfants à instruire, des œuvres de charité à exercer.

On comprendra sans peine que la première apparition de cet étrange vêtement au milieu de la ville de Poitiers dut attirer à celle qui en était revêtue plus d'une raillerie, plus d'une parole blessante. Quelques personnes en vinrent même jusqu'à croire que la fille du procureur avait éprouvé un dérangement d'esprit. Oui, elle était atteinte de folie, niais de la folie de la croix, de cette folie qui fait les saints. La mère de Marie-Louise, informée des railleries dont sa fille était l'objet, se bâta de courir à l'hôpital, pour la supplier de quitter un habit si bizarre et si peu conforme à son rang. Mais tout fut inutile, l'épouse de Jésus-Christ ne voulut rien changer au vêtement qu'elle avait adopté, en renonçant au monde et en se donnant à Dieu. De nouvelles tentatives de sa mère ne réussirent pas davantage. Un jour que Madame Trichet, s'étant rendue à l'hôpital, s'efforçait encore de convaincre sa fille qu'elle devait quitter son étrange costume, Montfort arriva et dit à la Sœur Marie-Louise de Jésus : « Que faites-vous là, ma Sœur ? allez-vous-en à vos malades. — Ma fille est avec moi, répondit la mère, et je veux lui parler. — Votre fille? repartit le saint homme avec cette véhémence de zèle qui l'entraînait quelquefois, votre fille, Madame? Non, non, elle n'est pas à vous ; elle est à Dieu. »

Madame Trichet, ayant cru devoir recourir à l'autorité de l'évêque, ne fut pas plus heureuse de ce côté-là. Elle avait obtenu de sa fille de vouloir bien l'accompagner à l'évêché. « Eh bien ! Madame, lui dit Mgr de la Poype en l'abordant, vous avez donc voulu ôter la vocation à votre fille, » Adressant ensuite la parole à Marie-Louise de Jésus : « Ma fille, lui dit-il avec bonté, ma chère fille, ne quittez pas cet habit. » Elle le lui promit, et jamais promesse n'a été mieux gardée. Après une parole si formelle, elle ne pouvait plus douter de la volonté de Dieu. Elle se mit à travailler avec une ardeur nouvelle à se rendre de plus en plus digne du céleste Epoux qu'elle avait choisi, et dont elle portait les glorieuses livrées.

CHAPITRE III.

MONTFORT QUITTE L'HOPITAL DE POITIERS DONT IL ÉTAIT AUMONIER. — LONG SÉJOUR DE MARIE-LOUISE DE JÉSUS DANS CET HOPITAL. OU ELLE FAIT ÉCLATER TOUTES SORTES DE VERTUS. — UNE PREMIÈRE COMPAGNE SE JOINT A ELLE ET SE REVET A SON TOUR DU SAINT HABIT DE LA SAGESSE.

Le guide éclairé que la divine Providence avait donné à Marie-Louise de Jésus ne se contentait pas de lui faire porter un habit qui annonçait l'humilité et la mortification ; il saisissait toutes les occasions de l'affermir dans la pratique de ces deux vertus si essentielles à la vie religieuse. Il n'est aucun genre d'épreuves qu'il ne lui ait fait subir, parce qu'il voulait qu'elle pût servir de modèle à toutes les Filles de la Sagesse, dont elle allait devenir la Mère. Elle acceptait avec une docilité et un courage véritablement héroïques tout ce qui pouvait l'humilier et la mortifier davantage.

Une si sage direction, continuée depuis quatre ans, devait avoir fait avancer dans la perfection cette humble servante de Dieu. La Providence semblait avoir attendu ce moment pour la priver d'un secours devenu moins nécessaire, et faire disparaître à ses yeux l'ange qui jusque-là l'avait si bien conduite. Elle devait apprendre à marcher seule, celle qui était destinée à en diriger tant d'autres vers le sommet de la perfection religieuse.

Montfort, ayant essuyé dans l'hôpital de Poitiers toutes sortes de contradictions, crut qu'il ne pouvait plus y faire du bien, et songea à se retirer. Son goût du reste le portait vers l'œuvre des missions, à laquelle sa charge d'aumônier l'empêchait de se livrer. Cependant il ne voulut point prendre un parti, avant d'avoir consulté son confesseur et un autre ecclésiastique qui avait toute sa confiance. L'un et l'autre lui conseillèrent de mettre son dessein à exécution. Ce saint homme, qui avait si souvent exposé ses peines à la Sœur Marie-Louise de Jésus, voulut encore avoir son avis, avant de se déterminer. Qu'il est beau de voir ce grand serviteur de Dieu, qui guidait si bien les autres dans les voies les plus difficiles, demander conseil à une jeune fille de 21 ans, dans une affaire importante qui le regarde personnellement! Mais voilà quelque chose de plus beau encore peut-être : cette jeune fille, qui va perdre pour longtemps son guide et son appui, dans le moment où elle en a le plus grand besoin, n'hésite pas à lui conseiller de s'éloigner. Non, non, ce ne sont point là des âmes ordinaires. La décision de Marie-Louise fit sur le cœur du saint Missionnaire une impression de joie qu'il ne voulut pas lui faire apercevoir ; il se contenta de répondre : « Ma fille, vous avez raison, et je suivrai votre conseil. » Avant de se retirer, il lui donna à son tour un dernier conseil et lui laissa une dernière espérance, « Ma fille, lui dit-il, ne sortez point de cet hôpital de dix ans. Quand l'établissement des Filles de la Sagesse ne se ferait qu'au bout de ce terme, Dieu serait satisfait, et ses desseins sur vous seraient accomplis. » Après ces dernières paroles il partit, emporté par le souffle de Dieu comme une nuée féconde qui allait répandre en beaucoup de contrées la rosée de la grâce céleste.

Marie-Louise de Jésus demeura à l'hôpital, partageant avec les gouvernantes le détail de leurs fonctions, et prenant toujours pour elle ce qu'il y avait de plus pénible et de plus dégoûtant. Rien ne lui paraissait au-dessus de ses forces; son zèle lui rendait tout facile; le soin des malades faisait sa plus chère occupation. Elle avait surmonté toutes les répugnances, et elle en était venue jusqu'à baiser les plaies des pauvres. Dans une maladie contagieuse dont ils furent attaqués, elle fut presque la seule à leur porter secours. Ses talents répondaient à sa charité; personne n'était aussi capable de remplir un emploi de confiance : aussi lui donna-t-on celui d'économe de la maison, et c'est alors surtout qu'elle eut occasion de faire admirer son esprit d'ordre, d'intelligence et de sagesse.

Cependant elle conservait toujours dans son cœur le désir ardent d'entrer dans une Communauté religieuse, dont il lui était facile d'entrevoir les précieux avantages. Aidée du confesseur qui la dirigeait alors, elle s'adressa successivement aux Sœurs de la Charité, aux Religieuses du Calvaire, et enfin aux Carmélites ; toujours elle fu' arrêtée par quelques difficultés. Sur ces entrefaites Montfort vint passer quelques jours à Poitiers, après sept ans d'absence. La Sœur Marie-Louise de Jésus profita de cette heureuse circonstance pour exposer à son père en Jésus-Christ toutes les peines de conscience qu'elle avait éprouvées depuis son départ. Il répondit à ses difficultés, la tranquillisa et lui dit tout ce qu'il jugea nécessaire pour l'attacher de plus en plus à son état et l'animer à la persévérance. Il fut surtout charmé de voir que, malgré les plus grandes contrariétés, elle avait toujours conservé le saint habit qu'il lui avait donné, sans y rien changer.

Jusque-là elle l'avait porté seule ; mais elle touchait au temps que Dieu avait marqué pour lui associer d'autres compagnes dont elle devait être la mère et le modèle. La première qui, à son exemple, se revêtit du saint habit de la Sagesse fut encore une demoiselle de Poitiers, nommée Catherine Brunet. Elle faisait partie de l'association de jeunes filles que Montfort avait établie dans l'hôpital, et elle était chargée de guider partout la Supérieure qui était aveugle. Le Vénérable serviteur de Dieu lui avait donné cet emploi, afin de la maintenir dans l'humilité et de la faire mourir à elle-même. Elle le remplissait avec joie et exactitude. « Mon Père, disait-elle à son pieux directeur, vous nous avez donné une Supérieure aveugle. — Ma fille, répondait Montfort, c'est pour que vous ne considériez pas quelle Supérieure Dieu vous donne, et que vous ne lui obéissiez que par amour, sans avoir égard à ses talents et à ses défauts. »

Mademoiselle Brunet prit le nom de Sœur de la Conception. Elle était d'un caractère gai, vif, courageux, entreprenant, qui ne se laissait pas ordinairement arrêter par les obstacles. Aussi fut-elle d'un grand secours pour la Sœur Marie-Louise de Jésus dans bien des circonstances difficiles.

CHAPITRE IV.

DÉPART DE MARIE-LOUISE ET DE SA COMPAGNE POUR LA ROCHELLE. — LEUR ENTREVUE AVEC LE V. DE MONTFORT. — ELLES FONT LA CLASSE AUX PETITES FILLES.

Poitiers, qui avait donné naissance aux deux premières Filles de la Sagesse et à la Congrégation elle-même, allait en être privé pour quelque temps, et La Rochelle devait recevoir dans ses murs ces deux anges de la terre. L'évêque de cette dernière ville, Monseigneur de Champflour, avait accueilli Montfort dans son diocèse avec le plus grand empressement et la plus grande bonté, et se réjouissait de tout le bien qui s'opérait par son ministère. Le serviteur de Dieu crut devoir profiter des dispositions favorables du vénérable prélat pour lui proposer une bonne œuvre qui devait être grandement utile à sa ville épiscopale : il s'agissait d'y fonder des écoles charitables pour les enfants des deux sexes. Le pieux évêque ne pouvait manquer d'approuver ce projet et de le seconder de toutes manières. Montfort lui parla alors de mettre à la tête de l'école des petites filles deux Religieuses qu'il avait laissées à l'hôpital de Poitiers, et dont il fit le plus bel éloge. Ce plan fut adopté avec reconnaissance.

Une lettre fut adressée par le zélé Missionnaire aux deux Filles de la Sagesse pour leur dire qu'il les attendait à La Rochelle. Elles reçurent en même temps une autre lettre de Monseigneur de Champflour qui leur déclarait qu'il prenait sous sa protection et sous sa responsabilité d'évêque leur établissement et leurs personnes. Ce n'est pas sans de grandes difficultés qu'elles purent quitter l'hôpital de Poitiers. Les administrateurs, l'aumônier, les pauvres, la mère de Marie-Louise surtout, et toutes les autres personnes qui s'intéressaient à l'hôpital, firent leurs efforts pour les empêcher d'exécuter leur projet. Ce fut en vain ; elles partirent et arrivèrent à La Rochelle au mois de mars 1715. Montfort était en mission ; elles se présentèrent à Monseigneur l'évêque qui les accueillit avec la plus grande bonté. Mais rien n'était prêt pour les recevoir. Elles restèrent un mois chez une personne charitable qui leur avait donné l'hospitalité à leur arrivée ; puis on loua pour elles une petite et misérable maison, où elles se mirent à faire l'école aux filles pauvres. Plusieurs fois elles avaient donné de leurs nouvelles à leur saint Fondateur qui leur envoya un Frère pour leur porter les avis suivants:

« Vive Jésus! Vive sa croix!

- « 1° Mes chères filles, je crois qu'en la place du pauvre pécheur qui vous écrit, vous pouvez prendre pour votre directeur et confesseur M. le doyen des chanoines, pourvu que vous ne fassiez rien et qu'il ne vous fasse rien faire contre vos règles et celles que je vous donnerai.
- « 2° Suivez dès à présent les petites règles que je vous ai envoyées, et communiez

tous les jours, parce que toutes deux vous en avez un grand besoin, pourvu que vous ne tombiez en aucun péché véniel de propos délibéré.

- « 3° On m'a dit que vous couriez voir la ville ; je n'ai pu croire cette vaine curiosité dans les Filles de la Sagesse, qui doivent être à tout le monde un exemple de la modestie, du recueillement et de l'humilité.
- « 4° Nommez-vous la Communauté de la Sagesse pour l'instruction des enfants et pour le soin des pauvres.
- « 5° Je voudrais bien vous allez voir ; mais je doute si je pourrai aller à La Rochelle aussitôt après la mission, parce que j'en ai une autre pour laquelle Monseigneur me presse.
- « 6° Faites en union de la petite Geoffroy, si elle le veut, toutes vos règles de la journée, pour le lever, le coucher, l'oraison et la récitation du saint Rosaire.
- « 7° Apprenez à bien écrire et ce qui peut vous manquer ; achetez pour cela quelques livres d'écriture moulée.
- « 8° Envoyez-moi de vos nouvelles par le Frère Jean, si vous ne pouvez venir ici.
- « 9° Dieu tout bon veut que Marie Trichet soit la Mère Supérieure pendant trois ans au moins, mais qu'elle soit tout à fait ferme et charitable.
- « 10° Il ne faut pas que Marie Roy aille dans la maison tout d'abord avec ses filles qui ne sont point stylées au silence qu'il faut garder.
- « 11°Dans le commencement, vous ne pouvez être trop fermes à garder le silence et à le faire garder à la Communauté et à l'école, car si vous laissez causer sans permission, tout est perdu. »

Montfort donnait la mission de Taugon-la-Ronde, quand il écrivit à ses chères filles en Jésus-Christ. Cette mission terminée, il voulut leur faire une visite qui ne pouvait manquer de leur être grandement utile et agréable.

Avant dé se rendre à La Rochelle, il leur fit dire de venir le trouver à une maison de campagne appelée le Petit-Plessis, à peu de distance de la ville, où elles pourraient entendre la Messe, le lendemain. Avec quelle joie elles reçurent cette invitation paternelle! Elles se rendirent, le matin, au Petit-Plessis, mais elles ne se présentèrent devant leur père spirituel qu'après avoir assisté à la sainte Messe, fait une fervente communion et passé un temps considérable en action de grâces. L'entrevue fut telle qu'elle devait être entre des âmes tout embrasées de la divine charité, et qui ne songeaient qu'à procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Après quelques paroles qui témoignaient de la consolation qu'il éprouvait, en voyant ces deux premières Filles de la Sagesse revêtues de leur habit religieux, et en particulier de leur long manteau noir, qu'il leur avait donné pour leur rappeler continuellement qu'elles étaient mortes au monde, Montfort s'adressant à la Sœur Marie-Louise de Jésus : « C'est vous, ma fille, lui dit-il, que Dieu a choisie pour être à la tête de cette petite Communauté qui ne fait encore que de naître. Dans la lettre que je vous ai écrite en commun, je n'ai fait que vous signifier, en vous nommant la Mère Supérieure, que c'est la volonté de Dieu qui l'a voulu ainsi. Il vous faut avoir beaucoup de fermeté; mais la douceur doit l'emporter sur tout le reste. Voyez, ma fille, voyez cette poule qui a sous ses ailes ses petits poussins: avec quelle attention elle en prend soin! avec quelle bonté elle les affectionne! Eh bien! c'est ainsi que vous devez faire et vous comporter avec toutes les filles dont vous allez désormais être la Mère. » Quel doux enseignement et quelle touchante comparaison! C'est bien un père qui parle, et il parle à une mère qui devait toujours se montrer remplie de la plus tendre affection envers tous les membres de sa chère famille.

Tel a toujours été le langage, telle a toujours été la conduite des saints, auxquels Dieu a confié la direction de ces âmes privilégiées qui ont tout quitté pour lui. Ainsi ont parlé, ainsi ont agi sain I François de Sales, saint Vincent de Paul, sainte Chantai, et Marie-Louise de Jésus, elle-même. Il faut de la fermeté sans doute pour empêcher certains abus de se glisser dans les maisons religieuses, pour maintenir les prescriptions de la Règle, pour faire sortir de leur engourdissement quelques âmes lâches et paresseuses ; mais la douceur est bien plus nécessaire encore. Ceux et celles qui quittent dans le monde un père, une mère, des frères, des sœurs, doivent trouver tout cela en religion : Jésus-Christ le leur a promis. La vie religieuse a aussi ses épreuves, ses tentations, ses défaillances ; mais rien ne contribue autant ii changer les amertumes en douceur et les épines en roses, rien ne donne au cœur affligé et souffrant plus de consolation et de force, que les douces paroles et les encouragements charitables de ceux que la divine Providence a mis à la tête des Communautés. Sans doute qu'il faut avant tout compter sur la grâce de Dieu ; mais la nature a besoin aussi d'être aidée par la nature saintement compatissante. Le glaive peut et doit être employé dans les sociétés civiles qui ne sont qu'un mélange de méchants et de bons, de scélérats et d'hommes honnêtes et soumis aux lois ; mais dans les associations pieuses, qui ne sont composées que de personnes qui s adonnent à la pratique de la vertu et tendent avec plus ou moins de zèle à la perfection, c'est avec la verge d'or de la douceur et de la charité que l'on doit diriger les âmes.

Du Petit-Plessis, Montfort conduisit les deux Religieuses dans la solitude de Saint-Eloi qui n'était pas éloignée, et, chemin faisant, il leur parlait de Dieu d'une manière si touchante que leur âme semblait être toute en feu, comme il arriva aux disciples d'Emmaüs. Il rappela à la Sœur Marie-Louise ce qu'il lui avait annoncé autrefois : « Vous souvenez-vous, ma fille, lui dit-il, qu'étant à Poitiers, lorsque je quittai l'hôpital, vous laissant entre les bras de la divine Providence, dans l'embarras du gouvernement de cette maison, seule, sans secours, sans appui, vous me témoignâtes votre peine, croyant voir écrouler par là tout l'établissement des Filles de la Sagesse? Je vous dis à cette occasion que, quand il n'y aurait des Filles de la Sagesse que dans dix années, la volonté de Dieu serait accomplie et ses desseins effectués. Eh bien ! comptez : vous voyez qu'il y a actuellement précisément dix ans que j'avançai cette parole. »

La Sœur Marie-Louise n'avait point oublié cette prophétie. Dans cette circonstance, Montfort lui en fit une autre qui se vérifia également dans la suite. La Sœur lui parlait de tout ce qu'elle avait souffert, depuis dix ans, dans cet hôpital, et elle ne lui cacha point le regret qu'elle avait eu d'en sortir. « Consolez-vous, ma fille, lui dit le saint Missionnaire, consolez-vous: tout n'est pas perdu, comme vous le croyez, pour l'hôpital de Poitiers. On vous y demandera; vous y retournerez, et vous y demeurerez. » L'événement vint justifier encore ces paroles du serviteur de Dieu. Après avoir entendu les sages conseils et les tendres exhortations de leur père, les deux Filles de la Sagesse, remplies d'une nouvelle ardeur pour leur sanctification et d'un nouveau zèle pour l'accomplissement de leurs emplois, rentrèrent dans la ville et retournèrent à leurs classes. Leur saint directeur les visitait de temps en temps, pour leur donner les avis dont elles pouvaient avoir besoin, et pour s'assurer aussi par lui-même qu'elles n'omettaient rien de ce qu'il leur avait prescrit, soit pour leur conduite particulière, soit pour la direction de leur école charitable. Il leur avait expressément recommandé, entre autres choses, de ne rien recevoir pour l'instruction des jeunes filles qui venaient à elles. Un jour, il usa d'un aimable stratagème pour savoir si elles étaient fidèles à cet article. Il leur envoya une jeune fille pour demander à être admise dans leurs classes, disant qu'elle ne voulait pas que leur peine fût infructueuse, qu'elle avait moyen de leur donner un honoraire convenable, qu'elle s'offrait bien volontiers à leur fournir au moins ce que l'on donnait aux autres maîtresses de la ville. La Sœur Marie-Louise rejeta cette proposition; la jeune fille insista, protestant qu'elle ne voulait venir à l'école qu'à cette condition, et qu'elle aimait mieux se priver de l'instruction que d'être enseignée pour rien. La Fille de la Sagesse persiste dans son refus, et finit par dire à la jeune fille que, si elle ne veut pas être au rang des autres, elle peut rester chez elle et garder son argent.

Quelques heures après, l'industrieux directeur alla faire visite à ses filles qui lui racontèrent ingénument ce qui leur était arrivé. « Dieu soit béni de votre fidélité! leur dit-il. C'est moi, mes chères filles, continua-t-il en souriant, qui vous ai envoyé cette nouvelle écolière. Elle a fort bien rempli sa commission. Oh! que je suis satisfait de voir que vous êtes fidèles à observer les petits règlements que je vous ai donnés! Je vous dirai encore que, ce matin, ma joie a été sensible, lorsqu'en entrant en ville, j'ai entendu de petites filles qui, interrogées par leurs compagnes où elles allaient, ont répondu : te Nous allons à l'école chez les Filles de la Sagesse. » De quelle consolation mon cœur a été pénétré, en entendant prononcer le beau nom que vous portez! Mais quelle gloire pour vous, si vous avez soin d'en remplir toute la signification! »

CHAPITRE V.

DE NOUVELLES COMPAGNES SE JOIGNENT A LA SOEUR MARIE-LOUISE DE JÉSUS. — MONTFORT LUI DONNE LA RÈGLE DES FILLES DE LA SAGESSE. — LA SOEUR DE LA CONCEPTION A L'HOPITAL SAINT-LOUIS. — DERNIÈRE LETTRE DE MONTFORT A SES PREMIÈRES RELIGIEUSES. — SA MORT LES JETTE DANS LA CONSTERNATION. — RETOUR DE LA SOEUR MARIE-LOUISE DE JÉSUS ET DE LA SOEUR DE LA CONCEPTION A L'HOPITAL DE POITIERS. — LEUR DÉPART POUR S AI NT-LAURENT-SUR-SEVRE.

Les deux humbles filles de Montfort s'attiraient L'estime de tous ceux qui se mettaient en rapport avec elles. Leur vie pauvre et laborieuse donnait tant d'édification que plusieurs jeunes filles témoignèrent le désir de se ranger sous leur conduite et d'embrasser le nouvel Institut. Cependant les deux premières qui se présentèrent ne furent point acceptées, mais elles furent bientôt remplacées par deux autres qui devinrent de ferventes Filles de la Sagesse. L'une s'appelait Marie Valleau, de la paroisse de Saint-Sauveur de La Rochelle ; elle n'avait que quatorze ans et demi ; c'est dans sa maison que Marie-Louise avait trouvé un asile à son arrivée. Elle reçut le nom de Sœur de l'Incarnation. L'autre, qui fut appelée Sœur de la Croix, était de la paroisse de Saint-Sauveur de Nuaillé. Elle avait plus de trente ans ; mais ce qui paraissait lui manquer du côté de la jeunesse était suppléé par la docilité, la ferveur et beaucoup d'autres vertus solides. Après une retraite de sept ou huit jours, Montfort lit la cérémonie de leur profession et bénit leur saint habit dans l'église des Religieuses de la Providence, le 22 août 1715.

C'est dans ce temps que le pieux Instituteur de la Congrégation de la Sagesse mit la dernière main à sa Règle. Après en avoir donné lecture à la Sœur Marie-Louise de Jésus et avoir profité de ses observations, il la transcrivit de nouveau et la lui présenta, en disant : « Recevez, ma fille, cette Règle, observez-la et la faites observer à celles qui seront sous votre conduite. » La Sieur se jeta à genoux et reçut cette Règle comme le présent le plus précieux qu'on eût pu lui faire. Elle est en effet un chef-d'œuvre de piété et de sagesse. Monseigneur de Champflour lui donna aussitôt son approbation comme l'ont fait depuis plusieurs grands évêques. Un homme très-versé dans la science du gouvernement religieux, qui était alors recteur du collège de La Rochelle, ne put s'empêcher de dire, en la lisant : « Quiconque gardera cette Règle sera un ange. »

Les Filles de la Sagesse avaient l'avantage de posséder quelquefois leur saint Fondateur, dans l'intervalle de ses missions. Il les édifiait par sa présence et les encourageait par ses paroles. Un jour qu'il leur parlait de Dieu, comme de coutume, il s'arrêta tout à coup et demeura immobile, les yeux fixés au ciel. Son visage leur parut tout brillant. Il continua à leur parler dans cette sorte d'extase, non plus comme un directeur ordinaire, mais comme un homme inspiré : « O mes filles, leur dit-il, que Dieu me fait connaître, a cet instant, de grande:; choses! Je vois, mes

chères tilles, dans les décrets de Dieu, une pépinière de Filles de la Sagesse. »

Dans ce temps, on eut besoin de gouvernantes à l'hôpital Saint-Louis de La Rochelle, et on demanda à Montfort quelqu'une de ses Religieuses pour remplacer la Supérieure qui était séculière. Il consentit à donner la Sœur de la Conception qui avait tout ce qu'il fallait pour réussir dans un emploi très-difficile ; car il y avait là de grands abus à faire disparaître. Mais celle-ci, trouvant partout des obstacles au bien, crut que sa présence dans l'hôpital était inutile. Elle écrivit au Vénérable de Montfort pour lui faire connaître ses peines et lui demander la permission de renoncer à sa triste charge. Le saint Fondateur, qui voulait apprendre à ses filles à ne pas quitter la croix aussitôt qu'on la trouve trop pesante, lui lit cette réponse pleine de douceur et de fermeté :

« Vive Jésus! Vive sa croix!

« Prenez garde, ma fille, au nom de Jésus, à votre vocation, et de quitter l'hôpital par l'effort de la tentation ; si vous le faites, je ne veux jamais vous voir. Si vous ne voulez pas aller à confesse au Révérend Père Le Tellier, je vous permets, pendant trois mois, d'aller à Monsieur l'aumônier de l'hôpital. Soyez fidèle à la règle générale et particulière que Jésus, votre cher Epoux, vous a donnée par mon organe. Prenez garde à vous, encore un coup, et ne suivez point votre sentiment propre. Je prie à genoux le bon Jésus de vous soutenir contre tout l'enfer qui craint la réforme de l'hôpital. Je suis, ma chère fille, tout à vous, tandis que vous serez obéissante. »

Malgré ces sages avis, la Sieur de la Conception ne put vaincre des difficultés toujours renaissantes, et le vénérable serviteur de Dieu lui permit de retourner à sa Communauté. Après avoir passé quelques jours à La Rochelle, Montfort quitta ses Religieuses pour ne les plus revoir. Il continua cependant à les diriger par ses lettres. Voici ce qu'il leur écrivait le 31 décembre :

« Ce dernier de l'an 1715.

« Mes très-chères filles en Jésus-Christ, voilà un livre j fait pour vous que je vous envoie. Lisez-le en public et j en particulier; je vous dis ce qu'il vous dit. Ne vous impatientez pas de mon absence; ma présence et ma volonté toute diabolique, quelque bonne qu'elle paraisse, gâtent tout; moins j'aurai dé part à cet établissement, plus il réussira, j'en suis certain. Cependant que chacune m'écrive tous les mois pour me marquer : 1° ses principales tentations éprouvées dans le mois ; 2° ses principales croix bien portées ; 3° ses principales victoires sur soi-même ; et qu'on m'instruise des principaux changements qui arriveront; je vous porte partout dans mon sein. Ouvrez, mes chères filles, ouvrez votre cœur à la Mère Supérieure, comme aussi à votre confesseur, si Dieu vous y donne attrait. Tout à toutes en Dieu seul. Je vous souhaite une année pleine de combats et de victoires, de croix, de pauvreté et de mépris. »

Quel souhait étrange! Le monde en sera scandalisé j peut-être; mais le monde était scandalisé aussi, quand : Jésus-Christ disait : « Bienheureux les pauvres ; bienheureux ceux qui pleurent ; bienheureux ceux qui souffrent persécution; bienheureux ceux qui sont maudits du siècle! »

Les croix ne devaient pas manquer en effet aux Filles de la Sagesse, dans l'année qui allait commencer. Elles eurent toutes sortes d'épreuves à subir de la part de ceux-là même qui les avaient d'abord accueillies avec le plus de faveur. On ne voulait plus les souffrir dans il maison qu'elles occupaient. Il fallut en chercher une autre et il ne s'en trouvait point qui convînt à leur état et leurs emplois. La Sœur Marie-Louise en écrivit à Montfort qui lui fit une réponse admirable. Cette lettre est comme une dernière expression et un dernier souffle sorti du cœur de cet amant passionné des souffrances et des croix; elle est aussi comme une annonce obscure de sa mort prochaine.

- « Ma très-chère fille en Jésus-Christ, « Vive Jésus! Vive sa croix!
- « J'adore la conduite juste et amoureuse de la divine Sagesse sur son petit troupeau qui est logé à l'étroit chez les hommes, pour être logé et caché bien au large dans son divin Cœur, qui vient d'être percé pour cet effet. Oh ! que ce sacré cabinet est salutaire et agréable à une âme n'aiment sage ! Elle en est sortie avec le sang et l'eau, quand la lance le perça ; elle y trouve son rendez-vous assuré, quand elle est persécutée de ses ennemis. Elle y demeure cachée avec Jésus-Christ en Dieu, mais plus conquérante que les héros, plus couronnée que les rois, plus brillante que le soleil et plus élevée que les cieux. Si vous êtes l'élève de la Sagesse et l'élue entre mi lle, que vos abandons, vos mépris, votre pauvreté et votre prétendue captivité vous paraîtront douces, puisqu'avec toutes ces choses de prix, vous achetez la Sagesse, la richesse, la liberté, la divinité du Cœur de Jésus crucifié!

« Si Dieu ne m'avait pas donné des yeux autres que ceux que m'ont donnés mes parents, je me plaindrais, je m'inquiéterais avec les fous et les folles de ce monde corrompu ; mais je n'ai garde de le faire. Sachez que j'attends d'autres renversements plus considérables et plus sensibles, pour mettre notre foi et notre confiance à l'épreuve, pour fonder la Communauté de la Sagesse, non pas sur le sable mouvant de l'or et de l'argent, dont le monde se sert tous les jours pour fonder et enrichir ses appartements, non pas aussi sur le bras de chair d'un mortel qui n'est tout au plus, quelque puissant qu'il soit, qu'une poignée de foin, mais pour la fonder sur la sagesse même de la croix du Calvaire. Elle a été teinte, cette divine et adorable croix, elle a été teinte et empourprée du sang d'un Dieu ; choisie pour être de toutes les créatures la seule épouse de son Cœur, le seul objet de ses désirs, le seul centre de toutes ses prétentions, la seule fin de ses travaux, la seule arme de son bras, le seul sceptre de son empire, la seule couronne de sa gloire et la seule compagne de son jugement; et cependant, ô incompréhensible jugement! cette croix a été abattue avec mépris et horreur, cachée et oubliée dans la terre pendant quatre cents ans, etc.

Mes chères filles, appliquez ceci à l'état où vous vous trouvez actuellement. Je vous

porte partout jusqu'au saint autel. Je ne vous oublierai jamais, pourvu que vous aimiez ma chère croix en laquelle je vous suis allié, tandis que vous ne ferez point votre propre volonté, mais la sainte volonté de Dieu, dans laquelle je suis tout à vous. »

Tous ces grands renversements que Montfort prédit à ses filles, dans cette lettre, ne tardèrent pas longtemps à arriver, puisque, quelques jours après, elles apprirent sa mort qui eut lieu h Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 28 avril 1716. Un si triste événement jeta la Sœur Marie-Louise et ses compagnes dans la plus profonde consternation. Elles perdaient leur Supérieur, leur père, leur guide et leur soutien ; elles le perdaient au moment où elles avaient un plus grand besoin d'être conduites par ses avis et encouragées par son zèle. Dans leur immense douleur elles eurent cependant la consolation de voir que Mgr l'évêque de La Rochelle était disposé à leur donner tous les conseils et tous les secours qui pouvaient leur être nécessaires, et à garder sous sa haute protection leur pieux établissement.

En effet, le digne prélat acheta pour les Sœurs une maison très-convenable qui pouvait loger un grand nombre d'enfants ; elle était située vis-à-vis de l'hôpital. Les petites filles accoururent à celle école avec tant d'empressement qu'en peu de jours elles s'y trouvèrent au nombre de près de 400. Les classes fonctionnaient admirablement et au gré de toute la ville. Les pères et les mères ne cessaient de témoigner aux Sœurs leur joie et leur reconnaissance, à cause des progrès de leurs enfants, de leur bonne tenue, de leur piété, de leur modestie, de leur obéissance. La Sœur Marie-Louise avait dans sa classe trente-trois jeunes filles de quatorze à quinze ans, auxquelles elle donnait des soins particuliers pour les porter à la piété. Elles étaient si ferventes qu'on ne faisait aucune difficulté de leur permettre la sainte communion deux ou trois fois la semaine. Quel sujet d'édification pour tout le monde, et quel sujet de joie pour la bonne maîtresse !

Les Filles de la Sagesse n'étaient encore que I rois sous la conduite de leur digue Mère: la Sœur de la Conception, la Sœur de l'Incarnation et la Sœur de la Croix. La divine Providence leur en associa une quatrième: c était une fille d'une vertu peu commune, nommée Jeanne Bourdin; elle prit le nom de Sœur Saint-Joseph. Réunies ainsi au nombre de cinq, elles ne pensaient guère à autre chose qu'à passer ensemble leur vie, occupées à instruire la jeunesse, à enseigner le catéchisme et à former à la piété les jeunes filles de La Rochelle qui viendraient à leur école. Dieu fit échouer leurs pieux projets par un événement auquel elles ne s'attendaient pas, mais qui préparait de loin l'établissement qui devait rassembler les filles de Montfort autour de son tombeau.

Ce n'était pas sans peine que les administrateurs de l'hôpital de Poitiers avaient vu partir la Sœur Marie-Louise. De jour en jour, ils comprirent mieux la grandeur de la perle qu'ils avaient faite. Ils résolurent donc de mettre tout en œuvre pour la rappeler. Mgr l'évêque de Poitiers entra aisément dans leurs vues ; mais personne ne se montra plus disposé à seconder leurs desseins que Madame Trichet elle-

même. Elle se chargea de faire le voyage de La Rochelle, où elle arriva pendant l'hiver de 1719. Elle sut employer toutes les raisons les plus fortes pour déterminer sa fille à revenir à l'hôpital de Poitiers ; elle réussit même à obtenir de l'évêque un consentement qu'il lui était pourtant bien pénible de donner. La Sœur de la Conception et la Sœur Saint Joseph, qui étaient de Poitiers, voulurent suivre leur Supérieure dans leur ville natale ; mais la Sœur de l'Incarnation et la Sœur de la Croix ne purent se résoudre à partir. Celles-ci se retirèrent dans leurs familles. Nous les verrons plus tard rentrer dans leur Congrégation qu'elles ont honorée, jusqu'à la fin de leur vie, par les plus touchantes vertus.

Le retour de Marie-Louise à l'hôpital de Poitiers fut un grand sujet de joie pour les administrateurs, pour les pauvres et les malades, pour l'évêque lui-même; mais cette joie ne devait pas être de longue durée. Marie-Louise ne devait faire que passer dans cette maison, pour aller jeter ailleurs les fondements d'un édifice merveilleux que les années n'ont fait que rendre plus beau et plus solide. Elle se sentait inspirée d'établir quelque part une maison qui fût comme le centre de sa Congrégation. Un instant, elle fut sur le point d'accepter pour cet établissement l'hôpital lui-même, que lui offraient les administrateurs; car ils désiraient ardemment conserver au milieu de leurs pauvres les Filles de la Sagesse; mais, après un mûr examen, elle ne crut pas pouvoir s'arrêter à celle pensée.

Sur ces entrefaites, on lui parla de Saint-Laurent-sur-Sèvre, qui possédait le tombeau de celui qui l'avait engendrée à la vie religieuse ; on lui parla encore d'une pieuse Dame des environs, toute remplie de vénération pour Montfort, et pouvant l'aider elle-même dans l'accomplissement de ses desseins. La Sœur Marie-Louise de Jésus se mit en rapport avec cette Dame, qui était la marquise le Bouillé. Cette sainte femme se trouva heureuse de pouvoir concourir à la bonne œuvre qu'on lui proposait. Personne, du reste, n'était plus capable de lever tous les obstacles qui ne mangueraient pas de s'opposer à l'établissement du nouvel Institut. Elle joignait aux plus rares vertus un courage et une activité que rien ne pouvait ni chuter, ni ralentir. Elle combina ses plans avec la Sœur Marie-Louise ; elle en parla à l'évêque de Poitiers, qu'elle amena à donner son consentement ; elle fit entrer dans ses vues le respectable et vertueux marquis de Magnane, qui voulut bien l'aider dans l'achat d'une maison pour les Sœurs que l'on allait établir à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Mgr l'évêque de Poitiers exigea cependant qu'une assemblée générale des habitants de la paroisse fût convoquée, en présence de M. le doyen, afin de passer un acte qui attestât qu'ils consentaient volontiers à recevoir chez eux cet établissement religieux.

Ce ne fut qu'après, bien des difficultés et des contradictions qu'on réussit à obtenir cet acte dans lequel il est dit que les Filles de la Sagesse seront reçues dans la paroisse pour enseigner gratuitement les petites filles, visiter et soigner les malades. Cet acte est daté du dimanche, 24 septembre 1719, et signé de M. Rougeon de la Jarrîe, doyen de ladite paroisse, et de tous les principaux habitants. On voit figurer parmi les signatures, de cet acte plusieurs noms que l'on retrouve encore à Saint-

Laurent. La charge imposée aux Sœurs pouvait devenir trop onéreuse pour la Communauté, qui n'avait d'ailleurs aucune ressource. Aussi une seconde assemblée eut lieu pour modifier une si lourde obligation. Par une nouvelle délibération, en date du 26 novembre de là même année, il fut arrêté que les Sœurs rempliraient les susdites œuvres autant que la chose leur serait possible, mais de leur plein gré, sans contracter aucun engagement envers la commune. Nous ajouterons ici que, dans ces derniers temps, en 1835, les Filles de la Sagesse on' accepté encore la charge de visiter les indigents et d'instruire les enfants pauvres.

Avant de fonder un établissement religieux à Saint-Laurent-sur-Sèvre, qui, appartenait alors au diocèse de La Rochelle, il fallait bien avoir le consentement de l'évêque diocésain ; on n'eut pas de peine à l'obtenir. Tout étant ainsi réglé, Mme de Bouillé s'occupa de procurer une demeure aux Filles de la Sagesse.

La maison achetée tout d'abord pour elles, et que la Sœur Marie-Louise de Jésus a habitée dès le commencement, fait partie du groupe de maisons appelé actuellement le Petit Saint-Esprit. Elle s'appelait alors la Maison-Longue. Elle est située le long de la rue qui conduit de l'église paroissiale à l'établissement de Saint-Gabriel. On n'a point les titres de cette propriété; mais, d'après les renseignements laissés par l'un des Missionnaires, le Père Le Cornée, nous savons que l'acte de vente a été passé, le 7 avril 1721, devant M^{tres} Soullard et Mercier, notaires, au profit de Mme de Bouillé qui l'acquérait de Mathurin Poirier, pour la somme de 500 livres et deux setiers de seigle de rente. Si cette date est exacte, Marie-Louise de Jésus occupait la maison presque une année avant, que l'acte de vente ne fût passé, puisqu'elle vint l'habiter au mois de juin 1720. L'acte d'achat de la maison des Missionnaires aurait été passé en même temps que celui-ci.

Madame de Bouillé et les Sœurs se trouvant lésées dans cet achat, parce que certaines conditions de vente n'avaient pas été remplies, menacèrent Poirier, vendeur, d'obtenir de la chancellerie des lettres de résiliation, comme il est dit dans la transaction passée, le 26octobre 1725, entre Mme de Bouillé, les Sœurs et ledit Poirier. Celui-ci céda aux Dames acquéreuses, en forme de dédommagement, deux morceaux de prés, maintenant n'en formant qu'un, dit le *Pré des Gats*, en outre un petit morceau de terre, dit l'*Ouche de la Collarderie*. De plus ledit Poirier renonçait pour toujours à la rente des deux setiers de seigle.

Le moment était venu où la Sœur Marie-Louise de Jésus allait quitter une seconde fois l'hôpital de Poitiers ; elle venait d'y passer une année seulement. On mit tout 'n œuvre pour l'empêcher de partir ; mais toutes les démarches, toutes les supplications, toutes les menaces même furent inutiles. Elle s'éloigna donc de Poitiers et arriva à Saint-Laurent-sur-Sèvre, comme nous l'avons dit tout à l'heure, au mois de juin 1720, dans l'octave du Saint-Sacrement. Elle y fut suivie, au bout de huit jours, de la Sœur de la Conception, et au bout de quinze jours, de la Sœur Saint-Joseph. Celle-ci était accompagnée de l'une des sœurs de la Supérieure, laquelle n'avait pas encore pris l'habit, mais qui le prit peu après, avec le nom de Sœur Séraphique.

Ainsi vinrent s'établir les filles de Montfort à côté du tombeau de leur saint Fondateur. C'est là que Dieu les voulait ; c'est là qu'il voulait répandre sur elles ses plus abondantes bénédictions ; c'est là qu'il voulait les faire croître et multiplier ; c'est là, auprès des cendres de leur père, qu'elles devaient puiser ce zèle, ce dévouement, cet esprit religieux, toutes ces belles vertus dont elles étaient appelées à donner partout l'exemple ; c'est de là qu'elles devaient s'élancer, pour aller, au loin et au près, secourir les pauvres, soigner les malades et les infirmes, instruire la jeunesse et exercer toutes les œuvres de la charité chrétienne. Lorsqu'on ouvrit le tombeau de Montfort, en 1717, on fut surpris de trouver dans le cercueil du serviteur de Dieu une infinité de petites mouches qui avaient les ailes vertes et qui murmuraient à peu près comme des abeilles autour de leur ruche, tandis qu'une odeur très-suave remplissait le tombeau. N'était-ce point là l'annonce et le symbole de ces essaims de vierges, enfants de Montfort, qui devaient porter de toutes parts le miel des consolations et des joies de la terre et du ciel, et répandre partout la bonne odeur de leurs vertus?

LIYRE II

DEPUIS L'ARRIVÉE DES FILLES DE LA SAGESSE A SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE JUSQU'A LA MORT DU R. P. MULOT, LEUR PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL APRÈS LEUR SAINT FONDATEUR. (1720-1749.)

CHAPITRE Ier.

EPREUVES DIVERSES QUE LES FILLES DE LA SAGESSE ONT A ENDURER A LEUR ARRIVEE SAINT-LAURENT. — LE P. MULOT LEUR EST DONNE POUR SUPERIEUR. — IL FAIT UNE PROFESSION DANS L'EGLISE PAROISSIALE. — LES MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE MARIE S'ETABLISSENT A LEUR TOUR A SAINT-LAURENT. — ILS ECHANGENT LEUR MAISON POUR CELLE DES FILLES DE LA SAGESSE. DEUX ORATOIRES SONT CONSTRUITS CHEZ LES MISSIONNAIRES ET CHEZ LES SŒURS. — MGR DE CHAMPFLOUR A SAINT-LAURENT. — ARRIVEE DE QUELQUES NOVICES A LA COMMUNAUTE.

A son arrivée à Saint-Laurent-sur-Sèvre, Marie-Louise de Jésus ne trouva pour tout logement qu'un assemblage de plusieurs galetas et masures, où se retiraient auparavant quelques pauvres tisserands et différents ménages. Un appentis et une vieille écurie faisaient partie de ces appartements si bizarrement assortis. Telle était la maison préparée pour la nouvelle Communauté. On pouvait aisément en apercevoir les dégradations et les irrégularités dans l'intérieur ; les meubles ne l'empêchaient nullement. Elle était presque entièrement dégarnie de tout : point de linge; point de provisions; aucun de ces petits ustensiles dont les personnes même les plus pauvres ne sont pas ordinairement dépourvues. On y voyait seulement quelques lits qui annonçaient plutôt un misérable hôpital qu'une Communauté religieuse; ils n'avaient ni ciel ni rideaux. C'étaient des pliants attachés avec des sangles, sur lesquels on jetait un chétif matelas, un drap et une couverture faite de plusieurs morceaux d'étoile rapportés et cousus au hasard. Sur plusieurs pliants il n'y avait qu'une simple paillasse. Les sièges étaient de petits bancs faits en forme de tréteaux avec de mauvaises planches, ou des trigues de fagots fendues en deux. La batterie de cuisine répondait au reste, et la nourriture était aussi pauvre que la demeure.

Un des premiers soins de Marie-Louise fut de former un petit oratoire ; elle choisit pour cela un coin de chambre dans lequel elle rangea quelques images de papier. C'est là que les Sœurs faisaient ensemble tous leurs exercices de piété prescrits par

la Règle. Quelle différence entre ce premier oratoire des Filles de la Sagesse, à Saint-Laurent, et la magnifique chapelle qu'elles possèdent aujourd'hui! Mais si tout était pauvre autour des premières Filles de Montfort, comme leurs cœurs étaient riches devant Dieu! Comme de ce réduit si triste, orné seulement de quelques images grossières, s'élevaient au ciel de ferventes prières! Quel parfum de piété embaumait ces murs si misérables! Quels trésors de vertus étaient renfermés dans cette autre étable de Bethléem! N'étaient-ce point là des anges du ciel, ô mon Dieu, que vous aviez revêtus d'un corps humain, pour les faire descendre et habiter dans cette heureuse vallée de Saint-Laurent?

Les Filles de la Sagesse se réjouissaient d'être réunies autour du tombeau de leur Père, qu'elles visitaient souvent, pour y puiser son esprit. Elles se réjouissaient aussi d'être pauvres, car elles ressemblaient davantage à leur céleste Epoux, et leur saint Fondateur leur avait tant recommandé la pauvreté! Elles savaient d'ailleurs que la pauvreté est un fondement solide pour un établissement religieux. Elles se réjouissaient donc, en couchant sur la dure; elles se réjouissaient, en mangeant un morceau de pain bien noir et bien sec; mais, au milieu de leur joie si sainte, elles devaient rencontrer un grand sujet de tristesse, auquel elles n'avaient pas dû s'attendre.

M. Rougeon de la Jarrie, doyen de Saint-Laurent, qui s'était d'abord montré très-favorable à l'établissement des Sœurs, changea bientôt de pensées et de conduite à leur égard. Excité par quelques personnes laïques et même ecclésiastiques des environs, auxquelles cette nouvelle Communauté faisait ombrage, on ne sait pourquoi, il finit par concevoir contre les Filles de la Sagesse des sentiments tout opposés à ceux qu'il avait manifestés dès le commencement. Aussi refusa-t-il de se charger de leur direction spirituelle, malgré toutes les instances qu'elles firent pour obtenir son consentement sur ce point.

Elles se virent donc obligées de s'adresser à M. Triault, vicaire de la paroisse, qui devint plus tard curé de Saint-Aubin-des-Ormeaux. Ce digne prêtre consentit à être leur confesseur, et il leur rendit les plus grands services, dans les circonstances critiques où elles étaient alors, et où elles se trouvèrent dans la suite. Il les encouragea tout d'abord à faire un saint usage de leurs croix, et les engagea fortement à ne pas quitter Saint-Laurent, lorsqu'elles délibéraient entre elles si elles ne retourneraient pas à l'hôpital de Poitiers, où on les désirait ardemment.

Madame de Bouillé contribuait elle-même, sans le vouloir, à augmenter l'ennui qu'éprouvaient par ailleurs le Filles de la Sagesse. Elle demeurait dans leur maison et sa présence devenait pour elles une gène, d'autant plus que son zèle la portait à s'occuper de tout. Elle entrait dans les sentiments de M. le doyen qui n'aurait voulu que deux ou trois Sœurs dans sa paroisse, pour faire la classe aux petites filles et visiter les pauvres malades tandis que la Sœur Marie-Louise de Jésus songeait à développer et à perpétuer sa Congrégation. Mme de Bouillé comprit à la fin qu'elle devait se retirer. Remplie d'esprit et d'intelligence, d'une imagination vive, d'une foi ardente, d'un amour de Dieu qui la portait à tout entreprendre pour sa gloire,

parlant d'une affaire de religion avec le zèle d'un apôtre et la facilité d'un ange, Mme de Bouillé était propre à soutenir une maison religieuse sur le penchant de sa ruine, comme elle travailla et réussit prévenir celle des Filles de Notre-Dame de Poitiers chez lesquelles elle est morte professe. Cependant, par une trop grande envie de bien faire, et aussi en épousant les idées du doyen, elle pensa étouffer, dès son berceau la Communauté des Filles de la Sagesse, à laquelle elle avait contribué à donner naissance.

Au milieu de leur peine, les Filles de Montfort ne demeurèrent pourtant pas sans consolation et sans appui. Elles furent soutenues, en toutes circonstances, par Monseigneur de Champflour, évêque de La Rochelle ; et les curés les plus respectables du voisinage leur donnaient les encouragements dont elles avaient besoin, et les aidaient de leurs bons conseils. Il faut mettre au premier rang de leurs amis dévoués, avec M. Triault, dont il a été question, M. Mérand, curé de Mortagne, qui était, dans cette contrée, comme l'œil de l'évêque, et qui avait la confiance de ses confrères et de tout le public, et M. Rigaudeau, vénérable curé de Saint- Malo, auquel Marie-Louise allait souvent exposer ses embarras et ses craintes. Il faut dire aussi que Mlle de Laurière, sœur de M. le doyen, se montra toujours sincèrement et tendrement attachée aux Sœurs et prit leur défense en toutes rencontres.

Un plus grand sujet de consolation leur était réservé : le P. Mulot leur fut donné pour Supérieur par l'évêque de La Rochelle, et les Pères de la Compagnie de Marie, enfants de Montfort comme les Filles de la Sagesse, vinrent à leur tour habiter Saint-Laurent. Le P. Mulot, qui devint aussi le Supérieur des Missionnaires, était né à Fontenay-le-Comte. On voit dans la Vie du Vénérable de Montfort comment le serviteur de Dieu se l'était attaché et l'avait chargé, en mourant, de continuer à sa place l'œuvre des Missions. Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis le commencement de la Congrégation, le Supérieur des Missionnaires a toujours été en même temps le Supérieur des Sœurs de la Sagesse. C'était l'intention bien connue du Vénérable Fondateur, comme le déclare formellement dans son testament la Mère Marie-Louise de Jésus.

Les Missionnaires installés à Saint-Laurent se chargèrent de la direction spirituelle des Sœurs, comme ils l'ont toujours fait depuis. Ce fut au P. Le Valois que fut confié d'abord ce ministère, qu'il remplit avec dévouement, intelligence, et piété jusqu'à sa mort, en 1747.

Malgré la pauvreté bien connue des Sœurs et les oppositions fâcheuses qui se manifestaient au dehors, quelques novices leur étaient venues ; elles étaient au nombre de quatre. Quand elles furent suffisamment éprouvées, on voulut leur donner le saint habit de la religion et les admettre aux vœux. Mais on n'avait ni chapelle, ni oratoire convenable pour une pareille cérémonie. On proposa à M. le doyen de la faire ; il s'y refusa. On le pria de permettre au moins que la cérémonie se fit dans l'une des chapelles de son église ; il s'y refusa de nouveau. Il fallut l'intervention de l'évêque, et encore ce ne fut qu'après de longues explications avec M. le doyen que le P. Mulot put faire la cérémonie dans l'église. Il la fit au grand

autel : il chanta une messe solennelle avec diacre et sous-diacre, bénit les habits des nouvelles professes, et, après qu'elles en eurent été revêtues, les conduisit au tombeau de leur saint Fondateur, dont les restes vénérés durent tressaillir en ce moment. C'était le 16 décembre 1722. Ces quatre Religieuses sont les premières qui aient pris publiquement et avec solennité l'habit des Filles de la Sagesse. Le Supérieur leur donna leur nom de religion. Elles furent appelées Sœur du Calvaire, Sœur de la Nativité, Sœur des Anges et Sœur Séraphique. Cette dernière, comme on l'a dit ailleurs, était la propre sœur de Marie-Louise de Jésus.

Deux ans après leur arrivée à Saint-Laurent, c'est-à-dire en 1723, les Missionnaires, qui habitaient la maison du Chêne-Vert, où se trouve maintenant l'entrée de la Communauté de la Sagesse, et qui avaient plus de logement et de terrain que les Sœurs, firent avec elles un échange. Ils allèrent habiter la Maison-Longue, et les Religieuses vinrent occuper la maison du Chêne-Vert, qu'elles ont toujours conservée depuis. C'est celle même année que Monseigneur l'évêque de La Rochelle autorisa les Missionnaires et les Sœurs à établir dans chacune de leurs maisons un petit oratoire, où ils pourraient se réunir pour la Messe et pour tous leurs exercices de piété. Le P. Mulot bénit l'oratoire des Sœurs, et celui des Missionnaires fut béni par M. Thomas, prêtre de la maison du Saint-Esprit, à Paris, qui était venu à Saint-Laurent pour s'y consacrer aux missions, mais que l'obéissance força bientôt à rentrer dans son ancienne Communauté. Ce digne prêtre entreprit, aussitôt après la bénédiction des deux oratoires, de faire une retraite d'hommes chez les Pères et une retraite de femmes chez les Religieuses. Il commença par donner celle des femmes dans la chapelle des Filles de la Sagesse ; on y vit un bon nombre de personnes des paroisses voisines, particulièrement de Mortagne.

Dans ce même temps, l'évêque de La Rochelle voulut venir visiter les Communautés de Saint-Laurent, dont on lui disait beaucoup de bien, et donner la Confirmation à la paroisse. Il descendit chez M. le doyen. Son intention était d'aller, le lendemain matin, dire la sainte Messe dans la chapelle des Sœurs nouvellement bénite ; mais on l'en détourna. Il officia dans l'église de la paroisse et y donna le sacrement de Confirmation. Cependant, comme il arriva que quelques personnes n'avaient pu être présentes, entre autres une des filles de Mme de Bouillé, le vénérable prélat alla les confirmer dans la chapelle des Sœurs, accompagné de ses vicaires généraux, de M. le doyen et de tous les prêtres qui se trouvaient à Saint-Laurent. Cette visite de l'évêque diocésain causa une grande joie aux Filles de la Sagesse qui n'ignoraient pas qu'elles avaient en lui un protecteur et père.

Plusieurs novices arrivèrent alors à la Communauté, et après une épreuve convenable, elles eurent le bonheur de se revêtir du saint habit de la Sagesse et de se consacrer entièrement à Dieu. L'une d'elles était connue dans le monde sous le nom de MIle Anne Meurier dé Viellauzé. On lui donna en religion le nom de Sœur Marie-du-Cœur-de-Jésus. Sa vie fut des plus édifiantes. Toutes ses actions paraissaient animées du plus pur amour de Dieu. Elle désirait ardemment ressentir; quelque chose de la douleur que causa à Jésus-Christ il couronne d'épines. Il paraît

qu'elle obtint cette faveur ; i car les Sœurs qui ont vécu de son temps, et avec elle, ont assuré que plusieurs fois elles avaient trouvé ses coiffes tachées de sang dans l'intérieur. Après avoir été quelque temps Supérieure à Niort, elle vint mourir à Saint-Laurent, en odeur de sainteté, le 2 juin 1731.

CHAPITRE II

LES FILLES DE LA SAGESSE PRENNENT DES ÉTABLISSEMENTS A RENNES, A LA ROCHELLE, ET A LA FLOTTE, DANS L'ILE DE RÉ. — MORT DE LA SOEUR DE LA CONCEPTION.

Jamais on ne vit plus de ferveur parmi les Filles de la Sagesse que dans les premiers temps de l'Institut. Il semblait que plus elles étaient abandonnées des créatures, plus elles étaient chéries du Créateur, et que leur céleste Epoux augmentait la mesure des consolations intérieures dont il les inondait, en proportion des épreuves qu'elles recevaient du dehors, et qu'elles supportaient avec une inaltérable patience, et des privations volontaires auxquelles elles se réduisaient pour son amour. Toutes étaient si ferventes et pratiquaient les vertus propres de leur état avec un si grand courage et une si grande perfection, que Marie-Louise de Jésus marque dans ses mémoires : « Que la grande ferveur de ses filles adoucissait toutes les peines et toutes les croix qu'on lui procurait au dehors, et qu'elles étaient plus contentes dans le sein de leur pauvreté que ne le sont les princesses au milieu de l'or et de toutes les autres satisfactions humaines. » Elles n'avaient d'autre ambition que d'aimer Dieu, de le servir et de demeurer cachées aux yeux du monde. C'est tout ce qu'elles demandaient, et en quoi elles faisaient consister leur félicité sur la terre.

Cependant elles n'étaient pas destinées à demeurer toutes et toujours à Saint-Laurent, occupées uniquement de leur propre sanctification et des œuvres qui leur avaient été confiées, à leur arrivée dans cette paroisse. Dieu voulait ouvrir un champ plus vaste à leur zèle et à leur dévouement religieux. Il voulait les voir porter en différents lieux et à une infinité de personnes l'édification de leurs vertus. Elles furent appelées tout d'abord à Rennes, en 1724. Ainsi se vérifia la parole de Montfort, qui disait, un jour, à la Sœur Marie-Louise de Jésus, laquelle lui témoignait des inquiétudes au sujet des écoles de La Rochelle : « Ne soyez point en peine, ma fille, si l'établissement d'ici cesse de subsister ; il y a à Rennes une maison où vous irez. »

Cette maison avait été achetée par M. le marquis de Magnane, pour y tenir une petite école. Des demoiselles en furent chargées pendant deux ou trois ans ; mais, comme elles ne pouvaient s'acquitter convenablement de leurs obligations, on s'adressa à la Congrégation de Saint-Laurent, qui accepta l'établissement. La Sœur Marie-Louise de Jésus, accompagnée de la Sœur des Anges, se rendit elle-même à Rennes, où elle passa six mois, après lesquels elle rentra à la Communauté.

On mit à la tête de la maison la Sœur Saint Joseph. Elle était de Poitiers, comme nous l'avons dit ailleurs, et s'appelait dans le monde Jeanne Bourdin. Elle était d'une piété admirable, et elle n'a point cessé de donner l'exemple des plus rares vertus, particulièrement d'une patience à toute épreuve. Son désintéressement avait toute

la perfection que demande l'Evangile. Extrêmement sévère pour elle-même, elle était remplie de douceur et de compassion pour les autres. Elle poussait la mortification si loin qu'elle évitait de manger ce qui aurait pu tant soit peu flatter son goût, et elle, préférait toujours ce qui était le plus mal assaisonné et ce qui était rejeté des autres. C'est dans l'exercice de ces vertus qu'elle mourut à Rennes, le 28 janvier 1738, à l'âge de 55 ans.

La Sœur des Anges l'avait devancée dans la tombe. Elle portait dans le monde le nom de Madeleine Renou. On lui avait donné le nom de Sœur des Anges, parce qu'elle avait effectivement un air tout angélique. Son extérieur du reste n'était encore qu'une bien faible image de la candeur de son âme. Pendant son noviciat, elle se montrait si fervente et si remplie de zèle et de bonne volonté qu'elle portait ses compagnes à la vertu. Aussitôt qu'elle eut fait sa profession, elle fut envoyée à Rennes, où elle se mit à faire la classe. Elle avait tout ce qu'il fallait pour remplir convenablement cet emploi, et Dieu lui faisait la grâce de réussir d'une manière merveilleuse. Ses élèves ne faisaient pas moins de progrès dans la vertu que dans la science. En leur apprenant à lire et à écrire, elle les portait au bien encore plus par ses touchants exemples que par ses leçons. Elle mourut à Rennes, dans la paix du Seigneur, la Semaine-Sainte de l'année 1736.

Déjà le ciel avait reçu un autre ange de la terre qui n'avait fait que passer dans l'établissement de Rennes : c'était la Sœur Catherine. Elle était de la Châtaigneraie, et s'appelait Péraudeau. Un saint prêtre qui l'avait connue dès son bas âge, et qui lui avait donné le conseil d'entrer à la Sagesse, la regarda toujours comme une prédestinée. Celles qui ont fait leur noviciat avec elle ont assuré qu'elle avait un amour de Dieu si ardent que très-souvent elle ne pouvait en retenir les saints transports. Tout son plaisir était de parler de Dieu. Ne pouvant épancher son cœur dans ses paroles, autant qu'elle l'aurait désiré, parce que le silence était presque, toujours gardé, ses yeux, qui se remplissaient de larmes, suppléaient à ses entretiens et trahissaient la violence qu'elle était obligée des se faire. A la fin de son noviciat, on l'envoya à Rennes, où elle ne resta que cinq semaines. Son divin Epoux voulut la retirer de ce monde, pour la placer au milieu des lis de pureté et d'innocence, parmi lesquels il a fixé son séjour. Elle termina sa courte mais bien sainte carrière, au mois d'août 1731.

Son corps fut déposé dans le cimetière de Saint-Etienne. Sept ou huit ans après sa mort, le fossoyeur, pensant que ce corps devait être consumé, ouvrit la même fosse. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque, après avoir creusé la terre à quelques pieds de profondeur, il trouva que la châsse qui le renfermait était tout entière, et que la cape qui l'enveloppait paraissait aussi bonne que si elle eût été mise là tout récemment. Il remit la terre sur le cercueil. Dès lors plusieurs personnes eurent confiance dans les mérites de cette fervente Religieuse, et ont assuré avoir obtenu, par son intercession, les faveurs qu'elles avaient demandées à Dieu.

Les Filles de la Sagesse ne tardèrent pas à être appelées à La Rochelle, pour y prendre le gouvernement de l'hôpital Saint-Louis. Nous avons vu que la Sœur Marie-

Louise de Jésus, en quittant cette ville pour retourner à Poitiers, y avait laissé les Sœurs de l'Incarnation et de la Croix, qui étaient rentrées dans leurs familles. La Sœur de l'Incarnation, qui avait quitté l'habit des Filles de la Sagesse, ainsi que la Sœur de la Croix, souffrait pourtant de ne plus porter l'habit religieux. Elle résolut de prendre un vêtement qui devait la distinguer des personnes du monde. Conservant la coiffe des Filles de] la Sagesse, elle prit une robe noire, et porta le chapelet à son côté et le crucifix sur sa poitrine. Avec cet habit qui était modeste, mais qui n'était pas celui qu'avait désigné Montfort, elle resta deux ans chez sa mère, s'occupant à faire l'école des petites filles.

Il y avait alors dans la chapelle de l'hôpital Saint-Louis une confrérie de Sœurs de la Croix, instituée par Montfort; la Sœur de l'Incarnation s'y enrôla. M. Bellon, prêtre d'une grande piété, en était directeur. Sachant que cette fille était une de celles qui avaient demeuré dans la Communauté de la Sœur Marie-Louise de Jésus, il lui conseilla de former un établissement semblable, ajoutant qu'il croyait que Dieu demandait cela d'elle. Il promit de l'aider et de lui trouver des compagnes. Il lui indiqua aussi l'endroit de la paroisse Saint-Nicolas où elle devait s'installer. La Sœur de l'Incarnation accepta ce projet et se mit à l'œuvre. Bientôt la Sœur de la Croix vint se joindre à elle, ainsi que quatre autres jeunes filles véritablement pieuses, qui prirent bientôt les noms de Sœur de la Visitation, Sœur de l'Enfant-Jésus, Sœur Marie et Sœur Françoise. Elles se faisaient appeler Filles de la Sagesse. On crut voir renaître à La Rochelle la Communauté delà Sœur Marie-Louise de Jésus. Quelques paroisses demandèrent même des Sœurs de cette maison pour faire la classe, et l'on envoya la Sœur de la Croix à Esnandes et la Sœur Françoise à Chaillé.

M. l'abbé Bourgine, chanoine et secrétaire de Mgr l'évêque de La Bochelle, ayant remplacé M. Bellon, s'aperçut bientôt que ces filles, qui composaient la Communauté de Saint-Nicolas, n'observaient qu'imparfaitement la Règle de Montfort qu'elles n'avaient pas, mais qui se trouvait entre les mains du P. Mulot, Supérieur des véritables Filles de la Sagesse. Il pria alors le prélat, qui allait visiter Saint-Laurent, de vouloir bien demander cette Règle. Le sage Supérieur ne crut pas devoir la refuser à son évêque. Dieu bénit son obéissance ; car l'évêque, ayant été informé de tout ce qui se passait, de retour dans sa ville épiscopale, manda la Sœur de l'Incarnation et la pressa fort de rentrer dans sa première Congrégation. Elle le désirait, mais elle avait peine à abandonner sa mère, son pays et sa Communauté naissante. Du reste, elle se montrait toujours pleine d'estime et d'affection pour celle que Montfort avait choisie, de la part de Dieu, pour être la Fondatrice de la Congrégation de la Sagesse. Elle ne faisait point de difficulté de la reconnaître encore pour la véritable Supérieure de cette Congrégation. Elle eût été heureuse de la voir et de s'entretenir avec elle. Aussi saisit-elle avec empressement l'occasion de venir, une première fois, à Saint-Laurent, pour y conduire sa jeune sœur au noviciat, et, une seconde fois, pour l'en retirer, parce qu'on ne la croyait pas appelée à l'état religieux. A son dernier voyage à Saint-Laurent, elle y fit une retraite de dix jours. Il était bien difficile que le tombeau de Montfort et la compagnie de sa première Supérieure et de ses véritables Sœurs ne fissent pas sur elle de salutaires impressions.

De retour à La Rochelle, elle, paraissait plus disposée que jamais à se réunir à la Communauté de Saint-Laurent. Elle entretenait avec la Sœur Marie-Louise un certain commerce de lettres ; elle l'appelait sa Supérieure et ne lui donnait point d'autre titre, lorsqu'elle en parlait devant ses compagnes. Ainsi les esprits et les cœurs se préparaient à un rapprochement qui devait être sincère et durable.

Sachant ce qui se passait à La Rochelle, la Sœur Marie-Louise crut qu'il serait bon d'y faire un voyage. Elle le fit en effet ; et, à son arrivée, elle alla descendre à la maison de Saint-Nicolas. Elle y fut reçue avec respect et affection, et elle y demeura deux mois. Elle sut si bien gagner l'esprit et le cœur des vertueuses Sœurs par sa prudence, sa douceur, son affabilité, et par toutes les marques d'attachement qu'elle leur donnait, qu'elle ne tarda pas à les convaincre qu'elles ne pouvaient se flatter de porter le nom de Filles de la Sagesse, à moins qu'elles ne fussent réunies à celles de Saint-Laurent; que c'était là le chef-lieu de la Congrégation ; qu'elles devaient toutes porter l'habit que leur Père leur avait donné, et ne se conduire que par son esprit. La Sœur de, l'Incarnation fut la première à l'assurer de son obéissance ; elle lui protesta qu'elle ne demandait pas mieux que de se ranger sous sa conduite, et qu'elle était prête à partir pour Saint-Laurent, le jour qu'elle lui marquerait. Les autres en firent autant, et toutes se disposèrent à se mettre en route au premier ordre de leur Supérieure générale. Quel sujet de consolation pour Marie-Louise de Jésus!

Un autre sujet de joie l'attendait encore à La Rochelle : on lui demanda des Sœurs pour l'hôpital Saint-Louis. Elle en écrivit au P. Mulot qui lui répondit qu'elle ferait bien de traiter cette affaire. Après avoir consulté l'évêque de Poitiers, qui fit le plus bel éloge des Filles de la Sagesse ; après avoir demandé et obtenu le consentement de Mgr de Brancas, évêque de La Rochelle, qui venait de succéder à Mgr de Champflour, décédé le 25 novembre 1724, les administrateurs de l'hôpital convinrent avec la Supérieure générale des conditions du traité, qui fut signé le 13 juin 1725.

Le Père Mulot envoya à la Sœur Marie-Louise de Jésus quatre Filles de la Sagesse, les Sœurs de la Conception, Madeleine, de la Nativité et du Calvaire, qui furent suivies bientôt de la Sœur du Sacré-Cœur. Peu après, arriva à l'hôpital, en qualité d'aumônier, le Père Vatel, qui rendit aux Sœurs les plus grands services et fit cesser dans la maison une foule d'abus. Tout changea de face dans cet hôpital, où il y avait tant à faire. Nous croyons devoir citer ici une pièce écrite et signée, en 1730, par les administrateurs et les directeurs de l'établissement ; ils ne pouvaient pas faire un plus bel éloge des Sœurs.

« Nous, directeurs et administrateurs de l'hôpital général de la ville de La Rochelle, certifions et attestons que les Dames qui, sous le nom de Filles de la Sagesse, gouvernent l'hôpital depuis cinq ans, nous édifient continuellement par le bon ordre qu'elles y font observer, par les exemples de vertus qu'elles y donnent, et par leur

douceur et leur charité envers les pauvres. Jamais l'intérieur de l'hôpital n'a mieux été réglé que depuis que ces Dames en ont la direction. La paix y règne ; les exercices de religion y sont multipliés et touchants ; chacun s'y tient dans le devoir, sans marquer aucun dégoût ; les enfants y vivent sans regretter l'abandon que leurs parents ont fait d'eux ; les vieillards, par la sérénité de leur visage, annoncent la tranquillité dont ils jouissent ; les infirmes souffrent patiemment leurs maux, en considération du zèle qu'on apporte à les soulager ; ceux que l'état de leur santé retient au travail témoignent, par les cantiques du Seigneur dont ils accompagnent leur travaux, qu'ils s'y soumettent avec plaisir. Enfin, de près de 600 personnes dont cet hôpital est composé, il n'en est aucune qui fasse paraître le moindre mécontentement. Dans les fréquentes visites que nous faisons de cette maison, nous trouvons toujours de nouveaux sujets d'admirer la prudence, la sage économie et la charité de ces Dames ; et plus d'une fois nous nous sommes vus obligés de les exhorter à modérer l'excès de leur zèle. C'est le témoignage que nous avons cru devoir rendre de leur conduite.

- « Fait et arrêté au bureau de l'hôpital général, à La Rochelle, le 9 août 1730.
- « Signé : Métayer; Bourot ; Bourgine ; Bernard de Launay ; Bouchereau, procureur du roi ; Nectoux ; Valin ; Paquier de Beaurepaire ; Hillerin ; Vincent Bureau. »

La Sœur Marie-Louise de Jésus, après avoir tout réglé à l'hôpital et y avoir établi la Sœur de la Conception en qualité de Supérieure, passa dans l'île de Ré, pour s'entendre avec M. le curé de la Flotte et les notables de cette paroisse qui demandaient deux Filles de la Sagesse : l'une pour le soulagement des pauvres, l'autre pour l'instruction des jeunes filles. Cette affaire étant décidée, et le traité ayant été signé, le 25 août 1725, la Supérieure générale reprit le chemin de La Rochelle, d'où elle partit pour Saint-Laurent avec la Sœur de l'Incarnation et la Sœur de la Visitation.

La Sœur de l'Incarnation fut, peu de jours après, envoyée comme Supérieure à la Flotte. On peut dire qu'elle méritait cette marque de confiance. Depuis sa réunion avec ses Sœurs, elle a constamment et fidèlement servi la Congrégation dans les différents postes où elle a été placée par ses Supérieures, comme à la Flotte, à Saint-Loup, au Château d'Oleron, à Poitiers, à Montendre et enfin à Rennes, où elle a saintement terminé sa carrière, le 22 janvier 1767.

La Sœur de la Conception ne demeura pas longtemps Supérieure de l'hôpital de La Rochelle; Dieu l'appela bientôt à lui, et sa mort dut être le sujet de l'une des plus grandes tristesses qu'eût ressenties Marie-Louise de Jésus, qui perdait en elle sa première compagne, choisie par Montfort lui-même.

La Sœur de la Conception, dans le monde Mlle Brunel, était d'une honnête famille de Poitiers; mais son père et sa mère lui furent enlevés, lorsqu'elle était encore bien jeune, et ils ne lui laissèrent presque rien. Sa sœur aînée en prit soin, et, craignant que son humeur naturellement gaie ne l'entraînât dans la dissipation, elle la recommanda à Montfort qui allait quelquefois dans leur maison, quand il était

aumônier de l'hôpital. L'homme de Dieu n'omit rien pour seconder les intentions de cette vertueuse fille. Il parlait souvent de Dieu à sa jeune sœur et l'exhortait à prendre sans réserve le parti de la dévotion. Elle, pour rompre l'entretien, ou peutêtre par un pur effet de son enjouement, se mettait à chanter guelgues couplets de chansons mondaines. C'était fournir au saint homme une matière où son zèle ne manqua jamais de déployer toute sa force. Il la reprenait donc ; mais elle ne faisait que rire de ses réprimandes, et lui répondait qu'elle ne donnait aucune attention au sens des paroles ; qu'il n'y avait que l'air qui lui faisait plaisir, et que, s'il voulait lui composer un cantique sur le même air, elle le chanterait volontiers et laisserait de côté la chanson. Le pieux aumônier, touché de cette bonne disposition, acceptait la condition avec une amabilité charmante, et savait la remplir. Il s'appuyait un peu la tête de la main pour réfléchir, et, un instant après, il lui donnait un cantique sur l'air qu'elle désirait. Mlle Brunet aimait aussi les fleurs et en portait sur elle ; ce qui fournit l'occasion à Montfort de lui donner de fréquentes leçons sur la vertu d'humilité et sur la mortification chrétienne. Cet habile maître sut si bien, par sa douceur et ses pieuses industries, s'insinuer dans son esprit qu'il réussit à la détacher du monde et à lui inspirer la résolution de se donner toute à Dieu. Elle avait beaucoup de fermeté et de courage dans les occasions les plus difficiles, et conserva toujours son esprit de gaîté dont elle sanctifia l'usage. Montfort, qui connaissait son caractère et toutes ses bonnes qualités, fut heureux de l'associer à Marie-Louise de Jésus, comme une personne qui l'aiderait à supporter les croix qu'il prévoyait lui devoir arriver.

Elle avait un grand fonds de vertu qu'elle cachait sous un extérieur aisé. Charitable pour ses Sœurs, elle était dure pour elle-même, gardant toujours ce qu'il y avait de plus mauvais pour son usage. Courageuse jusqu'à l'excès, elle ne connaissait aucun danger, quand il s'agissait de rendre service aux malades. Elle aurait passé les jours et les nuits à les secourir, si l'obéissance le lui eût permis. Elle avait un talent particulier, non-seulement pour les consoler, niais encore pour charmer leurs maux, pendant quelques moments, jusqu'à exciter un sourire de joie sur le visage des plus accablés et des plus mélancoliques. Dieu voulut récompenser sa charité, en lui envoyant à elle-même une douloureuse maladie, qui devait lui procurer une infinité de mérites ; ce fut une colique néphrétique qu'elle supporta pendant dix ans, sans en rien dire, par amour pour la pénitence. Jamais on n'eût pu croire, en la voyant toujours aimable et souriante, qu'elle portait habituellement une croix aussi lourde. Il n'y avait que six mois qu'elle était Supérieure à La Rochelle, lorsque ce mal augmenta à un tel point que, dans peu de jours, elle fut enlevée de ce monde, pour aller recevoir au ciel la récompense de ses vertus. C'était le 14 décembre 1725, dans l'octave de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, dont elle portait le nom ; elle était âgée de 60 ans. A cause de sa grande vertu et de tout le bien qu'elle avait déjà fait à l'hôpital, on l'inhuma dans la chapelle même de cet établissement.

Elle fut remplacée par la Sœur Madeleine, que la Mère Marie-Louise de Jésus alla installer elle-même à l'hôpital Saint-Louis. Cette vénérable Mère resta quelque

temps dans cette maison qu'elle aima toujours d'un amour particulier, et dans laquelle elle ne cessa de donner l'exemple des plus admirables vertus religieuses. Dans cette circonstance, elle voulut se soumettre elle-même à la nouvelle Supérieure locale, comme la dernière des Sœurs. Si elle se servait de son autorité auprès d'elle, ce n'était que pour en exiger des choses dans lesquelles on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de l'humilité de la Mère, ou de l'obéissance simple et aveugle de la fille. Elle lui enjoignait de la reprendre de ses fautes.

Lorsqu'elle se préparait à la confession, elle l'obligeait à lui dire charitablement tout ce qu'elle avait trouvé de répréhensible en elle, et même elle en vint jusqu'à la contraindre de la traiter comme la dernière des pécheresses et de lui dire des paroles humiliantes, qu'elle écoutait dans une posture plus humiliante encore. C'était, à la vérité, une contrainte bien cruelle pour la pieuse Sœur Madeleine que de traiter ainsi sa Supérieure et une Supérieure telle que Marie-Louise de Jésus ; mais celle-ci l'exigea d'elle à deux différentes fois, et la fille aima mieux s'y résoudre que de désobéir, et de contrister une Mère qui lui était si chère et dont elle admirait l'héroïque vertu.

Après avoir donné de si beaux exemples à ses filles de la Rochelle, la Mère Marie-Louise de Jésus retourna à Saint-Laurent, en emmenant avec elle la Sœur de l'Enfant-Jésus qui était restée à l'établissement de Saint-Nicolas, et qui fut bientôt renvoyée avec les Sœurs de Saint-Louis, dès qu'elle eut pris l'habit des Filles de la Sagesse. La petite Communauté de Saint-Nicolas disparut alors pour toujours.

CHAPITRE III.

Word pag. 7; Pdf pag. 7

TENTATIVE D'UN ÉTABLISSEMENT A FONTENAY. — LES FILLES DE LA SAGESSE A L'HOPITAL DE NIORT. - LE ROI LOUIS XV ACCORDE SA HAUTE ET PUISSANTE PROTECTION AUX COMMUNAUTÉS DE SAINT-LAURENT.

Dans une lettre écrite par la Sœur Marie-Louise à sou frère de Poitiers, et datée du 10 novembre 1726, on voit que les Filles de la Sagesse étaient alors au nombre de 24, dont 5 à La Rochelle et 3 à Rennes. Dans cette même année, elles reconnurent comme leur établissement celui d'Esnandes, où la Sœur de la Croix avait été envoyée par la maison de Saint-Nicolas. Elles entrèrent aussi, mais pour bien peu de temps, à l'hôpital de Fontenay; elles n'y restèrent que six mois. La Sœur Marie-Louise s'y était rendue avec trois autres Sœurs, dans l'espérance que le contrat allait être signé aussitôt, comme on le lui avait dit; mais les administrateurs voulurent y insérer des clauses et des conditions qu'il n'était pas possible d'accepter. Cependant les Sœurs ne demeurèrent pas oisives; elles se mirent au travail avec une ardeur et un dévouement au-dessus de tout éloge. Voyant enfin qu'on ne pouvait aboutir à aucun arrangement, et que d'ailleurs elles ne trouvaient que des épreuves et des traverses en récompense de leur zèle, elles prirent le parti de se retirer, suivant en cela l'avis de Mgr l'évêque de La Rochelle lui-même.

Dieu, qui ne voulait pas les Filles de la Sagesse à Fontenay, les fit entrer, en 1728, à l'hôpital de Niort. La sœur Marie-Louise de Jésus y passa d'abord six mois, avec ses autres filles qu'elle avait amenées de Saint-Laurent ; puis elle rentra à la Communauté, en laissant la Sœur de la Visitation comme Supérieure. Elle retourna plusieurs fois dans cet hôpital, qui devint, au commencement, comme un tombeau pour les Filles de la Sagesse.

Cette maison était dans le plus pitoyable état ; il n'y avait ni ordre, ni économie, ni propreté. On ne peut entrer dans le détail de tout ce que firent les Sœurs, et particulièrement la vénérable Supérieure générale, que les pauvres, qui la regardaient avec raison comme leur bienfaitrice et leur mère, appelaient la Mère Jésus. Laissons parler les administrateurs de l'hôpital, voulant eux-mêmes rendre un juste hommage à l'intelligence, au dévouement et à la charité des Sœurs.

« Nous, administrateurs de l'hôpital général de Niort, certifions que les Sœurs instituées sous le nom de Sœurs de la Sagesse par feu M. de Montfort, Missionnaire apostolique, dans les diocèses de Poitiers, La Rochelle et Luçon, sont dans notre hôpital depuis environ dix-huit mois ; qu'elles le gouvernent avec beaucoup d'économie, de charité pour les pauvres et d'édification ; qu'elles y travaillent de leurs mains, sans s'épargner, et même au-delà de leurs forces ; en sorte que, depuis deux mois, il en est décédé trois par leur travail immodéré ; et que, quelque avertissement qu'on ait donné sur cela, on n'a pu arrêter l'effet de leur zèle. Ainsi

nous regardons leur établissement comme très-utile, et même absolument nécessaire pour le bien de notre hôpital.

« A Niort, ce 27 octobre 1730. Bouget; Bonneval; Bandin, etc.. »

-

Les trois Sœurs dont il est parlé ci-dessus sont les Sœurs du Silence, de la Visitation et Gabriel. La Sœur du Silence fut la première qui devint la victime de si trop grande ardeur au travail. Elle ne se ménageait point, oubliant que la charité même l'autorisait à le faire, pour rendre de plus longs services aux pauvres. Elle succomba le 25 juillet 1730. La Sœur de la Visitation la suivit de près. Sa mort répandit la consternation dans tout l'hôpital, car elle y était aimée et respectée, comme elle le méritait. Elle était de l'île de Ré, et s'appelait dans le monde Marie Boissonnière. C'est la première personne qui se réunit à la Sœur de l'Incarnation, quand elle commença sa petite Communauté de Saint Nicolas, à La Rochelle. Elle était d'une douceur que prévenait tous les esprits en sa faveur, et ramenait le caractères les plus difficiles. Tous les pauvres la regrettèrent et la pleurèrent comme leur mère. Peu de jour-après, mourut la Sœur Gabriel, épuisée, comme les autres, de travaux et de fatigues, mais également mûre pour le ciel. Avant de rendre, le dernier soupir, elle eut consolation de voir et d'entendre la Mère Marie-Louise Jésus, qui venait d'arriver à l'hôpital, et y resta encore huit mois dans l'exercice du zèle le plus ardent et de la charité la plus tendre.

La mort était encore sur le point de moissonner un autre Fille de la Sagesse, appelée Sœur Thérèse. Elle était à l'agonie et n'avait plus de connaissance. La Supérieure générale, qui était à côté de son chevet, se retire un instant ; elle entre à la chapelle, tombe à genoux et recommande sa fille au P. de Montfort. A peine sa prière est-elle faite que la malade se réveille comme d'un profond sommeil. Elle reconnaît sa Supérieure, qui est revenue auprès de son lit. « Je sais bien, ma Mère, lui-dit-elle, que vous avez prié notre Père de Montfort pour ma guérison, car il m'a semblé voir que vous me présentez à lui. Je n'ai plus de mal ; qu'on me donne quelque chose à manger, car je suis guérie. » Cet événement, comme on le pense bien, fit beaucoup d'impression sur tous les habitants de l'hôpital, et augmenta encore l'estime que l'on avait pour la vénérable Supérieure.

A la Sœur de la Visitation avait succédé la Sœur Marie-du-Cœur-de-Jésus qui alla mourir à Saint-Laurent, en odeur de sainteté, le 2 juin 1731, comme nous l'avons vu ailleurs. Elle fut remplacée à son tour par la Sœur de la Force, qui ne demeura pas longtemps Supérieure de l'hôpital de Niort, et mourut elle-même, l'année suivante. La Sœur de la Force s'appelait dans le monde Mlle de l'Espinay; elle était de Nantes. Le P. Mulot, qui la connaissait, lui avait permis de venir à la Communauté, pour voir si elle s'y accoutumerait. Elle y arriva en effet avec les livrées du monde qui, sous le prétexte des bienséances et de la condition, ne servent trop souvent qu'à nourrir la vanité. Bientôt les rubans dont sa tète était chargée ne furent plus consacrés qu'à orner la victime. Jésus-Christ voulait faire de cette âme son épouse chérie; il voulait la faire monter avec lui dans le ciel, en la faisant passer par la Congrégation de la

Sagesse, dont elle devait être une des gloires. Le P. Mulot, donnant une retraite à la Communauté, permit à Mlle de l'Espinay d'y assister. Elle en profita si bien qu'elle n'eut point envie de retourner à Nantes. Détrompée de toutes les fausses joies et de toutes les vanités du monde, elle en laissa, comme Madeleine, les débris aux pieds de Jésus-Christ, qu'elle choisit pour son Epoux. Elle changea ses brillantes parures pour l'habit simple et modeste des Filles de la Sagesse. Ce fut en récompense de ce sacrifice si courageux que le Supérieur voulut lui donner, à sa profession le nom de Sœur de la Force.

Il fallait réellement de la force d'âme et de corps pou occuper la place de Supérieure à l'hôpital de Niort, l'époque dont nous parlons. Les travaux y étaient ton jours si multipliés et si accablants pour les Sœurs qu'elles avaient peine à y tenir. Toute la ville était témoin d leur dévouement, que les administrateurs eux-mêmes cherchaient à modérer. Elles ne croyaient jamais en faire trop, quand elles pensaient à Celui pour qui elles travaillaient. Leur zèle était sans doute bien agréable à Dieu; mais peut-être auraient-elles dû songer davantage qu'il n'était pas obligé de multiplier les miracles pour les empêcher de mourir. La Sœur de la Force se sentit à son tour épuisée de fatigues, et elle comprit bientôt qu'elle ne devait pas aller bien loin. Elle demanda à se rendre à Saint-Laurent pour y faire sa retraite et y passer quelques jours dans le recueillement. Là elle fut attaquée d'un abcès à la tête, lequel ne se déclara qu'après sa mort. Ceux qui en furent les témoins admirèrent sa patience au milieu des plus grandes douleurs. Elle termina sa vie si édifiante et si pleine de bonnes œuvres, le 15 octobre 1732.

Avant de quitter l'hôpital de Niort, nous dirons encore que la Sœur Dorothée y mourut le 35 avril 1740, âgé seulement de 30 ans. Elle était chargée du double emploi de la lingerie et de l'infirmerie. Comme le nombre des malades était fort grand, et que la Sœur avait pour tous ces malheureux une charité tendre et attentive, elle était toujours occupée à les soigner et à les médicamenter. Elle contracta une maladie terrible qui lui causa les plus vives souffrances. Elle endurait tout avec une patience admirable. Elle mourut saintement comme elle avait vécu.

C'est ainsi que Marie-Louise de Jésus voyait ces vierges sages entrer avant elle dans la salle de l'Epoux, à la suite duquel elle les avait rassemblées. Elle n'était pas insensible assurément à la perte de ses filles bien-aimées : son cœur de mère en souffrait cruellement ; mais ce qui mettait dans son âme une joie ineffable, c'était la pensée que ces filles si vertueuses recevaient sans doute la couronne du ciel, et que devant le trône de Dieu elles n'oubliaient pas leur Mère et leur Congrégation. Le Seigneur consolait encore d'une autre manière sa fidèle servante, en inspirant à de pieuses filles du monde la pensée de se faire Religieuses et d'entrer dans la Congrégation de la Sagesse. Non-seulement les vides faits par la mort se remplissaient, mais encore le nombre des Religieuses augmentait peu à peu ; ce qui permettait de faire quelques nouveaux établissements. On en fonda quatre, en 1732, à la Guerche, à Rochefort-en-terre, à Doix et à Saint-Xandre.

Dans cette même année, la Congrégation de la Sagesse obtint une faveur royale dont elle avait grand besoin. La maison de Saint-Laurent était toujours d'une pauvreté extrême. Les Sœurs en étaient venues au point de ne pouvoir subsister que par la charité publique. Elles n'avaient ni blé, ni argent, ni personne qui voulût leur en prêter. Le P. Vatel se mit à faire la quête pour elles, afin de les nourrir. Pour comble de misère, on les tracassait de toutes façons ; on voulut même les obliger à payer les impôts. Un gentilhomme du voisinage adressa pour cet effet à l'Intendant du Poitou une requête calomnieuse, qu'il avait fait signer par douze ou quinze habitants du bourg, sans nom, ni caractère. Cette affaire heureusement n'eut point de suite.

Plus tard on vint encore à la charge ; mais, cette fois, les persécutions qu'on faisait subir à la Congrégation de la Sagesse tournèrent à son avantage. Quatre ou cinq ans auparavant, elle avait eu recours à l'Intendance du Poitou, et on lui avait fait justice. En 1732, elle crut devoir recourir à une autorité supérieure, et ce fut celle du Roi même qu'elle réclama. Les Sœurs avaient en Cour de puissants protecteurs, qui représentèrent l'utilité d'un pareil établissement, et, en même temps, les persécutions cruelles et injustes qu'on ne cessait de lui susciter. L'affaire fut portée au Conseil du Roi, et, après un mûr examen, Sa Majesté ordonna à M. de Maurepas d'écrire aux Intendants de Poitiers et de La Rochelle d'avoir à favoriser, dans toutes les occasions, l'établissement des Filles de la Sagesse, si utile dans son royaume, et, en même temps, de mander à leur Supérieure de Saint-Laurent-sur-Sèvre qu'elle eût à continuer ses ouvres de charité sous sa royale protection. Ces lettres si favorables aux Filles de la Sagesse, et qui leur assuraient la haute et puissante protection de Louis XV, sont datées de Fontainebleau, du 27 octobre 1732.

CHAPITRE IV.

ETABLISSEMEXTS DES FILLES DE LA SAGESSE A MONTBERNAGE, AU CHATEAU D'OLERON, A CORON ET A HERMENAULT. — LES SOEURS AGNES ET MARGUERITE.

Lorsque le Roi Louis XV eut déclaré qu'il prenait sous sa haute protection la Congrégation de la Sagesse, on cessa, pour le moment, d'inquiéter de saintes Religieuses qui avaient embrassé la pauvreté volontaire et qui la pratiquaient dans toute sa rigueur. Si quelquefois peut-être elles gémissaient d'être si pauvres, ce n'était pas à cause d'elles-mêmes et des grandes privations qu'elles étaient obligées d'endurer, mais parce que leur pauvreté extrême les mettait dans l'impuissance de soulager d'autres pauvres qu'elles aimaient. Il est vrai qu'elles ont toujours été disposées à leur donner leurs prières, leurs conseils, leurs soins, leur santé et même leur vie. C'est ainsi qu'elles pouvaient faire l'aumône et n'ont jamais cessé de la faire, même au milieu de leur plus grande pauvreté. Plus tard, quand la divine Providence aura accordé aux Filles de la Sagesse des ressources suffisantes, elles seront heureuses de partager aussi avec les pauvres leur pain de chaque jour.

Dieu montrait à ces ferventes Religieuses qu'elles faisaient son œuvre, non point en leur accordant les biens de ce monde, mais en les comblant de ses grâces dont elles savaient si bien profiter, en inspirant à de jeunes filles vertueuses la pensée d'entrer dans leur Communauté, en leur procurant des établissements, où elles faisaient un bien immense. En 1733, elles s'établirent à Montbernage, faubourg de Poitiers, et acceptèrent la direction de l'hôpital militaire du Château d'Oleron.

La Mère Marie-Louise de Jésus dut éprouver une grande joie, en voyant que ses filles étaient appelées à Montbernage, que Montfort avait évangélisé avec tant de zèle et de succès, et qui conservait un si précieux souvenir du saint Missionnaire. Elle y envoya deux de ses Sœurs, qui là comme ailleurs trouvèrent tout dans un mauvais état. La pauvre maison qui devait les recevoir était appuyée contre un rocher et pour cela fort malsaine. Le même réduit leur servait de chambre de récréation et de réception, de grenier, de classe et de cuisine. Elles n'avaient pas même les ustensiles les plus nécessaires pour le ménage. Mais les voisins, qui se sont toujours montrés pleins de bonté envers les Sœurs de la Sagesse, se faisaient un plaisir de leur prêter ce dont elles avaient besoin. Des personnes pieuses firent, même une quête à leur insu, afin de faire construire un bâtiment plus sain et plus logeable; bien plus, on fournit les ressources suffisantes pour la construction d'une chapelle, qui fut bénite en grande solennité par M. Guillot, grand-chantre de l'église de Sainte-Radegonde et vicaire général, le 2 mars 1734. On plaça dans une niche, au-dessus de l'autel, une statue de la Sainte Vierge donnée autrefois par Montfort et bénite sous le nom de Reine des Cœurs. On mit aussi sur le mur, contre lequel est appuyé l'autel, cette inscription :

« Les vœux et les prédictions que le saint prêtre Grignon de Montfort faisait en 1705

sont heureusement accomplis. La grange de la Bergerie est enfin changée en une église, et consacrée au vrai Dieu sous le titre de l'Immaculée-Conception de la divine Marie. »

La petite Communauté de Montbernage était au comble de la joie, lorsque Dieu lui envoya une épreuve terrible. Un incendie s'étant allumé dans la maison faillit dévorer la chapelle, qui fut préservée heureusement des flammes, grâce aux prompts secours apportés par les habitants du quartier, et peut-être aussi aux prières ferventes adressées par les Sœurs et de pieuses femmes à Notre-Dame des Cœurs Plus tard, le 11 janvier 1768, cet établissement éprouva un accident non moins effroyable. Entre une et deux heures de la nuit, un épouvantable écroulement de rochers se fit sur la maison. Les toitures furent écrasées, les cloisons renversées, des chambres encombrées par les pierres, qui s'élevaient à la hauteur des lits; et, par une sorte de prodige, les Sœurs et les autres personnes enveloppées par ces masses de rochers n'eurent pas le moindre mal.

La Mère Marie-Louise de Jésus se rendit au Château d'Oleron dans le mois de septembre 1733, pour y prendre le gouvernement de l'hôpital militaire. Elle y fit venir, bientôt après, sept de ses filles. La Supérieure générale resta trois ans dans cette maison, et y fit un bien immense, tant pour le spirituel que pour le matériel. Les officiers lui rendaient témoignage que leurs soldats n'avaient jamais été mieux soignés, plus proprement servis, plus tôt guéris, et même, disaient-ils, plus dévots. Des conversions nombreuses eurent lieu parmi les malades, même parmi ceux qui étaient protestants, conversions auxquelles les Sœurs, particulièrement la Supérieure, eurent la plus grande part, soit par leurs douces paroles, soit par leurs soins touchants, soit par l'exemple de toutes leurs vertus, soit par leurs continuelles et ferventes prières.

Au commencement de 1734, il fut grandement question de fonder un établissement au Canada. Mgr l'évêque de Québec désirait avoir des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse dans sa ville épiscopale. On pensait que de là ils se répandraient dans le Nouveau-Monde ; mais des difficultés locales empêchèrent ce projet de se réaliser. Dans cette même année, on fonda deux maisons, l'une à Coron, l'autre à l'Hermenault. L'établissement de Coron nous fournit l'occasion de parler de l'admirable Sœur Agnès qui a fait dans ce petit hôpital un séjour de deux ans.

Cette incomparable Fille de la Sagesse s'appelait dans le monde Mlle Antoinette de la Coussaye. Elle était née à Saint-Porchaire, près Bressuire, et elle appartenait à l'une des plus nobles familles du Poitou, alliée aux seigneurs et comtes de Vihiers. Elle fut un prodige de vertu presque dès son berceau. A l'âge de trois ans, on la mit en pension chez les Religieuses de Notre-Dame, à Poitiers. Dieu lui fit connaître dès lors, d'une manière si extraordinaire', l'avantage d'être du nombre des épouses de son Fils, et elle conçut pour elles un si profond respect, qu'en entrant dans la chambre de l'une de ces Religieuses, elle se mit à genoux et baisa la terre que celle-

ci avait foulée de ses pieds. Elle eût souhaité ardemment de leur rendre quelques services; mais elle n'en avait ni l'âge, ni la force. Cependant, pour satisfaire son pieux empressement, elle se faisait monter sur un escabeau par une domestique chargée de faire les lits des pensionnaires, et lui demandait par grâce d'en faire quelques-uns, lui donnant même pour cela de l'argent. On peut déjà juger par là de son attrait pour le travail et pour les pratiques d'humilité et de mortification. Elle n'avait pas moins d'amour pour l'obéissance. Elle ne pouvait en souffrir le moindre manquement dans les autres; et il semble que pieu ait voulu faire connaître par un miracle combien il agréait en elle cette vertu et le zèle qu'elle avait d'en recommander aux autres la pratique.

Un jour qu'une de ses petites compagnes du pensionnat manquait de soumission à sa maîtresse, elle lui dit : « Vous souffrirez en purgatoire pour votre désobéissance. » Celle-ci, bien loin de profiter de cet avertissement, ne fit qu'en rire, et lui dit qu'elle était bien simple de croire qu'il y eût un purgatoire. Aussi surprise que scandalisée d'une telle réponse, elle répliqua: « Eh bien! prions Dieu qu'il vous le fasse connaître. «Elles se mirent toutes deux à genoux et firent leur prière. A l'instant la petite fille sentit l'un de ses doigts brûlé ; elle jeta les hauts cris. Toute la Communauté accourut à ce bruit. On demanda à l'enfant ce qui la faisait crier ainsi. Montrant le bout de son doigt noirci jusqu'à la jointure : « C'est Mademoiselle de la Coussaye, dit-elle, qui est cause que j'ai le doigt brûlé. » Il l'était de manière qu'il en demeura toujours bien noir. Ce fait étrange a été rapporté par plusieurs personnes dont la bonne foi ne pouvait être douteuse. La jeune fille qui, un instant, avait cruellement souffert, fut si affermie dans la croyance au purgatoire qu'elle ne cessait d'en parler, et de raconter un événement dont elle pouvait, dans un sens bien réel, montrer la preuve au doigt.

Mademoiselle de la Coussaye demeura jusqu'à l'âge de treize ans dans cette maison religieuse, où son amour pour Dieu, sa tendre dévotion à la Sainte Vierge, sa charité pour le prochain, sa haine pour elle-même ne firent que prendre de nouveaux accroissements. Une âme aussi privilégiée n'était pas faite pour vivre dans le monde. Elle ne soupirait qu'à entrer en religion. Une de ses cousines, Mlle de Lagorre, qui était à la Communauté de Saint-Laurent, lui parla souvent des vertus de Marie-Louise de Jésus et de ses filles. Elle crut que c'était là que Dieu l'appelait, et elle demanda à son père la permission de se retirer chez les Filles de la Sagesse. Après avoir cherché à la détourner de ce projet, le père finit par y consentir, et sa vertueuse fille se rendit joyeusement à Saint-Laurent, le 29 septembre 1731.

La Sœur Marie-Louise de Jésus ne tarda pas à connaître le trésor qu'elle possédait dans cette fervente novice. On s'aperçut tout d'abord qu'elle était extrêmement dure à elle-même et d'une tendre compassion pour les autres. Modèle du noviciat par sa régularité, elle se faisait aimer de toutes ses compagnes par sa douceur. Pendant les quinze mois qui précédèrent sa profession, on ne l'entendit jamais prononcer une parole inutile, non-seulement dans le temps du silence, mais même dans toutes les heures de la journée. Toujours occupée de Dieu, elle était heureuse

d'en parler et d'en entendre parler. Les autres novices la respectaient comme si elle eût été professe, et la regardaient comme une sainte. Sa dévotion n'avait rien de gêné ; sa conversation était enjouée sans être puérile. Elle savait, dans les récréations même, faire naître quelques réflexions si propres à élever l'esprit vers Dieu, que ces petits délassements devenaient avec elle des exercices de piété, et tout cela se faisait sans effort et sans ennui pour personne. Son humilité était profonde. L'amour du mépris était si fort en elle qu'elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour se rendre méprisable. Elle se regardait comme la servante de toutes les autres novices, auxquelles elle était toujours disposée à rendre quelque service.

Elle avait fait de tels progrès dans la perfection, pendant ses quinze mois de noviciat, et avait tellement mérité la confiance de ses Supérieurs, qu'on ne balança pas à lui confier la place de Maîtresse des novices, aussitôt qu'elle eut fait sa profession. Cette place servit encore à faire paraître sa vertu dans un plus beau jour. Elle donna surtout des exemples d'humilité et de mortification vraiment extraordinaires. Baiser les pieds de ses novices, comme on l'avait vu faire à la Mère Marie-Louise de Jésus ; se nourrir de ce qu'il y avait de plus amer et de plus dégoûtant ; prendre pour elle ce qui restait sur les tables ; mettre une novice à sa place, la servir, et faire ensuite son repas de ce qu'elle avait laissé ; faire bouillir ensemble les herbes les plus amères et en exprimer le jus pour en faire sa boisson ; se retirer à l'écart dans les promenades, pour flageller son corps avec des épines et des orties ; coucher sur des triques de fagots mises en croix sur une simple paillasse, ou seulement sur des branches de bois sec étendues sur des planches : c'est par ces moyens et par mille autres industries que la Sœur Agnès faisait mourir en elle la nature pour ne vivre que de la foi et de l'amour de Dieu.

L'usage des disciplines les plus cruelles lui était familier. Une novice qui couchait dans sa chambre, éveillée au bruit des coups redoublés dont elle se frappait, ne pouvait s'empêcher de se plaindre à elle-même de ce qu'elle se traitait avec trop de cruauté; mais la Sœur Agnès se contentait de lui répondre : « Reposez-vous, ma fille, et me laissez faire : je suis une misérable. La terre ne devrait pas me porter. Il n'en est pas ainsi de vous. » Ce n'était qu'avec peine qu'elle se résignait à prendre un peu de repos sur une couche qu'elle savait rendre si dure. « Malheureux corps, disait-elle, tu serais bien mieux à pourrir en terre ! » Elle continua, toute sa vie, à pratiquer ces effrayantes mortifications qui égalèrent celles des plus grands saints, en ne faisant rien toutefois qui fut contraire à l'obéissance la plus parfaite, et en se soumettant constamment à la volonté de ses supérieurs et des directeurs de sa conscience.

Le mérite de la Sœur Agnès était si connu de ses Supérieurs que la Mère Marie-Louise de Jésus étant obligée d'aller passer bien du temps à l'hôpital du Château d'Oleron, on la jugea digne d'occuper sa place à Saint Laurent. C'est alors surtout qu'elle se livra aux plus rudes austérités. Ce n'est point sans motif qu'on a attribué au pieux excès de sa pénitence l'état d'épuisement et de langueur où elle vécut pendant plusieurs années. On l'envoya à l'hôpital de Coron pour tâcher de s'y rétablir.

Le comte de Vihiers, qui a été depuis duc et pair da France, se trouvant alors à son château de Vihiers qui n'est pas éloigné de Coron, apprit un jour que sa cousine, Sœur Agnès, était à l'hôpital. Il l'envoya chercher, pour avoir le plaisir de la voir ; mais la pieuse Religieuse lui fit répondre qu'elle le priait d'agréer ses excuses, et de vouloir bien oublier une pauvre Fille de la Sagesse, qui elle même ne reconnaissait plus que Dieu pour son père, la Sainte Vierge pour sa mère, et tous les saints pour se parents, et qu'elle ne pouvait sortir de son hôpital pour satisfaire le désir qu'il avait de la voir. Le domestique de ce seigneur ayant dit à Coron que la Sœur Agnès était cousine de son maître, elle fut pénétrée de douleur de se voir reconnue pour ce qu'elle était. On ne sait si ce fut là le motif qui lui fit demander à ses Supérieurs I permission de retourner à sa Communauté, ou si elle la demanda à cause de sa maladie. Il est certain du moins que M. le comte de Vihiers l'ayant envoyé chercher une seconde fois, elle avait déjà quitté Coron pour rentrer à Saint-Laurent. Elle y arriva tout épuisée de ses austérités qu'elle avait recommencées dans cet établissement, où on l'avait placée pour s'y remettre et prendre des forces.

Elle resta dans cet état environ un mois, en se préparant à la mort. Son confesseur l'ayant obligée de demander pardon à son corps de lui avoir fait tant de mal, on l'entendait dire : « Misérable corps, je suis obligée par obéissance de te demander pardon. En bien ! je te demande pardon. » Enfin arriva le moment qu'elle avait tant désiré pour être délivrée de son corps misérable et être réunie à son céleste Epoux. Elle finit saintement sa vie, le 15 janvier 1738. Elle fut enterrée, le lendemain, dans le cimetière de Saint-Laurent, vivement regrettée de toutes les personnes qui la connaissaient et qui la regardaient avec raison comme une sainte.

L'établissement de l'Hermenault, comme celui de Coron, nous donne occasion de parler d'une autre Fille de la Sagesse qui fut également un modèle de vertu. Déjà M de Brancas, évêque de La Rochelle, projetait d'établir des Sœurs de Saint-Laurent dans sa terre de l'Hermenault, en 1732, quand il fut transféré à l'archevêché d'Aix. Ce fut Mgr de Menou, son successeur, qui réalisa ce projet. La Sœur Marguerite fut envoyée à l'Hermenauit avec une autre Sœur, pour soigner les malades de la paroisse et instruire les jeunes filles.

La Sœur Marguerite était d'une noble extraction, mais plus recommandable encore par toutes les vertus chrétiennes et religieuses que par la naissance. Elle eut, dès sa jeunesse, un ardent désir de se sanctifier. Touchée des traits de ferveur et de sainteté qu'elle avait eu occasion d'apercevoir dans les Filles de la Sagesse de l'hôpital de Niort, elle conçu le dessein d'entrer dans leur Congrégation. Ce qu'elle fit en effet. Elle eut le bonheur de se revêtir du saint habit de la religion, à Saint-Laurent, le 26 octobre 1734, à l'âge de 26 ans. Après sa profession, elle alla commencer l'établissement de l'Hermenault ; et, plus tard, on l'envoya comme Supérieure à Montbernage, où elle resta dix ans. Sa vie a été une vie de pauvreté, de souffrances et de bonnes œuvres.

Dans la disette où elle trouva réduite la maison de Montbernage, elle aurait pu

obtenir facilement quelque adoucissement d'un parent riche qu'elle avait à Poitiers, et qui eût été très-disposé à la secourir ; mais elle ne voulut point lui faire connaître son état, pour n'être pas privée de l'avantage de manquer de quelque chose, en union avec la sainte pauvreté de Jésus-Christ. Elle fut atteinte d'une maladie des plus douloureuses ; c'était un rhumatisme goutteux. Malgré les vives douleurs qu'elle ressentait, elle ne cessa jamais de faire la classe. On la voyait souvent, la poitrine appuyée sur ses genoux, tenant à peine un livre, faire dire, dans cette gênante et cruelle position, la leçon aux petites filles. On essaya, pendant deux ans, d'apporter du remède à son mal ; mais ce fut inutilement; elle devint percluse de tous ses membres.

Quand on connut à la Communauté sa triste situation, on lui manda de s'y faire transporter. On n'avait point, à cette époque, la facilité des voyages que nous avons aujourd'hui. On fit à Poitiers un brancard pour transporter la pauvre infirme jusqu'à Saint-Laurent. Elle pria l'une de ses Sœurs qui l'accompagnait de lui lire la vie de sainte Thérèse, afin de l'encourager à souffrir par l'exemple de cette grande sainte qui souhaitait uniquement ou de souffrir, pour imiter Jésus-Christ, ou de mourir, pour aller le contempler dans sa gloire.

Arrivée à Saint-Laurent, la malade parut reprendre un peu de forces, au bout de quelques jours ; mais bientôt je mal augmentai au point qu'il ne lui resta que le mouvement des doigts et des mains. Elle s'en servait pour faire quelques petits ouvrages, ne voulant pas être un moment sans travailler. Tous les matins, elle se faisait porter dans la chambre de travail, pour avoir la consolation d'être avec ses Sœurs, qu'elle charmait par sa patience, sa douceur et son air de gaîté. Jamais on ne l'entendit se plaindre ; la croix sur laquelle le Seigneur la laissa étendue pendant plusieurs années semblait être devenue pour elle un lit de roses. Elle pratiquait presque tous les points de la Règle, jusqu'au jeûne du samedi. Pour les jeûnes de l'Eglise, elle y fut si scrupuleusement attachée qu'elle les observa presque jusqu'à la mort. Elle choisissait pour sa nourriture ce qu'il y avait de plus commun dans la maison ; et, quand on lui apportait quelque chose de particulier, elle en paraissait très-mortifiée. Quelquefois même, pour la contenter, il fallait reporter à la cuisine ou au réfectoire les mets qui lui paraissaient trop délicats.

Cependant ses forces diminuaient de jour en jour. Elle ne pouvait plus sortir de son lit; elle ne pouvait plus même y changer de position. La mort approchait; on l'en avertit, et cette nouvelle la remplit d'une joie extrême; c'était lui annoncer l'arrivée de l'Epoux; elle était prête à le recevoir. Cependant elle se confessa encore et reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction en pleine connaissance, et avec des transports d'amour et de joie qu'elle ne pouvait contenir. Le matin du jour où elle rendit son âme à Dieu, elle annonça qu'elle mourrait ce jour-là même, à trois heures de l'aprèsmidi. A 2 heures, elle demanda qu'on dit pour elle un *Salve Regina* à l'autel de la Sainte Vierge, et à 3 heures précise elle quittait la terre pour le ciel. C'était le 12 janvier 1755.

CHAPITRE V.

FAVEUR SPIRITUELLE ACCORDÉ AUX FILLES DE LA SAGESSE. — DIVERS ÉTABLISSEMENTS. —VERTUS, JOIES ET ÉPREUVES DE LA MÈRE MARIE-LOUISE DE JÉSUS. — MORT DU R. P. MULOT.

L'année même où furent fondés les deux établissements de Coron et de l'Hermenault, c'est-à-dire en 1734, une grande faveur fut accordée à la Communauté de la Sagesse de Saint-Laurent. Jusque-là les Sœurs n'avaient point eu le bonheur de conserver dans leur chapelle le Saint-Sacrement. Elles avaient sollicité longtemps cette insigne faveur, avant de pouvoir l'obtenir, parce que toujours on y mettait obstacle. Monseigneur de Menou se rendit enfin à leurs pieux désirs ; il leur permit aussi l'exposition ou la bénédiction du Très-Saint-Sacrement dans les retraites, comme cela se pratiquait dans les autres Communautés religieuses. On ne tarda pas à faire usage de cette permission datée du 10 juin 1734. Tous les Missionnaires qui étaient en missions revinrent à Saint-Laurent, pour assister à la cérémonie que l'on préparait. Plusieurs prêtres de l'Anjou s'y trouvèrent en même temps : c'étaient M. le doyen de Jallais, et Messieurs les curés de la Salle, de Vihiers, d'Andrezé et de Saint-Florent, tous amis des Missionnaires. Le Père Mulot invita M. le doyen de Saint-Laurent à faire la cérémonie ; mais celui-ci céda cet honneur à M. le doyen de Jallais : il ne voulut pas même y assister, pour des raisons sans doute qu'il croyait légitimes! On chanta la grand'messe avec diacre et sous-diacre et le Très-Saint-Sacrement fut placé dans le tabernacle, pour y recevoir, avec les adorations des anges, celles des chastes vierges qui en imitent la pureté et les saintes ardeurs. Cette cérémonie se fit le 15 juillet 1734.

Depuis cette époque jusqu'à la mort du Père Mulot les Filles de la Sagesse fondèrent de nouveaux établissements à Marzan, à Saint-Loup, à Saint-Jean-de-Liversais, à Airvaull ; trois dans l'île d'Oleron, au Château, à Saint-Denis et à Saint-Georges ; deux à Poitiers, chez les Pénitentes et à l'hôpital général. Ce dernier établissement fut sans doute celui que les Sœurs acceptèrent avec le plus de joie. Là se trouvait le berceau de leur Congrégation.

Le Père de Montfort avait, promis à la première Supérieure de la Sagesse qu'elle retournerait à l'hôpital de Poitiers qu'elle avait quitté ; aussi elle comptait si bien sur l'accomplissement de la promesse que lui avait faite le serviteur de Dieu, que dans une maladie qui ne laissait aucun espoir aux médecins eux-mêmes, elle disait : «No ! je ne mourrai pas, car nous n'avons pas encore l'hôpital de Poitiers à gouverner, et notre Père de Montfort m'a prédit qu'il me serait confié. » Le moment fixé par la Providence arriva en 1748. Ce ne fut pas cependant sans rencontrer quelques oppositions que les Sœurs prirent en main le gouvernement de cette maison ; mais la volonté de Dieu était plus forte que tous les obstacles. Des tracasseries presque continuelles, suscitées par quelques administrateurs, obligèrent les Sœurs à quitter

cet établissement, en 1777; elles n'y rentrèrent qu'à la fin di la Révolution.

La Sœur Marie-Louise de Jésus était heureuse de voir sa chère Congrégation se développer peu à peu ; mais elle était plus heureuse encore de voir croître en piété et en toutes sortes de vertus les Religieuses dont elle était devenue la Mère. Partout elle entendait rendre de ses filles les meilleurs témoignages. Les éloges flatteurs qu'on leur donnait alors n'ont point cessé de leur être donnés depuis, parce qu'elles n'ont point cessé, de les mériter. Toujours elles ont fait revivre en elles l'esprit et les vertus de leur saint Fondateur et de leur première Supérieure générale.

A Saint-Laurent, comme dans toutes les maisons qu'elle visitait souvent, et dans lesquelles elle passait quelquefois plusieurs mois, Marie-Louise de Jésus donnait à ses Sœurs les plus religieux enseignements et l'exemple des plus belles vertus. Elle savait entretenir partout la régularité et la ferveur. Elle avait à cœur de ne rien changer aux règlements qui lui avaient été donnés par le Vén. de Montfort. Aussi refusa-t-elle absolument de se prêter à un projet de dévotion extraordinaire, approuvé par quelques Sœurs et par l'aumônier de la Communauté. Il s'agissait d'établir l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement dans la maison de Saint-Laurent. Il y aurait toujours eu la moitié des Sœurs devant le Saint-Sacrement, tandis que l'autre moitié aurait été occupée aux travaux et aux emplois ordinaires. C'était une innovation importante que la Supérieure générale ne crut pas devoir admettre, bien qu'elle eût une dévotion des plus tendres et des plus ardentes pour l'adorable Eucharistie. Chaque Congrégation religieuse a sa physionomie particulière et comme son caractère propre, qu'elle doit conserver avec le plus grand soin. Surtout, quand celte Congrégation est sortie, pour ainsi dire, de la tête et du cœur d'un saint, qui obéissait sans doute à l'inspiration du ciel, il serait bien plus dangereux d'y introduire quelque changement ou addition notable, même sous prétexte de dévotion. La première fille de Montfort avait compris cela ; aussi se montra-t-elle toujours attachée à toutes les prescriptions de sa Règle et opposée à toute innovation importante.

Elle donnait des soins tout particuliers aux novices, qu'elle regardait avec raison comme l'espérance de la Congrégation. Son intention était qu'on les traitât avec douceur et patience ; qu'on les ménageât même comme des plantes délicates qui emportaient encore dans leurs racines un peu de la terre du monde dont elles étaient fraîchement tirées ; mais elle voulait aussi qu'on les éprouvât sérieusement et qu'on travaillât surtout à les corriger de leurs défauts de caractère et des habitudes qui pouvaient leur être restées d'une vie qui, sans avoir rien contracté de la corruption du siècle, en a rapporté cependant certaines impressions opposées à la perfection religieuse. Quand elle leur parlait, c'était toujours avec] bonté, et on peut même dire avec respect. Lorsqu'elle était obligée de les reprendre de leurs fautes, elle le faisait d'une manière si douce et si prévenante qu'elle avait la consolation de les voir se reconnaître sur-le-champ et se corriger à l'avenir. Les voies de rigueur étaient toujours sa dernière ressource, et elle ne les employait que contre celles qui joignaient l'orgueil à l'indocilité. Elle ne pouvait souffrir certaines novices qui veulent

faire plus que le règlement ne porte, sous prétexte de zèle et de ferveur. Toute singularité lui déplaisait. Elle voulait qu'on fût à Dieu dans toute la simplicité d'un cœur humble et sincère, et n'était pas d'avis qu'on reçût au noviciat de ces dévotes! à extases, qui sont toujours la croix d'une Communauté.

Elle possédait au suprême degré un esprit de discernement et de pénétration qui lui faisait distinguer aisément [a vraie piété d'avec la fausse, et découvrir également les peines que les Sœurs ou les novices éprouvaient dans le secret de leurs cœurs. Elle ne craignait rien tant que les voies extraordinaires et prenait tous les moyens pour en détourner ses filles. Elle ne voulait pas qu'elles se mêlassent de spiritualiser, de parler de choses qu'elles n'entendaient pas, ni de lire des livres au-dessus de leur portée. Les livres dont elle leur recommandait la lecture étaient ceux qui instruisaient le mieux de la manière de se bien mortifier en toutes choses, de pratiquer la pauvreté, l'obéissance, la simplicité, le mépris du monde, le renoncement à soi-même et à son propre esprit.

La conduite simple et unie que gardait la Mère Marie-Louise de Jésus et qu'elle tâchait d'inspirer à ses filles n'était pour tant pas du goût de tout le monde. Deux Sœurs, d'un caractère difficile et d'un esprit pointilleux, lui firent opposition, et parvinrent même à indisposer contre elle le Supérieur général, qui ne tarda pas à revenir de son erreur. Les épreuves qu'eut à endurer dans cette occasion la pieuse et humble servante de Dieu contribuèrent encore à fortifier sa vertu. Jamais on ne l'entendit faire la moindre plainte, pas même sous prétexte de partager ses peines avec ses amies qu'elle y aurait trouvées sensibles ; écueil trop ordinaire où viennent échouer bien souvent la patience et la charité des personnes les plus vertueuses.

Dieu lui envoya, quelque temps après, une autre épreuve qui remplit son âme d'une douleur bien profonde. Le R. P. Mulot mourut à Questembert, dans le diocèse de Vannes, le 12 mai 1749. La nouvelle de cette mort fut pour elle un coup presque aussi accablant que celui dont elle fut frappée à la mort de Montfort lui même. Ces deux grands hommes lui avaient successivement tenu lieu d'anges conducteurs, d'oracles et d pères ; mais elle avait éprouvé plus longtemps les soins charitables et la sage direction de celui que le ciel voua de ravir à la terre. Depuis près de 30 ans, il gouvernait les deux Communautés de Saint-Laurent, et toujours i s'était montré également plein de zèle pour soutenir l'œuvre des missions et pour entretenir la régularité e la ferveur dans la maison de la Sagesse. C'était lui q toujours avait consolé et encouragé la Supérieure dan les épreuves qu'elle avait eues à soutenir, et il n'ava cessé de la guider, de l'aider de ses avis dans les conjonctures les plus difficiles. Toujours il avait pris sur lui une grande part de responsabilité dans le gouvernement de la Congrégation dont il était le Supérieur général. Elle perdait donc en lui tout ce qu'elle pouvait perdre.

Dans cette circonstance si pénible pour les Filles de la Sagesse comme pour les Missionnaires, M. le doyen Saint-Laurent voulut montrer aux Sœurs que ses sentiments n'étaient plus les mêmes à leur égard. Dès qui eut appris la mort du R. P. Mulot, il se rendit à la Communauté. Il entra dans la chambre où était la Mère

Marie-Louise de Jésus avec toutes ses filles éplorées, et levant les yeux et les mains vers le ciel : « Consolez-vous, Mesdames, leur dit-il ; je suis assuré que le Seigneur vous soutiendra. Je connais maintenant que le doigt de Dieu est sur ces deux Communautés. Elles ne manqueront jamais, tant que vous serez fidèles a vos engagements. Je remercie mille fois le Seigneur de vous avoir appelées dans ce lieu, et de s'être servi de moi pour en faire le] premières démarches ; cependant il y a des personnes qui ont fait leur possible pour me détourner de ce dessein ; et je reconnais clairement que c'était le démon qui jouait son rôle. Je vous avoue que je n'ai point actuellement je plus grande consolation que d'apprendre qu'il se fait je nouveaux établissements. Il faut avouer que mon cœur nage dans la joie, et qu'aujourd'hui c'est avec la plus grande sincérité que je prends part également à vos peines et particulièrement à la croix dont le Seigneur vient de vous affliger. »

Il y avait longtemps déjà que M. le doyen était revenu de ses préjugés contre les Missionnaires, qu'il honorait de toute sa confiance et consultait dans toutes ses affaires spirituelles et temporelles. Mais il n'avait point fait aux Filles de la Sagesse un aveu aussi formel de ses anciennes préventions, bien que, depuis quelques années, il ne manquât pas, vers les premiers jours de janvier, d'aller dire la Messe dans leur chapelle ; ce qu'il faisait aussi toutes les fois qu'il décédait quelque Sœur dans la Communauté.

-232- -55-

LIVRE III.

DEPUIS LA MORT DU R. P. MULOT JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

(1749-1789.)

WORD pag. 4. PDF pag. 4.

CHAPITRE Ier

LE R. P. AUDUBON SUPERIEUR GENERAL. — LA MERE MARIE-LOUISE DE JESUS VISITE UN GRAND NOMBRE D'ETABLISSEMENTS. — NOUVELLES FONDATIONS. — MORT DU R. P. AUDUBON. — LES SŒURS AGATHE, DU CALVAIRE ET DE LA CROIX. — MALADIE ET MORT DE LA MERE MARIE-LOUISE DE JESUS.

Le R. P. Mulot eut pour successeur le P. Audubon, qui depuis sept ans faisait partie de la Compagnie de Marie. Ce choix ne pouvait manquer d'être très-agréable à la Supérieure générale des Filles de la Sagesse, qui n'avait pas peu contribué à le décider à entrer parmi les Missionnaires. Dans une visite que ce jeune prêtre avait faite à la Communauté, après y avoir dit la Messe, la Mère Marie-Louise de Jésus, qui ne l'avait jamais vu auparavant et qui n'en avait jamais entendu parler, ne balança pas à lui déclarer, avec un ton de conviction dont il fut singulièrement frappé, que Dieu l'appelait à s'unir aux Pères de la Compagnie de Marie. Il était né aux Sables-d'Olonne. Il avait une mère qu'il aimait tendrement et dont il était tendrement aimé ; il se décida à en faire le sacrifice pour se livrer aux travaux des missions.

La mort du R. P. Mulot fut bientôt suivie de celle du marquis de Magnane, qui avait eu tant de part à l'établissement des Communautés de Saint-Laurent. Il mourut le 15 mars 1750, à l'Age de 86 ans, après avoir jeûné le carême jusqu'au jour où il tomba malade, et presque jusqu'au jour de sa mort qui arriva le dimanche de la Passion. Nous en parlons plus longuement, dans l'histoire de la Compagnie de Marie.

Cette même année, la vénérable Marie-Louise de Jésus désira aller visiter les établissements de la Congrégation. Elle partit au mois d'avril avec l'approbation du nouveau Supérieur général. Elle avait alors 66 ans, et elle se sentait un peu indisposée, avant son départ, sans pourtant en rien dire. Un voyage de plus de cent ieues, fait à cheval par des chemins difficiles, ne pouvait manquer de l'accabler de fatigue. Elle visita les maisons de l'Hermenault, Doix, Saint-Jean-de-Liversais, Saint-Xandre, Esnandes, La Rochelle, la Flotte, Saint-Denis, Saint-Georges. Le Château, Niort, Poitiers, Airvault et Saint-Loup. Elle aurait voulu pousser ses visites jusque

-232- -56-

dans l'Anjou et la Bretagne; mais ses forces étaient à bout.

La ferveur de toutes ses filles fut pour elle un grand sujet de consolation, comme elle fut pour ses filles, à son tour, un grand sujet d'édification. Arrivée dans leurs maisons, elle leur témoignait une grande bonté et leur donnait les marques les plus expressives de sa tendresse maternelle. Les Sueurs, de leur côté, s'ouvraient à cette bonne Mère avec une confiance toute filiale. Elle rentra à Saint-Laurent, après deux mois d'absence, et son retour fit éclater la joie la plus vive dans la Communauté. Toutes les Sœurs voulurent témoigner à Dieu leur reconnaissance pour la protection qu'il avait accordée à leur Mère, pendant son voyage, et allèrent ensemble chanter le *Te Deum* à la chapelle.

Dans les cinq années qui suivirent, on fonda successivement les établissements de Dinan, Angoulème, Louvigné, La Cueille, Vars, Montendre, Cognac, Aigrefeuille, La Jarrie, Trégavou et Saint-Lô. Ce dernier établissement était à peine fondé quand le Père Audubon mourut, en donnant une mission au Poiré-sous-Velluire, le 16 décembre 1755. Il fut remplacé, le 24 du même mois, par le P. Besnard, qui a rendu les plus grands services à toute la famille de Montfort.

Ainsi, Marie-Louise de Jésus voyait les premiers successeurs du grand serviteur de Dieu arriver avant elle à la fin de leur course ; elle voyait aussi un grand nombre de ses filles la devancer dans la céleste patrie. Ces pertes sensibles contribuaient à la détacher de plus en plus de la terre et à la faire soupirer après le repos et les délices du ciel. Son grand Age et l'épuisement de ses forces lui annonçaient d'ailleurs qu'elle arriverait bientôt elle-même au dernier jour de son pèlerinage sur la terre,

En 1757, 1758 et 1759, elle eut la douleur de perdre trois de ses Sœurs les plus édifiantes ; ce qui fut pour elle comme une annonce que son départ n'était pas éloigné. Ces trois vertueuses Religieuses étaient les Sœurs Agathe, du Calvaire et, de la Croix.

La Sœur Agathe, appelée dans le monde Mademoiselle de Linax, était née à la Chaise, au diocèse de Poitiers. Son père, qui était un gentilhomme anglais, avait des parents dans ce pays ; c'est ce qui le détermina à venir s'y établir, afin de pouvoir vivre en bon catholique avec plus de liberté. Quand il mourut, sa demoiselle était encore en bas âge. On la mit en pension chez les Sieurs de la Providence de Saumur, où elle ne fit pas moins de progrès dans la vertu que dans la science. Portée à la piété, dès son enfance, elle avait, toute jeune encore, le désir d'être Religieuse. Aussi, dès qu'elle eut entendu parler de la Congrégation de la Sagesse, elle déclara que c'était là qu'elle voulait aller. Elle avait tout ce qu'il fallait pour plaire au monde. A tous les avantages extérieurs elle unissait une grande intelligence, beaucoup d'esprit, des connaissances très-étendues pour son sexa et pour son âge. On craignit un instant que ces avantages naturels ne lui inspirassent le goût du siècle; mais non, Dieu l'avait dotée d'une piété solide, et particulièrement d'une humilité profonde. Elle savait que plus Dieu lui avait donné, plus elle devait lui donner à son tour. Elle n'avait qu'une crainte, c'était de ne pas l'aimer avec assez d'ardeur et de ne pas le servir avec assez de perfection, pour proportionner autant que possible sa

-232- -57-

reconnaissance à tous les bienfaits naturels et surnaturels qu'elle en avait reçus. Admise à la profession religieuse, elle comprit qu'elle devait encore plus à Dieu que jamais. Elle regardait avec rail son la grâce de la vocation religieuse comme la plus grande que le ciel lui eût accordée après le baptême.

Jésus-Christ devenu son Epoux se chargea de la faire marcher à grands pas dans la voie de la perfection, en lui faisant partager sa croix, qu'elle accepta joyeusement comme une faveur du ciel, et qu'elle porta avec foi et courage jusqu'à son dernier soupir. Sa santé fut constamment languissante, et elle avait presque toujours des maux de tête véritablement affreux. Après l'avoir fait passer dans plusieurs établissements, ses Supérieurs la rappelèrent à la Communauté. Elle fut chargée de visiter les malades du bourg de Saint-Laurent et des villages voisins. Elle était si remplie de zèle et de charité qu'elle ne refusait jamais un service qu'on venait lui demander. Ne consultant point ses forces, mais son courage et le désir qu'elle avait d'obliger tout le monde et de faire le plus de bien possible, elle finit par tomber dans un épuisement complet. Elle s'était tellement échauffé le sang qu'elle contracta une maladie terrible qui la fit cruellement souffrir pendant trois ans ; son corps n'était qu'une plaie. Avec cela, elle était tourmentée par de grandes peines d'esprit qui la réduisaient à un état pitoyable.

C'était un spectacle véritablement affligeant pour ses Sœurs, qui étaient pour elles remplies d'estime et d'affection, et qui ne pouvaient lui apporter aucun soulagement. Elle éprouvait une grande crainte des jugements de Dieu ; elle se figurait qu'elle ne l'aimait pas, et cependant elle n'avait cessé de donner, en toutes circonstances, les preuves les plus admirables de la plus ardente charité. « Ah ! que vous êtes heureuses, disait-elle à ses Sœurs, d'aimer le bon Dieu, de le prier, de jouir des douceurs de sa présence ! Il n'y a que moi qui ne le puis faire ! »

Quand Dieu eut achevé de purifier cette belle âme, et bu eut fait recueillir tous les mérites d'une longue et cruelle souffrance, il lui rendit le calme et l'inonda même des plus suaves consolations. Elle reçut les derniers sacrements avec de grands sentiments de foi, d'amour et de confiance ; puis elle expira doucement entre lés bras de Jésus, son divin Epoux, en lui disant qu'elle l'aimait. C'était le 16 octobre 1757.

La Sœur du Calvaire, qui ne survécut que quelques mois à la Sœur Agathe, s'appelait dans le monde Louise le Bel. Elle était fille de M. le Bel, seigneur des Fosses, d'une famille très-ancienne et très-noble. Sa mère s'appelait de Fleury. Le père et la mère de Louise prirent un grand-soin de son éducation, et lui inspirèrent de bonne heure la crainte de Dieu et son amour. Le ciel l'avait douée d'une humilité profonde et d'une douceur angélique. Pendant que le P. Mulot et ses confrères prêchaient une mission à Niort, Mademoiselle le Bel alla les entendre et leur découvrit le dessein qu'elle avait dei se retirer du monde. Les Missionnaires lui firent connaître la nouvelle Communauté de Saint-Laurent, et c'est; là qu'elle entra quelque temps après. Elle fut des premières qui prirent l'habit des Filles de la Sagesse, des mains du Père Mulot, en 1722.

-232- -58-

La Sœur Marie-Louise de Jésus connut bientôt tout le mérite de cette nouvelle Professe, et elle ne tarda pas à lui donner toute sa confiance. Elle l'envoyait commença les nouveaux établissements, ou bien elle l'emmenait avec elle, afin de la produire sous les yeux de ses Sœur comme un modèle de toutes les vertus. Elle demeura successivement à La Flotte, à Esnandes, à Saint-Xandre, à l'Hermenault et à Niort. Partout elle a laissé une étonnante réputation de sainteté. Dieu bénissait d'une manière si visible les soins qu'elle donnait aux malades! qu'avec les remèdes les plus simples elle opérait des guérisons qu'on regardait comme miraculeuses. Elle ne fut pas sans rencontrer des croix sur son chemin ; mail elle les porta toujours avec patience et courage.

Etant tombée malade à Niort, elle revint à Saint-Laurent, où elle fut exercée d'une manière terrible, l'espace de neuf ans, par différentes maladies. Quelques instants avant de mourir, elle parlait du ciel avec de si grands transports d'amour, et exprimait si vivement le désir ardent qu'elle avait d'être unie à son souverain bien que les Sœurs qui l'entendaient en étaient ravies d'admiration. Sa mort bienheureuse arriva le 22 mars 1758. La Sœur Marie-Louise de Jésus, qui avait coutume de la proposer pour modèle à toute la Communauté, versa sur elle des larmes abondantes.

Le 12 janvier 1759, mourut, en odeur de sainteté, à Esnandes, la Sœur de la Croix que nous avons vue recevoir le saint habit de la Sagesse de la main de Montfort, à La Rochelle, le 22 août 1715, et dont il a été question plusieurs fois. Elle s'appelait, dans le monde, Marie Régnier. Montfort, qui avait une parfaite intelligence des voies de la sainteté, dit, un jour, en parlant d'elle à la Sœur Marie-Louise : « Ma fille, Marie Régnier que je vous envoie est une sainte. » Le serviteur de Dieu, par une lettre du 12 août 1715, la presse vivement d'entrer parmi les Filles de le Sagesse, en suppliant en même temps sou père de ne pas s'opposer à la volonté de Dieu. Cette lettre mérite de trouver ici sa place.

« Ma chère fille, vive Jésus! vive sa croix!

« La grâce du Saint-Esprit ne souffre point de retardement. Dieu, qui demande quelque chose à sa créature, lui parle doucement, et ne veut pas forcer sa liberté; mais plus on retarde à faire ce qu'il demande si délicatement, plus il diminue son appel; plus sa voix devient sourde, plus sa justice s'irrite. Prenez garde à vous. Monseigneur, à qui j'ai parlé depuis quelques jours, veut que vous veniez ici, chez les Filles de la Sagesse; et moi je le désire et je vous en prie. Pour que vous ne puissiez pas résister à l'appel du Très-Haut, voilà un exprès et une commodité que je vous envoie. Apportez vos hardes nécessaires, et de quoi avoir un pauvre habit de sainte Claire, ou plutôt de la pauvreté de Jésus-Christ. Les Filles delà Sagesse vous aiment et vous demandent. Mille raisons de nature et de grâce, que je ne vous dis point, vous appellent demain ici. Après l'Assomption, je pars incessamment pour une grande et longue mission; mais je veux vous voir ici, avant de partir. Monseigneur qui veut vous voir, part aussi. Dépêchez-vous donc. Plu vous retardez,

-232- -59-

moins votre sacrifice et votre victoire sont agréables à Dieu, et je vous déclare que, si vous ne profitez pas d'un témoignage d'estime et d'amitié que je ne donne à aucun autre, je ne vous verrai jamais. Votre trouble s'augmentera de jour en jour; et peut-être que voilà le commencement de votre perte. Ne dites point : « Après les vendanges j'obéirai à Dieu » ; car vous feriez une cruelle injure à ce grand Seigneur. Vous feriez comme le jeune homme de l'Evangile qui perdit sa vocation pour avoir voulu ensevelir son père avant de suivre Jésus-Christ. Tout à vous.

« Ces mots suivants sont à votre père.

« Maître Régnier, je vous salue en Jésus-Christ, et je vous prie de ne pas vous opposer à la volonté de Dieu sur la fille qu'il a mise en dépôt entre vos mains. Elle n'a été à vous que pour la lui garder jusqu'à aujourd'hui dans l'innocence de son baptême, comme vous avez bien fait. Mais vous ne pouvez pas vous l'attacher. C'est un bien de Dieu; c'est un bien d'autrui que vous ne pouvez pas voler impunément. Si vous la lui sacrifiez avec ces pères et mères qui, comme l'histoire nous l'apprend, ont généreusement sacrifié leurs fils et filles uniques à Dieu, avec Abraham, quelles bénédictions je vois prêtes à tomber sur votre personne et ce qui vous appartient! Quelle gloire et quelle couronne je vois préparées pour vous dans l'éternité! Mais, etc. »

On n'a pas le reste de cette lettre qui nous fait si bien connaître l'estime que Montfort avait de la vertu de cette jeune fille.

Pendant toute sa vie, la Sœur de la Croix ne cessa de marcher à grands pas dans la voie de la perfection. Il se trouva à Esnandes, au moment de ses funérailles, un grand nombre de prêtres et une foule de laïques accourus de toutes parts. Tous avouaient qu'ils étaient venus à son enterrement, moins afin de prier Dieu pour elle que dans l'espérance qu'elle prierait pour eux dans le ciel.

Les derniers établissements fondés par la Mère Marie-Louise de Jésus furent, de 1756 à 1759, ceux de Villedieu, Valognes, Carentan, Dolus et les Incurables de Poitiers. Elle eut même encore la consolation de voir ses filles appelées par Mgr l'évêque de Vannes à gouverner l'hôpital de Lorient; mais les Sœurs n'entrèrent en possession de cet important établissement que quelques mois après qu'elle eut quitté cette vie.

Le moment approchait où cette fidèle servante de Dieu allait recevoir, à son tour, la récompense du ciel qu'elle avait si bien méritée. Dieu, qui voulait la purifier de plus en plus et préparer ses filles à la perte douloureuse qu'elles allaient faire, la leur annonça par un événement qui, ans être un danger prochain, ne laissa pas de jeter toute la Communauté dans de vives alarmes. Un jour, comme elle sortait de sa chambre, pour aller dire adieu e donner ses derniers avis à une Sœur qui partait pour un établissement, elle heurta du pied un morceau de bois qui se trouvait sur son passage, et, en tombant contre un mur, elle se déboîta l'épaule droite. On ne

-232- -60-

peut dire; tout ce que cet accident lui occasionna de souffrance! pendant plusieurs mois; mais rien n'était capable d'altérer sa patience et de lui faire perdre sa tranquillité d'âme.

Quelque triste que fût son état, il ne l'était pas encore assez pour l'ardeur qu'elle avait de souffrir. Elle voulu appesantir sa croix, en prenant, pour la garder et la soigner, la novice la moins propre à lui porter secours. Ella connaissait son peu d'habileté et sa lenteur : c'est pour cela qu'elle la choisit de préférence à d'autres novices plus habiles et plus délicates, et même à des Sœurs qui sel seraient fait un plaisir de passer les jours et les nuits auprès d'elle, afin de pourvoir à tous ses besoins.

Comme Montfort dont elle avait toujours suivi si bien les leçons et les exemples, elle aimait passionnément la croix ; elle était heureuse quand Dieu la favorisait de quelques humiliations el de quelques souffrances. Dans sa dernière maladie, elle se plaisait à parler de la croix et du divin Crucifié qui, par amour pour les hommes avait versé tout son sang sur le Calvaire. Ses entretiens ne pouvaient manquer de Faire sur toutes ses Sœurs la plus salutaire impression. Aussi, malgré la tristesse que leur causait son état, elles éprouvaient un indicible bonheur à se ranger autour d'elle, pour l'entendre parler de Dieu et des choses de Dieu. Un jour, comme elle gardait longtemps le silence, l'une des Sœurs lui en fit l'observation : « A quoi pensez-vous, ma chère Mère? Vous ne dites plus rien. — J'étais avec mon Jésus », répondit-elle. On avait remarqué que, depuis sa chute, elle semblait n'être plus de ce monde. Elle désirait ne plus s'occuper de rien dans la maison, afin de ne penser qu'à elle-même à Dieu et au ciel.

Son mal avait presque disparu, lorsqu'une fièvre violente vint s'emparer d'elle : c'était l'annonce de sa fin prochaine. Elle se confessa, en versant des larmes abondantes sur les fautes de sa vie, comme si elle eût été la plus grande pécheresse de la terre. « Que de péchés depuis soixante-quinze ans ! disait-elle. Ah ! que j'ai de regret, mon Jésus, de voir mon âme si tachée ! Je vous en demande pardon. » On lui donna le saint Viatique, qu'elle reçut avec la foi la plus vive et la charité la plus tendre et la plus ardente. Elle pria ensuite ses Sœurs qui l'entouraient de se retirer, et elle fit fermer les rideaux de son lit, afin de ne plus s'entretenir qu'avec Celui qui allait bientôt faire sa félicité dans le ciel. Elle eût voulu mourir sur une simple paillasse pour avoir la consolation de terminer sa vie dans un état semblable à celui de Jésus naissant sur la paille, puisqu'elle ne pouvait pas, comme lui, expirer sur la croix. Mais, quand on lui eut représenté que sa faiblesse et son accablement ne permettaient pas de se rendre à ses désirs, elle ne persista pas. Elle demanda encore qu'on lui chantât quelques couplets d'un cantique du P. Surin sur la soumission à la volonté de Dieu.

Deux jours avant sa mort, le Supérieur général lui demanda laquelle de ses filles elle jugerait propre à lui succéder, si Dieu l'enlevait à sa Congrégation. « Je ne veux point, dit-elle, m'en mêler, car il faut tant de vertus pour une Supérieure que je ne méritais pas de l'être. Il faut qu'une Supérieure ait beaucoup de prudence,

-232- -61-

beaucoup d'humilité, beaucoup de douceur, beaucoup de condescendance pour ses Sœurs ; car combien de fois n'ai-je pas été les chercher, quand je savais qu'elles avaient quoique sujet de peine, afin de leur faire sentir leurs petites misères, et aussitôt elles se jetaient à genoux, m'avouaient leurs faiblesses, et cela était fait. Voilà comment doit agir une Supérieure. Elle doit rechercher les Sœurs.»

Ces paroles sont admirables ; elles devraient être gravées sur toutes les murailles, dans les chambres des Supérieures de Communautés religieuses. Elles ne conviennent pas seulement aux Supérieures générales, mais encore aux Supérieures locales, qui ont besoin aussi de beaucoup de prévenance, de beaucoup d'humilité, de beaucoup de douceur, de beaucoup de condescendance pour les Sœurs, qu'elles doivent rechercher et non pas éloigner d'elles.

La maladie faisant de rapides progrès, on jugea à propos de donner l'Extrême-Onction à la pieuse malade. Elle reçut ce dernier sacrement avec les sentiments les plus parfaits, répondant elle-même au prêtre qui l'administrait. Quand celui-ci lui présenta son crucifix à baiser, elle fit fondre en larmes toutes les personnes présentes, par les paroles enflammées qu'elle adressait à son Dieu mort sur la croix pour le salut du monde. « Ah ! mon Jésus ! disait-elle ; ah ! mon cher Epoux, mon cher Sauveur ! vous êtes mort pour moi sur la croix; n'est-il pas bien juste que je meure pour vous et avec vous ! » Elle parut, un instant, comme inquiétée par le démon ; car une Sœur qui la veillait la nuit l'entendait dire : « Retire-toi dans les enfers ; c'est là ta demeure. Pour moi, il y a longtemps que mes pensées et tous mes désirs sont à Jésus. »

Comme elle s'apercevait que ses forces diminuaient de moment en moment, elle songea à transmettre à sa Congrégation ses dernières volontés. Ne pouvant les mettre elle-même par écrit, elle les dicta à la Sœur Honorée, Maîtresse des novices. C'était son testament qu'elle laissait à ses chères filles ; le voici : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Etant sur le point de rendre compte à mon Créateur je la manière dont je me suis conduite à l'égard des Filles je la Sagesse, dont j'ai eu le bonheur de porter la première l'habit, et voyant clairement se vérifier tout ce que M. de Montfort m'avait dit : que je serais un jour à la tête d'une nombreuse Communauté, et qu'on verrait dans la suite des temps une pépinière de Filles de la Sagesse, je me crois obligée de leur recommander à toutes, présentes et à venir, de ne s'écarter jamais de l'esprit primitif de notre saint Fondateur, qui est un esprit d'humilité, de pauvreté, de détachement, de charité, d'union les unes avec les autres.

« Je leur recommande en outre, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'avoir toujours une dépendance sans réserve de la Communauté établie à Saint-Laurent-sur-Sèvre ; de la regarder comme le chef-lieu de toute la Congrégation, d'en regarder la Supérieure et toutes celles qui lui succéderont en cette charge comme leur Supérieure générale ;

« D'avoir du respect et de la soumission pour le Supérieur des Missionnaires du Saint-Esprit, aussi fondés par M. de Montfort, et à ses successeurs dans la même

-232- -62-

place, comme celui qui leur a été donné par lui pour gouverner généralement toute la Congrégation et y maintenir la vigueur de la Règle ; d'avoir du respect et de la reconnaissance pour celui des Missionnaires qui aura la chanté de tenir la place de confesseur des Filles de la Sagesse. Ce faisant, elles seconderont mes désirs ; elles feront ce que Dieu m'a fait la grâce de pratiquer, pendant que j'ai été sur la terre, et elles accompliront la dernière volonté d'une Mère qui les a toujours aimées, qui les aime encore, et les aimera, et ne les oubliera point après sa mort.

« Ne pouvant écrire moi-même tout au long mes susdites présentes volontés, à raison de ma grande faiblesse je les ai fait mettre sur le papier par la Sœur Honoré, Maîtresse des novices, et les ai signées de ma main.

« A Saint-Laurent, le 23e jour d'avril 1759.

« Marie-Louise de Jésus, Supérieure générale. »

Les Sœurs présentes attestèrent, par un acte en forme qu'elles avaient été témoins et dépositaires des dernière dispositions et volontés de leur vénérable Mère et première Supérieure générale, et promirent, au nom de toute la Congrégation, de s'y conformer. Cet acte était signé par les Sœurs Florence, Assistante, Honorée, Maîtresse des novices, Julie, Armelle, Emérentienne, Radegonde et Victoire.

Après cet acte que Marie-Louise de Jésus avait raison de regarder comme trèsimportant, elle ne songea plus à la terre. Elle répétait continuellement des antiennes en l'honneur de la Sainte Vierge, comme le Magnificat, la Salve Regina, le Regina cœli. Quelques heures seulement avant sa mort, elle redisait sans cesse : Alleluia, alleluia La Sœur Julie, voulant savoir si elle était bien à elle même et si elle avait encore toute sa présence d'esprit, lui demanda ce que voulait dire en français le mot Alleluia elle lui répondit qu'alleluia voulait dire réjouissons-nous! Un moment après, tenant en main son crucifix, elle proféra ces paroles : « Mon Seigneur et mon Dieu! » Ce furent les dernières ; et elle remit sa belle âme entre les mains de son Créateur, vers les huit heures du soir, un samedi, 28 avril 1759, au même mois, au même quantième, à la même heure, dans le même lieu qu'était décédé le Vénérable de Montfort. Nous ajouterons encore, pour compléter la ressemblance, qu'elle portait le même nom, puisqu'elle s'appelait Marie-Louise et Montfort Louis-Marie, qu'elle mourut dans les mêmes sentiments, que ses obsèques furent célébrées par le même prêtre, à 43 ans de distance ; qu'elle fut inhumée dans la même chapelle de la Sainte Vierge. Elle mourut âgée de 75 ans, après une vie consacrée tout entière au service de Dieu et du prochain.

La nouvelle de sa mort jeta la consternation, non seulement dans toute la Congrégation de la Sagesse et chez les Missionnaires de la Compagnie de Marie, mais encore dans tous les lieux où elle était connue. Elle était vénérée comme une sainte et aimée comme une mère par tous ceux qui avaient été en relations avec elle. Chacun s'empressa d'avoir quelque objet qui eût été à son usage ; on coupa de

-232- -63-

ses cheveux et l'on partagea des morceaux de ses vêtements. Le lendemain de sa mort, il se trouva à Saint-Laurent une foule prodigieuse de peuple ; mais ses funérailles n'eurent lieu que le lundi, dans la soirée, afin de donner le temps de prendre son portrait, ce qu'elle n'avait jamais voulu permettre pendant sa vie.

Ses éclatantes vertus, son titre de fondatrice de la Congrégation de la Sagesse et tous les rapports qu'elle avait eus avec Montfort, engagèrent à placer sa tombe dans la chapelle de la Sainte Vierge de l'église paroissiale de Saint-Laurent, à côté de celle du serviteur de Dieu. Il nous est permis d'espérer que cette tombe, un jour, sera glorieuse comme celle de Montfort, et que les vertus de la fille seront célébrées dans l'Eglise comme celles du père.

C'est M. Rougeon de la Jarrie, ancien doyen de Saint-Laurent, lequel avait donné sa démission, qui fit ses obsèques, comme il avait présidé celles de Montfort. On voit aussi la tombe de ce respectable doyen devant le même autel de la Sainte Vierge, à quelques pas de la balustrade.

Marie-Louise de Jésus était d'une taille au-dessus de la moyenne. Elle avait la tète petite et ronde, le teint d'un brun clair, les yeux bleus, les sourcils noirs, les cheveux blonds, le nez et la bouche un peu gros. Son regard était gracieux et modeste, son abord était prévenant; mais, lorsque le cas l'exigeait, elle prenait un air de gravité et même de sévérité qui la faisait craindre et respecter. Enfin, l'on voyait sur toute sa personne un air de décence et de piété, auquel le monde lui-même ne pouvait s'empêcher de reconnaître une fille de mérite et une grande servante de Dieu ; mais Dieu tout seul connaissait toute la beauté de son âme et toutes les richesses de son cœur.

-232 — -64 —

CHAPITRE II.

LA SŒUR SAINTE-ANASTASIE SUCCEDE A LA MERE MARIE-LOUISE DE JESUS. — LE CHAPELET NOIR QUE PORTAIENT LES NOVICES EST REMPLACE PAR LE CHAPELET BLANC. — BENEDICTION D'UNE CLOCHE. — DES SŒURS CONVERSES.

Après le décès de la première Supérieure générale des Filles de la Sagesse, il fallut bien lui nommer une remplaçante. Les Sœurs se préparèrent, par la prière et la communion, à cette première élection qui était sans doute d'une très-grande importance. Les suffrages se réunirent en faveur de la Sœur Sainte-Anastasie, connue dans le monde sous le nom de Jeanne Rarret. Elle était née à Niort en 1707. Entrée au noviciat en 1730, elle fit profession le 30 août 1731. Elle avait 52 ans, lorsqu'elle fut nommée Supérieure générale. Elle possédait toutes les qualités propres à lui faciliter le moyen de faire beaucoup de bien dans la charge qui lui était imposée. Aussi en a-t-elle fait beaucoup, mais non sans trouver des contradictions. La Supérieure générale de la Sagesse est élue pour trois ans, et elle peut être élue plusieurs fois de suite ; mais, d'après l'usage que nous verrons s'établir et se maintenir dans la Congrégation, elle se retire après avoir porté pendant neuf ans la lourde charge qu'on lui a mise trois fois sur les épaules. En 1765, toutes les Sœurs se, proposaient d'élire pour la troisième fois la Mère Sainte-Anastasie, quand le P. Besnard, Supérieur général, se montra d'un avis contraire. Il trouvait des inconvénients à laisser trop longtemps la même Supérieure à la tête de la Congrégation. Mais bientôt il revint sur sa résolution et les Sœurs eurent la liberté de voter selon qu'elles le jugeaient convenable. Tous les suffrages ne pouvaient manquer de se réunir en faveur d'une Mère qui gouvernait avec sagesse la Congrégation depuis six ans, et qui était aimée et respectée de toute sa Communauté autant' qu'elle pouvait l'être.

En sortant de charge, la Mère Sainte-Anastasie ne resta point à Saint-Laurent. On pense qu'elle se retira aussitôt à l'hôpital de Niort; c'est là en effet qu'elle mourut le 31 mars 1773, à l'âge de 66 ans. Pendant les années de son généralat, de 1759 à 1768, on fonda les établissements de Lorient, Quimperlé, Port-Louis, Miniac, Dol, Luçon, Locminé, Sarzeau, le Croisic, Vannes et Saint-Paterne d'Orléans.

Au mois de mai 1760, le R. P. Besnard, de concert avec les Sœurs, jugea à propos de donner aux novices le chapelet blanc à la place du chapelet noir qu'elles portaient auparavant suspendu à leur côté. Il les réunit au noviciat, et leur fit voir, dans une exhortation touchante, combien elles devaient aimer et honorer la Sainte Vierge, puisqu'elles avaient le bonheur d'être revêtues de ses livrées. Il leur dit aussi que la blancheur de leur chapelet leur marquait l'amour qu'elles devaient avoir pour la pureté de corps, d'esprit et de cœur, et qu'elles devaient sans cesse demander cette précieuse vertu à Notre-Seigneur par l'intercession de sa très-sainte Mère. Il ajouta que ce chapelet était une imitation de la couleur du voile que l'on donne aux novices

-232- -65-

dans les autres Communautés religieuses. Il établit à cette occasion une petite cérémonie pour l'admission au noviciat et pour la réception du chapelet.

Souvent les plus minces objets sont pour nous pleins de charmes, parce qu'ils nous rappellent de délicieux souvenirs. C'est ainsi que l'on aime et que l'on conserve avec bonheur à la maison de la Sagesse la petite cloche que l'on aperçoit maintenant audessus de la porte d'entrée. C'était le gros bourdon de la Communauté, il y a un siècle et davantage ; il faut avouer qu'il n'était pas besoin de puissants appareils pour le hisser à son beffroi. Cette petite cloche cependant dut faire éprouver de douces émotions aux Filles de la Sagesse, quand elle fit entendre ses premiers sons, en 1762. Elle était alors la voix de l'Epoux, appelant ses chastes épouses au pied des autels, pour la prière, la méditation, l'audition de la parole sainte et l'assistance à l'auguste sacrifice de la Messe. Aujourd'hui elle appelle encore, de temps en temps, quelques Filles de la Sagesse qui se hâtent de se rendre à sa voix ; elle sonne le plus souvent pour appeler celles qui sont en charge, et c'est pour elle un honneur ; elle sonne aussi pour saluer, la première, les Sœurs qui viennent de loin se reposer un peu dans leur chère Communauté. Elle porte cette inscription : « Je m'appelle Louis-Marie Grignon de Montfort ; je pèse 33 livres, en l'honneur des 33 années que Notre-Seigneur Jésus-Christ a passées sur la terre. J'ai été faite par J. Bazin, à Nantes, en 1762. »

Les quatre années suivantes n'offrent rien de remarquable; mais la date de 1767 n'est pas sans importance pour la Communauté de la Sagesse, puisque c'est à cette époque que l'on a commencé à accepter dans la Congrégation des Sœurs converses. Cette innovation assurément très-considérable s'est faite après un long et mûr examen, et, depuis ce temps, on n'a point à regretter d'avoir interprété de cette manière la pensée du Vénérable de Montfort, et d'avoir ainsi complété son œuvre. On peut affirmer que c'est la divine Providence qui a inspiré de faire ce changement auquel on n'avait point pensé jusque-là.

Nous allons dire ce qui a donné lieu à cette innovation, en ajoutant quelques mots, pour faire connaître la position de ces modestes Religieuses qui ne sont point étrangères à la famille de Montfort, puisqu'elles vivent sous le même toit que les autres et sous la même autorité, avec les mêmes engagements et les mêmes avantages. La différence d'habits et d'emplois ne les empêche point de faire partie de la Congrégation delà Sagesse, bien qu'à un degré inférieur!

Avant 1767, les Vierges, instituées à Saint-Laurent par le Père de Montfort, se faisaient un bonheur d'aller faire à la Communauté les plus gros ouvrages. Quelques, unes étaient gagées et demeuraient dans la maison ; les autres y allaient seulement en journée, quand on en avait besoin. À l'époque dont nous parlons, trois d'entre elles étaient en demeure à la Communauté. L'une des trois s'appelait Marianne Châtain ; elle était née à Rorthais alors du diocèse de La Rochelle, le 28 mai 1729. C'était une fille très-laborieuse et d'une grande vertu. Elle avait tant d'ouvrage dans la maison qu'il lui était impossible de faire tous les exercices de piété que les autres Vierges ses compagnes, faisaient dans le monde. Un jour, elle témoigna ses

-232- -66-

inquiétudes à la Mère Supérieure de la Sagesse en des termes qu'on nous saura gré de reproduire : « Ma chère Mère, dit-elle, mon emploi ne me laisse que fort peu de temps pour vaquer à mes exercices de piété; j'en aurais davantage, en travaillant dans les monde pour gagner ma vie. Ne croyez pas, ma chère Mère, que l'ouvrage me fasse peur, ni que ce soit par une dévotion mal entendue que je vous dis ceci ; non. Voici ce qui me détermine : ma conscience me reproche de manquer à mes exercices de piété pour gagner de l'argent!

Si vous vouliez me permettre de faire des vœux, je travaillerais tout autant, mais ce serait avec une grande paix et tranquillité d'âme, parce qu'alors ce ne serait pas pour gagner de l'argent, ce serait uniquement pour le bon Dieu, et le mérite de l'obéissance me tiendrait lieu de tout. »

Ces sentiments étaient véritablement admirables, et Dieu qui les inspirait devait encore les récompenser, en portant les Supérieurs à se rendre aux désirs de cette pieuse fille, si digne de servir de modèle à toutes les Sœurs converses de la Sagesse, qui doivent comprendre aussi que le mérite de l'obéissance tient lieu de tout, et qu'il est infiniment avantageux de travailler, non pas pour de l'argent, mais pour Dieu. Après y avoir réfléchi, on jugea à propos de l'admettre à faire des vœux, en l'avertissant toutefois qu'on ne pouvait la recevoir qu'en qualité de Sœur converse. « Cela m'est égal, répondit-elle, pourvu que je sois Religieuse et que je n'aie plus qu'à obéir. »

Etre Religieuse et obéir, voilà donc ce que désirait avec ardeur cette vertueuse fille. Ses pieux désirs furent accomplis. Après plusieurs essais, on lui donna à peu près le même costume que portent aujourd'hui les Sœurs converses ; seulement son habit était brun, comme l'était alors celui des Vierges. Ce n'est que depuis la Révolution que l'habit noir a remplacé l'habit brun. Le nom de Marianne fut changé, à la profession, pour celui de Jeanne.

Ses deux autres compagnes ne partagèrent point le même bonheur ; mais, pour les consoler et les récompenser de leur dévouement, on leur promit de les inscrire sur le catalogue des Sœurs, et de leur donner part aux prières de la Communauté, après leur décès. Toutes deux sont mortes dans la maison. Là Sœur Jeanne a montré jusqu'à la fin qu'elle aimait à travailler pour Dieu et à obéir. Elle n'a cessé d'édifier la Communauté qu'elle quittée pour le ciel, le 5 juin 1816, à l'âge de 87 ans.

Avant 1793, on n'avait encore reçu que huit Converses, en comprenant dans ce nombre la Sœur Jeanne. En 1800 elles étaient au nombre de six à la Communauté. Pendant la Révolution, elles se signalèrent par un dévouement admirable pour la religion et ses ministres. Plusieurs d'entre elles ont plus d'une fois exposé courageusement leur vie. Elles étaient, à l'exception d'une seule, des environs de Saint-Laurent. Elles ne s'éloignèrent point de la Maison-Mère, et elles ne la quittèrent tout à fait que dans les plus mauvais jours, c'est-à-dire, en 1793, 1794 et 1795, et encore, pendant ce temps-là, rendirent-elle les plus grands services aux autres Sœurs cachées dan le voisinage, et au Père Supiot qui ne s'éloigna pas non plus. Ce vénérable Père, voulant reconnaître les services rendus par ces courageuses

-232- -67-

filles, proposa à quatre d'entre elles de prendre l'habit gris des Sœurs de chœur. Deux acceptèrent cette faveur, les Sœurs Geneviève et Hélène ; les deux autres, Sœur Louise et Sœur François la refusèrent par humilité.

Les Sœurs Geneviève et Hélène eurent l'honneur prendre l'habit gris, le 6 janvier 1800. La Sœur Geneviève n'a point quitté la Communauté ; elle y a continué son emploi, qui était celui de la boulangerie, jusqu'à sa mort arrivée le 22 janvier 1812 ; elle était alors âgée de 50 ans. La Sœur Hélène fut envoyée à Brest, où elle est restée plusieurs années. Elle est revenue terminer sa religieuse carrière à Saint-Laurent, le 24 janvier 1837, à l'âge 75 ans.

Dans les premières années qui suivirent la Révolution on n'admettait à la profession qu'un très-petit nombre de sœurs converses, une ou deux par an seulement, puis trois ou quatre. Ce ne fut qu'à l'arrivée du P. Deshayes que l'on commença à en recevoir davantage. Dès l'année 1823, on en reçut jusqu'à 28. A la fin de cette même année, on établit un noviciat en règle pour les Sœurs converses. En peu de temps ce noviciat se trouva considérable, et, en 1833, les Converses étaient déjà arrivées au nombre de 350 environ.

Comme elles n'étaient point destinées à occuper les mêmes emplois que les Sœurs de chœur, et que leur travail les mettait dans l'impossibilité de suivre exactement les mêmes exercices, on crut devoir leur donner un règlement particulier, qui fut dressé au mois de janvier 1829. Cependant leur nombre croissait toujours, et pouvait égaler bientôt celui des Religieuses de chœur. On finit par comprendre que cela pouvait donner lieu à de graves inconvénients, que l'on commençait à découvrir. C'est pourquoi, on résolut, en 1845, de fermer, pour un temps, le noviciat ouvert en 1823. Cette mesure ne pouvait manquer d'affliger les Sœurs converses ; cependant elles en comprirent la nécessité, et d'ailleurs elles appartenaient à la Congrégation et n'avaient rien à craindre pour elles-mêmes.

Le nombre des Sœurs converses ayant diminué, à mesure que celui des Sœurs de chœur augmentait plus que jamais ; de plus, le besoin de ces modestes et laborieuses Sœurs se faisant sentir à la Maison-Mère et dans les établissements qui se multipliaient toujours, on songea à ouvrir de nouveau leur noviciat, en 1856. Le 24 décembre de cette année, arrivèrent à la Communauté les deux premières novices converses, et, à la fin de 1858, leur nombre s'élevait à 60. La première profession eut lieu pour elles le 2 février 1859. A la fin de 1866, le nombre des Sœurs converses était de 410 ; il était de 468 en 1877.

Le travail des mains est l'occupation des Sœurs converses. Cependant ce travail n'absorbe pas tellement tout leurs instants qu'elles ne puissent, de temps en temps dans la journée, se livrer à quelques exercices de piété! Avant tout, elles sont Religieuses pour travailler à leur propre sanctification. N'étant point chargées du gouvernement des maisons et de la direction des Sœurs, n'ayant point à traiter avec les administrations, ne prenant qu'une faible part de responsabilité dans les emplois qui sont toujours dirigés par une Sœur de chœur, elles ont une grande facilité à s'occuper d'elles-mêmes. Leurs journées se passent tranquillement dans

-232- -68-

l'obéissance, le travail et les exercices de piété, comme l'avait désiré la Sœur Jeanne qui leur a ouvert à toutes le chemin de la Sagesse. Sans se préoccuper du lendemain, elles peuvent se reposer délicieusement sur le Cœur de Jésus, leur Epoux et leur modèle.

On peut recevoir pour Sœurs converses des personnes qui ont été domestiques, ce qui ne se fait pas pour le Sœurs de chœur. Il est bon qu'elles sachent lire ; mais elles n'ont pas besoin d'avoir une grande instruction. On exige d'elles surtout de la piété, de la docilité, une santé ordinaire et l'amour du travail. On peut affirmer qu'il est peu de Sœurs converses, dans la Congrégation de la Sagesse, qui ne réunissent en elles ces qualités.

-232- -69-

CHAPITRE III.

Word p. 4; Pdf p. 4 d.

PREMIÈRE ASSEMBLÉE CAPITULAIRE. — ELECTION D'UNE NOUVELLE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE. — LETTRES-PATENTES OBTENUES DU ROI LOUIS XV EN FAVEUR DE LA CONGRÉGATION. — CONSTRUCTIONS IMPORTANTES. — MGR DE CRUSSOL, ÉVÈQUE DE LA ROCHELLE, A SAINT- LAUREXT. — NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS. — LA SOEUR HONORÉE.

En 1768, eut lieu la première assemblée capitulaire dont il soit question dans les annales de la Congrégation. Il s'agissait d'examiner des Constitutions que l'on observait déjà depuis longtemps, et de nommer une nouvelle Supérieure générale. Ces Constitutions avaient été écrites, en grande partie, sous les yeux de la Mère Marie-Louise de Jésus ; ce qui les rendait encore plus chères. On avait jugé à propos d'en essayer la pratique pendant plusieurs années, afin de s'assurer qu'elles ne renfermaient rien qui ne pût s'accorder parfaitement avec l'exacte observance de la Règle. Après un mûr examen, elles furent acceptées par le Chapitre qui procéda aussi à l'élection d'une nouvelle Supérieure, à la place de la Mère Sainte-Anastasie qui gouvernait la Congrégation depuis neuf ans.

La Sœur Sainte-Claire fut élue. Elle avait fait profession le 20 avril 1748 et avait commencé, en 1755, l'établissement de Saint-Lô, qu'elle dirigea jusqu'à son élection. Lorsqu'elle sortit de charge, elle retourna encore comme Supérieure à Saint-Lô, où elle mourut, en 1800. Pendant son généralat, on fonda les établissements de Mortagne, Château-Larcher, Pirmil, à Nantes, Redon, Pluvigner, Montfort, Brouage, le Dorât, Loix et Guérande.

La Mère Sainte-Claire fut remplacée, en 1777, par la Mère Marie de Saint-Bernard, qui était première Assistante de la Congrégation, depuis plusieurs années. Elle était née dans la paroisse de Notre-Dame de La Rochelle, et s'appelait Marie-Anne Cerisier. Entrée au noviciat le 17 juillet 1739, à l'âge de 22 ans, elle fit profession le 28 décembre de la même année. Elle avait 50 ans, au moment de son élection. Dieu l'appela à lui au bout de trois ans ; elle quitta la terre pour le ciel, le 3 août 1780, emportant avec elle les regrets de ses chères filles qui l'aimaient et la respectaient comme elle le méritait. Elle avait rempli avec piété, sagesse et dévouement les différents emplois qui lui avaient été confiés.

Dans les trois années de son généralat, elle vit se fonder six établissements : à Tesson, Brest, Fougères (Providence), Châtillon (hôpital), Orléans (N.-D. du Chemin)) et Paimbœuf. L'année même de son élection, en 1777, elle eut la consolation de voir commencer les nouvelles constructions de la maison de la Sagesse, qui ne devaient pas être terminées de son vivant.

Après bien des oppositions injustes et violentes suscitées par les Jansénistes, le P. Besnard avait obtenu, en 1773, du roi Louis XV des lettres-patentes qui confirmaient les deux Communautés de Saint-Laurent. La Congrégation de la Sagesse fut

-232- -70-

autorisée à recueillir les aumônes, dons et legs qui pourraient lui être faits, et à acquérir des immeubles jusqu'à concurrence d'un revenu annuel de 4000 livres. Appuyée sur des bases plus solides que par le passé, la Congrégation songea dès lors à commencer des constructions qui étaient devenues indispensables. Les travaux s'ouvrirent en 1777, et furent entièrement terminés en 1782.

Le plan de la maison, qui est celle que l'on aperçoit en entrant dans la Communauté, avec la chapelle qui a reçu une autre destination, représentait le chiffre de Notre-Seigneur. Nous voyons, d'après un écrit du P. Besnard, que la chapelle avait 54 pieds de longueur sur 22 de largeur. Le plan en avait été donné par M. Besnard, architecte de Brest; le sculpteur était M. Bertrand, et le plafonneur, M. Bousseau, italien.

La chapelle étant complètement terminée, les Pères Micquignon et Urien furent envoyés à l'Hermenault, où se trouvait Mgr de Crussol, évêque de La Rochelle, pour l'inviter à en faire la bénédiction. Il y consentit très-volontiers. Au jour fixé, c'est-à-dire un vendredi, 4 octobre 1782, le vénérable prélat arriva à Saint-Laurent, et descendit chez les Missionnaires, qui le reçurent avec un grand bonheur. Le lendemain, il visita la Communauté de la Sagesse, examina la chapelle, les ornements et tout ce qui pouvait être employé au service divin ; il trouva que tout dépassait ses espérances.

Le dimanche, à 8 heures, il bénit solennellement la chapelle et officia pontificalement. Le soir, il chanta les vêpres et donna la bénédiction du Saint-Sacrement dans l'église paroissiale, puis il revint à la Communauté de la Sagesse, afin d'y bénir une cloche qui eut pour parrain M. Sapinaud de Bois-Huguet et pour marraine Mme Duvau de Chavagnes. Lorsque le prélat eut demandé au parrain et à la marraine quel nom ils voulaient donner à cette cloche, ils répondirent qu'ils la nommaient Emmanuel : cela parut faire plaisir à Sa Grandeur qui avait aussi reçu le nom d'Emmanuel à son baptême. L'évêque répéta plusieurs fois aux Sœurs que désormais elles ne seraient pas obligées d'aller aux offices de la paroisse, puisqu'elles avaient une chapelle convenable, et qu'elles pouvaient avoir les offices chez elles. Il engagea aussi fortement le P. Besnard à bâtir une maison et une chapelle pour les Missionnaires, ce qui eut lieu en effet.

La Congrégation de la Sagesse avait alors pour Supérieure générale la Mère Saint-François-Régis qui avait succédé à la Mère Marie de Saint-Bernard, en 1780, après avoir été seconde Assistante. Elle gouverna sa Communauté avec la plus grande sagesse jusqu'en 1789, au moment où l'orage révolutionnaire commençait déjà à gronder. Elle fut envoyée alors comme Supérieure à l'hôpital Saint-Louis, à La Rochelle, d'où elle fut chassée par la Révolution, après avoir essuyé toutes sortes de persécutions. En 1800, elle alla remplacer, à Saint-Lô, la Mère Sainte-Claire qui venait de mourir ; puis, en 1804, elle revint à La Rochelle, où on la redemandait avec instances ; enfin, au bout de quelques années, elle rentra à Saint-Laurent et termina saintement sa carrière, le 22 janvier 1820. Pendant qu'elle était à la tète de la Congrégation, on fonda 11 établissements : à Guémenée, à Châteauneuf, à Saint-Pierre-le-Puellier et à Saint-Marceau d'Orléans, à Paramé, à Laleu, à l'Hôtel-Dieu de

-232 — -71 —

Poitiers, aux Sables-d'Olonne, aux Ifs, à Machecoul et à Josselin.

Nous ne pouvons nous empêcher de dire quelques mots d'une digne Fille de la Sagesse que la Mère Saint-François-Régis eut la douleur de perdre dès le commencement de son généralat ; nous voulons parler de la Sœur Honorée qui mourut à Saint-Laurent, le 29 mars 1781. C'est à elle que la Mère Marie-Louise de Jésus dicta ses dernières volontés, avant de rendre son âme à Dieu. Le p. Besnard a voulu lui-même, pour l'édification de ses filles, donner une notice sur cette fervente Religieuse qui, pendant 43 ans, a fait l'ornement de sa Communauté, comme simple Sœur, Supérieure locale , Maîtresse des novices, Conseillère ou Assistante.

Elle était née à Charron, diocèse de La Rochelle, en 1719, et s'appelait Agnès Berteau de Clausy. Son père était commis dans les fermes du Boi, et vivait noblement selon son état. Il eut six enfants, deux garçons et quatre filles. L'aîné des garçons prit un parti dans le monde ; le cadet embrassa l'état ecclésiastique, et devint, dans la suite, curé de Villedoux, près Esnandes. Une des filles mourut jeune ; la seconde devint Religieuse chez les Dames de Sainte-Claire, à La Rochelle. Agnès, qui était la troisième, resta dans la maison paternelle à Esnandes. Il y avait dans ce bourg un établissement de Filles de la Sagesse, dont l'admirable Sœur de la Croix était la Supérieure. Cette digne Religieuse aimait à réunir autour d'elle, le dimanche et les fêtes, les jeunes personnes du bourg et des environs, pour leur faire de bonnes lectures, réciter avec elles le chapelet et leur donner des avis charitables. Mademoiselle Agnès n'était pas la dernière à se rendre à ces pieuses réunions, et personne ne profita mieux qu'elle des leçons et des exemples de la Sœur de la Croix. C'est là qu'elle puisa ce goût de la piété qui ne fit que s'accroître avec les années, en même temps qu'un souverain mépris pour le monde et pour lies vanités du siècle. Elle se sentit même inspirée à tout quitter pour entrer en religion. Elle découvrit son dessein à la Sœur de la Croix qui l'encouragea et l'entretint dans ces sentiments, jusqu'au moment où Dieu retira son père de cette vie.

A cette époque, son frère, curé de Villedoux, la prit dans sa maison, pour veiller à son ménage. Elle y resta peu de temps, parce que, voyant sa sœur entrer chez les Religieuses de Sainte-Claire, elle songea à entrer aussi chez les Filles de la Sagesse qu'elle avait toujours aimées. Elle pria le P. Mulot, Supérieur général de cette Communauté, qui descendait souvent chez son frère, quand il allait visiter les Sœurs d'Esnandes, à vouloir bien la recevoir parmi ses filles. Celui-ci l'accepta d'autant plus volontiers qu'il connaissait sa grande piété et ses rares talents. Son frère, loin de s'opposer à ses desseins, l'engagea à se donner toute à Dieu. Elle partit donc pour Saint-Laurent, où elle arriva, le 10 février 1738, à l'âge de 19 ans.

Elle était toute formée à la dévotion, à l'oraison et tous les exercices de la vie spirituelle. Elle n'avait aucun défaut essentiel ; le Seigneur l'avait dotée d'u caractère doux, bienfaisant, affable et prévenant, qui la faisait aimer de ses maîtresses et rechercher de ses compagnes du noviciat. Elle fit profession le 4 octobre 1738, et reçut le nom de Sœur Honorée.

On l'envoya d'abord à Loix, dans l'île de Ré, où elle passa 7 ou 8 ans ; puis à Saint-

-232 — -72 —

Denis, dans l'île d'Oleron, où elle devint bientôt Supérieure. Comme elle l'avait vu pratiquer à Esnandes par la Sœur de la Croix, elle réunit aussi les jeunes personnes pour de pieux exercices, les dimanches et fêtes, et leur fit un bien immense. Elle leur inspira un tel goût pour la piété et un tel mépris pour le monde, que beaucoup d'entre elles songèrent à se faire Religieuses, et le devinrent en effet. Plus de 20 jeunes filles de Saint-Denis et un grand nombre des autres paroisses de l'île entrèrent chez les Filles de la Sagesse. Toutes auraient voulu ressembler à la Sœur Honorée, tant elle était bonne, douce, humble, modeste, tant sa vertu était aimable. Son humilité et son amour du recueillement ne la rendaient point d'un abord difficile et d'une humeur sévère. Elle allait droit è Dieu, avec un cœur gai et un visage qui réfléchissait la pureté et le calme de son âme. Elle était la joie et l'édification de Saint-Denis : aussi, quand on l'en retira, pour lui donner, à Saint-Laurent, l'emploi de Maîtresse des novices, grands et petits, riches et pauvres, prêtres et laïques, tous les habitants de la paroisse et des environs, la pleurèrent, tous furent consternés de son départ.

Arrivée à Saint-Laurent, elle trouva Une ample matière à son zèle dans son nouvel emploi ; mais Dieu lui avait donné abondamment tout ce qu'il fallait pour le bien remplir : un grand fonds d'humilité, un jugement solide, un juste discernement des esprits, une connaissance parfaite des différents caractères, une patience à toute épreuve, une sagacité subtile pour découvrir certaines petites misères des novices , une grande prudence pour v appliquer le remède, sans faire de peine à qui que ce fût, une douceur charmante pour excuser leurs fautes, lorsqu'elles venaient les lui avouer, un talent rare pour les faire rentrer en elles-mêmes, beaucoup de facilité à leur parler de Dieu, à leur inspirer l'amour de la vertu et le zèle de leur perfection.

Ses soins pour ses chères novices étaient si grands qu'ils s'étendaient sur tout ce qui les regardait pour le temporel comme pour le spirituel. Ainsi, elle portait l'attention jusqu'à prolonger son repas et ne finir que la dernière, afin de donner à celles qui avaient bon appétit le moyen de prendre leur réfection sans trop se presser. Elle disait que la jeunesse avait besoin de bien manger, afin de se fortifier et se mettre en état de rendre service au prochain.

Dans tous ses entretiens, elle ne parlait que de Dieu, du ciel, de la vertu, des moyens de perfection, de l'amour des humiliations, de la mortification, etc. Pour exprimer les sentiments de ferveur dont elle était animée, elle composa un pieux cantique que l'on aime à chanter encore dans la Communauté. Après une vie toute remplie di bonnes œuvres et de mérites, elle s'endormit doucement dans le Seigneur, à l'âge de 62 ans. Quand la nouvelle de sa mort parvint dans les établissements, il n'y eut qu'une voix partout pour rendre hommage à ses vertus et célébrer sa sainteté.

-232- -73-

CHAPITRE IV.

ELECTION DE LA MÈRE SAINTE-FLAVIE. — LETTRE DU R. P. MICQUIGNON AUX FILLES DE LA SAGESSE, A L'APPROCHE DE L'ORAGE RÉVOLUTIONNAIRE.

En 1789, la Sœur Sainte-Flavie fut élue Supérieure générale à la place de la Mère Saint-François-Régis. Née le 11 juin 1730, elle avait fait profession le 22 septembre 1750. On voit qu'elle eut le bonheur de vivre, pendant neuf ans, sous l'autorité et sous les yeux de la vénérable Fondatrice de la Congrégation. On ne pouvait faire un meilleur choix. Les jours allaient devenir bien mauvais. Il fallait une femme forte pour tenir tête à la plus affreuse de toutes les tempêtes qui aient ébranlé l'Eglise et la France, et pour relever de ses ruines un édifice religieux, dont presque toutes les murailles allaient être abattues par un torrent dévastateur. Nous verrons que la Mère Sainte-Flavie n'est point restée au-dessous de sa difficile et douloureuse mission, et qu'elle s'est montrée toujours aussi grande que son malheur. La crainte de l'orage ne l'empêcha pas d'accepter l'établissement du Longeron en 1790, et, en 1791, ceux de Fougères (l'hôpital), Landernau, Auffrédy et Lesneven.

Le R. P. Micquignon, Supérieur général des Missionnaires de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse, qui avait succédé au R. P. Besnard, en 1788, ne tarda pas à entrevoir tout le danger que pouvaient courir ses Communautés. Durant le cours de l'année 1789, il voulut faire la visite des établissements de la Sagesse qui se trouvaient en Bretagne. Partout il fut reçu avec joie et reconnaissance. Les brebis qui entendaient déjà gronder l'orage avaient besoin d'être rassurées par la présence de leur pasteur. Après avoir parcouru la Bretagne, il alla jusqu'à Orléans, et laissa par écrit à l'établissement de Notre-Dame-du-Chemin, aujourd'hui Sainte-Croix, des avis pleins de sagesse.

Dès le commencement de 1790, le pieu Supérieur, apercevant le danger qui menaçait l'Eglise de France, fit entendre le cri d'alarme au milieu du troupeau chéri qui lui était confié. Il adressa à toutes les Filles de la Sagesse une lettre circulaire, dans laquelle il leur donnait, avec l'affection d'un père et la fermeté d'un confesseur de la foi, tous les conseils dont elles pouvaient av besoin. Cette lettre est du 6 janvier. Nous ne pouvons résister à la pensée d'en citer quelques fragments.

« Il n'est sans doute aucun temps, mes chères filles, leur disait-il, où je ne lève les mains au ciel, pour attirer sur vous ses faveurs ; car, Dieu en est témoin, je vous porte sans cesse dans mon cœur, et vous faites l'objet continuel de toutes mes sollicitudes. Mais de nouveaux dangers que la nouvelle année semble vouloir faire éclore, les maux qu'elle nous présage par les circonstances d l'accompagnent, en ajoutant à mes craintes et à mes alarmes, fournissent aussi un nouvel aliment à mon zèle, et fixent l'objet des vieux que je dois faire pour vous au Seigneur dans les tristes commencements de cette année.

-232 — -74 —

« C'est surtout, mes chères filles, sur le dépôt précieux de la foi que j'en dirige tout l'essor; c'est pour la conservation de ce trésor, qui fait le principe de toutes vos bonnes œuvres pour le présent, comme le fondement de vos espérances pour l'avenir, de cette foi qui est la vie de vos âmes et sans laquelle vous ne pouvez plaire à Dieu, de ce trésor, de toutes ces richesses des vraies Filles de la Sagesse, c'est, disje, pour sa conservation que je prie, que je gémis, que je porte sur l'autel de Jésus-Christ des vœux brûlants de l'amour dont je suis animé pour les intérêts de votre salut.

- « A Dieu ne plaise, mes chères filles, que je suspecte votre fidélité et la fermeté de votre foi ! Je vous rends de bon cœur le témoignage que, jusqu'à ce jour, vous l'avez conservée pure et intacte, et que vos dispositions pour l'avenir répondent à celles du passé. Ce témoignage, gravé dans mon cœur par la connaissance que j'ai de votre fermeté dans la foi, fait aujourd'hui ma plus douce consolation.
- « Mais après que Notre-Seigneur lui-même nous avertit de prendre garde de déchoir, quelque fermes que nous soyons, ne dois-je pas craindre, dans un temps où les jours sont si mauvais, où tout est tentation, où tout est écueils et scandales ? Oui, sans doute, mes chères filles, le premier choc vous trouvera inébranlables, et ce n'est pas non plus celui que je crains ; vous direz généreusement dans les beaux jours de la ferveur de votre loi : « Allons et mourons avec lui ! » Mais ce que j'ai lieu de redouter, ce sont les atteintes que pourront lui donner, à la longue, le commerce et les rapports indispensables avec un monde aujourd'hui si perverti dans la foi ; ce sont ces discours empoisonnés du libertinage de l'esprit, ces maximes erronées en matière de religion, que l'assemblage de quelques vertus sociales, ou l'ostentation de quelques bonnes œuvres rendent encore plus insidieuses ; c'est surtout la défection... Que dis-je? mes chères filles, oui, je le dirai, mais avec un déchirement de cœur que je ne puis vous exprimer, oui, surtout la défection de ceux qui devraient être vos maîtres dans la foi ; c'est, en un mot, l'exemple des faux frères qui vous mettra le plus en danger.
- « Tout en eux est contagieux et pernicieux ; le poison qu'ils exhalent se glisse sous l'enveloppe d'une piété apparente et s'avale sous l'apprêt de quelques paroles d'édification, et ainsi il opère insensiblement ce que le choc d'une persécution violente, le fer, le feu, toutes les tortures des bourreaux les plus cruels n'auraient pu faire. L'on se fait peu à peu au langage et à la manière de penser des personnes dont on approche, surtout quand elles se couvrent de la peau de brebis ; leur foi devient moins suspecte ; l'on perd bientôt l'intégrité de la siennes et l'on cesse d'être l'enfant de Dieu et de l'Eglise.
- « Ah! plutôt, mes chères filles, tout perdre aujourd'hui, et tout à la fois, biens, santé, réputation, état même, que de perdre jamais cette auguste qualité que nous donne la foi! Plutôt vous voir périr et ensevelies dans une commune ruine avec tant d'Ordres illustres, peut-être hélas! mais heureusement victimes de leur foi!
- « Mais non, mes chères filles, je conçois de vous des, espérances plus consolantes. Le Seigneur conservera votre Congrégation; et vous, vous conserverez aussi, à l'aide

-232 — -75 —

de sa grâce, l'intégrité de votre foi, si vous êtes attentives, comme je n'eu doute point, aux avis que je, vais vous donner. Recueillez-les, mes chères filles, de mon zèle, de mes sollicitudes et de mon affection pour vous. »

Ne dirait-on pas que le Seigneur dévoilait l'avenir, avec toutes ses horreurs, aux yeux de son serviteur fidèle? Ne dirait-on pas que ce digne enfant et successeur de Montfort, chargé du soin de toute sa famille religieuse, découvrait à la fois tous les malheurs qui allaient fondre sur la société et sur la religion?

C'était plus que de la prévision, c'était de la certitude. Après les graves avertissements que nous venons d'entendre, et qu'il donnait à ses Religieuses, il leur recommandait, comme moyens de conserver leur foi, un attachement inviolable à l'Eglise et à son Chef, le recueillement et le silence, l'assiduité à la prière et à l'oraison, l'union, la paix et la charité entre elles, une pratique des sacrements plus fréquente et plus fervente, une grande fidélité à leurs engagements, surtout à leur vœu d'obéissance, l'exactitude à leur sainte Règle, la simplicité des enfants de Dieu et la droiture de cœur dans toute leur conduite, la bienveillance envers toutes sortes de personnes, même envers leurs plus grands ennemis, pardessus tout, la douceur et la charité la plus tendre envers les pauvres, les malades et les malheureux.

« Ces vertus, ajoutait-il en finissant, donneront, de l'éclat à votre foi et la feront triompher de la déprava-lion commune. Par elle vous jetterez, comme dit l'apôtre, une si belle lumière que vous brillerez commodes flambeaux parmi les gens du monde, que vous forcerez, en agissant ainsi, de rendre hommage à votre foi, à la religion et à votre saint état. »

Les craintes exprimées si vivement par le vénérable Supérieur général de la Congrégation de la Sagesse, ne tardèrent point à se réaliser, pour le malheur de la France et de l'Eglise entière. La religion fut cruellement persécutée ; les autels furent renversés, les chaires brisées, les temples profanés, les prêtres proscrits, les Congrégations religieuses supprimées. De grands scandales furent donnés par quelques membres du clergé qui eurent le malheur de prêter serment à une constitution schismatique, et qui, ayant cessé d'être les vrais pasteurs des âmes, s'arrogeaient encore le droit de paître le troupeau de Jésus-Christ.

La ferme espérance que le digne Supérieur avait conçue touchant la conduite des Filles de la Sagesse, dans ces temps malheureux, se réalisa aussi bien que ses craintes. En effet ces ferventes Religieuses demeurèrent inébranlables dans leur foi, et donnèrent partout et toujours l'exemple des plus admirables vertus. Leur courage héroïque ne se démentit pas un seul instant, au milieu de toutes leurs épreuves cruelles, sous le fer homicide, dans les prisons et jusque sur l'échafaud, comme nous allons le voir dans le Livre suivant, qui renferme assurément les plus glorieuses pages de leur histoire.

-232- -76-

LIVRE IV.

Les filles de la sagesse pendant la révolution.

(1789-1800)

CHAPITRE Ier

COMMUNAUTÉ DE LA SAGESSE, A SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE, PENDANT LA RÉVOLUTION.

La Communauté de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre ne pouvait manquer d'avoir à subir les plus terribles épreuves, pendant les jours sanglants de la Révolution française, qui n'en voulait pas moins à la religion qu'à la royauté. A cette époque désastreuse l'autel n'était pas attaqué avec moins d'acharnement que le trône. La Maison-Mère recevait chaque jour des différents établissements de la Congrégation les nouvelles les plus affligeantes, et, avant d'être frappée elle-même directement, elle ressentait déjà le contre-coup de toutes les douleurs que les Filles de la Sagesse éprouvaient de la part de leurs oppresseurs. Beaucoup d'entre elles, après avoir courageusement refusé le serment antireligieux qu'on leur demandait, et s'être vues chassées de leurs maisons de classes ou des hôpitaux, vinrent se réfugier à Saint-Laurent, auprès de leurs Supérieurs; mais elles ne devaient pas trouver là plus de sécurité qu'ailleurs.

Le 18 août 1792, l'Assemblée nationale ayant décrété la suppression de toutes les Congrégations religieuses, on comprit aisément qu'il serait impossible d'échapper à cette loi inique et brutale. On résolut donc de renvoyer les novices qui se trouvaient à la Communauté, et de prendre vis-à-vis des Sœurs une mesure nécessaire, qui ne pouvait manquer de leur causer la plus profonde douleur. Les novices se retirèrent dans leurs familles, la tristesse dans l'âme ; mais six d'entre elles montrèrent un étonnant courage, en suppliant les Supérieurs de ne pas les laisser partir avant de les avoir admises à la Profession. Le désir ardent de ces généreuses filles fut exaucé ; elles prononcèrent leurs vœux et furent revêtues du saint habit de la religion, le 15 septembre 1792. C'était une courageuse protestation contre le décret d'une assemblée impie qui venait, peu de jours auparavant, d'abolir les Congrégations vouées au service de Dieu et du prochain, et de proscrire, en même temps, le costume religieux. Cette profession est la dernière qui ait eu lieu jusqu'en 1796. Les noms de ces intrépides vierges, qui nous rappellent les beaux temps du christianisme, méritent d'être conservés dans ces pages : ce sont les Sœurs Saint-Athénodore, Saint-Auxence, Sainte-Victoire, Sainte-Félicité, Saint-Maxime et Sainte-Domitille.

-232- -77-

Après la cérémonie de leur profession, les Supérieurs réunirent toutes les Sœurs, au nombre de cent environ, et leur annoncèrent que toutes celles qui désiraient rentrer dans leurs familles étaient libres de lé faire, ajoutant même que cette mesure était tout à fait nécessaire, attendu qu'il était impossible de rester en grand nombre à la Communauté, et qu'il fallait conserver à l'Institut des sujets qui pourraient lui rendre service dans des temps meilleurs. Cette déclaration fut comme un coup de foudre pour toutes ces ferventes Religieuses, si attachées à leur Congrégation et à leur saint état. Ces généreuses Filles de la Sagesse avaient bien pu verser des larmes, en quittant leur pays et leurs familles, pour venir habiter Saint-Laurent ; mais leur cœur n'avait point été déchiré comme il le fut au moment où il fallut s'éloigner de leur chère Communauté. C'était là le lieu qu'elles avaient choisi, à la voix du céleste Epoux. Elles en étaient cruellement chassées par la tempête révolutionnaire, sans savoir si jamais -elles pourraient y revenir.

Les Sœurs qui n'avaient pas cinq ans de profession, et qui n'avaient fait par conséquent que des vœux annuels, remportèrent leur trousseau du monde. Les autres furent réunies à la lingerie, et se partagèrent tristement le linge qui s'y trouvait ; chacune emporta sa part. Plus de soixante Religieuses se retirèrent ainsi, en s'abandonnant à la Providence de Dieu. Celles qui restèrent à la Communauté quittèrent leur saint habit pour se revêtir d'un vêtement séculier. Les plus jeunes furent envoyées à Mortagne ou ailleurs ; les autres couchaient pour la plupart chez quelques personnes charitables du bourg de Saint-Laurent, qui voulurent bien aussi cacher quelques objets, pour les soustraire à la dévastation qu'il était aisé de prévoir. Nous aimons à citer particulièrement les familles Cailleton, Charrier, Bécaud, Biton, Cachet et Gincheleau, qui ont rendu de grands services aux Filles de la Sagesse, à cette lugubre époque. Les Sœurs qui restèrent à la Communauté ne demeurèrent pas inactives ; elles eurent bientôt occasion de faire éclater leur zèle et leur charité de la manière la plus touchante, en soignant indifféremment tous les malades qui réclamèrent leur secours, quand Saint-Laurent fut devenu comme le quartier général des malades et blessés royalistes et républicains. Elles se livrèrent aux soins de ces malheureux avec un dévouement au-dessus de tout éloge. Plus d'une fois même elles furent assez heureuses pour arrêter le bras des Vendéens justement irrités, et sauver la vie des prisonniers républicains ; mais rien n'était capable de calmer la rage des révolutionnaires.

Déjà les Sœurs avaient été saisies d'épouvante, lorsqu'u commencement de juin 1791, les gardes nationaux de Cholet et des environs étaient venus faire une visite domiciliaire à la maison des Missionnaires, et s'étaient emparé des Pères Dauche et Duguet qu'ils avaient conduits jusqu'à Angers ; mais elles ne furent pas directement inquiétées avant 1793. Il paraît que la première invasion des *Bleus* eut lieu au mois de février de cette année.

Un jour, le bruit se répand qu'une colonne républicaine approche de Saint-Laurent. Les habitants du bourg sont dans l'effroi. Les Missionnaires croient prudent de quitter leur maison; mais les Sœurs ne songent point à s'éloigner, dans l'espoir -232- -78-

qu'elles seront épargnées. Enfin, les soldats de la Révolution ont envahi le bourg, et tout annonce qu'ils vont laisser des ruines sur leur passage. Citons ici un trait de courage de la Sœur Saint-Victorin, âgée de 24 ans, mais qui semblait en avoir 18 à peine. Voyant toutes ses Sœurs saisies d'épouvante, elle demande à sa Supérieure et obtient la permission de se trouver sur le seuil de la porte, à l'arrivée des républicains, pour leur offrir tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Elle prépare eu conséquence du linge et de la charpie pour panser les blessés, et des vivres pour subvenir aux besoins de tous.

Il était environ trois heures du soir, lorsque les républicains entrèrent dans la Communauté. Ils s'y comportèrent d'une manière indigne. Quelques-uns d'entre eux, épuisés par la fatigue et par la perte de leur sang qui coulait avec abondance de leurs plaies larges et profondes, acceptèrent d'assez bonne grâce les services qu'on leur rendait et la nourriture dont ils avaient besoin ; les autres n'avaient que des blasphèmes, des paroles ignobles et des menaces à jeter à la face des charitables Religieuses. Plusieurs soldats se rendirent à la chapelle et à la sacristie pour tout dévaster. L'un de ces misérables va droit à une statue de la Sainte Vierge, tire son sabre et se met en devoir de lui abattre la tète. La Sœur Saint-Jean-Chrysostome, qui l'avait suivi, lui crie alors d'une voix forte et courageuse : « Malheureux ! que fais-tu? Veux-tu laisser ma Mère ? » A ces mots le soldat demeure immobile ; il avait donné un premier coupa la statue, il n'eut pas le courage de lui en donner un second. Ces impies et cruels profanateurs, ayant trouvé des ornements sacerdotaux, s'en revêtirent et se promenèrent ainsi dans toute la maison, jusque dans la cuisine, où ils allèrent insulter et menacer de mort les Sœurs qui leur préparaient un repas.

Quand les soldats eurent quitté la chapelle, la Sœur Dosithée, qui avait alors 45 ans d'âge et 23 de profession, s'y rendit pour adorer Dieu et lui faire amende honorable des outrages qu'il venait de recevoir. Elle s'était placée dans un coin, où il n'était pas facile de l'apercevoir. Elle priait avec ferveur, lorsqu'elle vit entrer un soldat plus impie encore que les autres. Celui-ci va droit au tabernacle, l'enfonce avec son sabre s'empare du ciboire qui contenait tes saintes Hosties, et s'enfuit du côté du jardin, sans doute dans la crainte que ses camarades ne vinssent lui demander leur part de ce pillage sacrilège. La Sœur Dosithée se lève et se met à sa poursuite, en criant : « Citoyen, rendez-moi mon Maître ; rendez-moi mon Maître ! » Ce qu'elle répétait sans cesse, en continuant à courir. Le profanateur, intimidé par les cris de cette Sœur, cache le ciboire dans un fossé qui fermait le jardin, dans l'intention, sans doute, de revenir le prendre. La Religieuse, animée par la foi la plus vive, se met en adoration dans le fossé. Une petite fille du bourg étant venue à passer parla, la Sœur la charge d'aller annoncer à la Communauté ce qui vient d'avoir lieu. Le Père Supiot, caché dans une ferme voisine, est averti ; il arrive, et, plus occupé de l'outrage que Notre-Seigneur Jésus-Christ vient de recevoir qu'effrayé des maux qui le menacent, il se revêt d'un surplis et d'une étole, va prendre le ciboire et l'emporte avec lui.

Ces soldats, lassés de crimes et de sacrilèges, se retirèrent, le soir, dans les maisons du bourg. La Supérieure générale propose alors à ses Sœurs de sortir de la maison

-232- -79-

pour aller chercher ailleurs un asile. Dix s'éloignèrent avec elle, à la faveur de la nuit, et se rendirent chez des personnes charitables et dévouées qui les cachèrent le mieux qu'elles purent.

Le lendemain, à 6 h. du matin, le général républicain fit donner l'ordre aux Sœurs de se réunir. Elles obéirent promptement, croyant peut-être qu'on allait les remercier des soins qu'elles avaient donnés aux blessés, et des prier de les continuer avec le même dévouement. Ces Sœurs étaient alors au nombre de 26 dans la maison. Le général arrive avec son état-major, et, au lieu de remercier ces charitables Religieuses, on les accable d'injures. On leur demande pourquoi elles sont restées assemblées contre les lois ; elles répondent qu'elles sont restées pour soigner les malades. Là-dessus, nouvelles injures, puis on discute devant elles si on les fusillera sur-le-champ. Enfin, on prend le parti de les conduire à Cholet, et on se met a les lier deux ensemble. Pendant cette opération, la Sieur Saint-Eustache, âgée de 41 ans, crut pouvoir s'esquiver, sans être aperçue; mais au moment où elle franchissait le seuil de la porte, elle fut arrêtée et lâchement massacrée. Après avoir été dépouillée, elle fut coupée par morceaux, et ses membres épais restèrent sur la rue tout le long du jour ; ce n'est que le soir que les habitants du bourg purent les recueillir et les confier à la terre.

Avant de suivre à Cholet les malheureuses Filles de la Sagesse livrées à la brutalité des soldats, disons ce qui se passa encore dans leur Communauté de Saint-Laurent. On mit le feu à la maison; mais, par une sorte de prodige, le feu s'arrêta de luimême. Trois militaires découvrirent la Supérieure générale dans un petit réduit, et lui demandèrent ce qu'elle faisait là. « Je regarde brûler ma maison », répondit-elle avec calme. Un des soldais eut pitié d'elle et obtint de ses camarades de la faire évader. Tous ne partageaient pas ces sentiments d'humanité. La Sœur Gorgonie, âgée de 40 ans, une des Religieuses qui leur avaient préparé le souper de la veille, et s'était ensuite échappée avec la Supérieure fut trouvée malade dans un lit, chez des particuliers. Elle y fut massacrée, puis traînée dans les rues. Quel temps, grand Dieu! que celui où des soldats français se montrent assez lâches et assez cruels pour tremper leurs mains dans le sang de pareilles victimes!

Les émissaires de la Révolution, après avoir tout saccagé à Saint-Laurent, se dirigèrent vers Cholet, emmenant avec eux les 25 Religieuses qu'ils avaient, faites prisonnières. Celles qui étaient infirmes et malades furent mises sur des charrettes, et toutes entendirent donner l'ordre de fusiller, au sortir du bourg, celles qui ne pourraient pas suivre, et de continuer la fusillade, le long du chemin, à mesure qu'elles déclareraient ne pouvoir aller plus loin. Dieu ne permit pas que cet ordre barbare fui exécuté ; toutes arrivèrent à Cholet, après avoir été rassasiées d'opprobres durant la route.

La Sœur Saint-Victorin, qui s'était présentée avec tant de courage a la porte de la Communauté, à l'arrivée du détachement républicain, ne fut point liée avec les autres, soit qu'elle se trouvât seule, le nombre des prisonnières étant impair, soit qu'on eût envie de la sauver. Elle partit avec l'avant-garde. Elle éprouva une douleur

-232- -80-

extrême en se voyant ainsi séparée de ses Sœurs ; cependant elle ne fut nullement maltraitée, et on la laissa même tranquillement faire ses dévotions. Arrivés à Mortagne, les soldats entrèrent dans un cabaret, et voulurent bien laisser à la porte leur prisonnière, qui faisait des difficultés pour entrer avec eux dans cette maison. Il y avait déjà longtemps qu'elle se tenait à la porte, lorsque, levant les yeux, elle aperçut ses Sœurs qui venaient. Elles étaient encore loin; n'importe! « Voilà mes Sœurs, s'écria-t-elle, je veux partager leur sort! » Et aussitôt, se mettant à courir de toutes ses forces, elle arrive auprès d'elles hors d'haleine. Tirant un lien de sa poche, elle s'attache avec deux de ses chères compagnes. « Bon! leur dit-elle, me voilà à ma place; j'ai assez souffert pour y arriver; que je suis heureuse d'être ici! » Les soldats, surpris d'un si grand courage, n'osèrent rien lui dire.

Enfin on arriva à Cholet. Les Sœurs étaient épuisées de faim, de souffrances et de fatigues ; mais, au lieu de leur accorder le repos et la nourriture dont elles avaient si grand besoin, on les conduisit devant le comité révolutionnaire qui probablement les attendait. Elles eurent à subir un long et pénible interrogatoire, qui leur donna occasion de faire éclater leur courage et leur foi. A toutes les questions qui leur furent adressées elles répondirent unanimement, avec simplicité et prudence, avec force et dignité. Le glaive était sur leurs têtes, et nulle d'entre elles ne chercha à l'éloigner par le plus léger mensonge. « Que faisiez-vous à Saint-Laurent ? leur demanda-t-on entre autres choses. — Nous soignions les malades. — Aviez-vous des prêtres ? — Vous savez bien que vous les avez chassés. — Ne faisiez-vous pas administrer les sacrements? — C'est notre devoir, quand nous le pouvons. — N'avez-vous pas fait répandre le sang ? — Bien loin de là ; nous nous y sommes opposées autant que nous l'avons pu. — Ne regrettez-vous pas la mort du roi ? — Nous ne nous mêlons point des affaires politiques. — Ne faisiez-vous pas des images de dévotion? — Notre état est de soigner les malades. »

Après beaucoup d'autres questions accompagnées d'injures de tout genre, on finit par cette demande dérisoire : « Voulez-vous vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine ?» Ici toutes se lèvent et répondent avec respect : « Oui, moyennant la grâce de Dieu. » Cette parole sublime de courage chrétien n'excite que des blasphèmes, et les héroïnes de la foi et de la charité sont conduites dans une espèce de corps-de-garde, où pour tout lit elles ne trouvent qu'un peu de paille. On les y laissa encore 24 heures sans nourriture.

Au bout de ce temps, on emprisonna toutes celles qui avaient plus de 40 ans, avec l'intention de les fusiller plus lard. Les plus jeunes furent placées à l'hôpital pour y soigner les malades républicains qui étaient très nombreux. Peu de temps après, les royalistes, s'était emparé de Cholet, ouvrirent la prison aux Sœurs ; mais l'une d'elles était déjà morte de faim, son grand âge ne lui ayant pas permis de soutenir longtemps la disette cruelle à laquelle elles avaient été condamnées : c'était la Sœur Eléonore, âgée de 75 ans.

Les Sieurs placées à l'hôpital, oubliant tous les outrages qu'elles avaient reçus, soignaient les soldats de la Révolution avec toute leur charité ordinaire. Quand les

-232- -81-

Vendéens s'emparèrent de Cholet, les rues étaient jonchées de soldats républicains morts ou blessés. Les blessés furent apportés en grand nombre à l'hôpital et confiés aux soins des Religieuses. Celles-ci reconnurent plusieurs des militaires qui avaient mis le feu à leur Communauté, qui les avaient traitées elles-mêmes de la manière la plus brutale, et qui les avaient emmenées prisonnières. Vont-elles se venger, en les dénonçant aux vainqueurs, au moins en refusant de panser leurs blessures, ou en leur adressant des reproches qu'ils méritaient si bien ? Oh ! non ; elles n'écoutent point d'autre voix que celle de la religion et de la charité. Elles sont les épouses de Celui qui a pardonné à ses bourreaux. Elles prodiguent indistinctement à ces malheureux blessés tous les secours qui dépendent d'elles, et soignent leurs persécuteurs comme s'ils étaient leurs meilleurs amis. Craignant même que les vainqueurs ne viennent à l'hôpital pour les massacrer, elles songent à les soustraire à leur vengeance ; elles les travestissent et cachent leurs uniformes pour les sauver. Les républicains reprennent Cholet, à leur tour, et forcent les Vendéens à évacuer la ville. Persuadés que les Sœurs ont livré leurs blessés au fer de l'ennemi, ils se disposent à les massacrer de même. Mais les blessés réclament tous d'une voix en faveur de leurs bienfaitrices, et se mettent à crier de toutes leurs forces que c'est à elles seules qu'ils doivent la vie.

On laissa les Sœurs environ un mois avec leurs malades; puis, pour les récompenser de leur charité et de leur généreux dévouement, on les fit conduire à Nantes, sous escorte, afin d'y subir les ordres de l'infâme Carrier. Mais, comme la plupart d'entre elles étaient épuisées autant par la peine que par la fatigue, on les mit sur des charrettes, et, pendant toute la route, on ne leur parlait que de fusillade ou de choses qu'il leur était encore plus pénible d'entendre. Arrivées à Nantes, elles furent déposées dans un hôpital, où elles restèrent environ quinze jours, travaillant sous la direction de femmes républicaines infiniment plus méchantes que les soldats; ensuite on les mit en prison. Elles y étaient dans l'ordure et dans le dénuement le plus complet, attendant à chaque heure leur tour d'aller périr dans les eaux de la Loire ou sur la guillotine. Huit d'entre elles succombèrent à tant de souffrances et moururent dans la prison; ce furent les Sœurs l'Ange-Gardien, Saint-Alexis, Saint-Martin, Sainte-Perpétue, Saint-Clair, Saint-Samson, Sainte-Marthe de Jésus et Saint-Arsène. Nous aurons occasion de parler encore plus tard des Filles de la Sagesse qui furent emprisonnées à Nantes.

Lorsque les républicains eurent quitté Saint-Laurent, et emmené à Cholet les Sœurs qu'ils avaient trouvées à la Communauté, la Mère Sainte-Flavie rentra dans la maison qui n'était plus qu'une masure. Elle était accompagnée des Sœurs Sainte-Praxède, Sainte-Béatrix, l'Espérance et du Calvaire. On ne trouva absolument rien que quelques choux glacés cachés sous la neige. Les Sœurs ne pouvant habiter leur maison, sans s'exposer, chaque jour, à de nouveaux outrages, se résignèrent à vivre errantes dans les environs de Saint-Laurent. Les républicains revinrent encore, cette même année, dans le bourg, où ils renouvelèrent le meurtre, le pillage et l'incendie. Pendant l'année 1794, la Supérieure générale de la Sagesse et quelques-unes de ses

-232- -82-

Sœurs reparurent encore sur les ruines fumantes de leur Communauté. Elles trouvèrent à peine un coin pour s'abriter. La chapelle seule avait échappé, comme par miracle, aux ravages d'un triple incendie. Au milieu de tant de douleurs et de tant de privations, les pieuses filles de Montfort se montrèrent toujours remplies de charité envers les malades, les blessés et tous les malheureux, auxquels elles donnaient des soins et des consolations, ne pouvant pas leur donner le morceau de pain qui leur manquait à elles-mêmes. Leurs plus cruels ennemis ressentirent plus d'une fois les heureux effets de leur généreux dévouement.

Un jour, entre autres, il y eut à Cholet un combat acharné ; les Vendéens forcèrent une division ennemie à se replier. Les Bleus en désordre, prirent, sans le savoir, la route de Saint-Laurent, où se trouvaient des royalistes en grand nombre qui s'en emparèrent. Ceux-ci voulaient exterminer les républicains tombés entre leurs mains, pour se venger de toutes les atrocités qu'ils ne cessaient de commettre. Les Sœurs en sont averties ; elles sortent ensemble de leur maison, passent an travers des sabres levés et des baïonnettes destinées à cribler les ennemis de la religion et de la patrie. Elles prient, elles conjurent d'épargner les malheureux prisonniers. Leur voix est entendue ; les royalistes mettent bas les armes et laissent les soldats de la Révolution retourner sur leurs pas. Arrivés auprès du Puy-Saint-Bonnet, les républicains rencontrent quelques Vendéens isolés qui se rendaient paisiblement chez eux, après le combat de Cholet, et ils les égorgent. Voilà comment les révolutionnaires se montraient reconnaissants.

L'armée royaliste ayant demandé des Sœurs pour soigner les malades et les blessés qu'on était obligé de laisser en divers lieux, après des combats de tous les jours, on envoya celles dont on pouvait disposer à Vezins, à Coron, à Saint-Florent, aux Essarts et en d'autres endroits. Dieu seul a pu connaître et récompenser le dévouement et les souffrances de ces vertueuses et intrépides Filles de la Sagesse. Deux d'entre elles furent massacrées à Coron, les Sœurs Symphorose et Saint-Eloi. Cette dernière, frappée d'un coup de sabre, respirait encore, bien qu'on la crût morte ; mais elle ne survécut pas longtemps à sa blessure. Deux autres Sœurs qui donnaient également leurs soins aux malades, non loin de Nantes, furent saisies et guillotinées dans cette ville, comme nous le dirons ailleurs.

Plusieurs Filles de la Sagesse, occupées à soigner les malades et les blessés, se mirent, comme beaucoup d'autres Religieuses, à la suite de l'armée vendéenne, quand elle passa la Loire. Elles n'avaient pas le courage d'abandonner leurs pauvres malades ; et d'ailleurs il fallait fuir ou périr de la main des soldats de la Révolution qui n'épargnaient plus personne.

La Sœur Véronique se trouvait sur le bateau qui transportait le général de Bonchamps, au passage de la Loire. Ce général vendéen, aussi religieux que brave, était blessé mortellement. On Je déposa au village de la Meilleraie, dans la maison d'un pécheur. La Sœur qui le soignait, s'apercevant qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre, en avertit sa noble et chrétienne épouse. Deux vénérables ecclésiastiques, MM. Gourgeon et Martin, furent bientôt à côté de lui, et le mourant

-232- -83-

eut le bonheur de recevoir une nouvelle et dernière absolution, avant de rendre son âme à Dieu. Peu de temps après, la Sœur Véronique termina elle-même sa vie d'une manière bien tragique, comme nous allons le voir.

Après l'affreuse bataille du Mans et la déroute de l'armée vendéenne, elle se trouvait non loin de son pays natal, avec la Sœur Saint-Jouin. « Je connais cette contrée, dit-elle à sa compagne ; je retrouverais facilement la maison de ma mère. L'armée est dispersée, chacun se sauve où il peut ; venez avec moi ; nous allons, à travers les champs, gagner un lieu de retraite. »

La Sœur Saint-Jouin fait quelque difficulté, préférant prendre une autre route, mais pensant d'ailleurs que la Sœur Véronique ferait bien de se rendre chez sa mère. Celle-ci insiste, ajoutant que sa mère est à l'aise, et qu'elle sera certainement heureuse de les recevoir toutes les deux dans sa maison, en attendant la fin de la tempête. La Sœur Saint-Jouin se laisse persuader.

Les deux Religieuses avaient une route assez longue à faire, au milieu d'un pays où elles couraient les plus grands dangers. Il n'y avait pas de sûreté pour elles à suivre la voie ordinaire ; avec des fatigues inouïes, elles se frayent un sentier à travers les bois, les champs et les prairies. Enfin elles aperçoivent l'habitation où sans doute elles vont trouver le calme et le repos. Elles y arrivent, la joie au cœur, bien qu'épuisées par la peine, par la fatigue et par la faim.,

La Sœur Véronique est reconnue aisément par sa mère, Madame Ferréal, qui, sans autre préambule, lui demande de quel parti elle est. « Je suis, ma mère, répond respectueusement Sœur Véronique, comme vous m'avez élevée, du parti de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont vous avez bien voulu me permettre de devenir l'épouse. — Il ne s'agit pas de cela, reprit la mère : voulez-vous être républicaine et prêter serment de fidélité à la Constitution ; car autrement je ne puis vous garder ici, sans risquer moi-même de me rendre suspecte. — Jamais, ma mère, je ne ferai ce serment ; je mourrai Religieuse, fille de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. — Est-ce votre dernier mot ? » Toutes les deux répondent courageusement : « Oui. » Alors, qui le croirait ? cette mère sans cœur fait placer sous bonne garde sa fille et sa compagne, elle se rend à Rennes et les dénonce au représentant du peuple.

Les deux saintes Religieuses ne doutent pas que leur dernier moment ne soit venu. Elles s'encouragent mutuellement à supporter pour Dieu tous les outrages qu'elles auront à essuyer. Elles sont heureuses de souffrir, de mourir en même temps, et d'aller ensemble se reposer dans le ciel. La pensée du ciel les remplit de joie et même d'enthousiasme. La généreuse Sœur Saint-Jouin ne sait comment exprimer sa reconnaissance à sa chère compagne, qui l'a conduite avec elle à la porte du bienheureux séjour. Toutes deux passèrent la nuit à se préparer, par la prière et de pieux entretiens, à leur passage du temps à l'éternité. Le lendemain, de grand matin, la maison fut cernée par une troupe de républicains armés. Il n'en fallait pas tant pour s'emparer de ces deux pieuses Filles de la Sagesse, qui n'avaient ni le moyen ni la volonté de se défendre. On les conduisit à Rennes, où bientôt leurs têtes

tombèrent sous le couteau de la guillotine. C'était le 5 janvier 1794.

Plusieurs Filles de la Sagesse, comme nous venons de le dire, suivaient l'armée vendéenne pour soigner ses malades et ses blessés ; il en était d'autres, bien plus malheureuses encore, qui suivaient l'armée républicaine, mais en qualité de prisonnières. On les avait entassées dans une charrette. Après les avoir accablées d'injures atroces, les farouches soldats républicains en firent descendre deux sur la route du Mans, et, pour donner aux autres, comme ils le disaient eux-mêmes, une idée de leur savoir-faire, ils les hachèrent à coups de sabre, sous les yeux de leurs compagnes, et laissèrent leurs cadavres sur le chemin. Les autres furent conduites dans les prisons du Mans, où moururent de misère les Sœurs Saint-André, Saint-Pierre et Sœur Saintes. Celles qui furent massacrées sur le chemin étaient les Sœurs Saint-Maur et Sainte-Paule.

La Sœur Dosithée, que nous avons vue à la poursuite du soldat qui emportait le ciboire de la chapelle de Saint-Laurent, se trouvant sur la charrette dont il vient d'être parlé, ou peut-être sur une autre qui traînait également des Filles de la Sagesse prisonnières, fut sur le point d'être égorgée à son tour ; mais elle échappa à la mort d'une manière bien singulière. Un des hommes qui escortaient le chariot fit descendre cette Sœur, afin d'avoir le plaisir brutal de lui trancher la tête, tandis que ses compagnons continuèrent leur marche avec leurs autres proies, sans s'inquiéter d'en perdre une. La Sœur, voyant le sabre nu levé sur elle, se jette à genoux et demande en grâce le temps défaire un acte de contrition. Dans ce moment, Dieu lui suggère une pensée salutaire. « Attendez un peu, dit-elle à son assassin ; j'ai ici quelque chose qui fera bien plaisir à votre femme : c'est un étui rempli de belles et bonnes aiguilles ; et puis, tenez, voici mon dé à coudre, et aussi mon couteau. Tout cela ne me servira plus, puisque vous allez me tuer. » Ce malheureux, qui était sur le point de commettre un crime, voyant tant de calme et de sang-froid dans cette Sœur, qui paraissait beaucoup plus jeune qu'elle ne l'était, changea tout à coup de sentiment, et résolut de la sauver. Mais, comme il était encore à portée d'être vu par ses camarades, qui poursuivaient cependant leur route, il fit semblant de la tuer d'un coup de sabre, et la jeta dans le fossé.

La Sœur, plus morte que vive, resta un instant sans mouvement. Son bourreau, qui allait devenir son sauveur, revient peu après sur ses pas ; il retire la Religieuse du fossé, en lui disant d'une voix rauque : « Suivez-moi. » Elle était incapable de marcher, tant elle était épuisée de fatigue et bouleversée par l'émotion. Le républicain lui propose un peu d'eau-de-vie, pour ranimer ses forces ; elle n'en avait jamais bu ; elle se résigna, non sans peine, à en prendre quelques gouttes. Elle put se rendre avec cet homme jusqu'à un village voisin. En y arrivant, il la fit entrer précipitamment dans une petite maison bien noire et d'une triste apparence, en lui disant : « Voilà tout ce que je puis faire pour vous » ; et, avant qu'elle eût pu lui répondre, il était déjà loin.

La Sœur s'aperçut bientôt que la maîtresse de cette pauvre habitation était une bonne servante de Dieu qui, tout en filant sa quenouille, vendait de la chandelle de -232 — -85 —

résine, qu'elle fabriquait elle-même. Cette pauvre femme, qui n'avait qu'un peu de pain, le partagea de bon cœur avec la nouvelle arrivée, et lui donna aussi la moitié de son lit. Elle lui apprit à faire la chandelle de résine, et la Sœur, pleine de reconnaissance envers sa charitable hôtesse, l'aida dans son commerce jusqu'à ce qu'il lui fût possible de rejoindre quelques-unes de ses Sœurs. Ayant appris qu'il y en avait à Poitiers, qui faisaient l'école aux petites filles sur la paroisse de Saint-Hilaire, elle prit congé de sa bienfaitrice et s'y rendit. C'est de cette manière toute providentielle que fut sauvée la Sœur Dosithée, qui a eu le temps de raconter bien souvent son histoire, puisqu'elle n'est morte à Saint-Laurent que le 20 avril 1838 dans une heureuse et sainte vieillesse. Elle avait 90 ans d'âge et 68 de religion.

Au commencement de 1795, la persécution s'apaisa un peu. Alors quelques Filles de la Sagesse rentrèrent encore à la maison de Saint-Laurent avec la Supérieure générale. Les Sœurs Praxède, Radegonde et Agathange se mirent à faire la classe aux petites filles dans l'ancien réfectoire, qui est devenu depuis la chambre de Communauté. L'une d'elles faisait la classe au milieu de l'appartement, et les autres aux deux extrémités. Dans cette année, Mademoiselle Jeanne-Louise Binet, fille d'un honnête bourgeois de Noëllet, en Anjou, eut l'insigne courage de venir à Saint-Laurent, pour y faire son noviciat. Elle le commença le 10 juillet 1795. La guerre civile et la persécution se rallumant avec une nouvelle fureur, au commencement de 1796, on se hâta de terminer le noviciat de Mlle Binet, qui, malgré toutes les observations qu'on lui fit, n'en persévéra pas moins dans la généreuse résolution de se consacrer au Seigneur. Elle fit profession le 2 février 1796, sous le nom de Sœur Saint-Paul.

A cette époque, les Sœurs qui faisaient la classe furent obligées de cesser. Le Gouvernement plaça dans le bourg de Saint-Laurent une institutrice ; mais les parents refusèrent d'envoyer leurs enfants à son école ; ils donnaient pour raison que c'était une intruse. Ils préféraient les placer au Puy-Saint-Bonnet, sous la direction de la Sœur Marie-Joseph, Fille de la Sagesse, qui s'était retirée dans ce lieu, et faisait la classe à une douzaine de petites filles. La modique rétribution qu'elle en recevait l'aidait à vivre. Sans porter l'habit religieux, elle avait cependant un costume particulier qui lui rappelait son état et ses engagements. Lorsque les républicains venaient dans le bourg, on l'avertissait promptement ; aussitôt elle s'affublait de quelques haillons et prenait une coiffe à la mode du pays ; c'est ainsi qu'elle échappait à leur fureur.

L'année 1797 procura quelques consolations à la Congrégation de la Sagesse, qui fut appelée à prendre la direction de l'hôpital de Cholet. Cet hôpital était desservi, avant la Révolution, par les Filles de la Charité qui furent chassées, comme toutes les autres Religieuses. On ne comprend pas comment les Filles de la Sagesse aient pu se charger de la direction de cette maison, pendant que tout était encore à feu et à sang dans la Vendée. Mais la divine Providence conduit les événements. Nous ignorons les noms des Sœurs qui furent envoyées dans cet établissement. Cette même année, les Filles de la Sagesse furent appelées à reprendre le gouvernement

-232- -86-

de l'hôpital de Valognes, où elles étaient entrées en 1758, et d'où elles étaient sorties en 1761, par suite des mauvais procédés dont on usait à leur égard. Les Filles de Saint Vincent de Paul les y remplacèrent en 1767, et elles furent obligées de quitter cet hôpital, au moment de la Révolution. C'est le 14 septembre 1797 que les Sœurs Martine, Supérieure, Saint-Jean, Saint-Claude et Sainte-Sophie arrivèrent à Valognes.

Ce jour-là même, trois novices firent profession à Saint-Laurent, malgré l'orage qui grondait encore. Après la cérémonie, qui ne se fit point en public, mais secrètement dans une chambre de la Communauté, le P. Supiot engagea les nouvelles professes à rentrer dans leur famille, pour revenir quand les temps seraient meilleurs : ce qu'elles firent. On n'était pas encore en sûreté à Saint-Laurent, à la fin de cette année, puisque le Supérieur général des Missionnaires et des Sœurs fut de nouveau obligé de se cacher.

Une nouvelle Profession eut encore lieu au commencement de 1798. Trois novices eurent le bonheur de faire leurs vœux. Ou ne peut s'empêcher d'admirer la foi et le courage de ces jeunes filles, qui venaient sur les ruines d'une Communauté se déclarer les épouses de Jésus-Christ, et qui n'avaient en perspective que la misère et la persécution. Ces trois nouvelles professes, appelées Sœurs Bonne, l'Ange Gardien et Saint-Yves, accompagnèrent à Brest la Mère Sainte-Flavie, que nous y retrouverons bientôt. Cette vénérable Supérieure générale, qui avait été abreuvée de tant de douleurs, terminait les années de son généralat.

Elle fut remplacée dans sa charge si importante par la chère Sœur Sainte-Praxède, qui fut élue Supérieure générale, le 15 octobre 1798, à la grande satisfaction de toutes les Sœurs. Elle était née à Pouzauges, du diocèse de Luçon, le 10 avril 1731, et s'appelait Coursin. Entrée au noviciat le 7 juin 1756, elle avait fait Profession le 20 juillet 1757. Elle avait eu par conséquent le bonheur de vivre sous la Mère Marie-Louise de Jésus, dont elle retraçait en elle toutes les vertus religieuses.

Le 6 juin 1799, les Sœurs Sainte-Anastasie et Saint-Paul allèrent fonder la maison de Champtocé, diocèse d'Angers, sur l'invitation de M. Caillot, digne curé de cette paroisse, qui leur fournissait une maison, 24 boisseaux de froment et un petit mobilier qui ne pouvait être plus pauvre. Deux mois s'étaient écoulés, depuis leur arrivée sans qu'on se doutât qu'elles étaient Religieuses. Elles se mirent d'abord à visiter les malades et les pauvres ; puis, pressées par les habitants de faire l'école aux petites filles, elles feignirent de se rendre difficilement à leurs instances, quoiqu'au fond elles en eussent le plus grand désir. Elles craignaient qu'on ne vint leur demander le serment ; mais on n'en fit rien.

Cette même année, on éleva à Saint-Laurent un pensionnat de jeunes filles, dans une maison qu'avait achetée le P. Supiot. Les meilleures familles de la Vendée y envoyèrent leurs enfants. De ce pensionnat sont sorties d'excellentes Religieuses, qui ont rendu de grands services à la Congrégation de la Sagesse. Quand les temps furent devenus meilleurs, d'autres maisons d'éducation s'élevèrent çà et là ; alors les Sœurs de Saint-Laurent se bornèrent, comme avant la Révolution, à ne faire la

-232- -87-

classe qu'aux petites filles de la paroisse. La tempête se calmait d'une manière sensible, et tout semblait annoncer une paix prochaine.

La tranquillité n'était cependant pas encore rétablie en France, et déjà sur les ruines de la maison de la Sagesse accouraient de toutes parts celles qui avaient eu le bonheur d'y prendre une nouvelle naissance par l'émission des vœux religieux, et qui n'avaient pas été englouties par la tempête. Que de soupirs dans les cœurs, que de larmes dans les yeux, quand ces saintes filles arrivaient au seuil de cette maison chérie, qui portait de tous côtés les traces de l'incendie et de la dévastation ! Quelle joie aussi de se revoir, après une si longue et si cruelle absence! Qu'elles devaient être intéressantes pour toute la famille de Montfort, ces conversations pieuses, dans lesquelles chacune racontait tout ce qu'elle avait souffert pour Dieu ! Ne semble-t-il pas que les murailles délabrées de la maison de la Sagesse devaient ellesmêmes tressaillir, en ces jours de bonheur ?

A peine trouvait-on un misérable abri, en rentrant à Saint-Laurent ; la maison était complètement dépourvue des objets de première nécessité. Tout le mobilier avait disparu. On prépara à la hâte quelques pauvres couchettes, sans rideaux et presque sans couverture. Plusieurs Sœurs couchaient dans un sombre galetas, au-dessus de la classe des pauvres qui était hors de la maison ; d'autres se retiraient en différents endroits, où elles n'étaient pas mieux selon la nature, caria neige et la pluie venaient partager leur triste logement. N'importe ! les vertueuses Filles de la Sagesse acceptaient avec allégresse toutes ces incommodités, parce qu'elles avaient le bonheur de se voir réunies à un Père, à une Mère, à des Sœurs bien tendrement et bien religieusement chéris. Tel a toujours été le caractère distinctif des Filles de la Sagesse : un attachement sincère pour leurs Supérieurs et leur chère Communauté. Quelle joie aussi pour le R. P. Supiot et pour la Mère Sainte-Praxède de voir leurs enfants accourir de tous côtés, et apporter au chef-lieu de la Congrégation le trésor des richesses spirituelles qu'elles avaient amassées durant ces jours de calamités, de souffrances et de persécution! Oh! alors on pouvait dire avec vérité qu'elle était riche cette Congrégation! Oui, elle était riche des biens célestes, cette Congrégation de la Sagesse qui pouvait compter au nombre des confesseurs de la foi presque tous les membres qui la composaient, et se glorifier d'avoir donné au ciel plusieurs martyrs qui avaient versé leur sang pour Jésus-Christ!

Au commencement de 1800, la Supérieure générale écrivit au Gouvernement pour demander l'autorisation d'habiter définitivement la maison de Saint-Laurent, et d'y admettre des sujets. La réponse à cette lettre se fit longtemps attendre, comme nous le verrons plus tard. Ce fut le dernier acte important de la Mère Sainte-Praxède, qui mourut le 12 août de cette année. C'était la septième Supérieure générale de la Congrégation. Elle ne s'éloigna point des environs de Saint-Laurent, durant la Révolution, et elle se sacrifia pour le bien-être de sa Communauté. Au moment de son élection, elle était mûre pour le ciel ; le ciel l'enleva bientôt à la terre. Sa mort si prompte plongea les Sœurs dans une bien vive affliction. Le P. Supiot, qui connaissait mieux que personne la grandeur de cette perte, écrivit aux

-232- -88-

Sœurs absentes une lettre touchante dont nous citerons les premières lignes.

« Mes chères filles, toute l'âme plongée dans la douleur, et ma plume trempée dans mes larmes, je vais, oui, je le sens, plonger et noyer les vôtres dans une profonde mer de tristesse, en vous apprenant le deuil universel de cette maison et l'affliction générale de votre chère famille, toute consternée et abattue par la perte irréparable qu'elle vient de faire. Dieu nous a visités et a appelé à lui votre bonne et tendre Mère. Elle n'est plus, celle qui faisait votre consolation, qui était votre appui, votre modèle, et qui pour moi était un sûr, un sage et un bon conseil, dont la privation m'est bien amère. »

La Mère Sainte-Praxède fut remplacée, le 15 octobre de cette même année, par la chère Sœur Avé, Supérieure de l'hôpital des Incurables, à Poitiers, qui refusa toutefois la charge de Supérieure générale. Malgré son refus, toutes les affaires de la Congrégation se traitèrent sous son nom, jusqu'à l'élection de la Mère Saint-Méen, qui eut lieu le 23 mai 1801. Le R. P. Supiot, qui avait fait venir à Saint-Laurent la Sœur Avé, ne put changer sa détermination. Ce fut avec une grande joie qu'elle retourna près de ses chers malades. Nous aurons occasion de parler plusieurs fois de cette admirable Fille de la Sagesse.

Dans l'année 1800, les Sœurs rentrèrent à l'hôpital de Niort, et prirent la direction de celui de Montmorillon. Nous ne pouvons résister à la pensée de transcrire ici la délibération du Conseil d'administration de ce dernier hôpital. Nous allons entendre un langage auquel la Révolution ne nous avait pas accoutumés.

« Aujourd'hui, 9 brumaire, an 9 de la République (31 octobre 1800), nous soussignés, nommés par un arrêté du préfet, pour remplir les fonctions d'administrateurs de l'hospice de Montmorillon, persuadés qu'entre tous les moyens qui peuvent remplir et nos vues et le but d'une bonne administration, le plus nécessaire, le plus à désirer, celui qui nous promet les plus intéressants et les plus prompts avantages en tout genre, est de confier la conduite intérieure de l'hospice à des personnes qui joignent un caractère doux et miséricordieux à une grande aptitude et à un attrait éprouvé pour le service des pauvres, avons, avec la sanction du préfet, reçu Mesdames Eléonore Barbotte (Sœur Saint-Hyacinthe), Anne-Marie Brault(Sœur Marie-des-Anges) et Madeleine Lutton (Sœur Saint-Ephrem), de la ci-devant Congrégation des Filles de la Sagesse, comme gouvernantes de l'hospice, dont nous leur déférons tout le service intérieur, avec le droit d'établir tels règlements qu'il leur plaira pour la police de la maison, de choisir les serviteurs et les servantes, de leur fixer et de leur distribuer le salaire, de les surveiller, reprendre et congédier, lorsqu'elles reconnaîtront en eux quelques défauts contraires aux bonnes mœurs et aux intérêts de l'hospice, nous reposant d'ailleurs, pour le bien-être des malheureux, pour l'économie et la bonne tenue de la maison, sur l'expérience, le zèle et la religion de ces Dames, aux pieux travaux desquelles nous allons unir nos efforts pour la restauration et la prospérité dudit hospice.

-232- -89-

« Remplis d'estime pour une religion qui est dans ces Dames le principe et comme le foyer de tant de vertus si utiles à l'humanité, nous les autorisons à se choisir, dans la maison, un lieu commode pour l'exercice du culte catholique dont elles font profession, ces Dames exigeant d'ailleurs cette condition d'une parfaite liberté de culte comme la clause principale et décisive de leur traité, et sans laquelle elles n'accepteraient pas le gouvernement de notre maison. Nous en rapportant à leur prudence pour les précautions et la réserve que commande la situation actuelle des choses en France, nous acquiesçons à leur demande. »

Quel langage différent de celui que tenaient les révolutionnaires, quand ils chassaient indignement les Religieuses des hôpitaux, où elles n'avaient jamais cessé de faire du bien! Désormais la religion ne sera plus persécutée comme par le passé. Avant que le nouveau Gouvernement français eût traité la grande question du Concordat avec le Souverain Pontife, les églises commencent à s'ouvrir, et les prêtres fidèles se livrent à l'exercice de leur saint ministère. Les Filles de la Sagesse, demeurées à Brest pendant la Révolution, reprennent leur costume religieux à la fête de la Toussaint, en 1800. A cette heureuse nouvelle les Sœurs de la Maison-Mère, pénétrées de la joie la plus vive et remplies d'une entière confiance, se décident aussi à se revêtir de cet habit saint et vénéré qu'elles n'avaient quitté, huit ans auparavant, qu'avec la plus profonde douleur.

-232- -90-

CHAPITRE II.

ÉTABLISSEMENT DES FILLES DE LA SAGESSE A L'HOPITAL MARITIME DE BREST, PENDANT LA RÉVOLUTION.

La Révolution a écrit dans l'histoire de la Congrégation de la Sagesse une page sanglante et glorieuse ; nous venons de le voir. Cependant nous n'avons pas encore lu cette page tout entière. Elle est longue, et, pour la bien connaître, il est nécessaire d'étudier les principaux événements qui se sont accomplis dans plusieurs établissements de cette admirable Congrégation, pendant les jours néfastes qui se sont levés sur notre France, à la fin du siècle dernier. Nous commencerons par l'établissement de Brest qui a joué le rôle le plus important et le plus glorieux. Ce que nous allons dire sera comme la continuation et le complément de l'histoire de la Maison-Mère de Saint-Laurent.

Brest est la seule ville importante où les Filles de la Sagesse eurent la faculté de demeurer pendant toute la Révolution. Il est vrai qu'on ne pouvait se passer d'elles ; la guerre et des épidémies terribles avaient rendu leurs services indispensables. On les gardait, mais on s'était bien promis de les torturer sans cesse, afin, disait-on, de leur faire payer chèrement leur résidence dans l'hôpital de la marine. On peut dire avec vérité que de toutes les Religieuses qui ont souffert, pendant la Révolution, celles de l'hôpital maritime de Brest peuvent tenir le premier rang, si l'on considère cette suite de persécutions qu'elles ont endurées, pendant dix années.

La maison de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre ayant été pillée et incendiée, et toutes les Sœurs ayant été obligées de fuir, Brest devint comme le chef-lieu de la Congrégation, et empêcha que la chaîne de son histoire ne fût interrompue. Grâce à cette circonstance heureuse, la Congrégation n'a pas cessé de former une Communauté visible.

Nous verrons plusieurs Filles de la Sagesse, chassées de leurs établissements, venir se réfugier dans celui de Brest; nous en verrons d'autres, auxquelles on est forcé d'ouvrir les portes de leur prison pour les envoyer encore à Brest, où six mille, malades les attendent dans l'hôpital et dans les ambulances; nous verrons aussi la Supérieure générale de la Sagesse venir terminer les années de son généralat au milieu de ses Sœurs: tout cela nous montre l'importance de cet établissement qui, pendant quelque temps, a compté environ 80 Religieuses. La Révolution, qui se servait d'elles parce qu'on ne pouvait s'en passer, ne devait pas manquer de les persécuter, comme elle le faisait partout. Mais la violence des persécutions qu'elles ont eues à subir n'a contribué qu'à faire briller leurs vertus d'un plus grand éclat et à donner à leurs œuvres un plus grand mérite.

Les premières tracasseries qu'on leur suscita furent motivées sur ce qu'elles avaient, le 23 octobre 1789, accepté, quoique malgré elles, un marché qui les chargeait du service général de l'hôpital. Les entrepreneurs et fournisseurs de cet établissement

-232- -91-

leur firent une opposition constante, quand ils se virent privés des larges bénéfices qu'ils faisaient au détriment de l'établissement lui-même, dont ils étaient loin de rechercher les intérêts.

Un autre sujet de chagrin pour les Sœurs ne tarda pas à se présenter. Le R. P. Micquignon, pressentant des orages, leur avait envoyé, au commencement de 1790, le P. Duchesne, pour les soutenir et les diriger. Elles purent en jouir assez tranquillement pendant une année. Mais voilà que tout à coup ce digne prêtre fut dénoncé, arrêté et mis en prison aux Carmes ; c'était le 28 juin 1791. Des amis le réclamèrent et obtinrent sa liberté, le 1^{er} août de la même année, sous la condition toutefois qu'il s'éloignerait de Brest. Il fut donc obligé de se retirer dans sa famille, où il fut atteint d'une grave maladie. Ainsi la Communauté de Brest fut privée des secours d'un prêtre qui méritait toute sa confiance.

Les Sœurs, ne sachant à qui confier leurs plus intimes secrets, se décidèrent à demander leur aumônier aux directeurs du département. Ce qui leur donnait quelque espoir, c'est qu'on venait de rendre aux Dames de l'Union-Chrétienne leur aumônier, que l'on avait également emprisonné. Voici leur lettre :

« Messieurs,

« Nous rendons hommage aux mesures que vous avez prises pour ramener l'ordre dans le département qui est confié à vos soins.

« En faisant rétablir dans ses fonctions l'aumônier en qui les Dames de l'Union-Chrétienne, à Brest, avaient mis leur confiance, vous leur avez rendu la paix de la conscience si nécessaire aux maisons religieuses. Nous avions aussi un aumônier ; le malheur des temps nous en a privées. Après l'avoir détenu dans la maison des Carmes, le district de Brest, instruit de sa bonne conduite en tout temps, l'a mis en liberté, mais l'obligeant à s'éloigner de la ville ; et, comme il a notre confiance entière, nous nous trouvons privées des secours que nous procureraient sa piété et ses lumières. Nous sommes au nombre de 36, et tout Brest nous rend la justice de dire que nous remplissons, comme nous le devons, les fonctions de citoyennes dans le soulagement des malades qui nous sont confiés ; nous désirons aussi remplir celles de chrétiennes, et pour cela nous avons besoin de la protection que vous accordez à tous. »

La réponse à cette lettre ne fut pas favorable ; mais les Sœurs insistèrent et obtinrent enfin ce qu'elles désiraient. Leur aumônier leur fut rendu, à condition qu'il célébrerait la Messe, porte close, aux heures prescrites par un arrêté du département, et que les étrangers ne pourraient y assister. On envoya chercher le P. Duchesne à Pordic dans le diocèse de Saint-Brieuc, où il se trouvait, en attendant que Dieu lui manifestât sa volonté. Peu de temps après son arrivée, il fut encore obligé de se tenir caché. Les Sœurs ne parlaient de lui que sous le nom de Sœur Lazare : c'était le nom de l'une d'entre elles. Mais il arriva que quelques-uns des

-232- -92-

espions dont les Religieuses étaient entourées parvinrent à découvrir que, sous ce nom, on parlait d'un personnage mystérieux ; on changea alors son nom en celui de Sœur Saint-Méen.

Les persécutions continuèrent toujours. Les Sœurs, se voyant en butte à toutes sortes d'injures et de calomnies, crurent devoir en écrire, en février 1792, au ministre de la marine et à certains personnages dont elles étaient favorablement connues, afin d'expliquer leur conduite irréprochable sous tous les rapports. Le style de ces lettres fait croire qu'elles ont été rédigées par le Père Duchesne. Mais que pouvait-on attendre de bon de ceux qui avaient le pouvoir en mains, lesquels étaient toujours remplacés par des hommes encore plus méchants que leurs devanciers? Le flot révolutionnaire ne cessait de monter, et l'orage grondait avec tant de violence que les réclamations les plus justes n'étaient pas écoutées.

C'est alors que la Supérieure de Brest fut obligée de s'éloigner de ses Sœurs, dont elle était si tendrement aimée. Quand la Révolution éclata, la Supérieure de l'hôpital maritime de cette ville était une demoiselle de Sapinaud de Rois-Huguet, dite en religion Sœur Thérèse du Saint-Esprit. Elle fut contrainte de se retirer, parce qu'elle était noble, ce qui était alors un crime. Elle quitta Brest dans les premiers mois de 1792; voici ce qui détermina son départ.

M. Saint-Pern, l'un des commissaires de ce temps-là, se rendit un jour au bureau, où plusieurs Sœurs étaient à travailler. Il se présenta insolemment, et, s'appuyant sur un des meubles, car on ne le priait pas de s'asseoir, il se mit à débiter une foule de riens, puis, fixant les Sœurs les unes après les autres, il leur demanda : « Eh bien ! où est donc la Sapinaud ? où est-elle donc, cette noble ? Je voudrais bien la voir ; qu'on aille la chercher. » Personne ne lui répondit, et il se retira comme il était venu.

La Supérieure jugea alors qu'il était prudent de quitter l'établissement. Elle se rendit à Saint-Laurent, dont elle fut obligée de s'éloigner bientôt pour se cacher. Elle suivit plus tard la grande armée vendéenne, dont ses frères faisaient partie, comme officiers des plus courageux. Ainsi que beaucoup d'autres Religieuses hospitalières qui avaient été chassées de leurs maisons, elle se voua au soulagement des malades et des blessés de cette armée royaliste et chrétienne. Elle mourut à Dol, en fuyant, après une défaite des Vendéens, en 1793. Elle avait été Supérieure au Dorât, avant d'être mise à la tête de l'importante maison de Brest. Elle se nommait dans le monde *Esprit-Marie-Thérèse*. C'était une Religieuse d'une vertu solide et d'un mérite vraiment supérieur. Elle avait fait profession en 1770.

A son départ de Brest, elle fut remplacée par la chère Sœur Iphigénie, qui ne voulut cependant point d'autre titre que celui d'aînée de ses Sœurs. La Sœur Honorine, chargée du matériel et des rapports avec l'administration, conserva cet emploi qui demandait une haute intelligence et une prudence consommée.

C'est le 18 août 1792 que l'Assemblée nationale décréta la suppression de toutes les Congrégations religieuses, consentant toutefois à conserver provisoirement dans les hôpitaux et les maisons de charité les mêmes personnes qui s'y trouvaient, et qui voudraient continuer le service des pauvres et le soin des malades, à titre individuel,

-232- -93-

c'est-à-dire comme simples particulières, sous la surveillance des corps municipaux et administratifs. Les costumes religieux étaient prohibés en même temps que les Congrégations étaient dissoutes.

Il était impossible de se soustraire à cette loi tyrannique. Cependant les Filles de la Sagesse de Brest continuèrent encore à porter leur costume religieux, quoiqu'elles sussent bien qu'on l'avait quitté à la Maison-Mère de Saint-Laurent. Ainsi elles furent les dernières à laisser leur saint habit et les premières à le reprendre, comme nous le verrons plus tard. Elles attendirent une sommation en règle. Ce fut le 20 septembre que le district de Brest envoya à l'hôpital trois de ses membres, pour donner officiellement aux Sœurs connaissance de la loi. Elles écoutèrent avec calme et en silence la lecture de cette loi inique et impie, refoulant au fond de leurs cœurs les sentiments d'indignation que devaient nécessairement exciter en elles de pareilles mesures, lesquelles n'avaient pour but que l'anéantissement de la religion et de ses saintes pratiques.

Que vont faire maintenant ces ferventes Religieuses ? que vont-elles devenir ? On vient de leur déclarer que la famille de Montfort n'existe plus ; car les noms des deux Congrégations sont exprimés dans le premier article de la loi. On vient de leur déclarer que les Filles de la Sagesse ne peuvent plus vivre en Communauté, que leur nom de religion ne doit plus être prononcé, et que leur habit doit disparaître. Ah! elles n'ont toutes qu'un cœur et qu'une âme ; elles voudraient souffrir et mourir ensemble ; comment peuvent-elles se séparer? Elles aiment leurs pauvres malades pour l'amour de Dieu ; qui les soignera à leur place ? peuvent-elles les abandonner ? Et d'ailleurs, si leur Congrégation n'est plus reconnue par la loi, qu'importe ?pour elles, elles la reconnaissent encore ; elles reconnaissent leurs Supérieurs et leur autorité, à laquelle elles sont toujours soumises; elles reconnaissent leurs Sœurs qui composent la famille spirituelle à laquelle elles sont heureuses d'appartenir. Si elles sont forcées de se dépouiller, pour un temps, de leur saint habit religieux, elles pourront toujours conserver les liens si doux et si glorieux qui les attachent à la religion. Le ciel accueillera toujours les vœux qu'elles pourront renouveler dans le secret, et rien au monde ne les empêchera d'aimer et de pratiquer la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Elles seront toujours Religieuses par le cœur, si elles ne le sont pas par l'habit. Tant qu'on ne leur demandera rien de contraire à leur conscience, elles consentiront à passer pour des mercenaires aux yeux de la loi, sachant bien qu'elles sont toujours devant Dieu de véritables épouses de son Fils, de vraies Filles de la Sagesse. Elles resteront donc dans cet hôpital avec ce digne Missionnaire que la divine Providence leur a donné pour guide et pour consolateur, à moins qu'on ne les en chasse de force, ou que leurs Supérieurs ne leur enjoignent d'en sortir.

Sur ces entrefaites, les Supérieurs-généraux écrivirent à Brest pour proposer aux Sœurs, comme on l'avait fait à la Maison-Mère, de se retirer momentanément dans leurs familles, en attendant des jours meilleurs. Il y avait alors environ 80 Religieuses à l'hôpital de la marine ; plusieurs y étaient venues des établissements de la

-232 — -94 —

Bretagne, d'où on les avait chassées. Personne d'abord ne voulut user de la permission accordée à toutes ; mais enfin, douze d'entre elles se décidèrent à prendre ce parti extrême, Dieu sait avec quelle douleur! Elles ont prouvé plus tard que ce regret était sincère, en revenant à la Maison-Mère, à la première lueur de la pacification.

Après le départ de ces douze Sœurs, celles qui restèrent continuèrent leur service au milieu de toutes sortes de vexations. On voulut leur faire prêter serment à la constitution; mais elles s'y refusèrent courageusement. « Nous remplirons nos devoirs comme par le passé, dirent-elles; nous ne nous engageons à rien de plus. » Elles se virent obligées cependant de cacher leurs insignes religieux, et de changer de vêtement. À leur costume si modeste, à leurs manières si nobles et si simples, à leur maintien si grave et si religieux, il était toujours aisé de voir qu'elles n'appartenaient point au monde. Leur seule vue inspirait le respect à tous ceux qui n'avaient pas perdu tout sentiment d'honneur. Selon quelques-uns de leurs amis, elles auraient dû même faire dans leur costume un changement plus notable, afin de se mettre à l'abri de bien des reproches et de bien des injures.

Un jour que la Sœur Honorine avait affaire à M. Redon de Beaupreau, intendant de la marine, qui était dévoué aux Sœurs, elle se présenta chez lui avec quelques-unes de ses compagnes. Elles étaient toutes habillées différemment, mais ayant toutes leur mouchoir blanc qu'elles n'ont jamais quitté. La Sœur Honorine avait, ce jour-là, une robe noire avec un tablier blanc. En la voyant entrer, M. l'intendant lui trouva, ainsi qu'aux autres, un air tellement religieux que, bien qu'il fût leur protecteur, il se mit dans une sorte de colère contre elles. « C'est donc pour vous moquer de la loi, Mesdames, leur dit-il, que vous agissez ainsi ? Eh! vous semblez être encore plus Religieuses que vous l'étiez avant. Hâtez-vous de quitter ce costume, si vous voulez que nous traitions d'affaires. » La Sœur Honorine fut obligée d'entrer chez la Dame de l'intendant qui l'affubla d'une robe bleue et lui mit sur la tête un bonnet du monde. Il en coûtait au brave intendant de parler et d'agir ainsi ; mais il y avait dans les pièces voisines un grand nombre de commis, employés dans les bureaux de la marine. Il craignait de se compromettre et d'attirer en même temps de plus grands désagréments aux Sœurs, en les autorisant ii paraître sous un costume presque aussi religieux que celui qu'elles avaient été forcées de quitter.

L'année 1793, la plus sombre dont il soit question dans nos annales françaises, ne pouvait manquer d'apporter de nouvelles douleurs à la Communauté de Brest. Malgré toutes les concessions que les Sœurs avaient faites pour se maintenir dans leurs fonctions, malgré le désir des médecins et de plusieurs commissaires de les garder dans l'hôpital, il s'en trouvait quelques-uns qui auraient voulu s'en débarrasser. On chercha a les lasser, à force de persécutions. Déjà, depuis longtemps, on faisait, le jour et la nuit, des visites dans leurs appartements. Ces fouilles devinrent de plus en plus minutieuses et vexatoires. L'une de ces visites des agents de la Révolution faillit amener l'arrestation du P. Duchesne ; voici dans quelle circonstance.

-232- -95-

Il venait de dire la sainte Messe, et il faisait son action de grâces, lorsqu'on entendit heurter à la porte de la chambre où il se trouvait. La Sœur Saint-Lazare, qui était elle-même dans cette chambre, occupée à mettre en place les ornements sacerdotaux, pria les visiteurs d'attendre un instant. Le P. Duchesne profita de ce moment pour se coucher dans un lit dont les rideaux étaient fermés. On avait placé sous le matelas tous les objets qui avaient servi à la célébration des saints mystères. Une coiffe de femme fut promptement attachée aux rideaux, dans l'endroit le plus apparent. Quand tout fut prêt, la Sœur Saint-Lazare alla ouvrir la porte qui était soigneusement fermée à l'intérieur. « Pardon, Messieurs, dit-elle aux agents de la Révolution ; j'ai toujours quelques pauvres malades dans la maison, et ils me donnent bien de l'occupation. — Cela suffit », dirent les dangereux-visiteurs, et ils passèrent outre.

On ne s'en tint pas aux fouilles fréquentes et minutieuses. Un jour, à 8 h. du matin, on vint prévenir la Sœur qui faisait les fonctions de Supérieure, qu'à 9 h. on les conduirait toutes en prison au château de la ville. Elle se hâta d'en avertir ses compagnes, afin qu'elles se préparassent à ce triste départ. Mais le plus difficile était de faire sortir de la maison le P. Duchesne et de le mettre en sûreté. La Sœur Honorine, qui était au lit, malade et presque mourante, ramassa ce qu'elle avait encore de force, et écrivit un petit billet à la sœur de M. le curé de Landerneau, si bien connue à Brest sous le nom de la Grande-Marguerite. Elle la priait de l'obliger, en recevant chez elle une personne de ses amies. On travestit le P. Duchesne le mieux qu'on put, et, placé sur une charrette toute remplie de linge que l'on conduisait au lavoir, il eut le bonheur de traverser le corps de garde qui était à la porte de l'hôpital, sans éveiller aucun soupçon. Le reste de la journée se passa tranquillement ; on ne vint point inquiéter les Sœurs. Peut-être avait-on voulu les épouvanter ; peut-être aussi les méchants avaient-ils été obligés de s'arrêter devant l'opposition des médecins et des commissaires qui, dans l'intérêt des malades, ne pouvaient consentir à éloigner des infirmières aussi intelligentes et aussi dévouées. Le calme toutefois ne fut pas de longue durée. On en voulait surtout à la Sœur Honorine, qui traitait avec l'administration pour les besoins du service. On trouva plusieurs billets anonymes qu'on supposa avoir été écrits par elle. On les porta au Comité révolutionnaire, devant lequel il lui fallut comparaître ; mais elle montra tant de Fermeté et tant de présence d'esprit dans ses réponses, qu'on la renvoya. De nouveaux billets réveillèrent encore les soupçons ; on voulut une seconde fois la forcer de comparaître, mais elle était alors dangereusement malade. Un des membres du comité se rendit à l'hôpital et demanda à lui parler. Malgré le triste état dans lequel on lui dit qu'elle se trouvait, il insista tellement qu'il fallut céder à la force. Introduit chez la malade, il exige impérieusement qu'on le laisse seul. Une Sœur se tenait cachée dans une chambre voisine et entendait tout ce qu'on disait. Pendant une heure, la pauvre mourante est mise à la guestion, et à toutes les interrogations qu'on lui fait elle se contente de répondre : « C'est mon secret. » Cependant les Sœurs tremblaient que, fatiguée par tant d'obsessions et épuisée par -232- -96-

la violence de la fièvre, elle ne laissât échapper, sans le vouloir, quelques paroles compromettantes. Une d'entre elles, la Sœur Saint-Lazare, pharmacienne, ne craint pas d'entrer dans la chambre de la malade et d'adresser des reproches sévères à son bourreau, qui est contraint de se retirer, sans avoir rien appris.

La Sœur Honorine mourut dans la soirée ; les fatigues causées par la visite cruelle qu'elle avait reçue avaient sans doute contribué à avancer le moment de sa mort. Elle ne put recevoir les derniers secours de la religion, car le P. Duchesne n'était plus dans la maison ; mais elle mourut calme et tranquille, pleine de confiance en Dieu qui la récompensait visiblement, par des consolations intérieures, de tout ce qu'elle avait souffert pour lui avec tant de générosité. Ce qui fut pour les Sœurs un surcroît de chagrin, c'est l'affreuse nécessité où elles se trouvaient d'abandonner le corps de leur vénérée compagne à un prêtre schismatique qui vint faire les cérémonies de l'enterrement, auquel elles ne pouvaient paraître. Mais leurs prières n'en furent que plus ferventes et plus agréables au Seigneur qui connaissait la vivacité de leur foi.

La Sœur Honorine se nommait dans le monde Marie Seguin. Elle était née, le 27 janvier 1751, à Saint-Georges d'Oleron. Entrée au noviciat, le 16 septembre 1773, elle lit profession, le 13 septembre 1774, et mourut à Brest, le 2 novembre 1793. C'était une Religieuse d'un grand talent et d'une grande vertu. Une petite-nièce de la Sœur Honorine est morte à Saint-Laurent, en 1877 ; elle était la doyenne de profession, et s'appelait Sœur de la Croix. Celle-ci avait dans la même Congrégation une sœur qui a terminé sa carrière quelques années avant elle.

Au commencement de 1794, les Sœurs de Brest furent menacées d'être habillées de grosse bure brune, comme les forçats, d'être enchaînées deux à deux et déportées à Cayenne. Il fallut pourtant s'assurer auparavant qu'on pouvait s'en passer : c'est à quoi on visait depuis longtemps. Pour mettre ce projet à exécution, on choisit trente femmes séculières qui voulaient bien faire preuve de bonne volonté, et qui se réjouissaient elles-mêmes de pouvoir montrer que les Sœurs n'étaient nullement nécessaires à l'hôpital. Ces nouvelles hospitalières se rendaient, chaque matin, à l'établissement, dans une mise qui annonçait plutôt des inspectrices que des femmes de travail et de peine. On les mit, pendant quelques jours, avec les Sœurs, pour se former aux emplois. Celles-ci, avec une générosité toute chrétienne, ne refusèrent pas de leur donner des avis et des leçons, afin qu'elles pussent rendre de plus grands services à leurs chers malades qu'elles étaient obligées de quitter. Mais quand vint le moment d'assigner à chacune de ces femmes son emploi dans les salles des malades, la plupart des médecins s'y opposèrent absolument. Les malades eux-mêmes refusèrent les soins des nouvelles venues, et menacèrent de les jeter par les fenêtres, si elles reparaissaient. Ils savaient bien, ces pauvres malades, que personne ne pourrait remplacer auprès d'eux leurs charitables infirmières, ou plutôt les mères si tendres que la religion leur avait données. Aussi se révoltèrent-ils à la nouvelle de leur expulsion, et manifestèrent-ils si énergiquement leur détermination de les conserver à l'hôpital ou d'y mettre le feu, que l'autorité malveillante fut obligée de céder.

-232- -97-

Les dames républicaines furent congédiées, et les Sœurs continuèrent à soigner leurs malades qui venaient de leur montrer tant de reconnaissance et tant d'attachement; mais ce ne fut pas sans un violent dépit de la part de ceux qui avaient échoué dans leur entreprise. Ils voulurent s'en venger, en persécutant plus que jamais celles qu'ils ne pouvaient chasser. Injures, menaces, visites nocturnes, escorte et surveillance continuelle, rien ne fut épargné; mais rien ne put ébranler leur constance; rien ne put les empêcher de remplir avec zèle leurs devoirs de bonnes chrétiennes, de ferventes Religieuses et de charitables hospitalières.

L'une de leurs plus grandes peines, ce fut de voir s'installer dans l'hôpital, et à côté d'elles, le Comité révolutionnaire, un des tribunaux les plus horribles qu'il y ait eus en France, durant ces jours de terreur. Le président, nommé Ragmey, avait été membre du Comité révolutionnaire de Paris. L'accusateur public était un Religieux apostat, appelé Donzé-Verteuil. Un élève de chirurgie et un compagnon menuisier de Brest figuraient parmi les juges. Un marchand juif se trouvait parmi les jurés. Le président et l'accusateur public se faisaient remarquer par leur barbarie. Ils cherchaient à effrayer les prévenus, en prenant le ton le plus hautain, et, si les paroles dures et l'ironie cruelle ne suffisaient pas, ils en venaient aux menaces. L'accusé, placé entre deux gendarmes, qui tenaient à la main le sabre nu, avait encore en face de lui un soldat de l'armée révolutionnaire, dont le costume et l'attitude menaçante, étaient propres à le frapper de terreur. Il lui était rigoureusement défendu de fixer la vue sur l'assemblée. Assis dans un fauteuil, où il était violemment retenu par une barre de fer placée à la hauteur de sa poitrine, il ne pouvait répondre que par oui ou non aux interrogatoires qu'il subissait, quelque important qu'il fût pour l'intérêt de sa cause de donner des explications.

Ce tribunal de sang manifestait surtout sa haine contre les prêtres et les Religieux. Les Sœurs avaient sans cesse sous les yeux le spectacle déchirant des victimes, qu'on entassait sur des chariots qui traversaient la cour pour se rendre à la guillotine. On les tenait là, dès le matin, pour ne les envoyer au supplice qu'à midi, et quelquefois le soir, afin que le nombre en fût plus grand. Elles entendaient leurs sanglots et voyaient couler leurs larmes. Elles entendaient aussi les interrogatoires, les menaces, les blasphèmes atroces du président, de l'accusateur public et des juges. Elles étaient obligées de passer bien souvent à côté de ces hommes de sang et de leurs infortunées victimes vouées à la mort, et à travers les rangées de fusils chargés et placés en faisceaux le long des murailles. C'était dans la charrette destinée au service des Sœurs et conduite par leur domestique, nommé *Pouliquin*, qu'on menait au supplice ceux des condamnés qui ne pouvaient suivre la marche, à cause de leur âge ou de leurs infirmités.

Il est arrivé souvent qu'au moment où les Sœurs sortaient de leurs emplois pour se rendre aux exercices de la Communauté ou ailleurs, elles se seraient trouvées en présence d'une longue file de malheureux que l'on conduisait à la guillotine, si des infirmiers n'étaient venus charitablement leur dire: « Attendez un peu, mes Sœurs, vous ne pouvez sortir maintenant. » Les agents de la Révolution ne partageaient pas

-232- -98-

ces sentiments d'humanité ; ils profitaient au contraire du moment où ces pieuses Religieuses étaient à portée de les entendre, pour éclater en menaces qui se dirigeaient contre elles, de sorte qu'elles étaient sans cesse dans l'attente de quelques nouvelles tortures.

Quand elles traversaient la cour de l'hôpital, elles voyaient souvent se tourner vers elles les regards des bourreaux et de leurs victimes. Ceux-là semblaient leur dire : « Votre, tour viendra. » Elles y comptaient elles-mêmes, sans chercher à fuir la mort; elles l'attendaient avec le courage des martyrs. La mort d'ailleurs n'était-elle pas plus douce que leurs longues et continuelles tortures ? La mort ne pouvait que les délivrer des peines de la vie et les mettre en possession de la couronne éternelle, pour laquelle elles ne cessaient de soupirer nuit et jour. Les regards craintifs et humides des pauvres victimes de la barbarie révolutionnaire semblaient implorer une prière. Ah! elles priaient aussi pour ces malheureux de tout âge, de tout sexe, de toute condition, que l'on conduisait pêle-mêle à la guillotine, afin que le Seigneur les reçût bientôt dans sa gloire. Elles priaient encore pour leurs bourreaux si cruels et si coupables ; elles priaient pour la patrie mutilée et sanglante ; elles priaient pour l'Eglise, dont les entrailles maternelles étaient déchirées par les mains de ses propres enfants; elles priaient pour leur chère Communauté, pour leur parents, pour leurs amis et pour elles-mêmes ; et la prière était presque leur unique consolation, l'unique remède à tous leurs maux.

Dans ce temps-là, elles eurent encore la douleur de perdre l'une de leurs pieuses compagnes, la-Sœur Saint-Yves, qui mourut sans recevoir les derniers secours de la religion ; car le P. Duchesne n'était pas encore rentré dans la maison, et aucun prêtre fidèle ne pouvait paraître sans être assuré de mourir sur l'échafaud. Dans les derniers jours de la Sœur Saint-Yves, on ne savait comment lui annoncer le danger de sa position. La Sœur Saint-Lazare, en sa qualité de pharmacienne, prit enfin sur elle de lui adresser ces paroles, qui n'étaient point capables de troubler une âme toujours prête à partir pour le ciel : « Vous êtes bien malade, ma bonne Sœur Saint-Yves, et nous ne pouvons vous procurer les secours de la religion. Oui, votre maladie est dangereuse ; vous allez bientôt peut-être paraître au jugement du bon Dieu.-Oh! l'heureuse nouvelle! Sœur Saint-Lazare, reprit la malade; oh! l'heureuse nouvelle! ne vous affligez pas à mon sujet. Le bon Dieu est bien bon ; il m'a toujours conduite à lui par l'amour. J'ai une grande confiance dans ses miséricordes qui sont infinies, et dont j'ai si souvent ressenti les effets. Je me jette entièrement entre les bras de mon divin Epoux, bien persuadée qu'il ne les ouvrira pas pour me laisser tomber. Je me recommande beaucoup à vos prières et à celles de toutes mes Sœurs. » Elle expira peu de jours après, dans une paix et dans une tranquillité parfaites. Née le 24 mai 1752, elle était entrée au noviciat le 3 avril 1770, et avait fait sa profession le 1^{er} mai 1771.

Dans le courant de l'année 1794, une nouvelle épidémie envahit l'escadre qui se trouvait dans la rade de Brest. Un des médecins, M. Pichon, représenta aux administrateurs que les Sœurs n'étaient pas en nombre suffisant pour faire face à

-232- -99-

tous les besoins d'un service aussi considérable. Le représentant du peuple, Jean Bon de Saint-André, voulut dans cette circonstance faire preuve de civisme. Il s'agissait, disait-il, de sauver la vie aux défenseurs de la patrie. Il écrivit donc aux différents comités de lui envoyer les Filles de la Sagesse qu'ils avaient dans leurs prisons. Il en vint six de Nantes et trois de Brouage. Les gendarmes furent chargés de les conduire ; mais il leur était bien recommandé d'avoir pour elles toutes sortes d'égards. Les Sœurs prises à Nantes étaient les Sœurs Sainte-Esther, Saint-Marcellin, Saint-Eugène, Saint-Philippe de Néri, Saint-Adrien et Saint-Victorin. Celles qui furent amenées de Brouage étaient les Sœurs Saint-Omer, Martinien et Candide. Ces trois dernières étaient d'Archiac.

Toutes les Sœurs étaient heureuses de sacrifier ce qui leur restait de vie au service de cette multitude de malades, au milieu desquels elles se trouvaient. Plusieurs furent attaquées de la maladie ; quatre en moururent, et allèrent au Ciel recevoir la récompense qu'elles avaient si bien méritée. Cette horrible épidémie emporta environ 50 chirurgiens.

C'est vers cette époque qu'arrivèrent à Brest les prêtres catholiques du département de la Nièvre, condamnés à la déportation. Ils devaient être envoyés de Brest à Cayenne. A leur arrivée en rade, ils furent remis à des gendarmes qui les conduisirent à la prison des matelots, où ils étaient très-mal nourris et presque entièrement privés d'air. Ils avaient déjà grandement souffert depuis leur départ ; le long du chemin, un grand nombre d'entre eux avaient succombé de fatigues et de misères. Ils étaient 71 en quittant leur pays ; ils n'étaient plus que 25 en arrivant à Brest, et encore les médecins qui les visitèrent en trouvèrent seize assez malades pour être transportés à l'hôpital de la marine. Chose merveilleuse ! le malheur de ces pauvres prêtres devint une source de consolations pour les Filles de la Sagesse, qui se trouvèrent véritablement heureuses de donner leurs soins à ces généreux confesseurs de la foi. Quelle ne fut pas aussi la joie de ces dignes ministres de la religion, en se voyant confiés aux soins charitables et intelligents de Religieuses fidèles, que Dieu leur envoyait comme des anges du ciel sur le chemin de l'exil! Malheureusement, les Sœurs n'étaient pas libres de faire pour eux ce qu'elles auraient désiré.

Parmi ces ecclésiastiques se trouvait un jeune prêtre de la ville de Nevers, nommé Jacques-Jean-Baptiste Imbert. Plein d'activité et de courage, il avait plus d'une fois rendu de grands services à ses compagnons d'infortune. Lorsqu'il entra à l'hôpital, il fut reconnu par un forçat employé au service des malades. Ce forçat était lui aussi de Nevers, et il avait servi dans une famille respectable, dont le fils, prêtre fidèle, était également à l'hôpital. Ces deux pauvres prêtres avaient à peine des vêtements nécessaires pour se couvrir. Le forçat, chez lequel le crime n'avait pas étouffé tout sentiment de compassion et de reconnaissance, leur procura d'abord quelques morceaux de toile, et sut intéresser en leur faveur quelques personnes qui les secoururent.

M. Imbert avait l'air franc et décidé. Ses manières dégagées portèrent une des

-232- -100-

Sœurs à supposer qu'il était prêtre constitutionnel. Dans cette persuasion, elle ne le traitait pas avec autant de bienveillance que les autres. Il ne tarda pas à s'en apercevoir, et il crut devoir détruire cet injuste soupçon, en se faisant connaître devant la Communauté assemblée. La Sœur le pria de vouloir bien recevoir ses excuses ; et toutes les Sœurs, bien fixées sur son compte, lui procurèrent, à sa sollicitation, le plus grand bonheur qu'il pût éprouver dans ses maux, celui de célébrer la sainte Messe. Il disposa même à la première Communion la fille du chirurgien major de l'hôpital et une autre enfant. Il prononça, en cette occasion, un discours pathétique, que les circonstances terribles dans lesquelles se trouvait la France rendaient encore plus touchant. Bientôt les prêtres de la Nièvre, qui avaient été placés à l'hôpital, pour cause de maladie, eurent ordre de rejoindre leurs confrères à la déportation. La plupart cependant ne purent le faire, parce qu'ils étaient encore trop malades, au moment du départ.

Au commencement de 1795, après la mort du farouche Robespierre, la persécution contre les prêtres et les Religieux se ralentit un peu. C'est alors que les ecclésiastiques de Nevers recouvrèrent leur liberté. Avant de quitter Brest, ils adressèrent aux Filles de la Sagesse une lettre dictée par la plus vive reconnaissance. Voici cette lettre :

« Mesdames,

- « Vous avez été trop touchées de nos disgrâces pour n'être pas sensibles à une nouvelle qui semble en annoncer la fin. On nous rappelle dans notre département. Ce rappel, en nous inspirant l'espoir du retour de la religion, comble nos cœurs de consolation. Il accroît aussi notre reconnaissance pour les Sœurs charitables qui nous ont conservé les forces que nous pourrons encore consacrer à son service.
- « Oui, Mesdames, si nous pouvons, dans la suite, être encore utiles à l'Eglise, c'est à vous que l'Eglise le devra, parce que, sans les efforts de votre zèle, aucun de nous n'existerait. Nous n'avons donc point besoin de vous dire que vous serez associées à tout le bien qu'il plaira à la divine bonté de faire par notre ministère. Nous n'oublierons jamais vos bienfaits ; nous les présenterons tous les jours à Dieu, pour qu'il les récompense, en continuant à verser sur vous ses plus abondantes bénédictions.
- « Nous sommes avec beaucoup de respect, Mesdames, vos très-humbles et trèsobéissants serviteurs.
- « Ont signé : Le Jault, Moreau, Derthault, Marille, Descolons, Jolly, Etienne Durand, Saclier, Imbert, Pannetrat, Blandin. »

Les Sœurs crurent devoir répondre à la lettre de ces pieux confesseurs de la foi, pour leur témoigner la joie qu'elles éprouvaient de leur mise en liberté, les remercier des bons exemples qu'elles en avaient reçus, et se recommander à leurs saintes prières. Dans cette même année 1795, le R. P. Supiot écrivit deux fois aux Sœurs de Brest. Il

-232- -101-

y avait longtemps que la voix des Supérieurs généraux ne s'était pas fait entendre aux Filles de la Sagesse. Dans la première lettre, qui était très-étendue, le vénérable Supérieur s'adressait à la famille absente. Cette lettre est toute remplie des avertissements les plus charitables, des encouragements les plus paternels et des enseignements les plus salutaires. Dans sa seconde lettre, datée du 9 mai, il exprime toute la joie qu'il éprouve, en voyant qu'un peu de calme commence à se faire sentir. On voit, par ces deux lettres, que le P. Duchesne était rentré à l'hôpital, et continuait à donner ses soins aux Filles de la Sagesse. Ces lettres furent reçues des Sœurs avec les plus grands sentiments de joie et de reconnaissance. Cependant, quelques-unes d'entre elles furent troublées à la lecture de la première, qui signalait des manquements et des défauts qu'il fallait toujours éviter avec soin. Elles crurent que c'était là un reproche qui leur était adressé, tandis que ce n'était qu'un avertissement charitable que le bon Père donnait à sa famille religieuse, pour la prémunir contre un mal qui n'existait pas encore.

Les Sœurs inquiètes trouvèrent une occasion favorable pour lui faire connaître par lettre l'ennui dans lequel ses paroles les avaient jetées, et lui témoigner les sentiments religieux dont elles étaient pénétrées. Le vénérable Supérieur ne put leur répondre qu'au mois d'août 1796. On voit que cette lettre était dictée par un cœur de père. Nous ne citerons que quelques paroles qui durent faire tressaillir de bonheur toutes les Sœurs de Brest. « Consolez-vous donc, mes très-chères filles, leur disait-il ; je n'ai aucun reproche à vous faire, je n'ai que des éloges à vous donner. Vos sentiments, vos œuvres, votre vie, votre conduite, vos sueurs, vos travaux, vos épreuves, vos combats, votre fermeté, votre foi inébranlable, vos souffrances, et je dirai presque votre martyre continuel, méritent des éloges et recevront, je l'espère, des bontés du Seigneur la couronne de justice. »

Dans l'année 1797, fut guillotiné à Brest Expilly, évêque intrus de Quimper ; mais il fut remplacé par un autre intrus nommé Audrin, qui se fit sacrer, le 22 juillet de cette même année, par les évêques schismatiques de Rennes, de Vannes et de Saint-Brieuc. Ce malheureux fit tous ses efforts pour gagner la Communauté des Filles de la Sagesse ; mais il avait affaire à des âmes plus chrétiennes et plus courageuses que la sienne. Le Seigneur veillait d'ailleurs sur ses fidèles épouses, et rien ne put ébranler leur foi. Le R. P. Supiot ne laissa pas échapper cette occasion de leur exprimer par lettre de combien de consolations elles remplissaient son cœur par leur inviolable fidélité, parleur inébranlable constance à se maintenir dans les bons principes, au milieu de tant de persécutions et de tant de pièges qui leur étaient tendus de toutes parts. Montfort dut tressaillir, aussi lui, dans le ciel, et se réjouir avec les anges, en voyant sur la terre des enfants si dignes de lui.

Au commencement de 1798, la Mère Sainte-Flavie, âgé de 68 ans, se rendit à Brest, où elle finit son généralat, cette même année. Elle était très-infirme par suite d'une attaque de paralysie : ce qui ne l'empêchait pas de suivre tous les exercices de la Communauté, qui se faisaient bien régulièrement. Sa grande ferveur lui rendait une partie des forces que lui avaient enlevées son âge et ses infirmités. Il est inutile de

dire que les Sœurs de Brest furent au comble de la joie, quand elles virent au milieu d'elles leur vénérable Supérieure générale.

A cette occasion, le P. Supiot régla que la maison de Brest continuerait, jusqu'à nouvel ordre, à ne point avoir de Supérieure en titre. Il partageait l'autorité entre la Mère Sainte-Flavie, la Sœur Iphigénie et la Sœur l'Annonciation. La Mère Sainte-Flavie devait s'occuper de tout ce qui regardait le spirituel et la direction particulière des Sœurs ; la Sœur Iphigénie était chargée de tout ce qui concernait la procure et le matériel ; la Sœur l'Annonciation était mise à la tète de tous les bureaux, et devait correspondre avec l'administration de la marine. Ces trois Sœurs formaient un conseil qui devait se réunir deux fois par mois, et plus souvent, s'il en était besoin.

Le P. Duchesne, caché dans l'intérieur du logement des Sœurs, était privé de la consolation qu'il procurait aux autres par la confession. Depuis le départ des prêtres de la Nièvre, il n'avait trouvé personne en qui il pût mettre sa confiance. La divine Providence vint à son secours, en lui envoyant un saint prêtre dans la personne de M. Graverand. Dès le commencement de la Révolution, ce digne ecclésiastique avait été emprisonné à Brouage, avec un grand nombre d'autres, qui avaient tous été retenus sur les pontons. D'un dévouement et d'une charité sans bornes, d'une force physique et morale qui lui faisait braver toutes les fatigues et tous les mauvais traitements dont ces malheureux prêtres étaient accablés, il rendit à ses confrères les plus signalés services. Quand l'ordre, fut donné de renvoyer les prêtres dans leurs districts, M. Graverand fut conduit à Brest, et mis, avec beaucoup d'autres, en arrestation à l'hôpital de la marine. Reconnu par une Sœur qui elle-même avait été emprisonnée à Brouage, il fut mis en rapport avec le P. Duchesne, qui devint son intime ami.

A la pacification, M. Graverand fut placé à la tète d'une paroisse située entre Guipavas et Landerneau. Il voulut bien accepter d'être le confesseur des Sœurs ; et lorsque le P. Duchesne fut appelé à Saint-Laurent par le R. P. Supiot, il en devint l'aumônier, à la grande satisfaction de toute la Communauté.

Le 26 octobre 1799, la maison de Brest fit une bien grande perte dans la Sœur Iphigénie que la mort enleva, après 41 ans de profession. Elle se nommait Jeanne Maygrier. Née à Angoulême, le 12 août 1734, et entrée au noviciat, le 29 avril 1757, deux ans avant la mort de la Mère Marie-Louise de Jésus, elle avait fait profession, le 25 avril 1758. C'était un modèle de toutes les vertus. Elle avait donné des preuves nombreuses de sa prudence, de sa sagesse, de la force de son caractère, dans la conduite qu'elle avait tenue vis-à-vis des autorités de Brest. Aussi, toutes les Sœurs la pleurèrent, et elles ne se consolèrent que dans la pensée qu'elle jouissait au ciel de la récompense que ses vertus lui; avaient méritée.

Les persécutions n'étaient plus les mêmes ; l'orage ne grondait plus avec la même violence; les jours devenaient moins sombres. La France, tout occupée de ses guerres extérieures, avait fait cesser en partie les vexations intérieures qui ne pouvaient tourner à son profit. On commençait à laisser à la religion sa liberté et son repos. En 1800, les Sœurs de Brest, profitant de ces heureuses circonstances,

-232- -103-

écrivirent au Gouvernement une lettre collective, pour demander l'autorisation de demeurer dans leur maison principale à Saint-Laurent-sur-Sèvre, et d'y recevoir des sujets, demande qu'avait faite déjà la Mère Sainte-Praxède, laquelle venait de mourir, avant d'avoir reçu une réponse. La réponse favorable, ne vint que quelques années plus tard.

Ce fut à la Toussaint de l'année 1800, que les Sœurs de Brest se décidèrent à reprendre leur costume religieux : ce qu'elles firent avec une joie qu'il est impossible d'exprimer. Cette année était aussi la cinquantième année de profession de la Révérende Mère Sainte-Flavie. Ces deux circonstances se réunissaient pour faire de ce, jour un jour de bonheur pour la Communauté, et un jour de triomphe pour la religion. Plusieurs administrateurs voulurent partager la joie de ces courageuses hospitalières, et vinrent dans leur plus grand uniforme leur faire visite, pour les féliciter et les complimenter. Tout semblait autour d'elles prendre une nouvelle naissance, une nouvelle vie.

La Mère Sainte-Flavie ne voulut plus quitter ses filles de Brest, qui avaient fait sa gloire et sa consolation. Elle mourut dans leurs bras, avec les sentiments de la plus admirable piété, le 7 mai 1706, à l'âge de 76 ans, après avoir fait pendant 56 ans l'ornement de la Congrégation. La Sœur Saint-Lazare, dont il a été souvent parlé, termina sa glorieuse carrière à Saint-Laurent, en 1843. Une autre Fille de la Sagesse, qui avait passé, à Brest, les terribles années de la Révolution, travailla encore, pendant plus d'un demi-siècle, à procurer la gloire de Dieu, le bien du prochain et le salut de son âme ; c'était la vénérable Sœur Aldegonde, morte à Saint-Laurent, le 13 octobre 1856, âgée de 92 ans, dont 70 de profession. Elle s'est endormie dans le Seigneur, sans maladie, sans agonie.

Nous terminerons ce que nous avions à dire ici des Sœurs de Brest, en proclamant qu'elles se sont montrées de dignes Filles du Vénérable P. de Montfort, et qu'elles ont bien mérité de leur Congrégation tout entière. Elles ont également bien mérité de Dieu, qui a déposé maintenant sur tous leurs fronts la couronne immortelle, et qui n'a point cessé, depuis, de répandre ses plus abondantes bénédictions sur les Sœurs qui leur ont succédé jusqu'à ce jour, dans la même ville et dans les mêmes emplois, et chez lesquelles on a toujours remarqué l'union la plus intime, le dévouement le plus généreux, la régularité la plus exemplaire, sans parler de toutes les autres vertus qui sont partout l'apanage des Filles de la Sagesse.

-232 — -104 —

CHAPITRE III.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE A ANGOULÊME, CARENTAN ET CHATEAU-L ARCHER, PENDANT LA RÉVOLUTION.

L'histoire des établissements de la Sagesse, pendant la Révolution, est à peu près toujours la même. Partout les Sœurs ont fait éclater les plus sublimes vertus, au milieu de la persécution ; partout elles ont refusé le serment inique qui leur était demandé ; partout elles ont été chassées indignement de leurs maisons, où elles laissaient des pauvres et des malades en pleurs et des enfants inconsolables. Nous verrons cependant que, grâce à un homme courageux, les Sœurs de Laleu, aux portes de la Rochelle, n'ont point quitté leur établissement. Il en a été de même à Tusson, dans la Charente-Inférieure: la Sœur Héliodore a passé toute la Révolution dans son petit hôpital sans y être inquiétée, ce qui fait l'éloge des habitants autant que le sien. On l'a laissée tranquillement soigner ses malades, sans lui demander le serment. On s'est contenté de prendre tout le bien de l'hôpital, qui appartenait à la Communauté par fondation.

Nous regrettons vivement que beaucoup de détails intéressants sur la conduite des Filles de la Sagesse, pendant les jours mauvais, ne soient pas parvenus jusqu'à nous ; mais nous avons l'assurance que rien n'a échappé aux regards de Celui qui voit tout, et qu'aucun mérite n'est demeuré sans récompense. D'ailleurs nous en savons assez pour nous convaincre que la Congrégation de la Sagesse a été véritablement admirable à l'époque fatale dont nous parlons. Ce que nous avons raconté pourrait suffire pour nous donner cette conviction ; mais il nous reste encore beaucoup de choses à dire pour là gloire de Dieu et l'édification de ceux qui liront ces pages. Nous allons rapporter, dans ce chapitre et dans les suivants, ce qui s'est passé de plus important en divers établissements de la Sagesse, que nous placerons dans l'ordre alphabétique.

ANGOULÊME.

L'établissement de charité d'Angoulême était fondé depuis 1731. On y avait placé tout d'abord les Sœurs Sainte-Thècle, Sainte-Luce et Saint-René. Elles étaient chargées de visiter les pauvres malades de la ville et des faubourgs, et de leur fournir des remèdes et du bouillon. Elles furent parfaitement reçues de la population; mais elles eurent à souffrir de la part des médecins, qui leur intentèrent un procès, sans pouvoir réussir dans leur projet. Au moment de la Révolution, les Sœurs étaient au nombre de trois, Sœur Saint-Pie, Supérieure, Sœur Saint-Donatien et Sœur Sainte-Mélitine. Par leurs vertus et tout le bien qu'elles faisaient, elles s'étaient attiré l'estime et l'affection de toute la ville. La persécution allumée contre

-232- -105-

l'Église, le clergé et les Congrégations religieuses, ne devait cependant pas manquer de les atteindre. Plusieurs fois on leur demanda le serment ; toujours elles le refusèrent avec courage. Néanmoins elles furent obligées de quitter leur habit religieux ; mais elles ne cessèrent point de visiter les pauvres, les malades et les prisonniers. Une maladie épidémique qui survint dans ce temps fit vivement sentir le besoin qu'on avait d'elles : aussi les laissa-t-on librement exercer leur zèle et leur charité. Elles finirent cependant par être dénoncées au comité révolutionnaire, qui les fit comparaître devant son tribunal. Elles étaient accusées de cacher les prêtres et les nobles, et de soutenir le parti des aristocrates. Elles ne le nièrent point, et on les mit en prison ; mais elles n'y restèrent que quelques jours, au bout desquels elles reprirent leurs exercices de charité.

Nous voudrions n'avoir plus rien à dire de ces trois Religieuses, qui se sont montrées si remplies de courage, de foi et de charité dans les jours de la plus affreuse tempête ; mais hélas ! nous aurons à constater plus tard leur chute profonde, au milieu du calme, quand il semblait qu'elles n'avaient plus rien à craindre.

CARENTAN.

L'affection des habitants de Carentan pour les Filles de la Sagesse n'empêcha point qu'on les mît en état d'arrestation, sur le refus qu'elles firent de prêter serment. Les pauvres, en les voyant partir, jetaient des cris de détresse. « Nous perdons nos bienfaitrices, disaient-ils ; nous perdons nos mères, nous perdons tout. » Ils ne se trompaient pas. On mit à l'hôpital, pour remplacer les Sœurs, des personnes séculières, lesquelles eurent bientôt pillé et dévasté tout ce qu'il y avait dans la maison. On fut obligé de renvoyer les pauvres qui y étaient à demeure, parce qu'on ne pouvait plus les nourrir. Les malades y manquaient des choses les plus nécessaires.

Quant aux Sœurs, elles continuèrent à édifier, dans la prison, par leur patience et leur piété, comme elles l'avaient fait au milieu de leurs emplois, par leur zèle, leur charité, leur dévouement. Elles se préparaient ainsi à faire pour Dieu tous les sacrifices que l'on pourrait exiger d'elles, même celui de la vie. On vint en effet leur annoncer qu'elles étaient condamnées à mort ; on leur fit même connaître le jour de l'exécution ; il était fixé. Cette terrible nouvelle ne troubla point ces pieuses Religieuses, qui n'avaient pas de plus grand désir que d'être unies dans le ciel à leur divin Epoux. Elles se préparèrent donc à leur dernier moment avec une nouvelle ferveur. Mais tandis que, dans le calme et dans la prière, elles se disposaient à consommer leur sacrifice, il arriva en grande hâte un courrier extraordinaire, chargé de dépêches de la part du Gouvernement, qui ordonnait de suspendre les exécutions. Un changement si subit fut occasionné par la mort de Robespierre.

Les Sœurs ne tardèrent pas à recouvrer leur liberté. Les administrateurs de l'hôpital les y firent rentrer aussitôt ; on ne pouvait se passer d'elles. Les pauvres qui avaient

-232- -106-

été obligés de s'éloigner furent rappelés. Mais comment leur donner le nécessaire ? on manquait de tout. L'hôpital avait été tellement dévasté qu'il n'avait plus que les murailles. Les Sœurs elles-mêmes étaient réduites à coucher sur la paille. Une personne charitable leur donna un âne avec lequel elles allaient, chaque jour, dans les campagnes voisines, chercher de la nourriture et des vêtements pour les pauvres. Pour elles, elles se contentaient d'un peu de pain noir. Quand on leur donnait par charité quelques provisions, pour les empêcher de manger toujours du pain sec, elles se hâtaient de les distribuer à leurs pauvres et à leurs chers malades. Au milieu de tant de privations, elles vivaient heureuses et contentes, donnant l'exemple de toutes les vertus, et particulièrement d'une humilité profonde et d'une charité sans bornes. Aussi la Supérieure, Sœur Saint-Martial, morte en odeur de sainteté, en 1809, emporta-t-elle avec elle les regrets unanimes des pauvres, de l'administration et de toute la ville.

CHATEAU-LARCHER.

Ce fut au mois d'août 1770 que les Filles de la Sagesse prirent le gouvernement de l'hôpital de Château-Larcher; et les trois Sœurs qui le commencèrent s'y trouvaient encore au moment de la Révolution: c'étaient les Sœurs Saint-Michel, Supérieure, Sainte-Thérése et Sainte-Bibiane. Il est impossible de dire tout le bien que ces trois pieuses Religieuses ont fait aux habitants de Château-Larcher, surtout aux malades, aux pauvres et aux petites filles, auxquelles elles faisaient la classe. Aussi, jouissaient-elles de l'estime et de l'affection de tout le monde.

La Révolution ayant éclaté, elles furent obligées de fuir et de se cacher. Elles se retirèrent dans une profonde caverne, à une petite distance du bourg. Ne voulant pas entièrement abandonner quatre malades qu'elles avaient à l'hôpital, elles les confièrent à leur infirmier, homme fidèle et dévoué, qui les transporta, la nuit, dans son domicile. Son épouse, non moins fidèle et dévouée que lui, partageait les soins qu'il fallait donner à ces malheureux. Le nom de cet homme mérite d'être conservé; il s'appelait Jacques Rachard.

Les Sœurs ne restaient que le jour dans leur caverne ; le soir venu, elles en sortaient pour aller adorer le Saint-Sacrement qu'elles avaient laissé à l'hôpital. Après avoir passé la nuit auprès du tabernacle, elles rentraient, avant l'aube, dans le lieu de refuge qu'elles avaient choisi, repaire ordinaire des renards, des blaireaux, des belettes et des serpents. Cette caverne est d'une très-grande profondeur. Creusée par la nature dans de monstrueux rochers, elle était couverte de ronces et d'épines et enveloppée d'un bois touffu. Les Sœurs ne purent demeurer longtemps cachées au fond de cet antre sauvage. Jacques Bachard allait les chercher, le soir, et il les reconduisait, le matin, en leur portant un peu de pain pour la journée. On s'aperçut de ces allées et venues fréquentes, et on en conclut que les Sœurs étaient cachées dans le voisinage. Celles-ci, ayant été informées de ce que l'on disait à leur sujet,

-232- -107-

passèrent la nuit en prière, demandant à Dieu les lumières et la force dont elles avaient besoin, et se décidèrent à reprendre leurs fonctions ; mais ce ne fut pas sans crainte et sans alarmes.

Deux prêtres se trouvaient dans ce lieu, le curé de la paroisse, qui avait eu le malheur de prêter le serment, et le fondateur même de l'hôpital, M. Gaspard de Cressac, prieur commendataire du prieuré de Bernay, et chanoine de l'église royale et collégiale de Sainte-Radegonde, à Poitiers. Celui-ci habitait ordinairement le château dit du Vieux-Marnay, dans la paroisse de ce nom, près de Château-Larcher. On le croyait émigré, mais il se tenait caché dans le voisinage. Quand il eut appris que les Sœurs étaient rentrées à l'hôpital, il y vint, un soir, pour leur dire la Messe, à minuit. Il les confessa, leur donna la communion et consomma les saintes Hosties qui restaient encore dans le tabernacle. Il continuait à dire la Messe, pendant la nuit, tantôt dans un village, tantôt dans un autre, et les Sœurs avaient le Bonheur d'y assister et de communier.

Le curé constitutionnel fut fort mécontent de ne pas voir les Religieuses de l'hôpital assister à sa Messe, et il soupçonna qu'on venait la leur dire chez elles. De concert avec la municipalité de Château-Larcher qui était mauvaise, il résolut d'enlever à la chapelle les ornements et les vases sacrés, sous prétexte de les mettre en sûreté. Après une longue et minutieuse recherche, les différents objets qui servaient au culte furent trouvés et emportés. Heureusement que les administrateurs de l'hôpital étaient membres de la municipalité de Vivonne, qui était animée des meilleurs sentiments. Cette municipalité, dont faisait partie un ami des Sœurs, M. Desbois, ancien juge de paix et maire de Vivonne, se plaignit, auprès du Conseil général du département de la Vienne et du Directoire de Poitiers, de la conduite des habitants de Château-Larcher. Cette plainte fut entendue, et deux commissaires envoyés parle Directoire obligèrent le curé et le maire, détenteurs des objets enlevés à l'hôpital, à les remettre entre les mains de la Supérieure. Celle-ci, prévoyant de grandes persécutions, crut qu'il était prudent de s'éloigner. L'humiliation que venaient de subir le curé constitutionnel, le maire et tout le conseil municipal, ne pouvait manquer de les rendre encore plus hostiles que jamais. Elle pria donc les deux commissaires de prendre l'établissement sous leur sauvegarde. Elle leur en remit les clefs, et elle se retira à l'hôpital des Incurables de Poitiers, emmenant avec elle la seule malade qui se trouvait alors à la maison.

Nous verrons plus tard comment la Sœur Saint-Michel partagea le triste sort des Sœurs des Incurables, et les accompagna en prison et au carcan. Nous allons dire un mot maintenant de son retour à Château-Larcher. La persécution avait commencé de bonne heure dans cette localité, elle y cessa aussi plus tôt qu'ailleurs. Les Religieuses, qui avaient fait tant de bien dans la paroisse, ne tardèrent pas à y être rappelées. C'est une joie pour nous en même temps qu'un devoir de citer les lettres écrites à la Sœur Saint-Michel par la municipalité de Vivonne et les habitants de Château-Larcher, pour l'engager à rentrer au plus tôt dans l'hôpital qu'elle avait quitté ; ces lettres font trop d'honneur et aux Filles de la Sagesse et à ceux qui les

ont signées pour être laissées en oubli. La première est sous la date du 28 janvier 1797.

- « Vivonne, 9 Pluviôse, an 5 de la République.
- « L'administration municipale du canton de Vivonne à la citoyenne Sœur Saint-Michel.
- « Citoyenne,
- « Cette administration vient de prendre un arrêté par lequel elle vous invite, au nom de l'humanité, à revenir prendre les pieuses et honorables fonctions que vous exerciez avec tant d'exactitude dans la commune de Château-Larcher. Les ordres sont donnés pour faire dans l'hospice dudit lieu toutes les réparations qu'il exige, et les arrangements nécessaires pour vous y recevoir. Nous désirons que la Sœur Sainte-Thérése vous accompagne. Aussitôt votre arrivée, nous vous indiquerons les administrateurs que nous avons nommés, et que vous verrez sans doute avec plaisir. Nous croyons également devoir vous assurer que vous jouirez d'une tranquillité parfaite, comme de la confiance qu'ajuste titre vous méritez. « Salut et fraternité. Desbois et compagnie. »

Voici une autre lettre de la même municipalité, en date du 11 février 1797 :

- « Citoyenne,
- « Nous nous empressons de vous dire que nous vous verrons avec une bien douce satisfaction reprendre l'exercice de vos anciennes et pieuses fonctions, en soulageant les pauvres ; que vous pouvez même vous adjoindre deux autres Sœurs ; que nous vous autorisons à prendre avec vous une fille de peine, qui sera payée sur les revenus de l'hôpital ; que vous y serez les unes et les autres nourries et entretenues tant en santé qu'en maladie ; que vous y jouirez de la confiance qu'à juste titre vous méritez, et de tous les égards qui vous sont légitimement dus. Daignez, nous vous en prions, nous fixer le jour que vous nous ferez le plaisir de vous rendre à Château-Larcher, afin que nous fassions disposer les choses de façon à pouvoir vous envoyer chercher d'une manière digne de vous.
- « Salut et fraternité. Desbois et compagnie »

Les habitants de Château-Larcher se réunirent à leur tour pour écrire à la Sœur Saint-Michel la lettre suivante qui porte un trop grand nombre de signatures pour que nous les relations ici :

- « Les habitants de Château-Lacher à la citoyenne Sœur Saint-Michel.
- « Citoyenne,
- « Nous réclamons, avec toute la confiance dont vous êtes digne, votre ancien gouvernement pour nos pauvres et nos infirmes, et vos soins généreux pour nos enfants qui, dans ce moment-ci, et depuis votre départ, sont sans éducation. Votre

vertueuse compagne, Sœur Sainte-Thérése réunie à vous, augmenterait notre satisfaction, avec d'autant plus de justice qu'elle reviendrait votre coopératrice dans les peines du gouvernement confié k vos soins.

- « La déclaration que vous avez faite en notre faveur, après les orages et les tempêtes que vous avez éprouvés, comme tant d'autres, nous sont un garant de votre grandeur d'âme et de votre attachement pour nous, habitants de Château-Larcher.
- « Les vents apaisés, la mer devient plus tranquille, et les vaisseaux qu'elle porte sont moins agités. Que cela vous fasse entrevoir que, si vous daignez répondre à notre invitation, vous serez, à n'en pas douter, sous la protection et sûreté de tous les honnêtes gens de notre commune, qui très-certainement ne seront pas dominés par quelques malveillants, dont la tète insolente et orgueilleuse ose s'élever.
- « Venez, nous vous attendons avec impatience ; nous vous recevrons avec un grand plaisir ; nous vous prions de nous faire un mot de réponse.
- « Nous espérons de vous toute satisfaction, et nous sommes avec le plus profond respect,
- « Vos concitoyens, les habitants de Château-Larcher. »

La Sœur Saint-Michel, à moins d'une impossibilité absolue, ne pouvait manquer de se rendre à de si pressantes et de si touchantes sollicitations. Elle n'avait pas besoin d'ailleurs de tant d'instances pour reprendre le chemin de Château-Larcher, qu'elle n'avait quitté qu'avec un grand déchirement de cœur. Ce fut dans le courant de 1797 qu'elle rentra dans son pauvre et cher hôpital, accompagnée de la Sœur Saint-Fulgence, en attendant la Sœur Sainte-Thérése, qui arriva peu de temps après.

Il est impossible de décrire la joie qu'exprimèrent les habitants à l'arrivée de cette courageuse Fille de la Sagesse que ses souffrances et toutes ses épreuves leur avaient encore rendue plus chère. On alla à sa rencontre h plus d'une lieue, et on alluma, le soir, un grand feu de joie en présence de toute la population réunie, pour célébrer le retour de celle que tous regardaient comme leur mère.

La Sœur Saint-Michel avait alors 60 ans, et elle vécut encore 18 ans, étant morte le 4 novembre 1815. Bien que, dans ses dernières années, son intelligence eût considérablement baissé, et qu'elle fût atteinte de toutes sortes d'infirmités, les habitants conservèrent toujours pour elle le même respect. Ils ne voulurent jamais la laisser partir pour Saint-Laurent. Elle finit sa carrière dans l'hôpital qu'elle avait dirigé pendant 48 ans. Ses funérailles se firent avec toute la magnificence possible, en présence de sept Filles de la Sagesse, de tous les prêtres des alentours et d'une foule immense.

La joie des habitants de Château-Larcher avait été rendue complète par l'arrivée de la Sœur Sainte-Thérése, qu'ils aimaient et respectaient presque à l'égal de la Supérieure. En quittant leur hôpital, elle s'était rendue à Saint-Laurent. Elle fut envoyée bientôt à Vezins pour y soigner les malades et les blessés, qui y étaient restés en grand nombre, après une bataille. Elle passa la Loire avec l'armée

-232- -110-

vendéenne, qu'elle fut obligée de quitter, lorsqu'elle fut mise en déroute. Ne pouvant rentrer dans la Vendée, elle se décida à regagner son pays natal. Elle s'abandonna à la Providence, et, avec des difficultés sans nombre, elle arriva enfin à Malestroit, lieu de sa naissance. Sa famille la reçut avec bonheur. Elle resta là près de 6 ans faisant tout le bien possible. Dans cet intervalle, elle eut la douleur de perdre son père, une sœur qui laissait orpheline une petite fille de 11 ans, et plusieurs autres membres de sa famille.

Dès que le calme commença à se rétablir, le Supérieur général, sachant où elle était, lui écrivit, pour lui dire de revenir à Saint-Laurent. Elle y amena la petite orpheline, qui fut placée au pensionnat que l'on venait d'établir. Elle y fit sa première Communion. A 16 ans, elle entra au noviciat, et fut admise à la profession, le 17 juillet 1806, sous le nom de Sœur Saint-Sulpice. La Sœur Thérèse fut renvoyée à Château-Larcher, avec son ancienne Supérieure, au milieu d'une population qui l'appelait de tous ses vœux. Elle y est morte, en 1820, en sorte qu'elle y est restée 50 années, en retranchant cependant de ce nombre les années d'absence, pendant la Révolution.

-232 — — 111 —

CHAPITRE IV.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE A COGNAC, DINAN, JOSSELIN ET LALEU, PENDANT LA RÉVOLUTION.

COGNAC.

A Cognac, comme partout ailleurs, les Filles de la Sagesse étaient aimées et respectées des habitants : aussi firent-ils tout ce qu'ils purent pour les conserver le plus longtemps possible. Elles y étaient quatre : Sœur Sainte-Suzanne, Supérieure, Sœur Saint-Timothée, Sœur Saint-Fulgence et Sœur Saint-Paulin. Elles continuèrent à porter leur costume religieux jusqu'à ce que, le 9 octobre 1792, on vint leur intimer officiellement l'ordre de le quitter. L'administration, qui désirait les voir se conformer promptement à cet ordre, afin de les conserver, leur fournit une somme de 400 francs qu'elles pouvaient employer à se procurer des vêtements convenables. A dater de ce moment, on ne les nomma plus que par leur nom de famille. Néanmoins la Supérieure continua à signer les reçus de son nom de religion, et entre elles conservaient également leur premier nom.

Malheureusement l'administration de l'hospice fut changée, et confiée à des hommes aussi hostiles aux Sœurs que les autres leur étaient favorables. On voulut exiger d'elles le serment, qu'elles refusèrent constamment de prêter. Plusieurs fois on les fit comparaître au district, pour leur arracher ce serment, mais toujours inutilement.

Aussi eurent-elles à supporter toutes sortes de persécutions, jusqu'à ce qu'on en vînt à les chasser avec brutalité, au mois de février 1794.

Voici la délibération prise à ce sujet par le district de Cognac :

- « Société populaire.
- « Extrait du procès-verbal de la séance du 18 Pluviôse, an 2 de la République une et indivisible (8 février 1794).
- « Sans liberté point de bonheur.
- « On fait lecture d'une lettre de l'administration de l'hôpital qui annonce que le fanatisme, la bêtise et l'aristocratie infectent des filles de l'hôpital ci-devant Religieuses de la Sagesse ; que cet état de choses ne permet pas de laisser plus longtemps les malheureux pauvres malades et les braves soldats de la République à leurs soins ; que d'ailleurs ces filles se refusant au serment de la liberté et de 'égalité, la loi les considère comme suspectes et veut qu'elles soient traitées comme telles. C'est pourquoi ladite administration invite la Société à lui indiquer de bonnes et braves républicaines, pour les remplacer de suite et ne pas laisser plus longtemps

-232 — — 112 —

souffrir nos pauvres et nos malades.

« La délibération mise aux voix, il a été arrêté que la Société s'en occuperait comme travail d'ordre du jour.

« A quoi procédant, les citoyennes Imbaud, épouse et fille du citoyen Imbaud, chirurgien major du 1^{er} bataillon de la Charente, au service de la République, et 1 citoyenne veuve Daniau ont été désignées, au milieu des acclamations générales tant de l'enceinte que des tribunes. Ladite désignation faite, il a été arrêté que le présent procès-verbal sera rédigé et adressé aux administrateurs de l'hôpital. »

Peux agents nommés par l'administration allèrent, le lendemain matin, à 9 heures, signifier aux Filles de la Sagesse qu'il fallait sortir de l'hôpital dans le plus bref délai. La Supérieure, en leur donnant les clefs, réclama certains objets qui appartenaient aux Sœurs. On voulut bien les leur remettre, après en avoir fait soigneusement l'inventaire. Cet inventaire est signé par Albert et Sarrazin, commissaires de l'administration.

Les infortunées Religieuses sont donc forcées de quitter l'hôpital, emportant avec elles quelques paquets de vêtements. Les voilà dans la rue, sans savoir où diriger leurs pas. Il ne faut pas oublier que c'est au moment de la plus grande tempête révolutionnaire. Les habitants du faubourg, dans lequel se trouve l'hôpital, gémissaient en secret sur le sort de ces innocentes victimes qu'ils aimaient ; mais personne n'osait leur porter secours ou leur offrir un abri, de peur de se compromettre. Ne sachant où se retirer, elles déposent leurs paquets au coin d'une rue pour s'asseoir dessus et se reposer. Là elles passent le reste du jour, faisant oraison, récitant leur chapelet et adressant à Dieu d'autres prières ferventes. Cependant la nuit approchait avec ses ténèbres et son froid d'hiver. Elles songeaient à ramasser leur petit bagage et à chercher un misérable réduit pour s'y retirer, lorsque la divine Providence vint à leur secours.

De charitables demoiselles, du nom de Laroque, ayant été informées de la position cruelle des Sœurs, profitèrent de la nuit tombante pour leur faire dire de se rendre à leur maison de campagne appelée le Portail, qui n'était pas éloignée. Elles s'y rendirent elles-mêmes par un chemin détourné et prodiguèrent aux infortunées Religieuses tous les soins possibles. Elles les gardèrent pendant trois mois dans leur maison, leur procurant de l'ouvrage et particulièrement du tricot.

La divine Providence, qui avait ouvert cet asile à ces ferventes et courageuses Filles de la Sagesse, vint les y chercher pour leur confier d'autres malheureux. Ces mêmes hommes qui les avaient indignement chassées de l'hôpital ne tardèrent pas à comprendre qu'ils ne pouvaient pas se passer d'elles, et ils regrettèrent vivement de les avoir ainsi maltraitées.

A quelques lieues de Cognac se trouvait le château du Bourg qui servait alors de prison. On y avait entassé des gens de toutes sortes, surtout un grand nombre de prisonniers espagnols.

La maladie, favorisée par la misère et la malpropreté, y faisait d'affreux ravages. La

-232- -113-

peste qui régnait déjà dans le château menaçait tout le pays. L'autorité sentait le besoin d'avoir des personnes dévouées pour soigner tous ces malades. Va-t-on recourir à de bonnes et braves républicaines, comme on l'a fait pour l'hôpital? Oh! non ; on savait alors ce qu'elles valaient. On eût bien préféré les Sœurs ; mais où les trouver?

Les demoiselles Laroque, ayant eu connaissance de ce qui se passait, le firent savoir aux Sœurs, qui n'eurent pas de peine à quitter leur paisible retraite, pour voler au secours de cette foule de misérables, dont personne n'osait approcher. Elles furent reçues à Bourg comme des anges du ciel ; c'était bien aussi le Dieu du ciel qui les envoyait. Elles restèrent plusieurs mois dans cette prison, où elles donnèrent des preuves multipliées du plus admirable dévouement.

L'hospice de Cognac était gouverné, depuis le départ des Sœurs, par les citoyennes Imbaud et Daniau. Un prêtre assermenté, nommé Mascureau, en était le directeur. Celui-ci, voyant le désordre qui régnait dans la maison, et fatigué des plaintes continuelles des malades, adressa un rapport au district pour l'informer de ce qui se passait. Les citoyennes Imbaud et Daniau, forcées de comparaître, furent convaincues d'insubordination et de mauvaise gestion des biens de l'hôpital. Il fallait les remplacer ; le dénuement de la maison l'exigeait absolument. L'occasion était favorable ; le nombre des prisonniers et des malades diminuait tous les jours à Bourg. On proposa aux Sœurs de rentrer à l'hôpital ; elles ne pouvaient s'y refuser.

Le jour où les Filles de la Sagesse reparurent à Cognac, après onze mois d'absence, fut un jour de fête pour toute la ville, en même temps qu'un jour de triomphe pour la religion qui était encore, sur tous les points de la France, plongée dans le deuil et en proie aux plus cruelles persécutions. Les Sœurs conduisaient avec elles le reste des prisonniers et prisonnières malades qui étaient au château du Bourg. Ces malheureux, les voyant partir, s'étaient mis à jeter des cris lamentables. On ne put les apaiser qu'en leur permettant de suivre leurs bienfaitrices. On les plaça sur une charrette, et ils entrèrent ainsi à Cognac tout rayonnants de bonheur.

Les Sœurs étaient toujours au nombre de quatre. La Sœur Saint-Paulin, qui était de l'ile de Ré, consentit, à la demande de son père, à aller passer quelque temps dans sa famille, en sortant de l'hôpital; mais quand elle apprit que ses Sœurs soignaient les malades dans le château du Bourg, elle s'y rendit et rentra avec elles à Cogna», Elles reprirent à l'hôpital l'exercice de leurs emplois; elles étaient, entourées d'une grande quantité de malades. On continua à les appeler par leur nom de famille, et elles conservèrent leur habit séculier jusqu'à ce qu'il leur fût permis de revêtir leur saint habit religieux. Peu après leur rentrée à l'hôpital, la Sœur Bruno, qui sortait des prisons de Brouage, vint les rejoindre; ce fut alors que la Sœur Timothée quitta Cognac, pour se rendre à Louvigné, où nous la retrouverons plus tard.

DINAN.

Lès Filles de la Sagesse de Dinan, ayant refusé le serment qu'on leur demandait, furent emprisonnées et reléguées dans une maison d'arrêt, pendant deux ans. Elles y étaient souvent visitées par une de leurs anciennes élèves, Mlle Jeanneton Fleury, qui devint plus tard Fille de la Sagesse sous le nom de Sœur de la Résurrection, puis, en 1830, Supérieure générale de la Congrégation.

Cette jeune personne, toute dévoué aux Sœurs, s'informait en ville de tout ce qui pouvait les intéresser, vu les circonstances, et allait leur en rendre compte. La Sœur Saint-Stanislas était la Supérieure ; elle avait pour compagnes les Sœurs Saint-Fabien et Saint-Zozime. Dans la prison se trouvaient beaucoup de Religieuses cloîtrées. L'une d'elles avait une écriture magnifique. Les Filles de la Sagesse la prièrent de vouloir bien donner des leçons à la jeune personne qui venait les voir ; elle y consentit, volontiers. C'est par ce moyen que Mademoiselle Fleury forma son écriture qu'elle utilisa bientôt, à l'avantage de la maison de Dinan, et plus tard de toute la Congrégation.

Pendant que les Sœurs étaient en prison, on vendit leur maison et tout leur mobilier. Plusieurs personnes charitables achetèrent leurs meubles, afin de pouvoir les leur rendre ; ce qu'elles ont fait. La maison fut vendue à M. Duval, médecin ; c'était un républicain qui se faisait passer pour plus méchant qu'il n'était, comme nous allons le voir.

A leur sortie de prison, les Sœurs, voyant que l'éducation des enfants avait été entièrement négligée, songèrent aussitôt à établir une maison d'instruction. La Supérieure était âgée et infirme; mais elle laissait agir la Sœur Saint-Fabien, qui avait toute sa confiance et qui la méritait, non point par des talents extraordinaires, mais par les vertus qui font une bonne Religieuse et les qualités qui font une excellente maîtresse déclasse. On loua une maison appelée la Victoire, pour y établir un pensionnat, où se trouvèrent bientôt réunies toutes les jeunes personnes distinguées de la ville. Mlle Fleury s'était jointe aux Sœurs pour donner des leçons d'écriture, et s'attirait l'admiration de tout le monde. Quand elle quitta la maison, pour se rendre au noviciat de Saint-Laurent, elle fut remplacée, dans le même emploi, par une autre élève des Sœurs, qui entra aussi en religion sous le nom de Sœur Théodoric.

Tout marchait bien; mais il fallait payer le loyer de la maison qui était considérable. Un jour que les Sieurs s'entretenaient entre elles de toutes les faveurs que Dieu leur avait accordées: « Cela est vrai, dit la Sœur Zozime, le bon Dieu a beaucoup fait pour nous; mais cependant où allons-nous prendre de l'argent, pour payer ce loyer qui absorbe à lui seul tout le petit profit du pensionnat?— Le bon Dieu y pourvoira », reprit la bonne Supérieure. Elles en étaient là, lorsqu'elles virent entrer dans leur cour un homme redouté: c'était M. Duval, le terrible républicain qui avait acheté leur maison. Les Sœurs sont émues; mais elles se promettent de faire bonne contenance et de montrer à cet homme que la religion sait pardonner.

Il frappe à la porte ; les Sœurs se lèvent ensemble, vont au-devant de lui et le reçoivent avec de grandes démonstrations de politesse, comme s'il était l'un de

-232 — — 115 —

leurs bienfaiteurs. Il ne s'attendait pas à une pareille réception, et il ne put s'empêcher d'en témoigner aux Sœurs sa surprise. « Mais vous vous méprenez, citoyennes, leur dit-il ; vous ne devriez pas me recevoir comme vous faites. Ignorez-vous que je suis un terroriste, un chaud révolutionnaire, et que je ne vous ai fait que du mal ? — Monsieur, lui répondirent-elles avec douceur, la religion nous fait un devoir de pardonner et d'oublier le mal qu'on aurait pu nous faire. — Ne savez-vous point que c'est moi qui ai acheté votre maison ? — Vous pouviez, Monsieur, avoir de bons motifs, en le faisant. »

Ces paroles mirent le comble à son étonnement ; il ne comprenait pas comment les Sœurs pouvaient lui parler avec tant de sang-froid, avec tant de résignation. « Eh bien ! mes Sœurs, reprit-il en changeant de ton, vous ne vous êtes pas trompées. Je l'ai fait par un bon motif. Si je ne l'eusse point achetée, vous n'en eussiez probablement jamais joui ; et, en ce moment, je viens vous dire qu'elle est à votre disposition. Vous pouvez y entrer dès aujourd'hui, si vous voulez. Il y a des réparations à faire ; je me ferai un devoir et un bonheur de vous aider à les exécuter. »

Les Sœurs, agréablement surprises de ce qu'elles entendaient, ne savaient comment exprimer leur joie et leur reconnaissance. M. Duval se retira, heureux d'avoir fait une bonne action, et sûr de n'avoir pas obligé des ingrates. Les Filles de la Sagesse n'ont point oublié leur bienfaiteur, et, sans parler des prières ferventes qu'elles ont adressées pour lui au ciel, elles ont fait gratuitement au pensionnat l'éducation de plusieurs jeunes personnes sans fortune, appartenant à sa famille.

JOSSELIN.

Ce fut le 4 novembre 1789, que les Filles de la Sagesse prirent le gouvernement de l'hôpital de Josselin. La Sœur Sainte-Hélène, native du Canada, qui portait dans le monde le nom de Mayer, et qui avait fait profession, le 16 septembre 1773, y fut envoyée comme Supérieure, avec la Sœur Saint-Clément, dont la profession avait eu lieu, le 15 septembre 1788. Elles faisaient beaucoup de bien dans cet hôpital, et elles étaient généralement aimées de toute la ville. Mais elles ne pouvaient manquer d'éprouver elles-mêmes les effets de cet orage formidable qui bouleversait la France. Elles furent emprisonnées dans l'une des tours du château de Josselin, où elles demeurèrent renfermées pendant huit mois. M. l'intendant, qui savait tout le bien qu'elles avaient fait dans l'hôpital, fit son possible pour leur adoucir les rigueurs de la prison, en leur faisant porter des lits. Une des habitantes de la ville, Mlle Nouét, allait tous les jours leur quêter de la nourriture.

Pendant ce temps-là, les pauvres et les malades ne cessèrent de faire éclater leurs plaintes contre les directrices qui avaient remplacé les Religieuses, et qui les laissaient manquer de tout, ne songeant qu'à s'enrichir elles-mêmes, en volant le

-232- -116-

bien de l'hôpital. Ils firent tant d'instances auprès des administrateurs qu'ils obtinrent le retour des Sœurs dans cette maison, où régnait le plus affreux désordre. Les directrices infidèles en furent ignominieusement chassées, comme elles le méritaient. Les pauvres étaient embarrassés pour exprimer tout le respect dont ils étaient pénétrés envers les Sœurs, tant le titre de confesseurs de la foi, dont elles étaient revêtues, faisait d'impression sur l'esprit de ces bonnes gens, qui, malgré leur grossièreté et leur ignorance, savaient bien néanmoins rendre hommage à la vertu.

On ne peut dire tout le bien que la Sœur Sainte-Hélène fit dans cette maison, pendant les jours mauvais. Elle eut souvent occasion de faire éclater son zèle et sa charité en faveur des victimes de l'un ou de l'autre parti politique. A quelque opinion qu'appartinssent les malades et les blessés qu'elle avait à soigner, tous étaient assurés de trouver en elle une mère. Un jour qu'il y avait à l'hôpital un grand nombre de républicains, lesquels avaient été blessés dans un combat, aux environs de Josselin, elle vit arriver les royalistes qui venaient d'être vainqueurs dans une nouvelle lutte. Ils étaient furieux contre leurs ennemis, dont la conduite était véritablement indigne, et ils étaient bien décidés à user de représailles, en mettant à mort tous les soldats de la république qui leur tomberaient sous la main. C'est dans ce dessein qu'ils se rendaient à l'hôpital. La Sœur Hélène, transportée d'un saint zèle, va à leur rencontre, et leur présentant un crucifix qu'elle tient élevé dans sa main : « Messieurs, leur dit-elle, frappez celui-ci, avant de frapper mes malades. » A ces mots les royalistes sont désarmés et se retirent, sans faire aucun mal à leurs adversaires.

LALEU.

Si nous parlons ici de Laleu en particulier, c'est moins à cause des Filles de La Sagesse que pour conserver le souvenir d'un homme dont la conduite à leur égard a mérité toute leur reconnaissance. M. Jacques Roy, maire de la commune, homme de cœur et d'énergie, sut tellement défendre les Sœurs contre leurs ennemis qu'il les conserva dans leur établissement, pendant toute la Révolution. Quelques républicains voulaient les faire conduire en prison à Brouage ; il s'y opposa avec force, disant qu'elles ne faisaient que du bien à tout le monde et qu'il répondait d'elles vie pour vie. Elles n'abandonnèrent donc point leur maison ; seulement elles furent obligées, comme partout, de quitter leur habit religieux pour prendre un vêtement séculier.

Les bonnes dispositions du maire ne purent cependant empêcher la nation de s'emparer d'une grande partie des biens de l'établissement, qui était fort riche alors, et qui est pauvre maintenant. Il possédait une assez grande étendue de vignes et de terres labourables. La maison était bien meublée. Depuis la Révolution, et jusqu'à ce jour, on peut dire que les Sœurs de Laleu n'ont point cessé d'être entourées du plus

grand respect et de la plus grande estime par tous les habitants de la commune, à laquelle elles n'ont point cessé non plus de faire du bien.

CHAPITRE V.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE A LA ROCHELLE, PENDANT LA RÉVOLUTION.

Les Filles de la Sagesse de La Rochelle ne sont point demeurées aussi tranquilles, pendant la Révolution, que leurs voisines de Laleu. Les établissements de Saint-Louis et d'Auffrédy devaient avoir leur part de la persécution qui sévissait avec violence contre la religion et tous ceux qui la pratiquaient. Il semble que les Filles de Montfort ne soient entrées dans l'hôpital militaire d'Auffrédy que pour y chercher des souffrances, et pour y faire éclater des vertus qui n'ont pas encore été oubliées. En effet, cet hôpital, desservi auparavant par les Frères de Saint-Jean de Dieu, dits Frères de la Charité, ne fut confié aux Sœurs que dans le moment où l'orage révolutionnaire grondait déjà avec fureur. C'est le 4 février 1791 que la Sœur Eugénie, nommée Supérieure, arrivait à Auffrédy avec ses compagnes. Elle venait de Saint-Laurent, où elle remplissait les fonctions de première Maîtresse des novices. Dieu lui avait donné toutes les vertus et toutes les qualités nécessaires pour s'acquitter dignement de la mission importante et difficile dont elle était chargée. La Mère Saint-François-Régis, ancienne Supérieure générale, gouvernait l'hôpital civil de Saint-Louis.

Déjà, depuis assez longtemps, on faisait presque chaque jour comparaître les Sœurs des deux maisons devant le comité révolutionnaire. Tantôt elles se présentaient toutes ensemble, tantôt on les appelait l'une après l'autre, afin de les interroger en particulier. Ces séances étaient des plus pénibles pour les pieuses Religieuses que l'on ne se pressait pas de condamner, parce qu'on avait besoin d'elles. Quelquesunes ont subi des interrogatoires qui rappellent ce qu'il y a de plus beau dans les actes des martyrs. On voyait de modestes vierges lutter avec courage contre des hommes redoutés et les subjuguer à force de vertus. C'est ainsi qu'après une discussion de plusieurs heures, la vénérable Sœur Eugénie, que La Rochelle n'oubliera jamais, se lève et leur dit d'un ton ferme : « C'est assez, Messieurs ; ma parole définitive la voici : la guillotine est en permanence ; qu'on m'y conduise ; un serment contraire à ma conscience, on ne l'obtiendra jamais! » On fut atterré de cette réponse, car on voulait la sauver. Elle en eut la preuve peu de temps après. « La détention de vos Sœurs est décrétée, lui dit-on ; il faut qu'elles partent ; mais consolez-vous, nous sommes résolus de vous conserver à La Rochelle ; vous n'irez point en exil. » A ces paroles, la Sœur Eugénie tombe à genoux : « De grâce, Messieurs, dit-elle, ne me séparez pas de mes compagnes ; ou qu'on les sauve avec moi, ou qu'on m'exile avec elles. » Cela dit, on la fait retirer, se promettant bien de -232- -118-

la faire conduire à Brouage, dans la compagnie de ses Sœurs. On était alors en 1793, et la Révolution n'épargnait que ceux qui étaient capables de manquer à leurs devoirs et de trahir leur conscience.

Les Sœurs de l'hôpital Saint-Louis furent chassées les premières de leur maison et se retirèrent en divers lieux, où elles purent rencontrer un asile. On conserva plus longtemps celles d'Auffrédy, parce qu'on en avait besoin pour le soin des nombreux soldats blessés et malades. Enfin on crut pouvoir s'en passer, et, pour les récompenser de tous leurs services, on les condamna à une horrible prison. Lorsqu'on vint leur signifier l'ordre de partir, elles entendirent prononcer cet arrêt avec une grande tranquillité, pour ne pas dire avec joie, tant elles étaient fatiguées des longues séances qu'on les avait forcées de faire à ce tribunal de sang qui épargnait le crime et ne punissait que la vertu. La guillotine ou la déportation étaient le seul remède aux maux qu'on leur faisait souffrir.

La Sœur Eugénie, sans rien perdre de son sang-froid, demanda à ceux qui venaient lui intimer l'ordre du départ, qu'on voulût bien lui faire connaître la personne qui devait la remplacer, afin qu'elle lui remit l'inventaire des objets qui appartenaient aux Sœurs. On la lui présenta ; la Sœur la pria de vouloir prendre note des objets qu'elle lui laissait. Celle-ci répondant que cette opération était inutile, la Sœur insista, en disant : « Mais si nous revenions ! » Alors la citoyenne chargée de remplacer la Sœur Eugénie reprit d'un ton insolent : « Allez, allez, Madame, quand vous reviendrez, les mouches porteront la hotte. »

Les gendarmes de leur côté pressaient les Sœurs de sortir. On leur avait permis d'emporter un peu de linge; mais quand on fut arrivé à la porte, on le leur fit laisser. Chacune d'elles reçut, en parlant, un pain et quelques provisions, en très-petite quantité. Arrivées au navire qui devait les conduire à leur destination, elles trouvèrent trois Religieuses d'un autre Ordre, qui avaient eu le malheur de faire le serment, mais qui s'étaient rétractées de suite. On les accablait d'injures, sans rien dire pourtant de désagréable aux Filles de la Sagesse que sans doute on connaissait. La Sœur Eugénie prit ces trois Religieuses sous sa protection, les encouragea, leur dit qu'elle partagerait avec elles le peu qui lui restait, et les exhorta à mettre leur confiance en Dieu. Elles avaient besoin de trouver sur leur chemin cet ange consolateur, car elles paraissaient plongées dans une affliction profonde.

Enfin on mit à la voile, et le navire s'éloigna du rivage. Déjà la nuit commençait à étendre sur la mer ses ombres épaisses ; le ciel était couvert de nuages ; les vents contraires soufflaient avec violence ; tout concourait à rendre la navigation pénible. Presque toutes les Sœurs furent malades. Quelquefois il leur semblait qu'on les éloignait du lieu de leur destination, afin de les noyer. Ce ne fut qu'après trois jours de traversée qu'on arriva à Brouage. Les Filles de la Sagesse étaient au nombre de onze. On les introduisit dans un galetas, où il y avait déjà un bon nombre de Religieuses de différents Ordres, et plusieurs Messieurs et Dames, tous prisonniers pour la foi. On désigna aux Sœurs la portion du local qu'elles devaient occuper; on leur donna de la paille pour se coucher, et le pain de munition qui devait être toute

leur nourriture.

Dès le lendemain de leur arrivée, elles commencèrent leurs exercices de Règle, qu'elles n'ont pas interrompus un seul jour. Comme il y avait des Religieuses de divers Ordres qui ne faisaient pas leurs exercices en même temps, la prison était devenue comme un sanctuaire, où Dieu était sans cesse loué et glorifié. Le silence était religieusement gardé pendant toute la journée, excepté aux heures des récréations, qui étaient exactement les mêmes pour toutes ces vertueuses prisonnières. On ne pouvait rien voir de plus édifiant. Lorsque le moment de la récréation était arrivé, on se livrait à d'aimables et pieuses conversations, d'où la joie n'était point bannie ; et, il faut le dire, les prisonnières parties de l'hôpital de La Rochelle se distinguaient par leur gaîté et leur enjouement. Elles s'amusaient et riaient, comme si elles eussent été les personnes les plus heureuses du monde. Aussi d'autres Religieuses anciennes et graves, qui n'avaient nullement envie de rire, mais qui se trouvaient entourées de jeunes compagnes qu'il fallait égayer, disaient à celles-ci, de temps en temps, avec amabilité : « Allez, nos Sœurs, allez vous réjouir avec les chères Sœurs de Saint-Laurent ; maintenant la folie est à la Sagesse. »

C'était vraiment un spectacle digne d'admiration que celui que présentaient ces Religieuses si gaies, au milieu des mauvais traitements qu'elles avaient à endurer. On les condamnait à sarcler les rues de la ville, toutes remplies d'herbe qui poussait entre les pierres. Elles ne pouvaient arracher cette herbe qu'avec leurs doigts et leurs ongles, car on ne leur donnait aucun instrument pour faire ce travail. Elles se livraient à cette besogne pénible sous la surveillance de la garnison. Le froid était excessif : ce qui rendait plus affreuse la position de ces malheureuses victimes de la rage révolutionnaire, obligées de passer une partie du jour à genoux sur le pavé des rues, et les mains dans l'herbe glacée. On ne leur donnait à manger que lorsque leur tâche était finie, et encore que leur donnait-on? un petit morceau de pain bien dur, bien noir. Le fournisseur ne leur livrait pas même la moitié de ce qui leur était accordé.

Nous aimons à constater ici les sentiments d'humanité, de générosité et de reconnaissance de quelques soldats de la garnison de Brouage, qui rendirent aux Sœurs tous les services qu'ils pouvaient leur rendre, dans les circonstances pénibles dans lesquelles elles se trouvaient. Ils se montrèrent pénétrés de douleur, en voyant traiter d'une manière si inhumaine ces saintes filles qui les avaient soignés dans les hôpitaux. Plusieurs d'entre eux se mettaient à arracher l'herbe des rues, pour aider les Sœurs à faire leur tâche ; d'autres leur apportaient des lisons pour les réchauffer. Quelques-uns leur donnaient du pain et se privaient avec bonheur d'une partie de leur ration, pour la partager avec ces admirables Religieuses, envers qui la nation semblait se faire une gloire de se montrer ingrate. Ils ne pouvaient rendre service aux Sœurs qu'à la dérobée et en secret, car lorsqu'on s'apercevait qu'ils agissaient à leur égard avec quelques sentiments d'humanité, on les remplaçait aussitôt par de méchants hommes, vendus à la Révolution, et disposés à la seconder dans tous ses actes de cruauté.

-232 — -120 —

La mort de Robespierre vint cependant adoucir le sort des détenus. Les Sœurs emprisonnées à Brouage eurent la permission de sortir, non seulement dans la ville, mais encore dans la campagne, pourvu qu'elles fussent rentrées à l'heure de l'appel. On cessa aussi de les obliger à faire le nettoyage des rues. Comme elles étaient toujours très-mal nourries, elles profitèrent de la liberté de sortir qui leur était donnée, pour aller quêter dans les maisons : ce qui leur procurait le nécessaire. C'étaient ordinairement les deux plus jeunes Sœurs qui remplissaient l'office de quêteuses. On leur avait prêté un petit sac, et, dès le matin, les Sœurs Cécile et Ménodore partaient pour s'acquitter de leur emploi : quel emploi, grand Dieu! pour ces dignes et courageuses Filles de la Sagesse ! Après avoir sarclé l'herbe des rues, les voilà qui vont mendier de porte en porte un morceau de pain pour elles et pour leurs malheureuses compagnes !

Un jour, la neige était épaisse et le froid rigoureux ; la Sœur Cécile, accablée de fatigue, commençait à perdre courage. Il fallait encore marcher longtemps pour retourner à la prison. Enfin, épuisée, elle se jeta sur un monceau de neige durcie par la glace, décidée à y rester, ne croyant pas pouvoir aller plus loin ; mais, sur les instances de sa compagne, et après avoir adressé à la bonne et puissante Vierge une fervente prière, elle réunit tout ce qui lui restait encore de forces et continua sa route. Dieu du haut du ciel n'abandonna point ses deux servantes fidèles, et, mieux encore, ses deux épouses chéries : il permit que ce jour-là leur quête fût beaucoup plus abondante que précédemment.

Un autre jour, elles venaient d'entrer dans une maison pour demander du pain ; la maîtresse du logis, s'adressant à la Sœur Ménodore, lui dit : « Sais-tu marquer, citoyenne ?» Sur sa réponse affirmative, elle lui montra deux armoires remplies de linge tout neuf. « Tout cela, ajouta-t-elle, est pour mes deux filles que je vais marier ; mettez-vous toutes les deux à l'ouvrage ; vous n'aurez pas besoin d'aller quêter ailleurs ; le soir, je vous donnerai ce que vous pourrez emporter. » Elles continuèrent à venir dans cette maison tant qu'il y eut du linge à marquer.

Cependant le jour de la délivrance arriva ; ordre fut donné d'ouvrir la prison de Brouage, et tous les détenus en sortirent. Les Filles de la Sagesse rentrèrent à La Rochelle, sans trop savoir ce qu'elles allaient devenir. Pendant les jours de leur captivité, elles avaient eu la douleur de perdre une de leurs compagnes, la Sœur Saint-Léon. En sortant de prison, elles devaient éprouver une autre douleur bien amère ; elles étaient absolument obligées de se séparer, car il leur était impossible de demeurer toutes ensemble. Une réunion si nombreuse n'aurait pas échappé aux regards malveillants des agents de la Révolution, qui ne l'auraient pas tolérée ; et

Plusieurs des Sœurs se décidèrent donc à se retirer dans leurs familles ; de ce nombre fut la Sœur Ménodore, dont nous avons parlé plus haut. Elle était de Guérande, et s'appelait Olivier. Née en 1766, et entrée au noviciat en 1785, elle avait fait profession le 18 avril 1786. On l'envoya comme pharmacienne à l'hôpital d'Auffrédy. Au sortir de prison, la Sœur Eugénie aurait bien voulu la garder avec elle

d'ailleurs, comment subvenir aux besoins les plus indispensables de la vie ?

-232- -121-

; mais elle ne pouvait se séparer de quelques Sœurs anciennes, qui n'avaient de ressource que dans la bonté de cœur de leur Supérieure. La Sœur Ménodore, appelée du reste par sa famille, se rendit auprès d'elle, au commencement de 1795. Son zèle et sa charité ne demeurèrent point inactifs. Elle passa les dernières années de la Révolution à visiter les pauvres et les malades, non seulement de Guérande, mais de tous les environs, vivant, sous l'habit séculier, de la vie d'une vraie Fille de la Sagesse, jusqu'à ce qu'il lui fût permis de rentrer dans sa Communauté.

La plupart des Sœurs restèrent cependant à La Rochelle sous la direction de la Sœur Eugénie. A leur arrivée dans cette ville, elles n'eurent pas de peine à reconnaître leurs véritables amis. MM. Ronneau, Ran-son, Tessier et Chaperon leur rendirent les plus grands services, el usèrent à leur égard des procédés les plus délicats. M. Tessier les reçut dans sa maison. Elles prirent des enfants à instruire, et bientôt elles eurent un externat composé des jeunes filles les plus distinguées de La Rochelle. On les laissa assez tranquilles pendant trois ans ; mais on finit par les tracasser, parce qu'elles faisaient la classe sans autorisation. Elles furent souvent obligées de quitter un quartier pour aller en habiter un autre, parce qu'on les tourmentait, dès qu'on pouvait découvrir le lieu de leur retraite. Elles changèrent cinq fois d'habitation, jusqu'à ce que vînt le moment de leur rentrée à l'hôpital d'Auffrédy, en 1802. On ne reprit l'hôpital Saint-Louis qu'en 1804.

Depuis longtemps les plaintes des malades de l'hôpital militaire se faisaient entendre. Le commissaire des guerres en était fatigué. Il en parla au général qui commandait dans la ville. Le commandant de place et la plupart des officiers supérieurs furent d'avis de demander les Sœurs qu'ils savaient être à La Rochelle. Le maire lui-même, M. Garnier, entra complètement dans leur manière de voir, et ne se montra pas moins favorable au retour des Filles de la Sagesse. On écrivit à la Sœur Eugénie ; elle répondit qu'elles étaient prêtes à accepter le service des malades qu'elles n'avaient quitté que par force, mais à la condition qu'on leur donnerait un aumônier pour elles et pour les malades confiés à leurs soins, et qu'il leur serait permis de reprendre leur costume religieux. Cette double condition fut agréée, et le jour de la rentrée des Sœurs à Auffrédy fut fixé au 1^{er} janvier 1802.

Avant que cet heureux jour fut arrivé, le commissaire des guerres pria la Sœur Eugénie de visiter l'hôpital, afin de s'assurer par elle-même de l'état dans lequel se trouvait le mobilier, dont on n'avait pris aucun soin, depuis sept ans. Une grande partie du mobilier avait disparu, et le reste était dans un état pitoyable. Là se trouvait encore cette même femme qui avait remplacé les Sœurs, au moment de leur départ pour la prison, et qui avait fait à la Supérieure, qu'elle revoyait encore devant elle, une réponse si insolente. Ce n'était plus la même fierté, quand elle se vit obligée de lui remettre les clefs de la maison et le service du magasin et de la lingerie. La Sœur Eugénie avait trop de grandeur d'âme et de charité pour faire à cette femme le moindre reproche ; elle la traita même avec la plus grande bonté.

La veille du jour où les Filles de la Sagesse devaient être reçues dans l'hôpital, le commissaire pria encore la Sœur Eugénie de l'accompagner dans une visite qu'il

-232 — -122 —

voulait faire dans les salles des malades. Elle accepta bien volontiers. Elle n'avait pas encore son costume religieux, qu'elle ne devait reprendre que le lendemain ; néanmoins elle fut reconnue. En passant le long des lits, elle s'entend appeler doucement par un malade. Elle s'approche près d'un moribond qui lui dit : « Vous devez venir demain; mais moi je n'y serai plus; ah! je vous en supplie, procurezmoi un prêtre, ce soir.» Elle lui répondit tout bas : « L'homme qui viendra de ma part vous offrir ses services sera un prêtre ; vous pourrez avoir confiance en lui. » Elle regarda le numéro du malade et se hâta de se rendre chez elle. Un prêtre était caché dans sa maison. Elle le prie de prendre encore une fois son habit de garçon boulanger, avec une hotte sur le dos, et de s'en aller à l'hôpital, où un pauvre mourant réclamait son ministère. Toutes les indications nécessaires étant données, le prêtre, avec son déguisement ordinaire, put aller porter au malade les derniers secours de la religion. Il le laissa dans les meilleures dispositions, et, la nuit suivante, celui-ci rendit son âme à Dieu. La Sœur Eugénie n'oublia jamais ce fait si consolant, et, plus de trente années après, elle remerciait encore le Seigneur d'avoir bien voulu se servir d'elle pour secourir ce mourant, qui paraissait avoir un grand esprit de foi. Le jour fixé pour la rentrée des Sœurs à l'hôpital militaire d'Auffrédy était enfin arrivé. Ces modestes Religieuses eussent certainement préféré se rendre tranquillement et sans bruit auprès de leurs chers malades ; mais il ne devait pas en être ainsi. Dans cette circonstance exceptionnelle, elles crurent devoir se prêter à une véritable ovation, pour ne pas contrister de braves et généreux militaires qui voulaient absolument leur témoigner le respect et la reconnaissance dont ils étaient pénétrés, et faire éclater leur joie, en présence de toute la ville qui partageait leurs sentiments.

Dès le matin, tous les soldats de la garnison étaient sur pied et en grande tenue. Les tambours battaient au champ. Le maire, le commissaire des guerres, le général, le commandant de place, tout l'état-major du régiment, précédés de la musique, se rendirent à la maison des Sœurs, qui demeuraient alors dans la rue Grenouilleau. Elles avaient pris leur saint habit religieux, et avec quels transports de joie! Dieu seul le sait. A la vue de ces charitables Religieuses, revêtues de leur costume vénérable qui sait si bien commander le respect, la foule entière manifesta la plus vive satisfaction, et, dans leur enthousiasme tout chevaleresque, le maire de la ville et tous les officiers supérieurs donnèrent le bras aux Sœurs ; on eût dit des enfants qui retrouvaient leurs mères. Le majestueux cortège traversa ainsi toute la ville, entre deux rangs de soldats, suivi d'une multitude immense, avide de revoir les Filles de la Sagesse. Le plus profond silence régnait au milieu de cette foule, pour ne laisser entendre que les sons joyeux de la musique militaire qui jouait, en tête du cortège : Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? En arrivant dans la cour de l'hôpital, on trouva rangés en cercle tous les pauvres malades, à l'exception seulement de quelques-uns qui n'avaient pu quitter leur lit. M. le maire, en leur présentant la Sœur Eugénie, se contenta de leur dire cette belle parole : « Je vous rends votre mère. » Elle l'était en effet, et jusqu'à la fin de sa vie elle n'a point cessé -232 — -123 —

de prouver que Dieu lui avait donné un cœur de mère pour les malades, les pauvres et tous ceux qui étaient dans la souffrance.

Elle montra aussi qu'elle avait un cœur de mère pour toutes ces jeunes Rochelaises d'un rang honorable, qui conservèrent toujours un doux souvenir des leçons qu'elles en avaient reçues, pendant les jours mauvais. Plus tard, ces jeunes filles, devenues mères de famille, n'oublièrent point leur ancienne maîtresse qui ne les oubliait pas non plus. Bien souvent, on les voyait se diriger vers Auffrédy, pour passer quelques heureux instants auprès de celle qui était leur conseil, leur oracle, et leur mère. Nous allons ajouter ici quelques mots pour compléter la notice si intéressante de cette vénérable Fille de la Sagesse.

La Sœur Eugénie s'appelait dans le monde Marie Hervy. Née à Saint-Nazaire, au diocèse de Nantes, le 28 octobre 1754, elle fut élevée avec soin dans son humble famille, et prit la résolution d'embrasser la vie religieuse, à la suite d'une retraite prêchée, à Nantes, par les Missionnaires de Saint-Laurent. En 1776, elle entra au noviciat des Filles de la Sagesse, et fit profession le 9 mai 1777.

Elle fut envoyée d'abord, pour faire la classe, dans la maison de Pluvigner, où elle resta 3 ans. Mais bientôt son rare mérite se manifestant avec éclat, malgré les précautions de sa modestie, les Supérieurs lui confièrent, en 1780, la charge importante de seconde, puis de première Maîtresse des novices. C'est là surtout qu'il fut aisé de prévoir ce que l'on pouvait attendre pour l'avenir de la prudence et du zèle de la Sœur Eugénie.

Propre à tous les genres d'emplois, elle fut appelée à Brest, en 1790, et chargée, pour quelques mois, du magasin de pharmacie de l'hôpital de la marine, où elle se fit remarquer par son activité intelligente et sa touchante affabilité. De retour au noviciat, elle continua encore quelque temps à offrir à ses heureuses novices le modèle parfait des plus aimables vertus. Mais la Providence ne tarda pas à l'élever au poste qu'elle occupa, avec tant d'honneur, pendant 46 ans. C'est le 4 février 1791, que la Sœur Eugénie se rendit à La Rochelle, en qualité de Supérieure de l'hôpital d'Auffrédy. Elle avait alors 37 ans. En peu de temps, elle gagna tous les cœurs, et l'ascendant de sa vertu fut pour elle une arme puissante dans les circonstances malheureuses qui survinrent peu après. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit de son courage devant le comité révolutionnaire, de sa détention à Brouage, de sa rentrée triomphante à l'hôpital militaire d'Auffrédy, qu'elle a gouverné avec la plus grande sagesse jusqu'à sa mort arrivée le 19 décembre 1836.

Pendant sa longue administration, elle mérita toujours la considération et l'estime des autorités militaires de La Rochelle, aussi bien que les éloges des généraux inspecteurs. Le duc d'Abrantès félicitait hautement les blessés et les malades, alors au nombre de 900, d'être confiés à des mains si intelligentes et si charitables. Le prince Berthier et le général Rivaud lui témoignèrent le plus vif intérêt. Personne enfin, au témoignage d'un intendant militaire, n'était noté plus favorablement au ministère que la Sœur Eugénie.

-232- -124-

Au moment de sa mort, le journal de La Rochelle faisait d'elle cet éloge qu'elle méritait assurément : « Charité parfaite pour tous, prudence rare, goût judicieux, douceur pleine de charmes, parole gracieuse et toujours suave, même en réprimandant ; piété angélique, zèle infatigable, mémoire heureuse, tact fin et délié, connaissance du monde et habitude des affaires, amour des convenances, respect profond pour l'autorité, cœur généreux et sensible, physionomie pure et calme comme son âme, telle a été constamment la Sœur Eugénie. »

Le même journal ajoutait encore : « Elle est morte comme meurent les saints, canonisée par la voix publique, sans exception. Monseigneur de La Rochelle, qui l'avait visitée plusieurs fois, voulut lui administrer lui-même les derniers sacrements, et il fut frappé des adieux et des exhortations énergiques qu'elle adressa à ses compagnes éplorées, en les bénissant. Sa foi a brillé d'un éclat plus vif que jamais à l'approche de la mort. Le nom de Jésus-Christ était sans cesse sur ses lèvres ; elle possédait sa grâce et sa paix. Usant de l'ascendant qu'elle avait sur les cœurs, elle a donné à tous ceux qui l'intéressaient de pieux et de salutaires avis. Elle a fait le bien jusqu'à la fin de sa vie. »

Ses obsèques ont eu lieu à l'église cathédrale, le mercredi, 20 décembre. Les autorités militaires assistaient à celte touchante cérémonie, et les uniformes dorés contrastaient avec la simple couronne blanche qui surmontait le cercueil. Un grand nombre de personnes, qui avaient admiré ses vertus, sont venues faire cortège à ses côtés, et joindre leurs regrets à ceux des autres Filles de la Sagesse qui accompagnaient, en pleurant, à sa dernière demeure en ce monde, celle qui était à la fois et leur Sœur et leur Mère.

-232 — -125 —

CHAPITRE VI.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE AU LONGERON, AUX IFS, A LOUVIGNÉ, A MACHECOUL, A MONTFORT, A NANTES ET A ORLÉANS, PENDANT LA RÉVOLUTION.

LE LONGERON.

Nous allons continuer à parler des faits les plus importants qui se sont accomplis, pendant la Révolution, dans plusieurs des établissements des Filles de la Sagesse. Ces faits, aussi édifiants pour le lecteur que glorieux pour la famille de Montfort, méritent de trouver place dans cette histoire.

Le petit établissement du Longeron a eu la gloire insigne de donner deux martyres. Deux Sœurs seulement, les Sœurs Sainte-Geneviève et Sainte-Astérie, composaient tout le personnel religieux de cette humble maison de charité. Elles n'en avaient point été chassées, bien qu'elles fussent au foyer de l'insurrection. Elles saisissaient avec empressement toutes les occasions qui se présentaient de faire le bien, et nul doute que plus d'une fois elles eurent à donner des soins aux blessés des deux camps opposés. Elles ne durent pas demeurer oisives à la suite de cette sanglante bataille de Torfou, livrée à peu de distance de leur maison, bataille terrible où une victoire éclatante resta aux Vendéens conduits par d'Elbée, Charette, Bonchamps et Lescure, contre les meilleures troupes de la République, ayant à leur tète Kléber, l'un des plus braves et des plus habiles généraux de ce temps-là.

Le moment pour ces charitables Religieuses d'obtenir la palme du martyre arriva dans l'année 1794. Les Bleus en déroute, traversant le bourg du Longeron, voulurent signaler leur passage par cet acte de cruauté. Soit qu'ils se rendissent d'eux-mêmes à la maison des Sœurs, soit qu'elles fussent dénoncées par d'autres, ils les trouvèrent chez elles, les traînèrent dans la cour et les y massacrèrent.

LES IFS.

Les Sœurs des Ifs furent conduites en prison à Rennes, durant l'année 1792. Elles y sont restées jusqu'à la mort de Robespierre. A cette époque, elles revinrent aux Ifs et firent tout le bien qu'elles purent. Plusieurs familles avaient la charité de leur fournir un logement. On s'était emparé de leur maison pour en faire une caserne : aussi elle ne fut point vendue, mais l'établissement perdit toutes les rentes qu'il avait sur les Etats de Bretagne, en sorte qu'il est demeuré fort pauvre.

-232- -126-

LOUVIGNÉ.

M. Gobil de Villeray, recteur de Louvigné, avait eu le malheur de prêter serment à la constitution ; mais la grâce lui parla au cœur, et le porta à renoncer au schisme, pour rentrer dans le sein de l'Eglise, dont il ne s'était éloigné que par une incompréhensible erreur. Il fit sa rétractation et la rendit publique, dans un moment où une pareille démarche ne pouvait que le compromettre. Nous transcrivons ici cette rétractation pour l'édification de nos lecteurs.

« Je soussigné, Charles Gobil, recteur de la paroisse de Louvigné, évêché de Rennes, en présence de Dieu et du fond de mon cœur, rétracte le serment criminel exigé des prêtres catholiques par l'Assemblée nationale, que j'ai eu la lâche faiblesse de prêter. Je rétracte tous les actes schismatiques par lesquels j'ai adhéré à l'évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine (Le Coz). Je reconnais comme nuls tous les actes exercés en vertu de sa prétendue juridiction. Je demande avec larmes pardon des scandales très-nombreux que j'ai causés, et je conjure tous ceux que j'ai entraînés dans le schisme de revenir de leurs erreurs, de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, qui seule est la colonne de la vérité, dans laquelle je veux vivre et mourir, et d'aider ma pénitence de leurs prières. « Le 19 août 1796. »

Ce pauvre prêtre, dont le repentir était sincère, et auquel sa courageuse rétractation fait véritablement honneur, jouissait d'une grande réputation de sainteté dans sa paroisse et dans tout le voisinage. Il avait la confiance de tous ses confrères dans le clergé et de toutes les personnes séculières qui le connaissaient. Ce qui donne à comprendre comment il a pu facilement occasionner un faux pas, sinon une chute malheureuse, à la Supérieure de sa Communauté.

La Sœur Gabriel, Supérieure de la maison de Louvigné, suivant l'exemple d'un vénérable prêtre qui ne lui avait donné jusque-là que de bons conseils, eut la faiblesse de condescendre, au moins en partie, à ce que lui demandaient les agents de la Révolution. Elle prêta le serment exigé, en ajoutant cependant qu'elle promettait d'obéir à tout ce qui ne serait pas contre sa conscience. Mieux éclairée, elle rétracta son serment, avant même que son recteur lui en eût donné l'exemple. Tous les prêtres qui connaissaient le caractère et la vertu de la Sœur Gabriel n'ont pas fait difficulté de dire qu'elle avait agi dans la plus parfaite bonne foi, et que sans doute elle était demeurée innocente devant Dieu.

La Sœur l'Assomption, qui se trouvait également à Louvigné, se montra plus courageuse et peut-être plus clairvoyante que sa Supérieure. Elle refusa nettement le serment qu'on voulait exiger d'elle, quitta l'établissement et se rendit à Nantes, chez les Sœurs de Pirmil, où nous la retrouverons bientôt. La Sœur Gabriel paya chèrement sa lâche condescendance. Elle continua cependant à faire aux pauvres le plus de bien qu'elle put ; mais on n'eut plus pour elle le même respect et la même

affection que par le passé. Les conseillers municipaux affermèrent sa maison et ne lui réservèrent qu'une petite chambre, où elle était logée assez misérablement. Toutefois la maison et les terres ne furent point vendues.

Lorsque la plus grande terreur fut passée, une nouvelle Sœur vint se joindre à l'ancienne Supérieure et relever l'établissement de son humiliation ; c'était la Sœur Timothée que nous avons vue à Cognac. Elle était native de Janzé, à peu de distance de Louvigné, où elle arriva en 1796. Elle trouva la Sœur Gabriel accablée par l'âge et les infirmités. Aussi tout l'ouvrage tomba sur elle seule, et il y avait beaucoup à faire. Ce ne fut qu'en 1802 qu'on lui envoya du secours, dans la personne de la Sœur Saint-Luc, qui venait de faire profession, le 6 juin de cette même année. C'est à cette époque qu'on put recommencer la classe des petites filles.

La Sœur Timothée a fait à Louvigné un bien immense, et sa mémoire y est toujours en bénédiction. Sa charité s'étendait sur tous ceux qui avaient besoin d'elle ; les républicains comme les royalistes trouvèrent en elle une vraie mère. Elle se montra le refuge de tous les malheureux. Elle avait un tel ascendant sur les esprits que, lorsque des soldats des deux camps se trouvaient à recourir en même temps à sa charité, ils se comportaient, en sa présence, comme s'ils eussent été des frères d'armes et les meilleurs amis du monde. Parmi ce grand nombre de malheureux qui l'entouraient, depuis le matin jusqu'au soir, les uns venaient chercher des remèdes aux maladies du corps, les autres venaient demander des conseils et des consolations dont ils avaient besoin. C'était toujours à la chère Sœur Timothée que l'on avait recours dans toutes les circonstances pénibles de la vie. Il faut bien dire aussi qu'on lui a toujours témoigné la plus grande reconnaissance.

Plusieurs années après sa mort, on entendait encore le recteur de la paroisse faire cette annonce au prône de la Grand'Messe, le dimanche qui précédait le 24 janvier : « Mes frères, vous savez que, tel jour, l'Eglise célèbre la fête de saint Timothée ; vous n'oublierez pas ce que vous devez à votre bonne Supérieure. Personne d'entre vous ne manquera d'assister à la sainte Messe, et j'aime à croire que le plus grand nombre possible viendra se confesser, pour se mettre en état de faire, ce jour-là, une fervente communion. Il ne vous reste plus d'autres moyens de lui témoigner votre reconnaissance pour tout le bien qu'elle a fait à vos corps et à vos âmes. » On lui fit des funérailles magnifiques, auxquelles assistaient environ 40 ecclésiastiques. L'année de sa mort, on disait, chaque semaine, une Messe à son intention, par reconnaissance. Elle mourut en 1826.

Qu'il nous soit permis de raconter ici, au sujet de la Sœur Timothée, un petit fait amusant, pour égayer notre récit. Un jour que la maison de Louvigné était remplie de soldats républicains venus pour faire panser leurs blessures, ils donnèrent, comme de coutume, à la Sœur Timothée le nom de citoyenne. La Sœur avait à côté d'elle une petite nièce, âgée de 4 ou 5 ans. Cette enfant fut blessée de voir qu'on appelait sa tante citoyenne. S'adressant alors à l'un des militaires, et lui montrant sa tante, elle lui dit : « Elle ne s'appelle pas citoyenne. » Le militaire lui demanda avec bonté : « Comment s'appelle-t-elle donc, ma petite ? — Elle s'appelle Tantine »,

-232 — -128 —

répondit l'enfant. Or, depuis ce moment, soldats, bourgeois, pauvres, riches, hommes, femmes, enfants, ecclésiastiques, tous lui ont conservé ce nom jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de 30 ans.

MACHECOUL.

Ce fut dans le courant de l'année 1788 que la Congrégation de la Sagesse fut appelée à prendre la direction de l'hospice de Machecoul. On y envoya la Sœur Saint-Hilaire comme Supérieure, avec deux autres Sœurs. La charitable Supérieure se tenait assidûment au chevet de ses malades, qu'elle entourait des soins les plus touchants et des plus minutieuses attentions. Ses deux compagnes faisaient la classe aux petites filles, avec tant de zèle et d'intelligence qu'elles s'attirèrent bientôt l'admiration de toute la ville. Ainsi marchait, à la satisfaction de tout le monde, le nouvel établissement, quand éclata la tourmente révolutionnaire.

Après beaucoup de mauvais traitements, les Sœurs furent chassées de l'hôpital, de la manière la plus cruelle. On les accabla de coups de pierres, et, en même temps. on sévit brutalement contre les pauvres malades qui témoignaient de l'attachement et de la compassion pour leurs bienfaitrices. L'une de ces saintes Religieuses, près d'expirer sous une grêle de pierres, sembla s'oublier elle-même, pour ne penser qu'aux malheureux qu'elle laissait dans l'hôpital, et que l'on maltraitait d'une manière indigne, parce qu'ils osaient se montrer reconnaissants. « Grâce! criait-elle aux persécuteurs, les mains jointes et les genoux dans la poussière, grâce pour nos pauvres! Ils n'ont point fait de mal. » Le calme, la douceur, la sérénité, qui brillaient de tout leur éclat sur le front de cet ange de la terre, formaient avec la férocité de ces êtres barbares le plus saisissant contraste, rapportent quelques témoins oculaires.

Nous sommes heureux de le dire, ces actes de cruauté n'étaient point le fait des habitants de Machecoul, qui aimaient les Sœurs, mais de quelques farouches révolutionnaires qui se réunissaient de divers points, pour jeter le trouble et le désordre. L'absence des Sœurs laissa un vide étrange parmi les bons habitants de la ville, qui n'avaient vu qu'avec une grande peine les Religieuses s'éloigner. Ils employèrent tous les moyens imaginables pour procurer leur retour ; mais leurs efforts furent inutiles. La tempête était alors trop violente ; il fallut attendre le calme pour voir rentrer les Sœurs dans l'hôpital.

MONTFORT.

Quand les Filles de la Sagesse de l'hôpital de Montfort furent obligées de se retirer, après le refus du serment, la Supérieure, Sœur Saint-Maixent, se réfugia dans une petite maison voisine, rue Saint-Nicolas, afin d'être à même de voir comment les choses se passeraient. On établit dans l'hôpital, pour y faire le service, un homme

-232 — -129 —

appelé Mathurin Coque. Là, comme partout ailleurs, tout fut bientôt dévasté. On sait ce qu'étaient, à cette douloureuse époque, les personnes que l'on choisissait pour remplacer les Religieuses dans les hôpitaux ; il fallait, pour mériter ce choix, avoir donné des preuves de républicanisme, c'est-à-dire d'irréligion et de mauvaise conduite. Que pouvait-on attendre de ces gens qui n'écoutaient point la voix de leur conscience, et sur lesquels, dans ces temps de désordre général, on n'exerçait aucune surveillance sévère ?

La Sœur Saint-Maixent était à portée de voir la confusion qui régnait dans l'hôpital; son cœur en souffrait affreusement. Un jour, remplie d'un saint zèle, elle rentre; à l'hospice, disant avec fermeté que c'est sa place plutôt que celle de M. Coque. Cependant elle ne put y rester; mais souvent elle allait voir comment les choses s'y passaient. Elle était sans cesse menacée et en butte à toutes sortes de persécutions; mais rien ne l'effrayait. Elle continuait toujours à faire pour la religion et ses ministres tout ce qui était en son pouvoir. Ainsi s'écoulèrent les années les plus sombres et les plus terribles de la Révolution.

Au commencement de 1797, cette Religieuse, pleine de foi et d'énergie, se rend, un matin, à l'ermitage de Saint-Lazare, où le Père de Montfort avait placé autrefois une statue de la Sainte Vierge. Elle s'en empare et la porte courageusement à l'hôpital. Par un trait admirable de la protection divine, elle ne rencontre personne pour s'opposer à la réalisation de son dessein. Elle dépose cette statue sur un autel qui se trouvait dans la sacristie de la chapelle, et que l'on y voit encore; et, s'abandonnant entièrement à la volonté de Dieu, elle se met à soigner ses chers malades. Son courage étonnant et son ardent amour des pauvres la firent respecter de ceux-là même qui lui avaient montré une plus vive opposition. Personne n'eût osé désormais l'éloigner d'une maison, où elle ne demandait qu'à se sacrifier pour les membres souffrants de Jésus-Christ. Elle recommença dès lors à faire le bien dans cet hôpital, d'où elle n'est plus sortie que pour aller recevoir dans le ciel la récompense de sa foi et de son dévouement. Elle termina sa religieuse carrière le 16 mars 1818.

NANTES.

Au moment de la Révolution, la Congrégation de la Sagesse n'avait encore, à Nantes, qu'un seul établissement : c'était une maison de classes située non loin du pont de Pirmil, dans le faubourg Saint-Jacques. Cet établissement a été remplacé depuis par celui que l'on appelle la Sagesse, dans le même faubourg. Le 9 juin 1791, on vint demander aux Sœurs le serment, qu'elles refusèrent courageusement. Elles étaient alors au nombre de 4 : les Sœurs Esther, Supérieure, Saint-Fidèle, Saint-Florent et Saint-Adrien. Lorsqu'elles eurent refusé le serment, les familles républicaines empêchèrent leurs enfants de fréquenter leur école, en sorte qu'il ne leur resta qu'un très-petit nombre d'élèves. Néanmoins elles ne quittèrent point leur poste, et attendirent les événements. Trois autres Sœurs, obligées de s'éloigner de leur

établissement, vinrent se réunir à elles : c'étaient les Sœurs l'Assomption, Sainte-Marie et Saint-Marcellin.

Ces sept Filles de la Sagesse composaient ensemble une petite Communauté qui était des plus édifiantes. Elles faisaient tous leurs exercices de piété avec la plus grande régularité et la plus grande ferveur. Cependant on ne les laissait pas en repos ; on venait de temps en temps faire retentir à leurs oreilles les plus terribles menaces. Prévoyant qu'on finirait par les chasser de leur maison, la Sœur Esther demanda à ses Supérieurs la permission de passer en Espagne avec la Sœur Marie. Cette permission fut accordée plus tard, mais sans résultat.

Le 15 octobre 1792, des agents du district de Nantes vinrent faire l'inventaire du mobilier de l'établissement. Le tout appartenait à la Congrégation, en vertu de la fondation. Cet inventaire se fit avec la dernière rigueur. Les deux mois et demi qui suivirent cette opération furent assez tranquilles, si l'on peut regarder comme tranquilles des jours qui s'écoulaient dans l'attente de la prison, d'où l'on ne sortait guère que pour aller à la mort.

Dans les premiers jours de janvier 1793, les Sœurs de Pirmil eurent la visite de 50 hommes en armes, qui firent dans leur maison la fouille la plus minutieuse. Le P. Verger, Missionnaire de Saint-Laurent, qui s'y trouvait alors, fut averti assez tôt pour prendre la fuite. Cette visite domiciliaire, qui se fit la nuit, jeta dans l'âme des Religieuses une terreur profonde. Longtemps après, la Sœur Saint-Marcellin, qui n'avait que 19 ans, au moment de cette visite nocturne, et qui devint plus tard Maîtresse du noviciat de la Sagesse, ne parlait de cette scène terrible qu'en frissonnant.

Mais ce n'était pas tout encore. Le 28 mars 1793, on décréta l'expulsion des Sœurs; puis, comme si cette décision eût été trop douce, on les condamna à la prison. Cette prison était le Sanitat, sur la Fosse. Elles furent logées dans un grenier, où elles éprouvèrent tour à tour toutes les rigueurs du froid le plus intense et de la plus excessive chaleur. Elles eurent à endurer par ailleurs toutes sortes de privations. Dans ce grenier étaient entassées les unes sur les autres plusieurs personnes séculières et un grand nombre d'autres Religieuses. Là se trouvaient quelques autres Filles de la Sagesse, que l'on avait arrachées aux malades et aux blessés qu'elles soignaient, ou aux enfants pauvres qu'elles instruisaient, afin de les jeter dans cette prison malsaine. Plusieurs de ces malheureuses détenues y moururent; plusieurs y prirent le germe de maladies longues et incurables. La guillotine venait aussi, chaque jour, éclaircir leurs rangs. Toutes attendaient leur tour. Il ne vint pas pour les Sœurs de Pirmil; mais deux autres Filles de la Sagesse eurent la gloire et le bonheur de monter à l'échafaud : c'étaient les Sœurs Saint-Salomon et Saint-Paul. La première était âgée de 25 ans, la seconde de 30.

Elles avaient été arrêtées dans les environs de Nantes, où elles étaient occupées à soigner les malades et les blessés. Elles marchèrent au supplice avec autant de foi et de courage que les premiers martyrs du christianisme, envisageant la guillotine du même œil que l'apôtre saint André envisageait la croix qui devait recevoir son

-232- -131-

dernier soupir. Elles se rendirent à l'échafaud, la joie du ciel dans le cœur et sur le front, et le chant des cantiques sur les lèvres. « Ah ! s'écriait-on sur leur passage, épargnez ces belles petites Sœurs qui chantent si bien ! » Mais Dieu les appelait à chanter avec ses anges.

Nous ne pouvons nous empêcher de raconter ici un fait étrange, attesté par plusieurs témoins, et en particulier parla Sœur Saint-Michel, vénérable Supérieure de Château-Larcher, qui se trouvait à Nantes parmi les victimes de la rage révolutionnaire.

Pendant que les Filles de la Sagesse étaient en prison dans cette ville, elles demeurèrent longtemps privées des secours de la religion : c'était là ce qui causait leur plus grand chagrin. Elles désiraient ardemment recevoir dans leurs cœurs le Dieu de l'Eucharistie ; il leur semblait, avec raison, que sa divine présence au fond de leurs âmes les remplirait d'un nouveau courage et leur procurerait la consolation dont elles avaient besoin. Jésus, dans son infinie bonté, ne tarda point à se rendre aux pieux désirs de ses chastes épouses. Un jour, elles aperçurent tout à coup, à côté d'elles, un étranger qu'elles ne connaissaient pas, et qui s'était introduit dans la prison, sans qu'elles sussent comment. Cet inconnu, s'adressant aux Sœurs, leur dit, sans autre préambule : «Etes-vous disposées à verser votre sang pour Jésus-Christ, à mourir pour la religion catholique, apostolique et romaine? — Nous le sommes, répondirent-elles avec dignité. — Avez-vous la contrition de vos péchés? — Oui, répondirent-elles encore toutes ensemble. — Eh bien ! reprit l'étranger, mettezvous à genoux, mes Sœurs. » Ouvrant alors une boîte d'un métal précieux, il leur distribua la divine Eucharistie et disparut, sans qu'elles pussent savoir de quelle manière il avait quitté la prison. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Sœurs restèrent toutes profondément recueillies, et se sentirent animées d'un nouveau courage.

Quant à l'inconnu, le P. Supiot et d'autres grands personnages de ce temps, auxquels ce trait fut raconté, ne balancèrent pas à lui donner le titre d'envoyé du ciel. En effet, son apparition subite et sa mission auprès des Sœurs furent bien celles d'un ange. Il leur demande si elles ont la contrition de leurs péchés, mais il ne leur propose point l'absolution. Il ne pouvait donc pas la leur donner, il n'était pas prêtre, et Notre-Seigneur qui l'envoyait savait qu'elles n'en avaient pas besoin.

Nous avons dit ailleurs que huit des Filles de la Sagesse qui étaient emprisonnées à Nantes furent envoyées à Brest, pour y soigner les malades que décimait une affreuse épidémie. Celles qui échappèrent à la guillotine ou à la mort dans la prison, que semblaient devoir rendre inévitable les mauvais traitements qu'elles avaient reçus, furent enfin mises en liberté, après que la France eut été délivrée de ce monstre, appelé Robespierre, qui avait fait répandre autour de lui tant de larmes et de sang.

ORLÉANS.

-232 — -132 —

Quand la tempête révolutionnaire se déchaîna sur la France, la ville d'Orléans possédait quatre établissements des Filles de la Sagesse : celui de Saint-Paterne, fondé en 1767 ; celui de Notre-Dame-du-Chemin, aujourd'hui Sainte-Croix, fondé en 1780; celui de Saint-Pierre-le-Puellier, fondé en 1785, et enfin celui de Saint-Marceau, fondé en 1786. Les Sœurs de ces différents établissements refusèrent courageusement le serment, et furent obligées d'abandonner leurs maisons et d'aller chercher ailleurs un refuge. Les établissements de Saint-Paterne et de Notre-Dame-du-Chemin n'offrent rien de particulier ; nous dirons un mot seulement de ceux de Saint-Pierre-le-Puellier et de Saint-Marceau.

L'établissement de Saint-Pierre-le-Puellier avait été fondé par un certain M. Fruchon, qui fut exilé à la Guadeloupe, pendant la Révolution. N'ayant pas de ressources, il exerça dans le pays la profession de notaire ; on ne sait ce qu'il est devenu. Les Sœurs, parfaitement accueillies à Saint-Pierre-le-Puellier à leur arrivée, y eurent beaucoup à souffrir, pendant les jours mauvais. On ne peut se faire l'idée de toutes les avanies qu'elles eurent à endurer de la part de ceux-là même qui les avaient reçues avec tant de bonheur. Enfin elles furent chassées de leur maison, sept ans après en avoir pris possession. Elles y rentrèrent en 1805, et elles y furent reçues, comme la première fois, avec une joie inexprimable.

Les Sœurs de Saint-Marceau se réfugièrent, en 1793, dans une petite maison située près de l'église de Saint-Donatien. Là, sous les habits du monde, elles firent la classe secrètement, mais seulement durant quelques mois. Elles furent bientôt dénoncées, et forcées d'abandonner cette demeure et les pauvres enfants qui allaient les y trouver. M. Désormeau de Malmusse leur offrit un asile dans sa maison. Elles s'y tinrent cachées près de deux ans ; mais leur digne protecteur ayant été obligé d'émigrer, il leur fallut chercher ailleurs une autre demeure. Elles louèrent une petite chambre, et de pieuses demoiselles, sœurs de Madame Pornin, de Blois, dont la fille a été Religieuse à la Sagesse, sous le nom de Sœur Désirée du Saint-Esprit, leur procurèrent de l'ouvrage, pendant quelque temps. A la fin, perdant tout espoir de rentrer dans leur maison, elles revinrent à la Communauté et partagèrent le sort des autres Sœurs de Saint-Laurent.

<u>- 133 -- - 287 -- </u>

CHAPITRE VII.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE A POITIERS, PENDANT LA RÉVOLUTION.

La Révolution n'épargna point les Filles de la Sagesse de Poitiers. Elles eurent à subir les menaces, les insultes, les outrages, l'expulsion de leurs demeures, la misère, la faim, le carcan, la prison; il ne leur manqua que la guillotine. Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu et des Incurables furent les plus maltraitées. Les administrateurs de l'Hôtel-Dieu firent tout ce qu'ils purent pour conserver les Sœurs, même après qu'elles eurent refusé le serment ; mais tous leurs efforts furent inutiles. Il fallut céder à la force, et une plus longue résistance de leur part les eût peut-être conduits euxmêmes à la prison. Elles furent renfermées dans la maison de correction, ci-devant maison des Pénitentes. Cet établissement était dirigé par les Filles de la Sagesse, au moment de la Révolution ; il est probable que les Sœurs qui s'y trouvaient furent emprisonnées chez elles. Il y avait là beaucoup d'autres Religieuses de différents Ordres, et même des personnes séculières. C'est là aussi que furent renfermées les Filles de la Sagesse des Incurables.

La Sœur Avé, Supérieure de cet hôpital, avait préparé avec soin une cache dans une cave de sa maison. Là, se retirait un vénérable prêtre qui n'en sortait que pour aller porter les secours de son ministère à ceux qui les réclamaient. Un jour qu'il venait de confesser un malade, et qu'avant de rentrer dans son misérable réduit, il s'occupait à régler sa montre, les révolutionnaires arrivèrent à l'hôpital, faisant grand bruit et se réjouissant à la pensée de faire une bonne capture. Le prêtre, avait eu à peine le temps de se glisser dans sa cache. Malheureusement, dans sa précipitation, il avait laissé par oubli sur une chaise son manteau et sa montre, lesquels furent trouvés par les turbulents visiteurs. Heureux de cette découverte, ils dirent à la Supérieure, en lui montrant ces objets : « Citoyenne, tu ne peux nier qu'il y ait ici au moins un prêtre : en voilà la preuve. — Ah! mes bons Messieurs, « répondit-elle sans rien perdre de son sang-froid, » que vous me feriez de plaisir, si vous vouliez avoir la charité de m'acheter cela pour mes pauvres! » L'un d'eux dit aux autres; « Bah! bah! elle se moque de nous. » Cependant ils se retirèrent, et les bonnes Religieuses en furent quittes pour la peur.

Il était facile de voir que les choses n'en resteraient pas là. A tout instant, les Sœurs s'attendaient à être mises en état d'arrestation. Elles songèrent donc à faire évader ce prêtre qui n'aurait pu habiter l'hôpital après leur départ. Il était temps qu'il s'éloignât, car, peu après, les commissaires, accompagnés de soldats en armes, vinrent signifier aux Religieuses l'ordre départir. C'était le 27 septembre 1793. On amenait des remplaçantes qui, par leur patriotisme éprouvé, avaient mérité l'honneur d'être choisies pour diriger l'hôpital des Incurables. Les commissaires donnèrent lecture de la sentence qui expulsait les Sœurs, lesquelles devaient être dirigées sur Châteauroux, pour y être employées aux travaux forcés. Celles-ci

<u>- 134 -- - 287 -- </u>

répondirent, avec calme et dignité, qu'elles étaient prêtes à se soumettre à l'exécution des arrêtés dont on venait de leur donner connaissance. La Supérieure remit les clefs aux citoyennes nommées directrices de l'établissement, qui les reçurent, en promettant de remplir avec exactitude et fidélité la mission qui leur était confiée. Les Sœurs Avé, Célinie, Placidie et Saint-Michel furent conduites par des gardes nationaux à la maison des Pénitentes, pour y rester jusqu'à ce qu'elles pussent être transférées à Châteauroux, lieu de leur destination, où cependant elles n'allèrent point.

Voilà donc les Sœurs des Incurables réunies à celles de l'Hôtel-Dieu. La condamnation aux travaux forcés exigeait que la personne condamnée fût d'abord exposée publiquement au carcan, pendant plusieurs heures. Trois des Filles de la Sagesse furent désignées pour subir cette humiliation : la Sœur Avé, Supérieure des Incurables, la Sœur Joseph-Marie, Supérieure de l'Hôtel-Dieu, et la Sœur Saint-Michel, Supérieure de Château-Larcher, qui s'était retirée à l'hôpital des Incurables, comme nous l'avons vu ailleurs. Ces trois saintes Religieuses étaient dignes de ce choix. Mais quel était donc leur crime? C'était d'être vertueuses. Si elles eussent été réellement coupables, elles n'auraient pas subi la peine du carcan. Elles vivaient dans un temps où le crime se chargeait de punir la vertu. Il fallait pourtant faire connaître au public le motif de leur condamnation. On mit au-dessus de leurs têtes un écriteau ainsi conçu : Receleuses de prêtres fanatiques. Leur noble contenance sur l'échafaud, qui avait été dressé sur la place Notre-Dame, leur calme religieux dans la gêne du carcan, firent l'admiration de toute la ville. La Sœur Avé ne cessa pas, tant que dura l'exposition, de travailler tranquillement à son tricot. En descendant de l'échafaud elles retournèrent prendre leur place dans la prison.

Elles n'y furent pas entièrement privées de toutes consolations. M. l'abbé Soyer, devenu depuis évêque de Luçon, allait de temps en temps les visiter, déguisé en gendarme ; quelquefois même il parvenait à les confesser. C'est dans l'une de ses excursions charitables qu'il se fit une blessure dont il se ressentit toute sa vie. Cependant la surveillance devenait de plus en plus sévère ; il paraissait impossible au prêtre de parvenir à la prison. Depuis longtemps on ne le voyait plus, et les infortunées Filles de la Sagesse avaient le plus grand désir de communier. Elles eurent enfin le bonheur de lui faire connaître leur désir et de l'amener encore auprès d'elles, sans éveiller le moindre soupçon.

Des femmes remplies de charité et de courage s'occupaient, nuit et jour, au risque de leur vie, à chercher les moyens de rendre service aux prêtres et aux Religieuses. Elles paraissaient souvent sous les fenêtres des prisons, et attendaient qu'on les mît à même d'exercer leur dévouement. Un jour, la Sœur Avé jeta à l'une d'elles, à travers les barreaux de la fenêtre, un peloton de laine, dans lequel se trouvait un billet adressé à M. Soyer, qui se faisait nommer La Fauvette. Il n'était pas facile de trouver le nid de cette fauvette, car elle ne restait pas longtemps au même endroit. Enfin M. Soyer est averti ; il sait l'heure où il faut se présenter.

Pendant ce temps, la Sœur Célinie, connue de tout Poitiers par sa charité envers les

<u>-135</u> - - 287 --

pauvres et les malades, songe à employer un innocent stratagème, pour faciliter au prêtre l'entrée de la prison. Depuis quelques jours, elle s'était mise en relation avec le geôlier, en entretenant avec lui quelques petites conversations. La veille du jour fixé pour l'arrivée de M. Soyer, elle dit à cet homme, qui était en réalité un peu indisposé : « O mon cher Monsieur, que vous avez l'air souffrant! Vous devriez vous ménager un peu. — Que voulez-vous, citoyenne! répond le geôlier, il faut bien que le service se fasse ; mon poste ne me laisse pas un seul instant de repos, il faut sans cesse être aux aguets. — Cela est vrai, répond la Sœur ; mais lorsque vous serez resté tout à fait malade, les choses en iront-elles mieux pour vous? Tenez, croyezmoi, je me connais aux malades ; il y a bien des années que je les soigne, vous le savez bien; c'est tout bonnement une petite médecine qu'il vous faut; je vais vous la préparer moi-même ; ce sera aussi moi qui resterai auprès de vous pour vous soigner; votre femme fera le service de la prison. Quant aux Religieuses, elle n'aura nullement besoin de s'en occuper. Vous savez qu'il n'y a rien à craindre de ce côtélà. D'ailleurs j'en réponds. Or, dans ce moment, il s'agit pour vous d'empêcher une maladie grave de se déclarer. »

La proposition est acceptée avec reconnaissance. Le geôlier garde le lit, le lendemain matin ; M. Soyer pénètre dans la prison, confesse les Sœurs, célèbre la sainte Messe et distribue à toutes la divine Eucharistie, dont elles étaient privées depuis longtemps, il est probable que la Sœur Célinie put quitter un instant son malade, afin de partager le bonheur de ses chères compagnes.

Ce fut en 1795 que les Sœurs sortirent de la prison, où elles avaient passé dix-huit mois, qui leur parurent bien longs. Elles allèrent d'abord habiter la paroisse Saint-Hilaire, où M. de Chassenon leur vint en aide, en leur facilitant le moyen d'élever une petite école. Elles s'occupèrent de l'instruction des enfants, jusqu'au moment où il leur fut donné de rentrer dans les hôpitaux de l'Hôtel-Dieu et des Incurables. Cependant il y avait encore, en 1799, un petit noyau de Filles de la Sagesse sur la paroisse Saint-Hilaire. Elles formèrent une petite Communauté, dont la Sœur Amédée fut reconnue comme Supérieure, quand la Sœur Avé fut rentrée aux Incurables. M. l'abbé de Beauregard, qui n'avait point perdu de vue ces pieuses Religieuses, au plus fort de la Révolution, continuait à leur donner tous les secours de son ministère.

En 1796, des pétitions signées par les pauvres de l'hôpital des Incurables et par les habitants du faubourg Saint-Saturnin demandaient avec instance le retour des Filles de la Sagesse. Ces pétitions, adressées aux représentants du peuple, furent envoyées ensuite au district et soumises à la municipalité de Poitiers. On n'ignorait pas que l'hôpital était dans le plus triste état, et que les pauvres et les malades manquaient de tout, depuis le départ des Sœurs. Leur retour à l'hôpital fut donc décidé. Elles y rentrèrent, le 24 janvier 1796, au nombre de quatre, non comme Religieuses, mais comme directrices de confiance ; elles portaient encore l'habit séculier ; c'étaient les Sœurs Avé, Supérieure, qui y mourut en 1814, e t dont nous parlerons encore à cette époque, Sainte-Placidie, qui y est morte également en

1820, Sainte-Candide et Sainte-Anatolie, qui terminèrent leur carrière à Saint-Laurent, quelques années plus tard.

Les Sœurs de Montbernage et de La Cueille ne furent point emprisonnées, à l'exception de la Sœur Sainte-Emélie; mais elles n'en eurent pas moins de grandes épreuves à supporter. Celles de Montbernage, après leur refus de serment, ne tardèrent pas à être chassées de leur maison, malgré les protestations et les larmes des bons habitants de ce faubourg, qui les aimaient et respectaient comme de véritables mères. Elles allèrent se loger dans la Grand'Rue, chez un boulanger, appelé Martin. Cet excellent homme leur procura une chambre dans la partie la plus retirée de sa maison. Là elles tenaient les petites écoles et instruisaient secrètement les jeunes filles de la paroisse, surtout celles du faubourg qu'elles avaient été forcées d'abandonner. Elles étaient vêtues en séculières et vivaient trèspauvrement. Dociles aux avis de M. Pruel, curé de Sainte-Radegonde, elles se conduisirent avec tant de sagesse et de prudence que personne ne songea à les inquiéter. Cependant leur zèle n'était point inactif. M. Pruel s'en servait pour opérer le bien. Ce vénérable prêtre regardait les Sœurs, au moment de la Révolution, comme le rempart de la foi dans sa paroisse. Aussi ne les abandonna-t-il pas pendant la tourmente. Elles furent heureuses, à leur tour, de pouvoir, en rentrant dans leur établissement, lui procurer un asile. Leur chapelle devint son église, et une petite chambre, à l'extrémité de la cour, fut son presbytère, jusqu'au moment où il lui fut permis d'habiter sa cure.

Pendant l'absence des Sœurs, leur maison fut occupée par les demoiselles Baillou, institutrices, filles d'un administrateur de ce temps-là. Ces demoiselles ne purent tenir longtemps à Montbernage; l'esprit de la population leur était trop opposé; les enfants les abandonnaient ou se montraient indomptables. Les parents enlevaient les produits du jardin, pour les porter, disaient-ils, aux maîtresses de la maison, c'est-à-dire aux bonnes Sœurs de la Sagesse.

Les Sœurs de Montbernage rentrèrent dans leur établissement en 1799. Elles y trouvèrent les choses à peu près comme elles les avaient laissées. Rien de ce qui leur appartenait n'avait été vendu. La Supérieure était la Sœur Sainte-Julithe, dont les vertus religieuses ont brillé du plus vif éclat et lui ont acquis une; grande réputation de sainteté. Dans son enfance, elle était protestante. Elle était élevée dans la maison de Montbernage, avec une autre sœur, protestante comme elle. Toutes deux firent abjuration et ne voulurent plus quitter l'établissement. La Sœur Julithe ne s'en éloigna que pour aller au noviciat ; elle fit profession le 9 novembre 1754, et rentra aussitôt à Montbernage, qu'elle ne quitta que pour le ciel, le 29 août 1810, à l'âge de 80 ans. Sa sœur, qui resta aussi dans la maison, était seulement agrégée à la Congrégation ; les scrupules qui la dévoraient l'empêchèrent de faire ses vœux ; elle n'en fut pas moins, toute sa vie, un modèle de piété.

Les Sœurs de La Cueille eurent plus à souffrir que celles de Montbernage. La Supérieure de cette maison était la Sœur Saint-Laurent qui avait avec elle la Sœur Sainte-Emélie et une autre Sœur dont nous ignorons le nom. Dans le but de pouvoir

<u>- 137 -- - 287 -- </u>

continuer à remplir leurs emplois de charité, elles avaient, comme toutes les Religieuses, quitté leur costume ordinaire, pour se revêtir de l'habit séculier; mais il était néanmoins facile de les reconnaître à leur air de modestie et de recueillement, qu'elles n'abandonnaient jamais.

Un jour que la Sœur Emélie allait en ville et passait devant un corps de garde, la sentinelle l'arrêta, parce qu'elle n'avait pas sa cocarde, qui consistait en trois morceaux de drap, rouge, bleu et blanc, que les femmes elles-mêmes étaient obligées de porter à leur coiffure. Comme la Sœur insistait pour continuer sa route, parce qu'elle avait beaucoup de chemin à faire, en retournant sur ses pas, le soldat malhonnête la força à prendre son fusil et à faire faction. Les autres soldats et tous ceux qui passaient accablaient de moqueries et d'injures cette Religieuse qu'ils voyaient l'arme au bras. Quant à elle, elle se tenait unie à son divin Epoux, et priait de tout son cœur pour ceux qui l'outrageaient. Cependant un habitant de la ville constitué en dignité étant venu à passer adressa de vives réprimandes à la sentinelle, et rendit à la Sœur sa liberté.

La Sœur Emélie eut à dévorer un autre outrage bien plus humiliant et plus cruel. Elle fut condamnée à la prison ; et, avant d'être renfermée sous les verrous, elle devait être promenée par les rues de la ville, assise sur un âne et la face tournée en arrière. Ceux qui avaient la barbarie de la donner ainsi en spectacle s'arrêtèrent devant la maison d'un pâtissier. Ils y entrèrent comme des forcenés, sans que le maître de l'établissement eût un mot à dire. Après qu'ils se furent rassasiés de friandises, ils apportèrent leurs restes à la pauvre patiente ; mais (disons-le malgré toute notre répugnance) avant de les lui présenter, ils les salissaient avec l'ordure de l'animal sur lequel elle était montée, et les enfonçaient de force dans la bouche de cette infortunée Religieuse. Cette scène d'horreur continua un peu de temps, au milieu d'une foule toujours grossissante, qui jetait au visage de la Sœur les plus humiliantes invectives. Ne se croirait-on pas transporté au sein des peuplades les plus sauvages et les plus grossières de l'univers ? Enfin lorsque la malheureuse Fille de la Sagesse eut été rassasiée d'opprobres, Dieu lui envoya, encore un libérateur qui l'arracha des mains de cette populace effrénée.

Les Sœurs de La Cueille furent obligées de quitter leur maison et de chercher ailleurs un asile. Elles furent remplacées dans leur établissement par les femmes Valade, mère et fille, lesquelles étaient protégées par la municipalité et continuèrent à faire la classe. Il semble que ces deux personnes n'avaient été placées là par la divine Providence que pour garder la maison et le mobilier. Aussi, quand les Sœurs y rentrèrent, le 31 mars 1803, elles trouvèrent tout dans le meilleur état. Elles ne laissaient pas que d'être fort pauvres ; mais elles furent soutenues, pendant plusieurs années, par M. de Beauregard, curé de la cathédrale, qui devint plus tard évêque d'Orléans. La Sœur Saint-Laurent, rentrée dans la maison de La Cueille, continua quelque temps à y faire le bien ; mais son grand âge et ses infirmités lui commandant le repos, elle se rendit à la Communauté de Saint-Laurent, où elle mourut au mois de mars 1809, âgée do 75 ans.

<u>-138</u> - - 287 - -

CHAPITRE VIII.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE A QUIMPERLÉ, RENNES ET ROCHEFORT-EN-TERRE, PENDANT LA RÉVOLUTION.

QUIMPERLE.

Le 21 janvier 1794, les Sœurs de l'hôpital de Quimperlé furent obligées de quitter leur maison, toujours pour la même cause, le refus du serment. On fit un inventaire, à leur sortie, et, grâce à la bonne administration de la Supérieure, Sœur Saint-François-Xavier l'hôpital était abondamment pourvu de tout. Les Sœurs furent remplacées par deux citoyennes, l'une de Lorient, l'autre de Quimperlé. Comme partout ailleurs, celles-ci songèrent plus à leurs propres intérêts qu'à ceux de l'établissement qui leur était confié ; elles mirent plus de zèle à grossir leur bourse qu'à soigner les pauvres malades. Sous le nouveau régime, l'hôpital devint une maison de plaisir. On y dansait, chaque soir, et la maison étai ouverte à tous ceux qui voulaient s'y divertir, femmes, filles, citoyens de la ville, officiers et soldats. Un jour, un officier, qui avait bien dansé et bien bu, porta l'impiété jusqu'à fendre d'un coup de sabre un Christ qui se trouvait dans le réfectoire des Religieuses.

La Supérieure se retira à Landerneau, d'où avaient été chassées d'autres Filles de la Sagesse. Elle entra bravement à l'hôpital sous un costume séculier, et se mit à soigner les malades et les pauvres. On ignorait, ou on feignait d'ignorer qu'elle fût Religieuse; on ne lui demanda point le serment; on était heureux du grand bien qu'elle faisait dans cette maison.

Les administrateurs de l'hospice de Quimperlé, voyant que tout y était pillé et volé, songèrent à faire revenir les Sœurs ; mais il n'était pas facile de les rencontrer. Au bout de quelque temps, ils apprirent que la Sœur Saint-François-Xavier était à Landerneau. Ils lui écrivirent des lettres pressantes, pour la supplier de revenir au milieu de ses pauvres qui désiraient ardemment son retour. Elle ne put toutefois rentrer dans cet hôpital que le 19 avril 1797. On lui donna deux compagnes, dont l'une était la Sœur Emélie que nous avons vue si maltraitée à Poitiers. Les administrateurs et les pauvres ne savaient comment exprimer la joie qu'ils ressentaient dans leurs cœurs, en revoyant les Filles de la Sagesse. La maison était dans le plus entier dénuement et dans la plus affreuse malpropreté ; mais elle eut bientôt changé de face, sous le gouvernement de la Sœur Saint-François-Xavier.

RENNES.

Au commencement de la Révolution, l'établissement des Filles de la Sagesse de Rennes comptait trois Religieuses : les Sœurs Sainte-Emilienne, Supérieure, Sainte-Chrétienne, et Saint-Urbain. Elles n'ont point été incarcérées ; on s'est contenté de <u>-139</u> - - 287 - -

les chasser de leur maison, qui fut vendue comme bien national. Sur la place des Lices se trouvaient différentes petites cabanes, où les revendeuses mettaient à couvert les friperies que le mauvais temps empêchait d'étaler. C'est là que les Sœurs allèrent chercher un asile. Elles se logèrent dans une cabane obscure, où, par une petite ouverture carrée, il leur venait un peu d'air et de lumière. Leur pauvreté était extrême ; elles gagnaient leur pain comme elles pouvaient. Mais ce qui était pour elles une plus grande cause de douleur, c'était de voir arriver de la Guerche ou d'ailleurs plusieurs de leurs Sœurs, que l'on exposait au carcan, sur cette même place où elles habitaient. Un spectacle aussi déchirant leur faisait endurer une cruelle agonie, en quelque sorte pire que la mort. Un jour, elles apprirent que deux Filles de la Sagesse venaient d'être guillotinées à côté d'elles ; c'était la Sœur Sainte-Véronique et la Sœur Saint-Jouin. Pendant qu'on conduisait ces deux Religieuses au supplice, on vint l'annoncer à trois autres Sœurs qui étaient au carcan. « Voilà, leur dit-on, deux de vos compagnes qu'on va guillotiner; prenez garde qu'il ne vous en arrive autant. — Que la sainte volonté de Dieu soit faite! » répondirent les courageuses épouses de Jésus-Christ.

La divine Providence adressa aux Filles de la Sagesse un bienfaiteur généreux dans la personne de M. Toussaint, jeune officier de la Garde royale, qui, après avoir couru les plus grands dangers dans la capitale, put rentrer dans sa famille, l'une des plus respectables de la ville de Rennes. Ce jeune homme, plein de religion et de courage, rendit aux Sœurs les plus grands services, sous tous les rapports.

Les Filles de la Sagesse ne se sont pas montrées ingrates. Quand leur maison fut relevée de ses ruines par les libéralités des demoiselles Cordellières, elles reçurent gratuitement dans leur pensionnat trois demoiselles Toussaint, qui ont été d'ailleurs, par leurs vertus et leurs talents, une gloire de cet établissement. La famille Toussaint, comme bien d'autres, a eu le malheur de perdre toute sa fortune pendant la Révolution.

ROCHEFORT-EN-TERRE.

Les Filles de la Sagesse de Rochefort-en-terre ne furent pas des moins malheureuses, dans les jours de la tourmente révolutionnaire. Elles étaient au nombre de quatre : les Sœurs Saint-Casimir, Supérieure, Sainte-Melchtilde, Saint-Guillaume et Saint-Saturnin. Déjà on les avait accablées d'injures et de menaces ; mais ce n'était que le commencement de leurs épreuves. Un jour, la populace, excitée sans doute par quelques agents des comités révolutionnaires, vint se ruer sur l'hôpital avec une violence extrême. Tout fut pillé, saccagé ; les Religieuses furent grossièrement insultées ; elles pouvaient croire que c'était leur dernier jour. Au milieu de cet horrible désordre, la Sœur Melchtilde fut tellement saisie de terreur qu'elle en mourut sur-le-champ. Les autres Sœurs purent heureusement prendre la fuite. Quand cette bande de sauvages se fut retirée et que le tumulte fut

apaisé, elles rentrèrent dans l'hôpital, pour soigner leurs pauvres malades ; mais on ne les y laissa pas tranquilles. C'était le temps où il n'était pas permis de faire le bien. On peut dire que l'enfer triomphait.

Les pieuses Filles de la Sagesse se disposaient à faire pour Dieu tous les sacrifices qu'il pourrait leur demander, quand on vint s'emparer d'elles, pour les conduire dans les prisons de Vannes. C'était le 14 avril 1794. On ne leur permit pas même d'emporter quelques vêtements pour changer ; dans la prison on leur refusa jusqu'à un peu de paille pour se coucher. Rien de touchant comme une lettre que la Supérieure écrivait de sa prison à la municipalité de Rochefort.

« Citoyens de la municipalité de Rochefort,

« Nous citoyennes ci-devant de l'hôpital de Rochefort, nous réclamons votre compassion. Nous sommes sorties de la maison avec deux chemises ; nous réclamons aussi de quoi nous coucher. On nous avait prêté quelques petits objets, en arrivant ici ; on nous les réclame maintenant, parce que chacun n'a que le nécessaire bien strictement. Nous sommes obligées de coucher sur le plancher, depuis tant d'années que nous sommes à faire le bien dans votre hôpital. Nous vous demandons ce qui est à notre usage. Je n'ai absolument que ce qui est sur moi ; nous n'avons pas une paire de bas. Nous avions défait nos hardes grises, pour les faire teindre ; si nous les avions, nous les ferions teindre, pendant que nous sommes ici. C'est bien triste de se voir manquer de tout ; nous sommes ici à la charité. Serons-nous les seules qui n'aurons pas de linge pour changer? Ainsi, citoyens, ayez égard à notre indigence, et veuillez avoir la bonté d'y remédier. En attendant ce bienfait de votre part, nous sommes avec respect, etc.

« La citoyenne Jeanne Nolleau. »

Un commissaire de la maison d'arrêt voulut bien joindre à la lettre de la Supérieure une petite attestation qui sert à montrer dans quel dénuement se trouvaient les Sœurs.

« J'atteste que les citoyennes suppliantes sont dans la plus profonde misère, parce que la maison ne leur fournit que le couvert, c'est-à-dire le logement, rien de plus, même pas une paillasse, pas même de la paille. En foi de quoi, j'ai signé, comme étant commissaire de la maison d'arrêt de Vannes.

« Royer, notable. »

Ce n'est que le 3 mai 1795 que le conseil de la commune de Rochefort s'occupa d'envoyer quelques meubles et effets aux Religieuses de l'hôpital, qui gémissaient et souffraient horriblement dans les prisons de Vannes, depuis plus d'une année. La Supérieure, qui avait signé de son nom de famille, Jeanne Nolleau, la pétition que nous venons de lire, ne jouit pas longtemps du petit adoucissement qu'on venait de procurer aux Sœurs. Epuisée de fatigues et accablée de misères, elle mourut peu

<u>-141</u> - - 287 - -

après dans la prison. Les Sœurs Saint-Guillaume et Saint-Saturnin continuèrent encore quelque temps leur martyre, jusqu'à ce qu'elles fussent enfin mises en liberté, dans cette même année 1795.

Nous ne passerons pas sous silence un fait qui console au milieu de tant d'horreurs. Le jardinier de l'hôpital de Rochefort, nommé Potier, ayant appris tout ce que souffraient les Sœurs, ses anciennes et bonnes maîtresses, fit pour elles une quête et alla lui-même à Vannes leur en porter le produit en prison, au péril de sa vie.

C'est par ce trait de générosité chrétienne que nous terminons l'histoire des Filles de la Sagesse pendant la Révolution. Il nous a semblé que nous ne pouvions pas laisser dans l'oubli les détails si intéressants que nous avons racontés ; ils ne sont pas moins édifiants pour le lecteur que glorieux pour la famille religieuse du Vénérable de Montfort.

<u>- 142 - - 287 - - </u>

LIVRE V.

DEPUIS LA RÉVOLUTION JUSQU'A LA MORT DU R. P. DUCHESNE, 6^{ème} SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA SAGESSE.

(1800-1820)

CHAPITRE 1er.

LA CONGRÉGATION TRAVAILLE A RELEVER SES RUINES. — LE SCHISME ET LA PETITE-ÉGLISE. — TROIS FILLES DE LA SAGESSE DE L'ÉTABLISSEMENT D'ANGOULÊME ONT LE MALHEUR DE SE LAISSER ENTRAINER DANS LE SCHISME.

Nous avons vu les terribles épreuves qu'eurent à soutenir les Filles de la Sagesse pendant la sanglante Révolution française ; nous avons admiré leur courage et leur foi. Le calme succède enfin à l'effroyable tempête. Il est vrai que les guerres avec l'étranger continuent encore et continueront longtemps ; mais la religion cesse au moins d'être persécutée en France. Les Communautés de Saint-Laurent, que le torrent révolutionnaire avait bouleversées de fond en comble, cherchent à sortir de leurs ruines, et quelles ruines ! Le personnel avait été grandement diminué, et le matériel était presque réduit à rien. Les Missionnaires rentrèrent dans leur maison dépouillée de tout, et portant sur ses murailles noircies les traces de l'incendie qu'on y avait allumé. Les Sœurs avaient vu une grande partie de leur Communauté devenir la proie des flammes qui ne leur avaient laissé qu'un pauvre abri. Il ne leur restait de tout leur ancien mobilier que les objets que des familles charitables de Saint-Laurent avaient cachés dans leurs maisons, ou qu'elles avaient emportés elles-mêmes dans les fermes voisines. Presque toutes leurs propriétés avaient été vendues comme bien national.

Elles étaient pauvres, bien pauvres, et elles le furent longtemps. Elles avaient besoin de sujets. Des novices arrivaient, mais sans apporter à la Communauté autre chose que leur bonne volonté et des vertus solides. Ces jeunes filles, qui désiraient s'enrôler sous la bannière de la Sagesse, appartenaient à des familles honorables et chrétiennes qui avaient été ruinées elles-mêmes par la Révolution. Il fallait nécessairement qu'on vînt en aide à la Congrégation, si on voulait qu'elle eût des Religieuses à envoyer dans les hôpitaux qui en réclamaient avec tant d'instances.

Il faut bien le dire, le Gouvernement d'alors se montra aussi favorable que possible à la Congrégation en détresse, et vint autant qu'il put à son secours. La Communauté de la Sagesse trouva un zélé protecteur dans M. Merlet, qui fut, pendant plusieurs

<u>-143</u> — - 287 —

années, préfet de la Vendée, au commencement du premier Empire. Le 13 août 1805, les Sœurs obtinrent du Gouvernement un décret, longtemps sollicité, qui les mettait en possession de leur maison principale. Napoléon 1^{er} ayant su apprécier leur dévouement à soigner les blessés et les malades, pendant les jours de désastres, signa, le 23 février 1808, un autre décret par lequel il leur accordait une somme de 30.000 francs, pour des constructions indispensables, et une rente annuelle de 12.000 francs à titre de secours. Cette rente leur a été exactement versée jusqu'au 26 décembre 1848, époque, où, par un arrêté du président de la République, la rente a été réduite à 5.600 francs.

Là ne se bornèrent pas les bienfaits de Napoléon envers la Congrégation de la Sagesse. Le 27 février 1811, il rendit encore un décret qui assurait aux Sœurs leur existence légale ; et tous les biens qu'elles possédaient alors furent reconnus. A la demande même de l'empereur, ou sous sa protection, elles rentrèrent dans la plupart de leurs établissements anciens, et beaucoup d'autres leur furent confiés.

Les secours accordés par le Gouvernement mirent les Sœurs à même d'entreprendre des constructions absolument indispensables. En 1809, on éleva le premier mur de clôture, qui partage aujourd'hui le jardin et descend vers la rivière en passant à côté du cimetière. Cette construction coûta 15.750 fr. C'est le Père Deshayes qui, plus lard, a fait élever le vaste mur qui, jusqu'en 1877, renfermait le jardin tout entier et la prairie qui en est séparée par la Sèvre. La même année 1809, on reçut des autorités civile et religieuse l'autorisation d'établir un cimetière dans l'enceinte de la Communauté. Il fut bénit par le R.P. Duchesne, le 4 avril 1811. Jusque-là les Missionnaires, les Frères et les Sœurs avaient été enterrés dans le cimetière de la paroisse. La première Fille de la Sagesse, dont le corps a été déposé dans celte terre nouvellement bénite, a été la Sœur Sophie, née à Fougères, le 17 mars 1771, et morte à Saint-Laurent, dans la nuit du 18 au 19 avril 1811. Sa vie avait été celle d'une sainte Religieuse. A cette même époque, on songea à bâtir un noviciat dont on avait un pressant besoin. On ne savait où loger les jeunes personnes qui se présentaient à la Communauté. Le 15 mai 1812, 43 novices purent occuper la maison nouvellement construite; 37 d'entre elles eurent le bonheur de faire profession. Les Maîtresses du noviciat étaient alors les Sœurs Amédée, Saint-Remi et Saint-Paul ermite. Forcées de viser à l'économie, les Sœurs firent construire pour les novices une maison sans ornement et même sans solidité, qui s'écroula 33 ans après qu'on eut commencé à l'habiter.

De 1800 à 1830, la Communauté de la Sagesse racheta peu à peu des maisons et des terres qui avaient été vendues comme biens nationaux, entre autres la métairie du Bois-Chabot, que lui céda un certain M. Ageron, en 1806, pour la somme de 22.000 francs. Des échanges furent faits, le 3 octobre 1826, d'une partie de cette métairie entre la Communauté et Messieurs Lhomedé et Charrier.

Nous aurons occasion de parler encore plus tard de l'état matériel de la Communauté, et de prouver qu'elle est loin d'être riche, comme on pourrait le supposer, bien qu'elle se trouve aujourd'hui dans une certaine aisance qu'elle

<u>-144</u> — - 287 —

n'avait jamais connue autrefois. Si la situation de la Congrégation est matériellement plus prospère que par le passé, ce sont les ouvriers et les pauvres qui en bénéficient, nous en prenons à témoin tous ceux qui connaissent Saint-Laurent. Quant aux Sœurs personnellement, elles ont toujours conservé le même amour et la même pratique de la pauvreté religieuse; Dieu le sait. Venons maintenant aux principaux faits accomplis dans la Congrégation depuis le commencement de ce siècle.

Si la Révolution a diminué le nombre des Filles de la Sagesse, en faisant tomber leurs tètes sur l'échafaud, en les faisant mourir de misère et de faim dans les prisons en les obligeant à se réfugier dans leurs familles que souvent elles ne pouvaient plus quitter; si elle les a réduites à une extrême pauvreté, en vendant leurs biens, en mettant le feu à leur maison et à leur mobilier, au moins elle ne leur a rien enlevé de leur foi invincible et de leur généreux dévouement. Celles qui ont survécu à la tourmente et celles qui sont entrées en religion après l'orage étaient dignes de leurs devancières. La formidable tempête avait empêché l'arbre de la Sagesse de multiplier ses branches; elle avait même coupé presque toutes celles qui existaient; mais elle n'avait rien ôté de leur force aux racines et au tronc de cet arbre merveilleux, qui devait, plus tard, se couvrir de branches si vigoureuses et porter de si beaux fruits.

La foi des Filles de la Sagesse ne tarda pas à se manifester d'une manière consolante. Un Concordat fut signé par le Pape Pie VII et Napoléon. L'erreur, l'ignorance et l'entêtement empêchèrent quelques évêques un certain nombre de prêtres et beaucoup de fidèles de se soumettre à ce qui avait été réglé par l'autorité spirituelle et temporelle : ce qui occasionna le schisme dit de la *Petite-Eglise*, lequel tout d'abord eut un grand nombre d'adhérents dans les paroisses voisines de Saint-Laurent. La Communauté tout entière ne balança pas à accepter avec une parfaite docilité la décision du Souverain Pontife. Cependant cinq Filles de la Sagesse, éloignées de la Maison-Mère, eurent le malheur de se laisser entraîner par des prêtres rebelles, et se jetèrent dans le schisme : deux étaient en résidence à Fougères et trois à Angoulême. On croit que les deux premières, qui s'étaient retirées dans leurs familles et qui avaient cessé de faire partie de la Congrégation, furent assez heureuses pour reconnaître leur funeste erreur. Il n'en fut pas de même des trois Sœurs d'Angoulême, qui firent une fin misérable. Nous croyons devoir en parler avec quelques détails, afin de montrer combien il est dangereux de ne pas écouter la voix du Pape, ou celle de ses Supérieurs, qui demeurent unis au Chef suprême et infaillible de l'Eglise.

Nous avons vu précédemment que les Sœurs Saint-Pie, Saint-Donatien et Sainte-Mélitine, en résidence à Angoulême, s'étaient montrées, pendant la Révolution, aussi remplies de foi, de charité et de courage que toutes les autres Filles de la Sagesse. Pourquoi faut-il qu'après un si beau commencement, elles aient fait une tache dans l'histoire si admirable de la Congrégation, et causé à toutes leurs Sœurs, surtout à leurs Supérieurs, une douleur bien amère ? Voici en partie la cause de leur

<u>- 145 -- - 287 -- </u>

funeste chute.

Le siège épiscopal d'Angoulême fut occupé, pendant la Révolution, par un curé de l'une des paroisses de la ville, qui se fit nommer par le peuple. Quelque temps après, un autre évêque intrus vint prendre à son tour possession de ce siège, se disant envoyé par le Pape. Plusieurs prêtres du diocèse se rangèrent de son parti et firent beaucoup de mal. Enfin, Mgr Lacombe, qui avait eu le malheur, aussi lui, d'être évêque intrus, fut légitimement nommé après le Concordat. Les Sœurs, ennuyées de ces changements et de ces différentes nominations, ne voulurent pas plus reconnaître celui-ci que les précédents. Tout ce qu'il fit pour les éclairer fut inutile. Des prêtres qui pensaient comme elles venaient souvent les visiter, leur disaient la Messe, les confessaient et leur donnaient la communion.

Le mal était grand, lorsqu'on en fut averti à Saint-Laurent. On envoya à Angoulême la Sœur Sainte-Sébastienne pour voir ce qui en était, et chercher à ramener à leurs devoirs ces pauvres égarées. Cette Sœur, remplie de connaissance, d'intelligence, de douceur et de piété eut beau employer toutes ses ressources pour les éclairer, les toucher et les retirer du sentier de Terreur, elles lui firent invariablement la même réponse : « Jamais nous ne changerons d'opinion; nous sommes dans la bonne voie. On nous persécute : eh bien! cela nous assure le ciel. » On les entendait dire : « Nous sommes bien aises, Seigneur, de souffrir pour vous. » Elles accomplissaient d'ailleurs leur Règle avec beaucoup d'exactitude, et ne négligeaient rien des emplois qu'on leur avait confiés.

La Sœur Sainte-Sébastienne revint à Saint-Laurent rendre compte de sa mission aux Supérieurs. Alors le P. Duchesne, touché de compassion, voulut faire lui-même un dernier effort pour ramener dans le bon chemin ces trois infortunées Religieuses, et se rendit à Angoulême, dans la première quinzaine de mai, en 1810. Il descendit chez elles, et il en fut reçu avec de grandes démonstrations de joie et de respect. Elles le reconnurent sans peine pour leur Supérieur. Peut-être se figurèrent-elles, à son arrivée, qu'il partageait leurs idées. La soirée se passa bien ; mais quand le Supérieur général leur proposa de se rendre, le lendemain, à l'église de la paroisse, où il voulait dire la Messe pour elles, il ne put les y décider. « Cela n'est pas possible, dirent-elles, nous n'allons point à la paroisse ; c'est chez nous qu'on nous dit la Messe. » Toutes les explications et toutes les insistances du P. Duchesne, pendant plusieurs jours, n'avaient que ces mots pour réponse : « Jamais nous ne changerons d'opinion. » Il fut obligé de leur déclarer, à la fin, qu'elles ne devaient plus se regarder comme Filles de la Sagesse.

Le Supérieur général proposa alors aux administrateurs de l'établissement de leur donner trois nouvelles Sœurs, à la place des trois anciennes, qui ne faisaient plus partie de sa Congrégation. Ce ne fut pas sans peine qu'il les amena à accepter son projet, car il leur en coûtait de mettre de côté des Sœurs que l'on aimait dans la ville, où elles avaient fait beaucoup de bien.

On envoya pour les remplacer les Sœurs Saint-Tiburce, Supérieure, Sainte-Prudentienne et Saint-Simon. Les autres se retirèrent dans de petits appartements, <u>- 146 -- - 287 -- </u>

auprès de la Communauté ; on leur fit une pension de 200 fr. Elles faisaient la classe aux petites filles ; les personnes qui partageaient leur manière de penser leur donnaient leurs enfants à élever. Les trois Filles de la Sagesse qui gouvernaient la maison de charité gémissaient de voir d'anciennes compagnes marcher dans une aussi mauvaise voie. Elles cherchèrent à les ramener à d'autres sentiments; elles crurent même, un jour, que la plus jeune d'entre elles, la Sœur Mélitine, allait partir pour Saint-Laurent ; mais vain espoir ! on ne put ni les convaincre de leur erreur, ni les séparer. Monseigneur l'évêque d'Angoulême les força à quitter leur habit religieux. Dans la suite, la Sœur Saint-Pie était toujours habillée en blanc; la Sœur Saint-Donatien, en coton à carreaux rouges et bleus ; la Sœur Mélitine, en coton bleu rayé.

La Sœur Saint-Pie ne tarda pas à devenir infirme. Elle était paralysée et aveugle. Elle resta environ sept ans sur son lit, tellement percluse et difforme que le talon de son pied gauche lui venait sous le menton. Elle mourut âgée de 75 ans. A sa mort, on fut obligé de faire une boîte carrée pour y renfermer son corps, qu'on ne put placer dans le corbillard. On le traîna dans une charrette jusqu'au cimetière, sans aucune cérémonie funèbre. Elle avait été administrée par un prêtre de la Petite-Eglise. La Sœur Saint-Donatien mourut la seconde d'une maladie d'entrailles qui dura 18 mois. Ses souffrances furent affreuses, et rien ne pouvait ni la consoler, ni la soulager. La Sœur Mélitine, qui est morte la dernière, vivait encore en 1829. On ignore si elle a reçu les derniers sacrements, car alors il n'y avait plus de prêtre de la Petite-Eglise à Angoulême.

Dieu les a jugées. Puissent leurs œuvres anciennes, leur courage dans les jours mauvais, leurs travaux, leurs souffrances, leurs humiliations, et peut-être une certaine bonne foi dans l'erreur, avoir fait incliner la terrible balance du souverain Juge du côté de la miséricorde! La chute terrible de ces malheureuses Filles de la Sagesse, qui succombent dans un temps de paix, après avoir confessé la foi, au péril de leur vie, dans les temps de persécutions, rappelle naturellement à notre mémoire ces graves paroles du grand Apôtre: « Opérez votre salut avec crainte et tremblement. Que celui qui croit être ferme prenne garde de tomber. »

Le Bureau de charité d'Angoulême est devenu, depuis bien des années, un vaste établissement renfermant une vingtaine de Religieuses, chargées de visiter les pauvres et les malades, de leur distribuer du pain, des vêtements et des médicaments, de faire gratuitement la classe à environ 300 petites filles, de diriger deux salles d'asile de l'enfance et un orphelinat qui compte à peu près 80 orphelines. Deux autres établissements, tenus encore par les Filles de la Sagesse, ont été fondés à Angoulême par un généreux bienfaiteur qui y a employé au moins quatre ou cinq cent mille francs.

Les filles de Montfort, beaucoup plus nombreuses dans cette ville qu'elles n'étaient autrefois, continuent, mais sur une plus vaste échelle, à y faire beaucoup de bien, avec l'aide d'une administration toujours favorable, de bienfaiteurs généreux et

dévoués, et au milieu d'une population dont elles possèdent à juste titre l'estime, L'affection el la reconnaissance.

Depuis la Révolution, les Filles de la Sagesse n'ont point cessé de faire preuve du plus admirable dévouement dans tous les établissements qui leur ont été confiés. Plus d'une fois elles ont suppléé, par ce dévouement sans bornes, à leur nombre trop restreint, pour remplir d'une manière convenable des emplois difficiles et accablants. C'est ce qui est arrivé surtout dans les premières années qui ont suivi la tempête révolutionnaire.

Depuis le commencement de la Congrégation jusqu'à la fin de 1800, 662 Religieuses avaient été admises à faire profession. A cette dernière époque, il n'en restait plus que 261 avec 14 novices. Dans une lettre de la Mère Saint-Méen à M. Jauffret, vicaire général de la Grande-Aumônerie, écrite dans les derniers mois de 1805, on voit que la Congrégation comptait alors 403 Sœurs et 54 novices. A la fin de 1810, les Sœurs étaient au nombre de 559, avec 43 novices, et, à la fin de 1830, elles étaient 731, avec 47 novices. On voit que leur nombre augmentait peu à peu ; mais, malgré cela, il leur était impossible de satisfaire à toutes les demandes qui leur étaient adressées.

CHAPITRE II.

ÉTABLISSEMENTS FONDES DANS LES PREMIÈRES ANNÉES QUI SUIVENT LA RÉVOLUTION. — VOYAGE DU P. DUCHESNE A TOULON, OU IL ACCOMPAGNE LES SOEURS QUI VONT PRENDRE LA DIRECTION DE L'HOPITAL DE LA MARINE. — LA SOEUR SAINT-ANTONIN ET LA SOEUR LA FORGE. — LES FILLES DE LA SACESSE A CHERBOURG. — LA SOEUR SAINT-FIRMIN, PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE CET ÉTABLISSEMENT. — LES FILLES DE LA SAGESSE A BLOIS ET A VENDOME. — QUATRE SOEURS DE TOULON ARRÊTÉES PAR DES FORÇATS. — ÉTABLISSEMENT D'ANVERS. — ÉLECTION DE LA MÈRE SAINT-VALÈRE.

A la suite de la Révolution, on avait partout besoin de Religieuses pour soigner les malades et instruire les enfants. Les Filles de la Sagesse s'étaient acquis une telle réputation, par leur foi, leur courage et leur bonne conduite, pendant les jours mauvais qui venaient de s'écouler, qu'on en demandait de toutes parts, soit pour rentrer dans les maisons qu'elles avaient été forcées de quitter, soit pour en prendre de nouvelles. Le Gouvernement surtout faisait des instances continuelles pour avoir des Sœurs dans les hôpitaux militaires et dans ceux de la marine. Par suite des guerres terribles que la France eut à soutenir, au commencement de ce siècle, comme à la fin du précédent, ces établissements étaient encombrés d'une multitude de soldats et de marins blessés et malades. Si on eût pu décréter des levées de Religieuses, comme on décrétait alors des levées de soldats, les Communautés n'auraient pas mangué de sujets ; mais la vocation d'en Haut ne ressemble pas à l'appel des hommes, et les Couvents ne se remplissent pas comme les casernes. Quoi qu'il en soit, les Filles de la Sagesse durent faire tout ce qui était en leur pouvoir, pour satisfaire aux demandes qui leur étaient adressées par le Gouvernement. Elles continuèrent à montrer qu'elles ne s'étaient pas faites Religieuses pour se livrer à un doux repos, mais pour travailler, jusqu'à l'épuisement de leurs forces, à la gloire de Dieu et au soulagement de leurs frères malheureux. Elles rentrèrent peu h peu dans la plupart de leurs anciennes maisons, et elles en prirent de nouvelles ; mais depuis 1805 jusqu'en 1820, elles se virent forcées, avec un regret sincère, de refuser plus de 40 établissements, dont les principaux étaient demandés pour Dol, Auray, Mortain, Belle-Ile-en-mer, Morlaix, Sarlat, Amiens, Chinon, Avranches, , Poitiers, Pontoise, Doulens, Nontron, Angoulême, Fontevrault, Paris... Cependant quelques-uns de ces établissements, après avoir été refusés d'abord, furent acceptés plus tard. Des demandes pressantes et réitérées, pendant cing ou six ans, pour conter aux Sœurs plusieurs maisons, dans la ville d'Amiens, ne purent jamais aboutir.

Les établissements les plus importants dont les Filles de la Sagesse prirent le gouvernement dans les premières années qui suivirent la Révolution, furent les hôpitaux de la marine de Toulon et de Boulogne-en-mer, en 1802 ; l'Hôtel-Dieu de

Blois, et le Sanitat ou l'hôpital général de Nantes, en 1803 ; l'Hôtel-Dieu de Nantes, l'hôpital de la marine de Cherbourg, l'hospice civil et militaire de Vendôme, les hôpitaux de la Charité et du Saint-Esprit de Toulon, l'hôpital général de Blois, en 1804. Dans ce même temps, elles s'établirent encore aux Aubiers, à Bressuire, à Montebourg, à Loudéac, à Malestroit, à Chizé et à Menigoute.

Chaque année, les Sœurs continuèrent à fonder de nouvelles maisons. Du commencement de 1805 à la fin de 1820, elles prirent les établissements de Saintes, Saint-Jean-d'Angély (hôpital), Montmorency, Montargis, Oyron, Châtellerault (hôpital), Napoléon-Vendée, Cadillac (hospice), Bourgneuf, Gévezé, La Châtaigneraie, Anvers, l'Ile-Dieu, Moreuil, Coutances, la Chartreuse d'Auray, Condom (hôpital général et hôpital militaire), Sainte-Gemmes, Saint-Servan, Plémet, Saint-Coulomb, Morée, Angers, Versailles (Montreuil), Guingamp, Châtellerault (classes), Nantes (Petite-Providence), Vallet, Confolens, Josselin, Mont-Saint-Michel, Paris (Sainte-Perrine), Orléans (Saint-Paul), Saint-Briac, Bellac, Chauvigny, Versailles (petit-séminaire). Les établissements dont nous venons de parler sont placés ici dans l'ordre de leur fondation. Nous ne nous arrêterons point à en faire l'histoire; mais nous croyons cependant qu'il ne sera pas sans intérêt de raconter certaines circonstances particulières qui ont accompagné le commencement de deux ou trois de ces maisons.

Nous dirons tout d'abord, à la gloire de la Communauté de Brest, qui avait fait éclater les plus sublimes vertus pendant la Révolution, que le Gouvernement demandait toujours avec instances des Sœurs de cet établissement, pour diriger les hôpitaux de la marine et les hôpitaux militaires qu'il voulait confier à la Congrégation de la Sagesse, tant il avait confiance en elles.

Le 2 février 1802, les Sœurs partirent de Brest, au nombre de 15, pour aller à une autre extrémité de la France, prendre la direction de l'hôpital de la marine de Toulon. La route était bien longue ; l'on ne connaissait alors que le service des voitures publiques, et ce service n'était pas des plus réguliers et des plus rapides. Les Sœurs arrivèrent à leur destination au commencement de mars. La Supérieure était la Sœur de l'Annonciation qui, en s'éloignant de Brest, y avait laissé un grand vide. Ce qui avait achevé de jeter la désolation dans l'âme des Sœurs qui restaient dans cet établissement, c'était de voir partir en même temps le Père Duchesne, qui leur avait rendu de si grands services, et qui était chargé d'accompagner leurs pieuses compagnes que la Providence appelait à Toulon.

Le voyage se fit par Paris. Après trois ou quatre jours de repos dans cette ville, chez les Dames de la Miséricorde, les Filles delà Sagesse continuèrent leur route dans deux grandes voitures. Quand la première diligence qui transportait huit Religieuses et le Missionnaire qui les accompagnait, arriva à Aix, en Provence, elle entra dans la cour de l'hôtel de la *Mule Blanche*, maison *Roule*.' Cet hôtel était tenu par une famille très-chrétienne. Une nièce du maître d'hôtel s'y trouvait ; elle fut surprise de voir huit personnes vêtues de la même manière, et d'un costume qui lui semblait étrange. Le P. Duchesne s'aperçut de son étonnement, et pour la tirer d'embarras, il

<u>- 150 - - 287 - - </u>

lui dit : « Ce sont des Religieuses envoyées à Toulon par le Gouvernement, pour y soigner les malades à l'hôpital de la marine. » Cette demoiselle, nommée Claudine-Marie Cotte, n'avait jamais vu de Religieuses. Celles-ci lui plurent dès le premier abord ; ce qui l'engagea à demander à sa tante la permission d'en avoir soin, bien qu'elle ne s'occupât pas ordinairement des voyageurs. Elle les introduisit dans un salon destiné à recevoir les personnages distingués.

Il y avait dans cette maison un Religieux Trinitaire, frère du maître d'hôtel. Mlle Claudine s'empressa de dire à son oncle qu'il venait d'arriver un prêtre avec des Religieuses qui se rendaient à Toulon, où elles étaient envoyées par le Gouvernement, pour soigner les malades à l'hôpital de la marine. « Ce sont des renégats, lui dit le bon Religieux, défiez-vous de ces gens-là; le Gouvernement ne se sert point de purs catholiques. » La jeune personne, à qui ces Religieuses plaisaient déjà beaucoup, fut un peu attristée de ces paroles ; elle promit de se tenir sur ses gardes, et rentra dans l'appartement où étaient les voyageuses.

Le P. Duchesne lui adressait la parole, et parlait avantageusement du Gouvernement qui s'occupait de rétablir la religion en France. Ce discours paraissait un peu suspect à cette demoiselle qui, toujours l'esprit rempli de ce que lui avait dit son oncle, se tenait de plus en plus sur la réserve ; mais tout à coup il lui échappa de dire : « Le Gouvernement ne se sert pas de purs catholiques. » Cette parole d'une extrême franchise apprit au Missionnaire et aux Sœurs dans quelle maison ils étaient, et à quelle sorte de personnes ils avaient affaire. « Mademoiselle, lui dit le P. Duchesne, vous êtes donc pure catholique? » Sur sa réponse affirmative, il lui demanda s'il lui serait possible d'avoir une entrevue avec un prêtre catholique. « Nous en avons un dans la maison, lui dit-elle ; je vais lui dire que vous désirez lui parler. » Le Trinitaire vint et reconnut bientôt qu'il s'était trompé sur le compte de ces voyageurs. On mit le P. Duchesne en rapport avec un digne prêtre, qui exerçait le saint ministère dans une chambre, en cachette ; car les choses étaient encore si peu tranquilles que, quelques jours auparavant, un ecclésiastique avait été sur le point d'être arrêté, au moment où il venait de dire la sainte Messe. Ce prêtre avec lequel le P. Duchesne se mit en relations s'appelait M. Abbé ; il donna au Missionnaire une lettre de recommandation pour les vicaires généraux de Fréjus, qui étaient alors à Marseille. Avant de quitter Aix, on écrivit une lettre aux autres Filles de la Sagesse qui devaient arriver le soir même dans cette ville, pour leur dire qu'elles pouvaient se confier à Mlle Claudine, qui se chargerait de leur procurer une Messe pour le lendemain, jour du dimanche. Tout se passa comme on l'avait désiré. Les Sœurs témoignèrent leur reconnaissance à Mlle Claudine d'une manière si gracieuse qu'elle se sentit de plus en plus éprise pour elles d'une affection singulière, bien qu'elle ne songeât pas le moins du monde à partager leur genre de vie. Elles partirent enfin pour Toulon, où elles furent reçues avec allégresse, surtout par les pauvres marins malades, qui voyaient en elles des mères, lesquelles venaient les soulager dans leurs misères physiques et morales.

Le P. Duchesne passa quelques jours à Toulon, et fit connaissance avec un employé

<u>-151</u> - 287 —

supérieur de la marine, dont la fille le suivit jusqu'à Saint-Laurent, où elle entra au noviciat des Filles de la Sagesse. Cette vocation est entourée de circonstances extraordinaires qui méritent d'être connues.

Un prêtre de l'Anjou, natif de Chemillé, M. Bureau, oncle d'une Fille de la Sagesse, appelée Sœur de la Présentation, s'était retiré en Espagne, pendant la Révolution. Il lia amitié avec un certain M. Hains, excellent chrétien, qui avait une fille d'une grande piété. Cette demoiselle demanda à son père et obtint la permission d'entrer dans un couvent, où elle prit le voile. M. Bureau avait occasion d'aller souvent dans ce couvent. Un jour, il rencontra Mlle Hains et lui dit : « Vous voilà ici, Mademoiselle ; ce n'est point là que le bon Dieu vous veut ; quittez ce voile. Vous serez Religieuse, mais en France, dans le Bas-Poitou. » Ces paroles du vénérable prêtre firent une vive impression sur la jeune fille, qui ne savait trop qu'en passer, quand une circonstance particulière l'engagea à quitter une maison dans laquelle elle n'avait encore pris aucun engagement. M. Hains fut appelé à occuper une place importante dans le port de Toulon, et sa fille voulut l'y suivre. C'est là que le Père Duchesne fit connaissance avec cette famille, et, apprenant ce qui s'était passé, il n'eut pas de peine à convaincre Mlle Hains que Dieu l'appelait à Saint-Laurent. Son père consentit à son départ.

Le P. Duchesne partit avec sa postulante et s'arrêta à Aix. Il désirait remercier ceux qui lui avaient rendu service à son premier passage, entre autres M. Abbé et Mlle Claudine Cotte. Celle-ci, occupée aux affaires du ménage, refusa par deux fois de se rendre à l'invitation qu'on lui fit de recevoir la visite du Missionnaire. Cependant elle reçut Mlle Hains et eut avec elle une longue conversation, pendant que le P. Duchesne faisait d'autres visites en ville. « Vous allez vous faire Religieuse, lui ditelle entre autres choses ; je vous admire, mais je ne vous imiterai pas. » Cependant, il fallut céder aux instances qui lui furent faites de nouveau, et descendre au salon, pour recevoir la visite et les témoignages de reconnaissance du Missionnaire qui allait partir. Celui-ci eut occasion de lui parler du bonheur qu'il y a à servir Dieu, non pas qu'il l'engageât à se faire Religieuse, mais il voulait seulement lui montrer les avantages de la vertu. Il lui offrit, au moment du départ, une médaille représentant la sainte Face de Notre-Seigneur ; elle voulut bien l'accepter. Elle accompagna les voyageurs jusqu'à la voiture avec son oncle et sa tante. Là, Mlle Hains la prenant par la main : « Allons, Mademoiselle, lui dit-elle, il y a une place dans la voiture ; profitez-en. — Cela demande bien des réflexions, » répondit Mlle Cotte. Assurément, dans ce moment, elle ne croyait pas avoir besoin de faire là-dessus des réflexions ; elle n'avait point la moindre idée d'entrer en religion. Enfin les voyageurs partent.

Mademoiselle Claudine, de retour à la maison, monte à sa chambre et se jette à genoux, sans trop se rendre compte de l'émotion qu'elle éprouve. « O mon Dieu! dit-elle bientôt, que demandez-vous de moi ?... Faites-le-moi connaître, je vous en prie. » Elle récite cinq Pater et cinq Ave pour connaître la volonté de Dieu, puis elle s'écrie : « Oui, ô mon Dieu! je serai Religieuse, je serai Fille de la Sagesse. » Dieu

<u>- 152 -- - 287 -- </u>

avait commencé à lui parler. Elle continua à prier, elle consulta, et tous les obstacles étant levés, elle partit à son tour pour Saint-Laurent, où elle arriva le 10 octobre 1802. Mlle Hains fit profession le 11 avril 1803, sous le nom de Thérèse du Saint-Esprit, et Mlle Claudine Cotte fit profession le 29 mai de la même année, sous le nom de Marie de l'Incarnation.

L'année même où 15 Filles de la Sagesse quittaient Brest pour se rendre à Toulon, auprès des membres souffrants de Jésus-Christ, une autre Fille de la Sagesse quittait Brest pour se rendre au ciel, auprès de son divin Epoux, qui l'appelait à partager son éternelle gloire et son éternelle félicité: c'était la Sœur Saint-Antonin. Elle était née à l'île d'Ars, dans le Morbihan, le 7 janvier 1750, et se nommait Geneviève Dréano. Elle fit profession le 7 mai 1780, et fut envoyée à Brest, où elle passa toute la Révolution. Elle a constamment édifié ses Sœurs, par sa grande régularité, sa profonde humilité, sa charité presque sans bornes, son esprit de mortification et toutes ses autres vertus. Son dévouement éclata surtout dans les soins qu'elle prodigua aux soldats de l'armée navale de Sa Majesté catholique le roi d'Espagne, durant le séjour que cette armée fit à Brest. Plus de 500 Espagnols furent confiés aux soins charitables des Filles de la Sagesse, et c'était la Sœur Saint-Antonin qui était chargée particulièrement de ce service. En s'acquittant de cet emploi, elle fit briller tant de qualités et de vertus qu'elle mérita non seulement les éloges de Sa Majesté, mais encore une gratification de 5000 francs.

Quelque temps après la mort de la Sœur Saint-Antonin, la Congrégation de la Sagesse fit encore une grande perte dans la Sœur La Force, qui n'avait cessé d'être pour ses pieuses compagnes un grand sujet d'édification. Elle se montra, toute sa vie, fervente comme un séraphin. Elle était surtout d'une obéissance incomparable, on peut dire héroïque. Voici un trait qui montre jusqu'à quel point elle portait l'amour et la pratique de cette vertu. Avant la Révolution, elle était à l'hôpital de Lorient, et avait l'emploi de la cuisine. Il arriva, un jour, qu'elle mit dans la chaudière, qui contenait du bouillon pour 600 personnes, un quartier de mouton que la Supérieure avait destiné à être mis en ragoût. Le moment de faire le ragoût étant arrivé, la Supérieure demande le quartier de mouton, et la Sœur de déclarer que par méprise elle l'a mis dans la chaudière. « Retirez-le promptement », lui dit la Supérieure. Le mot promptement fixe l'attention de la Sœur, qui ne connaît pas de moyen plus prompt que de retrousser sa manche et de plonger la main dans la Chaudière qui bouillait depuis trois heures. Au grand étonnement de tout le monde, elle retire sa main, sans avoir ressenti la moindre chaleur.

La Sœur La Force s'appelait dans le monde Marguerite Delouche. Elle était née à Saintes ; elle fit profession à l'âge de 17 ans, le 29 septembre 1760, et mourut à La Rochelle, le 8 février 1803.

Nous venons de raconter un trait d'obéissance extraordinaire ; nous croyons devoir rapporter un trait de détachement de la famille qui ne peut manquer d'édifier encore. La Sœur Saint-Firmin était à Brest, quand elle fut nommée Supérieure à l'hôpital de la marine de Cherbourg, en 1804, au moment où la Congrégation prenait

<u>-153</u> - 287 -

le gouvernement de cet établissement. Elle avait fait profession le 5 mars 1785, à l'âge de 19 ans, et n'avait vu aucun des membres de sa famille, pendant toute la Révolution. En se rendant à Cherbourg, elle passait dans son pays et sous les fenêtres de ses chers parents. Les Supérieurs, qui le savaient, lui avaient accordé la permission de s'arrêter un instant pour les visiter. Quelle joie elle allait leur procurer, après une si longue absence! Quelle joie pour elle aussi de les revoir! Que de choses on avait à se dire, après de si grands désastres! Combien les parents et les amis sont heureux de se féliciter ensemble, quand ils peuvent arriver au port, après un effroyable naufrage, où tant d'autres ont péri! Les circonstances étaient assurément extraordinaires comme il en fut jamais. Eh bien ! malgré cela, cette généreuse Fille de la Sagesse se décida à ne point user de la permission qui lui était accordée ; elle aima mieux faire à Dieu le sacrifice de toute cette joie bien permise, espérant obtenir par là les grâces dont elle avait besoin pour remplir dignement l'emploi important et difficile qui lui avait été confié. Elle ne s'arrêta point sur la route, et elle se rendit promptement auprès des pauvres malades qui allaient composer désormais sa nouvelle famille. Une pareille conduite sera blâmée peutêtre par certaines personnes du monde qui ne connaissent pas le prix d'un acte de vertu aussi sublime; mais elle ne saurait manguer d'être infiniment agréable à Dieu qui l'inspire. Nous savons que beaucoup d'autres Filles de la Sagesse ont agi comme la Sœur Saint-Firmin, quoique dans des circonstances moins extraordinaires et peutêtre moins méritoires, et nous affirmons qu'en agissant ainsi, ce n'était point par indifférence pour une famille qui leur était bien chère, mais par amour de la mortification et des sacrifices les plus pénibles à la nature.

Nul doute que l'acte de détachement accompli par la Sœur Saint-Firmin n'eût attiré sur elle une grande abondance de grâces, dont elle sut profiter encore pour son propre bien et pour le bien des autres. Elle gouverna l'hôpital de Cherbourg avec une grande sagesse, et, jusqu'à sa mort, elle fit éclater les plus belles vertus.

Il faut bien le dire, les vertus des Filles de la Sagesse brillaient partout avec le même éclat ; partout aussi ces pieuses filles de Montfort faisaient preuve de toutes les qualités désirables dans l'accomplissement de leurs emplois, quelque pénibles et difficiles qu'ils fussent. Pas un établissement où l'on n'eût pu rendre des Sœurs le même témoignage que les administrateurs de l'hôpital de Blois rendaient de celles dont ils admiraient tous les jours la conduite. Trois Sœurs prises dans l'hôpital de Blois avaient été envoyées à l'hôpital de Vendôme, où elles s'acquittaient de leurs emplois d'une manière digne d'éloges. Nous en parlons ici, parce qu'il en est question dans la lettre suivante, écrite au Supérieur général de Saint-Laurent par les administrateurs des hospices de Blois, le 22 septembre 1804. Il s s'exprimaient ainsi : « Nous devons ici, Monsieur, porter sur les Dames qui nous sont restées le même témoignage que nos collègues de Vendôme ont rendu à celles que nous leur avons cédées. On ne peut désirer plus d'ordre, d'économie et de soins. Nous n'avons pu encore faire qu'un reproche à Madame Saint-Agathange, et ce reproche est de pousser un peu loin cette économie dont pourtant nous avons grand besoin. Mais

<u>- 154 -- - 287 -- </u>

ces Dames ne soignent pas assez leur propre ordinaire. Elles se mortifient trop. Nous leur observons souvent que leur état n'est pas un état de contemplation ni de jeûnes. Elles ont choisi la part de la Marthe de l'Evangile ; leur pénitence consiste bien dans leur pénible travail, et, pour le soutenir, il faut se bien nourrir. Vous aurez plus d'influence que nous, Monsieur, et nous vous remercierons d'appuyer nos principes : un peu plus de soin d'elles-mêmes. »

Le trait suivant va prouver que les bandits eux-mêmes, qui avaient eu occasion de connaître les Filles de la Sagesse, avaient pleine confiance en leur inépuisable charité, lors même qu'ils s'en rendaient indignes. Vers la fin du mois d'avril 1806, quatre Sœurs de Toulon, dont l'une, la Sœur Saint-Denis, était très-malade, furent rappelées à Saint-Laurent. La Supérieure leur avait donné la somme nécessaire pour faire leur voyage et fournir à la malade les soins que pouvait réclamer son état. Heureusement qu'elle avait confié une partie de la somme à chacune d'elles. La veille de leur départ, quatre forçats s'étaient échappés du bagne et étaient allés les attendre sur la route ; ils avaient appris le départ des Sœurs. Ils arrêtent la voiture qui les conduisait, et qui contenait encore deux autres voyageurs, un Monsieur et une Dame. Le pistolet au poing, les brigands demandent aux Sœurs de leur livrer le sac qui contient l'argent pour le voyage

Celle qui était chargée de payer les frais de route s'exécuta, et les autres furent assez heureuses pour conserver la petite somme qu'elles avaient reçue. Le Monsieur et la Dame furent dépouillés à leur tour. En se retirant, les malfaiteurs eurent l'audace de dire aux Sœurs: « Priez pour nous, mes Sœurs, nous en avons besoin, car nous ne faisons pas là un joli métier. C'est égal! si nous retournons au bagne, vous nous soignerez encore, n'est-ce pas? » La Sœur Saint-Denis, dont la peur avait aggravé le mal, mourut à Nîmes, à l'hôtel du Parc.

Les Filles de la Sagesse, qui avaient pris le gouvernement des hôpitaux de Toulon et de Cherbourg, furent appelées à Anvers, dans les premiers mois de 1810. Cette ville était occupée alors par les Français, et Napoléon voulait faire de son port l'un des plus beaux de son empire. Il y fit commencer d'immenses travaux qu'il ne put achever, les alliés s'étant emparé de cette place en 1814. Les Sœurs ont été là au nombre de trente, réparties en deux hôpitaux différents, qui ont contenu à la fois 1500 ou 1800 malades, sans compter l'abbaye de Saint-Bernard, à deux lieues de la ville, que l'on fut obligé de changer en hôpital, à cause du grand nombre de malades toujours croissant. Quelques-unes des Sœurs furent envoyées à cette abbaye. Les Filles de la Sagesse eurent beaucoup à souffrir, pendant le siège d'Anvers, et elles furent enfin obligées de se retirer, en 1814. Depuis longtemps, on ne leur donnait aucun honoraire, et, à leur départ, l'autorité leur remit en paiement différents objets plus ou moins précieux qui seraient sans doute tombés entre les mains des Prussiens, lesquels s'emparaient de tout ce qu'ils rencontraient.

Pendant l'année 1810, le R. P. Supiot, qui s'était déjà débarrassé d'une partie de sa charge, en 1806 et 1807, voulut s'en dépouiller entièrement. Il écrivit pour cet effet à Mgr Paillou, évêque de La Rochelle et de Luçon, une lettre touchante. On voulut

<u>-155</u> — -287 —

encore qu'il gardât son titre de Supérieur ; mais on accorda les plus grands pouvoirs au P. Duchesne, afin qu'il s'occupât de l'administration. Le 9 juin de cette même année, la Sœur Saint-Valère, auparavant Supérieure à Brest, fut nommée Supérieure générale, en remplacement de la Mère Saint-Méen, qui avait terminé le temps de son généralat. Les années que la Mère Saint-Méen a passées à la tête de la Congrégation ont été sans doute des années de travail, de peines et d'inquiétudes ; mais elles ont été aussi une époque de résurrection. Cette digne Supérieure générale employa toutes les ressources imaginables pour relever la Congrégation de ses ruines, et elle réussit au-delà de toute espérance. Dieu l'avait douée d'une grande intelligence et d'une grande activité, et elle sut s'en servir pour le bien de sa Communauté, qu'elle aimait tendrement, et à laquelle elle eût sacrifié mille fois sa vie. C'est sous son administration que furent fondés plusieurs des plus importants établissements que possède encore aujourd'hui la Congrégation de la Sagesse. Elle termina saintement sa carrière, en 1814, à l'âge de 70 ans.

<u>- 156 -- - 287 -- </u>

CHAPITRE III

LA CHARTREUSE D'AURAY.

L'établissement de la Chartreuse d'Auray, qui est devenu comme une succursale de la Maison-Mère de Saint-Laurent, a été fondé en 1812. Nous allons mettre ici tout ce que nous avons à dire de la Chartreuse, afin de ne pas y revenir, et nous croyons devoir entrer dans quelques détails que demande l'importance de cet établissement, et qui d'ailleurs sont pleins d'intérêt.

Deux champions opiniâtres se disputaient encore la couronne ducale de Bretagne, en 1364 : c'était, d'un côté, Jean de Montfort, soutenu par l'Angleterre et Olivier de Clisson ; de l'autre, Charles de Blois, avec qui combattaient la noblesse française et le brave Bertrand Duguesclin. Les deux prétendants se livrèrent bataille, à peu de distance d'Auray, dans la vallée marécageuse de Kerso, le dimanche, 29 septembre, jour de la fête de saint Michel. La mêlée fut terrible. Clisson venait de perdre un œil, et continuait néanmoins à faire des prodiges de valeur. La victoire semblait pencher du côté de Charles de Blois, lorsque Montfort fit un vœu en l'honneur de la Sainte Vierge, s'il sortait vainqueur du combat. Peu d'instants après, Charles fut fait prisonnier et tué ensuite lâchement par un soldat anglais. En apprenant la mort du comte de Blois, Duguesclin, qui déjà avait failli être victime de son intrépidité, se jette de nouveau dans la mêlée, et, couvert, de blessures, il est forcé de se rendre. Dès lors la victoire fut décisive en faveur de Jean de Montfort, qui devint Duc de Bretagne, sous le nom de Jean IV. Dans ce combat avait péri la fleur de la noblesse bretonne.

Le corps de Charles de Blois fut transporté à Guingamp, et inhumé dans l'église des Cordeliers de cette ville. Plus tard, pendant la guerre de la Ligue, le Couvent des Franciscains ayant été détruit, ainsi que celui des Dominicains, les pieux enfants de saint François emportèrent avec eux les restes vénérés de Charles dans le Couvent de Notre-Dame de Grâces, à peu de distance! de Guingamp. On voit encore, dans l'église paroissiale de Grâces, une châsse renfermant ces précieuses reliques, qui n'ont pas cessé d'être un objet de vénération pour tous les habitants du pays.

Par suite de sou vœu, Jean de Montfort fonda à Rennes une église et un monastère sous le nom de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Il fit aussi construire, au lieu même où fut livré le combat, dont l'issue lui avait été favorable, une église collégiale sous le vocable de Saint-Michel-du-Champ, qui devait être desservie par un doyen et huit chapelains ou chanoines. Indépendamment du service quotidien qui devait être célébré pour le duc, ses prédécesseurs et successeurs, un certain nombre de Messes y étaient dites pour les âmes de ceux qui avaient péri dans la bataille.

Pendant quelques années, les chapelains vécurent de dons irréguliers du duc et du produit des quêtes faites par eux aux environs. Afin de rendre sa fondation moins précaire, Jean IV leur assigna, eu 1383, une rente annuelle de 600 livres, à prendre, savoir : 200 livres sur les revenus de la châtellenie et forêt de Lanvaux, 200 livres sur

<u>- 157 -- - 287 -- </u>

la châtellenie d'Auray, et 200 livres sur celle de Vannes. Au lieu de ces rentes en argent, le duc assigna, un peu plus tard, aux chapelains la châtellenie et la forêt de Lanvaux avec tous les droits de la châtellenie, excepté le parc, qu'il se réserva. Quelques difficultés survenues dans la suite nécessitèrent encore de nouveaux arrangements.

La chapelle de Saint-Michel fut désignée pour y tenir les assemblées de l'Ordre de l'Hermine, que le duc Jean IV avait fondé en 1383; et les héritiers des chevaliers de cet Ordre devaient y envoyer les colliers des chevaliers décédés, pour être employés par les chapelains à acheter des ornements et des vases sacrés.

Afin qu'il ne manquât lien à la solidité de sa fondation, le duc la fit approuver par les Etats tenus à Ploërmel, le 23 février 1396. Le pape Jean XXIII, à la prière de ce duc, confirma cette fondation, en 1410, aussi bien que le concile de Constance, en 1416. Depuis ce temps, le duc François II pria le pape Sixte IV de changer la collégiale en un monastère de Chartreux : ce qu'il fit par une Bulle du 21 octobre 1480, dont il commit la fondation à Thomas, évêque de Léon, qui était alors à Borne. Celui-ci, agissant au nom du Pape, fit sortir les chapelains de la maison qu'ils occupaient et y introduisit les Chartreux, qui y sont restés jusqu'en 1791. Le nombre de ces derniers, fixé d'abord à douze, sous la conduite d'un prieur, s'accrut peu à peu. Au xviile siècle, on comptait une trentaine de Religieux, avec une quinzaine de domestiques.

Les modestes dépendances du couvent de la Chartreuse, exploitées avec intelligence, finirent par doubler les revenus de ses pieux habitants. L'Eglise et les malheureux seuls y gagnèrent ; car les Religieux conservèrent toujours le même amour de la simplicité et de la pauvreté, avec une grande austérité de mœurs. Leur charité pour le prochain était connue dans tout le pays. Outre les secours particuliers réclamés sans cesse et sans cesse accordés, il se faisait dans la maison, tous les mardis, en l'honneur de saint Michel, une aumône générale de deux livres de pain à quiconque se présentait. Cette distribution montait ordinairement à 200 livres par semaine. Mais ces titres à la reconnaissance publique ne pouvaient trouver grâce aux yeux des ennemis de tout bien. Quand la tempête souffla sur les Communautés religieuses, les Chartreux d'Auray partirent aussi pour l'exil. Un seul d'entre eux, le Père Emmanuel, rentra plus tard dans son couvent, mais comme aumônier des Filles de la Sagesse, qui vinrent y remplacer les disciples de saint Bruno. Plus heureux que ses frères, il repose dans la terre de bénédiction qu'il avait choisie.

Après avoir été pillée, la Chartreuse fut vendue comme bien national à M. Leconte, de Lorient, pour la somme de 90,000 livres. Celui-ci revendit cette propriété à M. Barré, excellent chrétien d'Auray, qui acheta également le couvent de Sainte-Anne, d'où les Carmes avaient été chassés, et établit dans sa ville natale les Frères des Ecoles chrétiennes. Cet homme généreux employa toute sa fortune en bonnes œuvres. Il ne se réserva rien, au point qu'on fut obligé de lui accorder une pension nécessaire a sa subsistance. Dans le dessein de rendre à la religion les établissements qu'il venait d'acquérir, il en fit don à Messieurs les vicaires généraux

<u>- 158 -- - 287 -- </u>

de Vannes et à M. Deshayes, curé d'Auray, afin qu'ils pussent les employer à la gloire de Dieu et au salut du prochain.

En 1807, les Dames du Refuge du petit couvent de Vannes allèrent s'établir à la Chartreuse. Outre les jeunes personnes repentantes qu'elles étaient chargées de diriger, on commença dès lors à recevoir les enfants sourds—muets que l'on voulait instruire. On fit venir de Paris, pour être institutrice, une élève de M. l'abbé Sicard. Cette demoiselle, du nom de Duler, répondit parfaitement à ce qu'on attendait d'elle pour l'instruction des sourdes-muettes. M. Humphry, d'Auray, s'établit aussi à la Chartreuse avec sa famille, et se dévoua à l'instruction des sourds-muets, après avoir pris des leçons de MIle Duler.

Les Dames du Refuge, convaincues que la ville d'Auray n'était pas assez considérable pour donner de l'ouvrage à leurs jeunes filles, ne tardèrent pas à se retirer. C'est alors que M. Deshayes engagea Mgr l'évêque de Vannes à s'adresser à la Congrégation de la Sagesse, pour la prier d'accepter cet établissement. Le seigneur évêque parla de cette affaire au B. P. Duchesne qui lui avait fait visite ; puis il écrivit sur ce même sujet une longue lettre à la Mère Saint-Valère, en date du 18 décembre 1811. Après quelques difficultés, l'établissement fut accepté,

On y envoya la Sœur Saint-Médard, comme Supérieure, avec la Sœur Saint-Mélaine. Elles arrivèrent à la Chartreuse, le 12 mai 1812. Quelques jours après, on y reçut aussi la Sœur Thérèse de Jésus. Ces deux dernières prirent des leçons de Mlle Duler, et firent de grands et rapides progrès dans l'art d'instruire les sourds-muets. Quelques autres Sœurs furent adjointes aux premières, ou allèrent remplacer celles qui étaient appelées à d'autres emplois. Les Sœurs Thérèse de Jésus et Léocadie furent envoyées à Paris, pour se perfectionner, en prenant des leçons de M. l'abbé Sicard; ce que firent également M. Humphry et M. l'abbé de la Bigne-Villeneuve.

Ce dernier appartenait à l'une des familles les plus recommandables de Rennes. Il sortait du séminaire de Saint-Sulpice. Etant allé visiter une de ses parentes à Auray, M. Deshayes le pria de vouloir bien faire les fonctions d'aumônier à la Chartreuse : ce qu'il accepta avec un grand dévouement et un grand désintéressement.

Un peu plus tard, les Sœurs de la Sagesse demeurèrent seules chargées de renseignement des sourds-muets et sourdes-muettes ; puis, à leur tour, les Frères du Saint-Esprit s'appliquèrent à l'instruction des garçons, tandis que les Sœurs continuèrent à donner leurs soins aux jeunes filles.

Outre la double institution des sourds-muets et des sourdes-muettes, on établit à la Chartreuse un pensionnat de jeunes filles qui devint très-prospère. Il a été abandonné, il y a quelques années, pour laisser plus de place aux Filles de la Sagesse qui vont en grand nombre habiter une maison devenue pour elles un lieu de repos, après leurs longues fatigues. On y voit aujourd'hui de 130 à 140 Sœurs, dont la plupart sont infirmes, souffrantes, épuisées par le travail ou accablées par les années. Il est impossible de leur procurer une plus douce et plus agréable solitude. Là, elles peuvent vivre dans la paix, s'occupant tranquillement de leur propre sanctification, en attendant que l'Epoux céleste les appelle à son banquet éternel.

<u>- 159 - - 287 - - </u>

L'établissement, situé à 2 kilomètres d'Auray et à quatre kil. de Sainte-Anne, est entouré de bois, de vastes allées d'arbres, de prairies, de champs bien cultivés et de jardins magnifiques. Il est à côté de la station du chemin de fer d'Auray.

Une quinzaine de Frères coadjuteurs de la Compagnie de Marie sont chargés de la culture des terres et des jardins et du soin de tout le matériel de la maison. Ils sont aidés dans leurs emplois par quelques anciens sourds-muets qui sont restés attachés à la Communauté, depuis que l'Institution des sourds-muets a été transférée à Nantes. Outre l'Institution des sourdes-muettes, qui est toujours demeurée à la Chartreuse, sous la direction des Sœurs, on garde encore dans la maison plusieurs anciennes sourdes-muettes que l'on occupe à différents emplois.

Pendant plusieurs années, un seul Missionnaire de la Compagnie de Marie faisait les fonctions d'aumônier. Maintenant, il y en a toujours deux, depuis que le personnel des Religieuses a augmenté. Quatre Missionnaires, remplissant l'emploi d'aumônier, ont terminé leur vie à la Chartreuse : le P. Buret, en 1864 ; le P. Sablé, en. 1865; le P. Brouard, en 1871, et le P. Lécuyer, en 1874.

Une grande partie des bâtiments occupés autrefois par les Chartreux restent encore debout; mais le cloître principal a presque entièrement disparu. Il entourait un pré au milieu duquel avait été creusé un puits, et il était bordé extérieurement des cellules des Religieux. Quatre de ces cellules existent encore aujourd'hui, ainsi qu'une portion de cloître; mais tout cela est en mauvais état. Un petit cloître attenant à la chapelle est beaucoup mieux conservé. Il mérite une visite.

On y voit 17 grands tableaux, où sont représentés les principaux traits de la vie de saint Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux. Ce sont de remarquables copies des magnifiques tableaux du célèbre Eustache Le Sueur, dont la galerie, composée de 22 sujets, est conservée au Louvre. Ce peintre, surnommé le Raphaël français, avait fait ce beau travail pour le cloître des Chartreux de Paris, au Luxembourg.

Les cinq tableaux qui manquent à la Chartreuse d'Auray sont les 1^{er}, 2, 4, 5 et 18 de la galerie de l'éminent artiste. Ils représentent : 1° saint Bruno, un livre sous le bras, assistant au sermon du docteur Raymond Diocrès, chanoine de Notre-Dame de Paris ; 2° saint Bruno en prières auprès du lit où Raymond vient de mourir dans le péché ; 3° saint Bruno en prières, méditant sur le prodige dont il vient d'être témoin, et prenant le parti de renoncer au monde ; 4° saint Bruno enseignant la théologie dans les écoles de Reims; 5° saint Bruno venant de fonder un Monastère en Calabre, où il s'était caché, et priant dans une cellule grossièrement construite, tandis que des Religieux autour de lui commencent à défricher la terre.

Si l'on veut visiter avec ordre les tableaux que l'on voit à la Chartreuse d'Auray, il faut commencer par celui qui se trouve à gauche de la porte latérale de la chapelle la plus rapprochée du sanctuaire, quand on sort de cette chapelle pour entrer dans le cloître, en suivant de ce même côté et en allant de gauche à droite. Voici les sujets de ces 17 tableaux :

1° Saint Bruno assiste au miracle du réveil de Raymond, qui, pendant l'office célébré à l'église, prononce lui-même les paroles de sa condamnation.

<u>- 160 - - 287 - - </u>

2° Saint Bruno engage ses disciples et amis à quitter le monde ; six d'entre eux veulent le suivre.

- 3° Songe de saint Bruno ; trois anges lui apparaissent et l'instruisent de ce qu'il doit faire.
- 4° Saint Bruno et ses compagnons, avant de partir pour Grenoble, distribuent tout leur bien aux pauvres.
- 5° Arrivée de saint Bruno et de ses compagnons à Grenoble, chez l'évêque saint Hugues. Ils s'agenouillent devant lui, sur le seuil de la maison ; celui-ci comprend alors le sens d'un songe dans lequel il a vu sept étoiles brillantes qui le guidaient en un lieu désert de son diocèse près d'un village nommé Chartreuse, où le Seigneur lui ordonnait d'élever un temple.
- 6° Saint Bruno et ses compagnons, sous la conduite de saint Hugues, se rendent à cheval à la Chartreuse, au milieu des montagnes escarpées.
- 7° Saint Bruno fait construire son Monastère et sept petites cellules pour lui et ses compagnons ; il en examine le plan avec l'architecte.
- 8° Saint Bruno et ses compagnons reçoivent de saint Hugues l'habit blanc de l'Ordre des Chartreux.
- 9° Le Pape Victor III confirme l'Institution des Chartreux, dont un cardinal lit les statuts.
- 10° Saint Bruno revêt des novices de l'habit blanc de l'Ordre.,
- 11° Saint Bruno reçoit un message du Pape Urbain II, ancien disciple du saint, à l'école de Reims, qui l'invite à venir le trouver à Rome.
- 12° Saint Bruno, arrivé à Rome, s'agenouille devant le Pape qui lui tend les bras.
- 13° Saint Bruno refuse la mitre d'archevêque de Reggio (de Reims d'après la légende) que lui offre le Pape.
- 14° Roger, comte de Sicile et de Calabre, étant à la chasse, est conduit par hasard vers la solitude de saint Bruno qu'il trouve en prières ; descendant de cheval, il s'agenouille devant lui, tandis que ses chiens vont le caresser.
- 15° Saint Bruno apparaît en songe au comte Roger, et lui révèle une trahison méditée par un de ses lieutenants.
- 16° Mort de saint Bruno, dans sa cellule, au milieu de ses disciples, le 6 octobre 1101.
- 17° Saint Bruno enlevé au ciel par les Anges.

Chaque tableau, à l'exception du dernier, est accompagné d'une légende en vers latins, œuvre sans doute de quelqu'un des anciens habitants de la Chartreuse. Au milieu d'expressions faibles, de passages obscurs, de contradictions fâcheuses et de termes mythologiques qui ne paraissent pas à leur place dans un sujet tout chrétien, on trouve des vers faciles, un style coulant, quelquefois énergique, et de belles descriptions.

On croit généralement que les toiles qui tapissent le cloître sont l'œuvre de quelqu'un des Religieux ; il en est qui les attribuent, non sans raison, au peintre breton Lhermitais, dont le nom figure au bas de l'un des tableaux. C'est ce peintre

<u>-161</u> - 287 —

qui a fait le portrait du P. Mulot, que l'on voit dans la chapelle de Saint-Michel, à Questembert.,

La chapelle de la Chartreuse, construite sous le règne de Louis XV, n'est point un monument remarquable par son architecture ; mais elle renferme de belles boiseries et un magnifique autel. Rien que la plus riche portion des boiseries qui ornaient cette église des Chartreux, avant la Révolution, ait été transportée à Auray, ce qui reste mérite encore d'être vu. Le grand autel, qui est tout en marbre, est surmonté d'un vaste baldaquin reposant sur quatre majestueuses colonnes, également en marbre. Deux anges soutiennent une gloire dorée au-dessus du tabernacle. Cet autel et le baldaquin, dont la croix qui le domine s'élève jusqu'à la voûte, ne seraient pas déplacés dans une riche cathédrale.

Entre les vastes fenêtres, ouvertes à une grande bailleur, sont douze tableaux qui auraient besoin de réparations. Ils retracent les principaux traits de la vie de Notre-Seigneur.

La chapelle est séparée en deux parties par une riche boiserie à laquelle sont adossés deux autels en bois lesquels se trouvent dans la partie inférieure destinée aux Frères, aux domestiques et au public. Une large et haute grille en fer, placée entre les deux petits autels, ferme l'entrée de la partie supérieure réservée aux Religieuses et aux sourdes-muettes qu'elles instruisent. Cette chapelle inspire véritablement la piété. A côté de la chapelle se trouve le magnifique monument funèbre, élevé à la gloire des victimes de Quiberon. Ce monument reçoit tous les jours un grand nombre de visiteurs.

CHAPITRE IV.

MORT DE LA SOEUR AVÉ, A POITIERS, ET DE LA SOEUR [CÉLESTINE, A SAINT-LAURENT. — LE R. P. DUCHESNE ET LA SOEUR SAINT-JEAN DE DIEU AUX PIEDS DE PIE VII, A FONTAINEBLEAU. — LES CENT-JOURS. — LA RENTRÉE DES BOURBONS. — MORT DES RR. PP. SUPIOT ET DUCHESNE. — LA MÈRE SAINT-VALÈRE ET LA MÈRE SAINT— CALIXTE.

Partout la Révolution avait fait de nombreuses victimes. Nous avons vu combien la famille de Montfort avait eu à souffrir pendant ces temps d'orage. Parmi les Filles de la Sagesse dont les noms ont brillé avec le plus d'éclat dans ces jours de désastres, il en est une qui termina sa glorieuse carrière vers l'époque à laquelle nous sommes arrivés : c'est la vénérable Sœur Avé, Supérieure aux Incurables de Poitiers. Elle mourut le 8 mars 1814, la même année où mourut aussi la Mère Saint-Méen, qui avait été élue Supérieure générale à sa place.

Nous rapporterons ici ce que disait le journal de Poitiers, au mois de mars 1814, à l'occasion de la mort de la Sœur Avé :

« La mort vient d'enlever la Supérieure de l'hôpital des Incurables ; un cri de douleur a retenti dans tout Poitiers : « Quelle perte ! quel malheur ! La Sœur Avé est morte !... » Il n'est pas une maison de cette cité où ces paroles déchirantes ne se soient fait entendre.

« C'est le 8 de ce mois que la chère Sœur Avé a terminé sa carrière, trop courte pour les pauvres et les infirmes, à qui depuis longtemps elle avait consacré tous ses moments.

« Née à Sainte-Hermine, le 8 février 1750, de parents humbles et honnêtes, elle sentit, dès sa jeunesse, naître en elle ce penchant si noble et si respectable qui l'a portée, toute sa vie, à secourir et à soigner les malheureux. Non contente d'être leur intercession auprès de ses parents et de tous les cœurs sensibles, elle ajoutait secrètement aux aumônes qu'obtenaient ses pressantes sollicitations tout ce qu'elle-même possédait. C'est ainsi que cette belle âme se disposait à entrer dans la Congrégation des Filles de la Sagesse, Congrégation admirable, où les plus rares vertus, jointes au dévouement le plus absolu, se trouvent dans de simples filles, et leur font faire le sacrifice de leur jeunesse, de leur famille, des affections les plus chères de la vie, pour se livrer entièrement au soulagement de toutes les misères humaines, et devenir ainsi martyres de la charité.

« Admise, à l'âge de 24 ans, à faire des vœux dans cette vénérable Congrégation, elle les prononça avec une ferveur inexprimable, le 25 octobre 1774. Dès ce moment, la Sœur Avé se consacra tout entière au service des pauvres et des infirmes, moins pour remplir les devoirs que lui imposait son nouvel état, que pour satisfaire le besoin le plus cher à son cœur. Sa charité aussi ingénieuse qu'active

savait prendre toutes les formes pour secourir les malheureux, et, véritable ange de bonté et de bienveillance, il n'était point d'affliction qu'elle n'adoucît, point de douleur qu'elle ne calmât.

- « Appelée d'abord à l'île d'Oleron, puis, en 1776, à l'hôpital des Incurables de cette ville, elle fut constamment animée d'un zèle infatigable et d'une charité ardente qui la firent également chérir, estimer et respecter des pauvres, à qui elle prodiguait les soins les plus touchants, et de ses compagnes qu'elle encourageait par ses exemples.
- « En 1789, désignée par ses Supérieurs pour gouverner l'hôpital des Incurables, elle succéda à la Sœur Saint-Joseph, dont l'habileté, la bonté, les vertus, ne seront jamais oubliées. Elle y fut bientôt en butte aux plus cruelles et aux plus injustes persécutions. Mais ce fut alors que, se montrant supérieure à tous les événements, elle déploya cette fermeté d'âme que la religion seule peut donner. Jetée dans les fers avec ses Sœurs, conduite sur un échafaud sous le règne de la Terreur, partout elle porta le calme d'une conscience pure et irréprochable et une édifiante résignation.
- « Elle soutint ses chères compagnes par sa piété et son courage, et triompha des persécuteurs qui lui faisaient un crime de l'exercice des vertus chrétiennes et l'accusaient de soustraire aux horreurs de la misère et de la mort des victimes de toutes les classes. Rendue au pieux asile d'où elle avait été si injustement arrachée, la Providence, qui la protégeait visiblement, permit qu'elle trouvât les moyens de réparer les maux que cet utile établissement avait soufferts.
- « Une épreuve était cependant encore réservée à sa modestie et à son humilité. Nommée, en 1800, Supérieure générale de sa Congrégation, son obéissance ne lui permit pas de refuser une dignité que son cœur repoussait ; mais les larmes abondantes qu'elle répandit, seul langage qu'elle osât employer, lui obtinrent la permission de revenir au milieu de ses chers enfants, les pauvres et les infirmes.
- « Depuis ce temps, aidée dans ses peines et dans ses travaux par des Sœurs qu'elle rendit toujours heureuses, secourue par des âmes bienfaisantes que son grand caractère, son désintéressement et son inaltérable charité attiraient à elle, secondée dans ses vues par des administrateurs aussi respectables qu'éclairés, et qui appréciaient son mérite, elle a relevé, soutenu et considérablement augmenté l'hôpital des Incurables.
- « Douée d'une imagination riche et féconde en idées justes et grandes, cette fille incomparable a su allier l'économie avec la générosité, la douceur avec la fermeté, les égards dus au monde avec les devoirs de la religion, pourvoir à tous les besoins par son zèle persévérant, et faire régner un ordre admirable et une honnête aisance dans l'asile du malheur.
- « Telle fut celle que nos seigneurs les archevêques de Bordeaux et de Malines, les évêques de Poitiers et de Bayeux honorèrent de leur estime particulière, et que les riches et les pauvres, tous ceux en un mot qui connurent seulement son nom,

pleurent aujourd'hui,

«'Ah! longtemps sans doute le nom de la Sœur Avé vivra dans le cœur des habitants de Poitiers. Longtemps Je souvenir de ses vertus se conservera dans leur mémoire. Nous avons la confiance que Dieu, qui seul a pu lui inspirer ces sublimes vertus, l'en aura récompensée par une gloire et un bonheur éternels. »

Les administrateurs des hospices de Poitiers voulurent que la Sœur Avé fût enterrée dans le cimetière de l'hôpital, avec cette inscription qu'ils firent placer sur sa tombe:

« Ici repose le corps de la très-honorée Sœur Avé, ancienne Supérieure générale de la Congrégation des Filles de la Sagesse et première directrice de cet hôpital, connue dans le monde sous les noms de Marie-Marthe-Julie Vexiau. Elle gouverna cette maison pendant 25 ans, avec une prudence admirable ; son immense charité la fit appeler la mère des pauvres. Elle fut chérie et respectée de ses compagnes qu'elle aimait tendrement et dans le Seigneur. Elle donna au monde l'exemple d'une piété solide, d'une foi inébranlable et d'un courage au-dessus des persécutions. Elle avait reçu du ciel le don précieux d'inspirer la confiance à ceux qui la connaissaient ; elle ne s'en servit que pour la gloire de Dieu et l'avantage des pauvres. Sa mort fut regardée comme une calamité publique. Elle mourut le 8 mars 1814. »

Elle fut enterrée auprès de la chère Sœur Saint-Joseph, décédée en 1789. Les deux tombes sont un peu élevées de terre, toutes les deux recouvertes d'une grande pierre tombale ; sur chacune d'elles est gravée une épitaphe. Nous venons de lire celle de la Sœur Avé ; voyons celle de la Sœur Saint-Joseph, première Supérieure de l'hôpital des Incurables :

« Sous cette tombe repose le corps de la vénérable Sœur Saint-Joseph, Fille de la Sagesse, nommée dans le monde Marie-Madeleine Meynier, qui fut, pendant 31 ans, Supérieure de cette maison. Elevée à l'école de la Mère Trichet, première Supérieure générale des Filles de la Sagesse, remplie de l'esprit primitif de cette sainte Société, elle fut pieuse, humble, charitable, confiante dans la Providence. Fidèle à la mémoire de M. de Montfort, elle accomplit la prédiction de cet homme apostolique, en agrandissant de moitié cet hôpital. Sa simplicité fut plus puissante en œuvres que la sagesse du monde. Les pauvres la pleurèrent comme leur mère, tous les ordres de Poitiers comme la femme forte. Elle décéda le 8 octobre 1789.

« Ce monument a été érigé en 1804, par les soins de Messieurs les administrateurs des hôpitaux de Poitiers. »

Peu de semaines après la mort de la Sœur Avé, la Sœur Célestine termina ses jours à Saint-Laurent, en véritable prédestinée : c'était le 4 avril. Le P. Duchesne et le P. Coupperie découvraient en cette Fille de la Sagesse des trésors de grâces ; ils allaient souvent la visiter dans sa longue et cruelle maladie, afin de s'édifier. Etendue sur son pauvre grabat, théâtre des miséricordes divines, comme elle le disait elle-même, elle

écrivit quelques pages admirables que l'on ne peut lire sans une pieuse émotion. Elle était connue dans le monde sous le nom de Marie-Madeleine-Françoise de la Baume de Belleville. Née à Saint-Etienne de Marans, le 16 février 1776, elle entra au noviciat de la Sagesse le 7 janvier 1808, et fit profession le 25 août de la même année.

Les persécutions que l'empereur Napoléon fit endurer au Souverain Pontife Pie VII, dans les dernières années de son règne, ne pouvaient manquer de causer la plus profonde douleur aux Communautés de Saint-Laurent, qui se sont toujours distinguées par leur attachement inviolable au successeur de Pierre. En 1814, le P. Duchesne alla visiter le Pape, que Bonaparte tenait captif à Fontainebleau. Il se fit accompagner par la Sœur Saint-Jean de Dieu, Supérieure de l'hôpital de Montargis, et une autre Sœur de la même maison. Ils eurent le bonheur de se prosterner ensemble aux pieds du Saint-Père qui les reçut avec une bienveillance toute paternelle, et leur donna avec effusion sa bénédiction apostolique.

Pendant les Cent-Jours, plusieurs établissements des Filles de la Sagesse eurent à souffrir des maux de la guerre, sans que les Sœurs aient été personnellement inquiétées. Il se passa cependant à Lorient un fait assez singulier que nous allons raconter. Une troupe de malveillants, après avoir parcouru la ville en tumulte, se porta à l'hôpital et demanda la Supérieure, qui était alors la Sœur Dorothée. Les perturbateurs voulurent la forcer à crier : « Vive l'Empereur ! » et ils tenaient le sabre levé, menaçant de la tuer, si elle ne faisait pas ce qu'on lui demandait. La Sœur n'était pas facile à déconcerter, et on le savait bien. Elle ne refusa point de se laisser aller aux démonstrations qu'on exigeait d'elle. « Puisque cela vous fait plaisir, dit-elle à la troupe d'émeutiers, je me prêterai volontiers à vous procurer cette satisfaction. » On la fit monter sur une élévation, afin qu'elle pût être vue et entendue de la populace attroupée. « Eh bien! leur dit-elle, que voulez-vous que je fasse maintenant? — Criez: « Vive l'Empereur! » Alors, élevant la voix de toutes ses forces, elle s'écria : « Qu'il vive, le cher homme, de la vie des saints, et qu'il meure de la mort des justes! » On ne s'attendait pas à une pareille exclamation; mais on n'en demanda pas davantage. Toute la troupe se retira et laissa la bonne Sœur Dorothée maîtresse du champ de bataille.

Les Sœurs n'avaient point à s'occuper des événements politiques. Comme toujours, elles priaient pour la France, en se soumettant à la sainte volonté de Dieu. Elles ne cessaient de donner tous les soins possibles aux malades et aux blessés qui encombraient les hôpitaux, sans faire de distinction d'opinions politiques et même de nationalités. En 1813, un grand nombre de soldats prussiens restèrent malades à l'Hôtel-Dieu de Nantes. Ils y furent soignés par les Sœurs avec la plus tendre charité. Aussi, dans sa reconnaissance, le Gouvernement prussien crut-il devoir gratifier d'une décoration la Sœur Théodose, Supérieure de cet établissement. Il lui fit remettre, en présence d'une nombreuse et imposante assemblée, une médaille d'or, portant d'un côté l'effigie du roi de Prusse, et de l'autre l'emblème de la paix

répandant ses bienfaits dans le royaume.

A cette époque, l'Europe entière avait besoin de la paix : il y avait si longtemps que le sang coulait à flots sur les champs de bataille ! La France surtout, déchirée depuis 25 ans par des guerres civiles et étrangères, la France, épuisée d'hommes et d'argent, avait besoin de repos. Aussi, toutes les populations accueillirent-elles le retour de la Monarchie légitime avec une ivresse et un enthousiasme dont nous n'avons pas l'idée aujourd'hui. On comprend que les Communautés de Saint-Laurent ne devaient pas rester indifférentes, et qu'elles ne pouvaient manquer de partager l'élan général. Elles avaient tant souffert, et à cause d'elles-mêmes, et à cause de la religion persécutée ! et il leur semblait qu'une ère de prospérité pour l'Eglise et pour la France allait enfin commencer.

Les Pères Supiot et Duchesne, qui avaient été exposés à de si grands dangers et avaient éprouvé de si accablantes douleurs, pendant la Révolution, devaient tressaillir de bonheur en présence du changement providentiel qui s'opérait sous leurs yeux. Mais ils ne devaient fias partager bien longtemps la joie de leurs Communautés et de la France entière ; une plus grande joie les attendait au ciel. Le Père Supiot termina sa longue et sainte carrière, à Saint-Laurent, le 12 décembre 1818, à l'âge de 87 ans, et le P. Duchesne mourut le 22 décembre 1820, âgé de 59 ans et 9 mois. Ces deux vénérables Supérieurs ont rendu de grands services à la Congrégation de la Sagesse qui n'en perdra jamais le souvenir.

Avant de clore ce chapitre, nous dirons quelques mots de la Mère Saint-Valère qui termina, en 1819 les années de son généralat, et de la Mère Saint-Calixte sa propre sœur, qui lui succéda dans la charge de Supérieure générale de la Congrégation. Il nous semble que nous ne pouvons séparer, dans cette histoire, ces deux admirables Filles de la Sagesse si étroitement unies par tous les liens de la nature et de la religion.

Aucune famille chrétienne n'a fait plus d'honneur à la Congrégation de la Sagesse et n'en a reçu également plus d'honneur que la famille Marchand, de Lorient, qui envoya quatre Sœurs au noviciat de Saint-Laurent, avant la Révolution. Toutes quatre étaient également distinguées par leurs vertus et par leurs talents. La plus jeune donna l'exemple à ses sœurs ; la première, elle se rendit à la Communauté de la Sagesse ; la première elle alla prendre sa place dans le ciel. Entrée au noviciat, à 18 ans, en 1786, elle mourut en 1793, à l'âge de 25 ans : c'est la Sœur Salomon, dont nous avons parlé ailleurs et qui périt sur l'échafaud, dans la ville de Nantes, avec la Sœur Saint-Paul. Toutes deux allèrent à la guillotine en chantant des cantiques. Ces deux anges de la terre commencèrent ici-bas les chants d'amour qu'elles devaient continuer dans le ciel. La seconde des demoiselles Marchand fut la Sœur Sainte-Euphrasie, qui mourut Supérieure à Loudéac, le 4 décembre 1803, en odeur de sainteté. Les deux autres furent les Sœurs Saint-Valère et Saint-Calixte, qui devinrent Supérieures générales.

Celles-ci entrèrent ensemble au noviciat de la Sagesse, le 5 janvier 1789, et firent profession le 22 octobre de la même année. La Sœur Saint-Valère avait alors 25 ans,

et la Sœur Saint-Calixte, 23.

Lorsque la Sœur Saint-Valère fut appelée à gouverner la Congrégation de la Sagesse, elle était Supérieure à Brest, où elle avait donné les plus touchants exemples de vertus. Son élection eut lieu dans des circonstances bien difficiles. Le gouvernement était venu au secours de la Mère Saint-Méen ; mais alors ses propres ressources étaient épuisées. Bonaparte était en guerre avec presque toutes les puissances de l'Europe ; il lui était bien impossible de faire des largesses, n'ayant pas assez pour lui-même. Cependant les besoins de la Congrégation augmentaient chaque jour. Aussi de toutes les Supérieures générales, aucune, si on en excepte la Mère Marie-Louise de Jésus, n'a eu autant à souffrir du manque de ressources pécuniaires. On sera étonné peut-être, quand nous dirons, ce qui est pourtant la vérité, qu'en 1817, la Communauté de la Sagesse était tellement pauvre qu'elle ne pouvait pas se procurer à l'avance une quantité convenable de vin pour la Messe. Chaque matin, avant les Messes qui devaient se dire à la chapelle de la Sagesse, les Sœurs envoyaient chercher pour un ou deux sous de vin chez un M. Grasset, aubergiste du bourg de Saint-Laurent, qui leur donnait, par charité, beaucoup plus qu'elles ne demandaient. Par plusieurs lettres de la Mère Saint-Valère, on peut juger de la grande détresse dans laquelle se trouvait alors sa Congrégation. Mais si cette vénérable Mère songeait, non à enrichir ses Sœurs, mais à leur procurer le nécessaire, elle s'occupait, avec bien plus d'ardeur encore, à les faire avancer dans les vertus de leur état, en leur donnant de bons exemples et de salutaires conseils. On voit, par ses lettres, qu'elle avait l'œil à tout. Sa lettre circulaire du 1er janvier 1816 est vraiment admirable, vu les nombreux et sages avis qu'elle donne à ses chères filles. Il en est de même de sa circulaire de janvier 1817. Les détails d'une administration tellement compliquée, qu'elle ne lui laissait pas un moment de repos, venant se joindre à tous les ennuis causés par la position pénible de sa Communauté, presque sans ressources, finirent par briser ses forces et ruiner entièrement sa santé.

D'une grande fermeté de caractère et d'une patience admirable, elle ne laissait rien paraître des chagrins qu'elle éprouvait dans son cœur. On n'eût point dit, à la voir et à l'entendre, qu'elle fût accablée de tant de travaux et de soucis. Toujours aimable et gracieuse, elle savait glisser dans ses lettres, comme dans ses conversations, les paroles les plus consolantes et les plus encourageantes. Dans ses dernières années, elle écrivait à l'une de ses filles qui avait grand besoin de consolations : « J'ai reçu avec bien du plaisir, bonne Sœur Saint-Benoit, le petit mot que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Je n'oublierai jamais le petit Saint-Benoît, que le Seigneur visite d'une manière particulière. Vous êtes l'enfant gâté de la divine Providence, car vous faites tout doucement votre purgatoire ici-bas, de sorte que, quand la camarade viendra, avec sa faux tranchante, couper le petit filet de vie qui vous retient en ce bas monde, vous irez de suite dans le sein de Dieu jouir du bonheur qu'il réserve à ses élus. Courage donc, pauvre enfant! regardez votre Père qui vous tend les bras, et affermissez vos pas, en suivant à la trace votre bon Jésus portant sa croix. La nature

ne se plaît pas dans ce sentier-là. C'est une criarde à qui il faut imposer silence, en se moquant d'elle. »

Quel charme dans cette petite lettre! Ne dirait-on pas qu'elle est sortie de la plume de saint François de Sales? La. Mère Saint-Valère avait dans son extérieur quelque chose d'angélique; tout en elle annonçait une âme privilégiée, une âme d'élite; on se sentait porté à la vénérer. Il s'est trouvé des novices qui se jetaient spontanément à genoux sur son passage, a Mes enfants, leur disait-elle en les relevant avec bonté, je ne suis pas le bon Dieu; on ne se met pas à genoux quand je passe. »

Cette bonne et pieuse Mère, qui engageait la Sœur Saint-Benoît à se moquer de la nature toujours si criarde, n'en avait point elle-même écouté la voix, pendant sa vie. Elle avait bien préféré prêter l'oreille à la voix de son céleste Epoux qui l'avait toujours conduite dans les sentiers de la vertu. Oh! avec quel bonheur elle entendit, cette voix si aimée, quand elle l'appela au ciel, pour y recevoir son éternelle couronne! C'était le 31 octobre 1832; elle avait alors 58 ans d'âge et 33 ans de profession. Elle emporta avec elle les regrets de toute la Congrégation; mais personne ne fut aussi sensible à cette perte cruelle que la Mère Saint-Calixte, sa sœur par la nature, devenue, depuis trois ans, sa Supérieure générale.

La Sœur Saint-Calixte était née le 16 novembre 1765. Nous avons vu qu'elle était entrée au noviciat et avait fait profession en même temps que sa sœur Saint-Valère. Lorsque la chère Sœur Eugénie fut envoyée à La Rochelle, en 1791, pour y gouverner l'hôpital d'Auffrédy, la Sœur Saint-Calixte lui fut confiée comme une jeune plante qui méritait d'être cultivée avec un soin particulier. Elle fut mise en emploi au bureau ; mais deux ans après, elle fut emprisonnée avec ses Sœurs à Brouage. Elle ne quitta point la chère Sœur Eugénie, à la sortie de prison, et, en 1802, elle rentra avec elle à Auffrédy, où elle resta jusqu'en 1813.

A cette époque, elle fut envoyée à Anvers, où cil arriva dans des circonstances pénibles; mais l'exemple de son courage et l'amabilité de son caractère soutinrent puissamment les Sœurs dans leur admirable conduite, au milieu des horreurs, des privations et des dangers de la guerre.

Rentrée à Saint-Laurent, elle devint première Maîtresse au noviciat, où elle a laissé le souvenir des plu brillantes qualités et des plus aimables vertus. Enfin, a bout de 5 ans, le 29 mai 1819, elle fut élue Supérieur générale. Elle avait alors 54 ans. Elle était à la hauteur de sa place, par ses vertus et ses talents ; elle était la seul à l'ignorer. Elle fut toujours d'une humilité profonde, d'une simplicité angélique, d'une amabilité propre à lui gagner tous les cœurs.

A la fin de son généralat, elle fut chargée de la direction du second noviciat, puis fut élue deux fois première Assistante; mais, en 1836, elle ne voulut conserver que sa place de première Maîtresse du second noviciat, qu'elle finit par quitter en 1839, pour ne s'occuper que d'elle-même. Elle s'endormit, dans le Seigneur, le samedi, 3 février 1844, à 11 heures du soir, âgée de 72 ans, dont 55 de profession.

LIVRE VI.

DEPUIS L'ÉLECTION DU M. P. DESHAYES JUSQU'A SA MORT.

(1821-1841.)

CHAPITRE 1er

LE R. P. DKSHAYES, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL. — TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS OU DE RÉPARATIONS A LA COMMUNAUTÉ DE LA SAGESSE. — DÉMÊLÉS ENTRE LES SUPÉRIEURS DE LA SAGESSE ET MGR SOYER, ÉVÊQUE DE LUÇON. — SECOND NOVICIAT. — LA MÈRE SAINT-LIN.

Le R. P. Duchesne ayant cessé de vivre, il fallut procéder à l'élection d'un successeur. Le choix n'en paraissait pas douteux. Le P. Deshayes, entré dans la Compagnie de Marie depuis quelques mois seulement, et nommé Assistant de l'ancien Supérieur général depuis quelques semaines, était évidemment l'homme que la divine Providence destinait à remplir le poste vacant. Il fut élu par ses confrères le 17 janvier 1821, et son élection fut approuvée aussitôt par Monseigneur l'évêque de La Rochelle, qui administrait encore le diocèse de Luçon.

Santé robuste que rien ne semblait pouvoir altérer ; physionomie qui respirait à la fois une imposante dignité et une douce paternité ; caractère loyal et ferme, avec une grande bonté de cœur ; longue habitude de l'administration et des affaires ; connaissance parfaite des hommes et de son temps ; jugement solide ; foi ardente ; confiance entière dans la divine Providence, avec une sorte de passion pour les bonnes œuvres, dont, à cette époque de renouvellement, il sentait le besoin, le P. Deshayes avait reçu du ciel tout ce qu'il fallait pour remplir une tâche glorieuse et faire un bien immense. Il n'a pas enfoui dans un sol stérile les talents que Dieu lui avait confiés, et tout fait espérer qu'à la fin de sa course, il a entendu résonner à son oreille cette parole du divin Maître : « Courage, bon et fidèle serviteur ; parce que vous avez été fidèle, entrez dans la joie de votre Seigneur. »

Pendant la grande Révolution, il s'était montré d'un courage à toute épreuve et d'un

dévouement sans bornes à l'Eglise et au Saint-Siège. Soit comme diacre, soit comme prêtre, il avait rendu les plus grands services à la religion, dans sa chère Bretagne qui l'avait vu naître. Après les jours mauvais, il fut chargé d'exercer le saint ministère successivement dans plusieurs paroisses. En dernier lieu, il fut nommé curé d'Auray, en 1805. On n'y a point oublié et on n'y oubliera pas de longtemps ses vertus et ses œuvres. Nous n'avons point à raconter ici tout le bien qu'il a fait avant ou après son arrivée ai Saint-Laurent ; nous n'avons à parler que de ce qui regarde particulièrement l'histoire de la Congrégation de la Sagesse. Nous ajouterons pourtant, avant d'aller plus loin, que non-seulement il était dévoré de zèle pour la religion et pour toutes les œuvres qui pouvaient contribuer au bien-être de ses semblables et au soulagement des misères humaines, mais qu'il savait encore faire partager ses sentiments à ceux qu'il jugeait capables de l'aider dans ses généreux desseins. Il était difficile de résister à ses demandes, qui avaient toutes pour but des entreprises évidemment utiles. Nous n'en donnerons ici qu'une preuve, sans sortir de notre sujet.

Les Sœurs de la Sagesse tenaient un pensionnat de rentiers dans le faubourg de Chaillot, à Paris. Non loin de cette maison se trouvait l'hôtel du général Frère. Le P. Deshayes désirait l'acheter, pour y placer des classes de petites filles. Il se décida, un jour, à se présenter chez l'homme de guerre pour lui parler de cette alfaire. "Voici comment M. Laveau raconte cette entrevue dans la Vie du P. Deshayes:

« Qu'y a-t-il pour votre service, M. l'abbé? dit le général étonné de la visite. — Vous avez là un bel hôtel, M. le général. — Eh bien! — Il est un peu grand pour vous. — Quoi! vous le vendre? qu'en voulez-vous faire?

Général, le remplir de Religieuses. — Oh! M. l'abbé ; et ma fille au milieu d'elles? — Leur adjoindre les petites pauvrettes de Chaillot. —Vous êtes plaisant, M. l'abbé.

Puis, après quelques moments de silence : Et si ma fille allait se faire bonne Sœur! — Rien d'impossible, général. — Mais ma maison vaut beaucoup! — Combien, général ? — Plus de soixante mille francs. — Je n'en ai que trente mille à vous offrir. — Pas possible! » L'on cause, l'on rit, et, à la fin, le général est emporté comme d'assaut : « Je vous la donne, allez chez mon notaire. » Ce dernier, surpris d'une quasidonation, avertit ses connaissances, et retarde l'acte de vente. Dès le soir, on venait offrir au propriétaire cinquante-six mille francs pour son hôtel. « Non, répondit le général, un honnête homme n'a qu'une parole » ; et à l'instant il écrit à son notaire, et lui intime l'ordre de passer l'acte avec le P. Deshayes pour la somme de trente mille francs. Nous aurons occasion de parler plus tard de cette maison achetée à si bas prix, en 1823, et vendue à la ville de Paris, en 1864, avec un bénéfice de plus de trois cent mille francs, qui ont été employés dans la construction de la magnifique chapelle de la Communauté de Saint-Laurent.

Le R. P. Deshayes était appelé à donner un essor extraordinaire aux Congrégations que le ciel lui avait confiées. Les Frères, aussi bien que les Pères et les Sœurs, devaient recueillir avec abondance les fruits de son heureux passage à Saint-Laurent. Les Filles de la Sagesse virent leur nombre s'accroître d'une manière

considérable, pendant les années de son généralat. Le 1^{er} janvier 1821, la Congrégation comptait 731 Religieuses et 47 novices; au moment de la mort du P. Deshayes, à la fin de 1841, elle comptait 1593 Religieuses et 75 novices. C'est le 27 mai 1841 que, pour la première fois, on vit en même temps 100 novices à la Communauté; quelques jours après, on en comptait 108; de 1821 à 1841, on fonda 32 nouveaux établissements, et on en refusa 114.

La Communauté, voyant augmenter peu à peu ses ressources, pouvait faire des dépenses plus considérables. Aussi s'occupa-t-on d'élever des constructions plus ou moins nécessaires. On peut dire que l'enclos de la Sagesse changea presque entièrement de face. Du jardin et de la prairie que longe la Sèvre on retira des masses énormes de pierres, qui servirent à construire les bâtiments projetés, et à élever un vaste mur d'enceinte autour de ce jardin et de cette prairie.

Le Vendredi-Saint de l'année 1826, on érigea un Chemin de Croix dans l'enclos ; mais on se borna alors ii placer 14 croix de bois, hautes d'environ 1 m. 50 c. Ce bois ne pouvait durer longtemps ; c'est pourquoi on songea plus tard à faire quelque chose de plus solide, et l'on désira surtout que ce Chemin de Croix ne fût pas placé dans un lieu de passage. Pour atteindre ce but, le Père Dalin, alors Supérieur général, fit commencer, en 1847, des travaux de préparation qui se terminèrent en 1849, et, en vertu d'un rescrit de Pie IX, en date du 4 mai 1849, l'érection du Chemin de Croix en pierre que l'on voit aujourd'hui eut lieu solennellement. On ne changea rien au tombeau que le P. Deshayes avait fait construire.

La maison de la Sagesse et la chapelle qui fut bénite en 1782 étaient bâties sur un plan représentant le chiffre de Notre-Seigneur. Ce plan occupait presque tout le terrain appartenant alors à la Communauté. La chapelle étant devenue insuffisante pour contenir le personnel, qui avait beaucoup augmenté, la Congrégation eut recours à la munificence du Gouvernement, à l'effet d'obtenir les fonds nécessaires pour son agrandissement. La demande fut favorablement accueillie, et l'on se mit à construire les deux bras de la croix et le sanctuaire. Les travaux commencés au mois de mars 1827 furent terminés l'année suivante, et, le 10 août 1828, la chapelle fut consacrée par Mgr Bernet, évoque de La Rochelle. Mais, comme on le voit aujourd'hui, cette chapelle n'existe plus ; elle est remplacée par un monument magnifique, dont nous aurons à parler à la fin de cette histoire.

Afin d'éviter les mille difficultés qu'on avait à faire moudre le grain par des personnes étrangères, le R. P. Deshayes, que rien n'arrêtait quand il s'agissait d'entreprises utiles, songea à faire construire un pont et un moulin dans l'enclos de la Sagesse. Son projet rencontra de nombreux obstacles ; mais son habileté et sa patience surent les surmonter.

Par une transaction passée entre la commune de Saint-Laurent et la Congrégation, le 12 décembre 1834, il fut permis de construire un moulin de la manière prescrite par l'ordonnance royale reçue à cet effet le 18 février de la même année. Le pont et le moulin étaient terminés au mois de juin 1835.

A cette occasion, la Congrégation a contracté envers la commune de Saint-Laurent

plusieurs obligations, dont nous allons parler ici, afin de n'avoir plus à y revenir. Elle s'obligeait d'abord à fournir un local pour faire l'école aux garçons. Mais ce local étant devenu, par la suite, insuffisant pour le nombre des enfants, la commune fit ses observations, et par un traité sous la date du 9 octobre 1850, passé entre les parties intéressées, il a été arrêté que la Communauté serait entièrement déchargée de l'obligation de fournir un local pour l'école des garçons, moyennant une indemnité de 2000 francs, pour aider à la construction d'une nouvelle maison.

La Communauté s'obligeait en outre à exécuter les promesses contenues dans un acte du 24 septembre 1719, lequel porte que le principal emploi des Filles de la Sagesse, en s'établissant dans la commune de Saint-Laurent, serait de s'appliquer à l'instruction des jeunes filles de cette paroisse, à secourir et à médicamenter les pauvres qui s'y trouvent, particulièrement ceux qui en seraient originaires, et à exercer plusieurs œuvres de charité spirituelle et corporelle, sans pour cela rien prétendre ni exiger des paroissiens.

Par une délibération du 21 avril 1853, le Conseil municipal de Saint-Laurent a confirmé ledit traité, et, par un reçu du 12 janvier 1856, M. le maire a reconnu que la Congrégation s'était entièrement libérée de ses obligations envers la commune, au sujet du bâtiment de l'école des garçons.

En 1822, c'est-à-dire peu de temps après l'arrivée du P. Deshayes à Saint-Laurent et celle de Mgr Soyer à Luçon, quelques démêlés survinrent entre le nouvel évêque diocésain et les Supérieurs généraux de la Sagesse. L'évêque fit trop voir peut-être qu'il ne regardait le Supérieur général que comme son délégué, et qu'il songeait à s'occuper plus directement que ses prédécesseurs de l'administration de la Communauté. Les évêques précédents avaient laissé une pleine liberté d'action aux Supérieurs généraux qui, depuis un siècle, en avaient toujours usé pour le plus grand bien.

Un changement notable opéré dans le costume des Religieuses de Chavagnes fit craindre que l'évêque ne voulût déroger aux usages de la Congrégation de la Sagesse, et même à ce qui avait été déterminé par le Fondateur. On songea à se soustraire à ce danger, en transférant le noviciat à la Chartreuse d'Auray, dont on eût fait la Maison-Mère, ou une seconde maison principale. Monseigneur l'évêque de Vannes accueillait ce plan avec une entière faveur. Mais une visite faite à Mgr Soyer par le P. Deshayes, au mois d'octobre 1822, arrangea toute cette affaire. Pour preuve d'une union complète, l'évêque promit de donner de suite à la Compagnie de Marie quatre jeunes Missionnaires, qui étaient les Pères Marchand, Hilléreau, Gouraud et Duret. Depuis ce temps-là, Mgr Soyer n'a pas cessé, un instant, de porter le plus vif intérêt aux Congrégations de Saint-Laurent, et de vivre dans une parfaite intelligence avec les Supérieurs.

Avant la Révolution, comme depuis, les retraites annuelles des Sœurs se faisaient à Saint-Laurent aussi régulièrement que possible. Elles étaient prêchées tantôt par des Pères de la Compagnie de Marie, tantôt par des prêtres étrangers. Dans les établissements, les Sœurs faisaient leur retraite comme elles l'entendaient, et à

l'époque qui leur convenait le mieux. Dès le commencement de son généralat, le P. Deshayes songea à procurer à plusieurs établissements le bienfait de la retraite. Dans une lettre écrite à la fin de 1822, il se réjouissait de voir que sur 747 Religieuses, que comptait alors la Congrégation, 221 avaient eu le bonheur d'assister à la retraite annuelle. Ce n'est pourtant que sous le gouvernement du P. Dalin, en 1842, que les retraites ont été complètement et parfaitement organisées. Depuis cette époque, les Pères de la Compagnie de Marie ont toujours donné toutes les retraites des Filles de la Sagesse. Trois ou quatre retraites ont lieu, tous les ans, dans chaque province, où sont envoyés ensemble deux ou trois Missionnaires. Toutes les Sœurs de chaque province se réunissent successivement dans la maison où se font les pieux exercices. Les trois retraites annuelles de la province de Saint-Laurent ont lieu dans le magnifique établissement de Saint-Michel; 600 Religieuses environ assistent à ces trois retraites, et à une quatrième qui se fait dans la Maison-Mère pour les malades, les infirmes et les Sœurs d'un âge avancé.

Comme tous les Missionnaires de la Compagnie de Marie, le P. Deshayes tenait à l'Eglise et au Souverain Pontife du fond de ses entrailles. Pendant la Révolution, il avait été chargé ou il s'était chargé lui-même avec bonheur de transmettre aux prêtres fidèles de la Bretagne les instructions du Pape. Durant la captivité de Pie VII à Fontainebleau, il était allé le visiter au nom de toute la province religieuse à laquelle il appartenait, et par reconnaissance le Saint-Père lui avait donné tous les pouvoirs que peut obtenir un simple prêtre. Il voulut encore se prosterner aux pieds de Léon XII, afin de lui offrir ses hommages et ses vœux, et d'en recevoir de sages conseils et des bénédictions abondantes pour lui et pour la famille religieuse dont il était devenu le Père. Il songeait aussi à solliciter l'approbation de ses Congrégations, et même il désirait voir s'il serait possible de s'occuper efficacement de la Béatification du P. de Montfort. Il fit pour cela le voyage de Rome, en 1825.

Parti de Saint-Laurent au commencement de janvier, et arrivé à Rome au milieu de février, il en repartit à la fin d'avril et rentra à la Communauté dans la première quinzaine de juillet. Il avait fait tout ce voyage avec la même voiture et les mêmes chevaux ; il était conduit par le Frère Bernard. Son séjour à Rome eut tout le succès désirable. Il fut reçu du Pape avec une bonté toute paternelle, et obtint pour ses deux Congrégations un *Bref laudatif*, daté du 20 mai 1825. C'était un acheminement à ce qui devait avoir lieu sous son successeur. Il fit faire également un pas important à l'affaire de la Béatification du P. de Montfort, dont on commença dès lors à s'occuper d'une manière très-sérieuse et très-efficace.

Nous croyons que le Bref laudatif, accordé simultanément à la Compagnie de Marie et à la Congrégation de la Sagesse par le Pape Léon XII, doit trouver ici sa place. Nous le donnons dans son entier.

« Notre très-cher fils, salut et bénédiction apostolique.

« Les paroles qu'un de nos prédécesseurs, Adrien II, d'heureuse mémoire, instruit de l'affection de Charles le Chauve, roi de France, pour les Eglises de ce royaume,

adressait à ce prince : « Croyez que nous chérissons autant que vous-même les vertus qui brillent en vous », ces paroles, nous croyons devoir les employer aujourd'hui, et les adresser avec vérité à vous et aux pieuses Sociétés que votre vigilance rend florissantes. En effet, nous n'ignorons pas que les deux Congrégations des Missionnaires et des Filles que vous conduisez, instituées, vers le commencement du siècle passé, par le zèle du P. de Montfort, ont excité l'admiration des gens de bien.

« L'on a vu, en effet, d'un côté les Missionnaires entreprendre dans la Bretagne et le Poitou, pour instruire les peuples, de saintes excursions dont le nombre et les fatigues croissaient de jour en jour, et retirer une infinité d'âmes des dangers du vice et de l'erreur ; d'un autre côté, les Filles de la Sagesse donner tous leurs soins aux malades, non-seulement pour les soulager dans leurs infirmités corporelles, mais encore pour procurer le salut de leurs âmes, en leur rappelant à propos le souvenir des récompenses et des peines de l'autre vie ; et, de plus, faire tous leurs efforts pour réunir auprès d'elles de jeunes personnes des villes et de la campagne, afin de leur donner une éducation chrétienne et utile au public.

« Tant de bonnes œuvres étaient sans doute bien dignes d'admiration et de d'ordinaire louanges; comme les Communautés commencements de leur institution, très-ferventes, pleines d'ardeur el de zèle, et que quelquefois cependant, l'ennemi venant à semer l'ivraie, la suite ne répond pas au commencement, il était nécessaire d'avoir attentivement les yeux ouverts sur ces deux Sociétés, pour examiner leurs progrès, la marche qu'elles prendraient, et pour voir si la persévérance couronnerait de si beaux commencements. Et en effet, à peine soixante-dix ans s'étaient-ils écoulés depuis la mort de votre Fondateur, que la France a vu, dans un temps de calamité, le fanatisme changer sa constitution civile et religieuse, cribler le froment et en séparer jusqu'au dernier grain, de sorte qu'on distinguait et ceux qui conservaient encore en eux-mêmes quelques sentiments de religion, et ceux qui, corrompus au dedans, se paraient encore au dehors d'un certain masque de vertu. Au milieu de ces troubles, où l'audace triomphait hélas! de l'autorité des lois, où l'impiété déchaînée contre la religion de nos pères destinait et livrait à la mort tous les gens de bien, vos deux Sociétés, nous le savons, après avoir embrassé la sainte cause, l'ont soutenue jusqu'au dernier soupir, et ont regardé comme un bonheur et une gloire de mourir pour sa défense, ayant à leur tète celui qui les gouvernail dans ces temps orageux.

« Et aujourd'hui, après qu'une protection spéciale du ciel vous a arrachés des mains des impies, nous n'ignorons pas avec quel succès, sous votre autorité et par votre zèle, ces hommes choisis et ces filles courageuses procurent le bien de la religion dans votre patrie : c'est ce qu'ont attesté à notre Siège apostolique nos Vénérables Frères les Archevêques de Bordeaux et d'Aix, ainsi que nos Vénérables Frères les Evêques de Luçon, de La Rochelle, de Poitiers, de Bennes, d'Angers, de Coutances, de Quimper, d'Orléans, de Nantes et de Vannes. D'après un témoignage si digne de foi, et après avoir consulté les Evoques et les autres Prélats Réguliers, nous sommes

restés convaincus, nous et nos Vénérables Frères leurs Révérendissimes Eminences les Cardinaux que chacun de vos instants était consacré à des œuvres saintes. Nous avons appris que les Missionnaires de la Société dite du Saint-Esprit (Compagnie de Marie) vont prêcher dans différents diocèses du royaume ; qu'ils éloignent, de temps en temps, du tumulte des affaires, des fidèles, et particulièrement les Filles de la Sagesse, pour leur remettre sous les yeux les vérités du salut ; que ces Filles admirables soulagent, par leurs paroles et par leurs secours, les affligés et surtout les malades ; qu'elles tiennent presque tous les hôpitaux maritimes de France et un grand nombre d'autres; qu'elles y assistent les infirmes et les servent avec la plus grande bonté; on nous a appris qu'elles ont, dans différents lieux, plusieurs maisons d'éducation pour les jeunes personnes du sexe, où les filles qui ne savent point de métier, et qui n'ont pas été instruites des dogmes catholiques, apprennent un étal, les principes de la religion et le moyen de former leurs mœurs. Enfin, ces deux Sociétés sont si persuadées que rien de ce qui peut être utile au prochain ne leur est étranger, qu'elles travaillent à l'instruction de ceux même que la nature a privés de l'ouïe, et rend incapables d'être instruits par la parole dont nous nous servons pour exprimer nos pensées, laquelle est si avantageuse pour la propagation de la religion. « Chantons donc un cantique au Seigneur ; chantons un cantique nouveau à la gloire de Dieu; car si, au jour de sa colère et de ses jugements, il a permis que la France, la plus belle portion de la chrétienté, ait été remplie de troubles et d'agitations par des hommes pervers, et qu'elle se soit trouvée à deux doigts de sa perte, il a voulu, au milieu de la dévastation des temples, de la profanation des choses les plus saintes, et des flots de sang cruellement répandus;, il a voulu, notre cher fils, conserver à votre patrie, en vous et dans vos deux Sociétés, non-seulement des exemples de piété, mais encore de puissants secours et des instruments de salut.

« Maintenant que la paix est rendue à la France, et que la famille des Rois trèschrétiens est remontée sur le trône de ses ancêtres, vos Congrégations, protégées par cette auguste Maison et par la piété des Archevêques et des Evêques, qui seconderont vos soins et travaux, produiront de jour en jour des fruits de vertu plus abondants, ce que nous demanderons sans cesse au Dieu de toute bonté et de toute grandeur. Il faut que votre courage continue l'œuvre sainte entreprise avec le secours de Dieu. Ne vous laissez arrêter ni par les fatigues des voyages, ni par les critiques et les calomnies des hommes; mais efforcez-vous d'achever ce que Dieu vous a fait commencer, sachant que plus les travaux sont grands, plus la gloire qui les récompensera dans l'autre vie sera grande : ce sont les paroles d'un de nos prédécesseurs, saint Grégoire le Grand. Enfin, pour gage de notre bienveillance, nous donnons à vous, aux zélés Missionnaires et aux courageuses Filles que vous dirigez, notre bénédiction apostolique. »

Cette page d'histoire, signée par le Souverain Pontife Léon XII, n'est pas la moins glorieuse pour toute la famille de Montfort. Ce Bref si précieux était bien capable d'enflammer le zèle des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse.

Aussi, les vit-on se livrer avec une nouvelle ardeur à toutes leurs saintes fonctions et à toutes les œuvres de charité qui leur étaient confiées par le ciel.

A son retour de Rome, le R. P. Deshayes présida, à la Communauté de la Sagesse, une assemblée capitulaire qui eut à traiter plusieurs questions plus ou moins importantes. Entre autres choses, on établit alors le second noviciat, c'est-à-dire qu'il fut réglé que les novices professes, qui faisaient leurs vœux annuels depuis au moins cinq ans, viendraient passer quelques semaines, et même quelques mois, s'il était possible, à la Maison-Mère, pour se préparer à prendre un engagement définitif. Le Père Deshayes avait communiqué ce projet au Souverain Pontife, qui l'avait fortement approuvé. Jusque-là les Sœurs faisaient leurs vœux perpétuels dans les établissements où elles se trouvaient, après en avoir reçu l'autorisation de leurs Supérieurs généraux. Le projet qui s'exécutait alors était d'ailleurs conforme aux Constitutions qui en parlaient.

Dans une autre assemblée capitulaire qui se tint en 1828, on élut pour Supérieure générale la Sœur Saint-Lin, qui mourut un an et quelques mois après son élection. Elle s'appelait dans le monde Marie-Anne-Saint-Michel Dunézat. Elle était née à Saint-Domingue, le 13 novembre 1783, et elle avait fait profession le 1^{er} novembre 1804. Elle mourut le 23 novembre 1829. Ainsi le mois de novembre fut celui de sa naissance, de sa profession religieuse et de sa mort. Pendant sa maladie, elle avait grandement édifié toutes ses Sœurs par sa foi, sa patience et sa résignation. Sa confiance en Dieu était sans bornes. Lorsque, dans ses derniers instants, on lui parlait de sa mort prochaine, elle s'écriait, dans les transports de la joie : « Ah! l'heureuse nouvelle : ah! l'heureuse nouvelle! » Elle conserva jusqu'à la fin une pleine connaissance, et reçut tous les secours de la religion avec les sentiments de la plus tendre piété. Quelques moments avant d'expirer, elle renouvela ses vœux, en présence du Supérieur général. Sa mort jeta la désolation dans la Communauté.

Elle ne fut remplacée que l'année suivante par la Mère de la Résurrection, qui fut élue le 29 mai 1830. Monseigneur Soyer, évêque de Luçon, présidait cette élection. La nouvelle Supérieure générale avait toutes les qualités nécessaires pour gouverner sagement la Congrégation, dans les temps difficiles qui allaient bientôt commencer.

CHAPITRE II.

LA RÉVOLUTION DE 1830. — VISITES DOMICILIAIRES FAITES A LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-LAURENT.

La Révolution de 1830, qui renversa le trône des Bourbons, se montra tout d'abord hostile à la religion. Dans bien des lieux, les prêtres furent inquiétés, et eurent même à subir de véritables persécutions. Les Communautés religieuses devaient aussi s'attendre à éprouver bien des tracasseries ; celles de Saint-Laurent surtout, situées au milieu d'un pays qui devait regretter le gouvernement tombé, et détester celui qui venait de sortir des barricades, ne pouvaient être épargnées. Nous verrons tout à l'heure qu'on ne les oublia pas. Cependant on ne s'occupait pas de politique dans ces Communautés, qui ne songeaient qu'à remplir fidèlement leurs emplois, pour la gloire de Dieu et le bien du prochain.

Nous citerons ici quelques passages d'une lettre écrite, le le1^{er} janvier 1835, aux Filles de la Sagesse par leurs Supérieurs généraux ; nous verrons si on y parle le langage de la révolte ou de la résistance :

« Un avis que nous ne faisons que renouveler, parce que nous vous l'avions déjà donné plusieurs fois, c'est d'user de prudence et de discrétion, dans les rapports que vous êtes obligées d'avoir avec les personnes du monde. Ne vous occupez nullement des affaires politiques ; n'en parlez même pas entre vous. Laissez agir la Providence, et soumettez-vous d'avance à ses desseins. Nous avons des éloges à vous donner à ce sujet ; nous vous engageons à les mériter toujours. »

Lisons la suite de cette lettre, et écoutons d'autres éloges également mérités par les Filles de la Sagesse :

« Si nous bénissons le Seigneur de la prudence que nous remarquons dans votre conduite, nous ne pouvons non plus nous empêcher de le louer pour le zèle et la charité dont il vous a animées jusqu'à présent, pour voler au secours des pauvres cholériques, qui tant de fois déjà ont réclamé les soins d'un grand nombre d'entre vous. Nous ne vous dissimulons pas que nous sommes remplis de consolation dans le Seigneur, en voyant un tel dévouement de votre part. Il est vrai que nos cœurs ont été plus d'une fois pénétrés de la plus vive douleur, en apprenant la perte de plusieurs de vos Sœurs, que cette terrible maladie nous a enlevées. Mais l'espoir que nous avons de leur bonheur a beaucoup adouci notre peine à ce sujet, et nous ne doutons point qu'elles ne prient d'une manière spéciale pour celles qui s'exposent comme elles à mourir victimes de leur charité. Que votre zèle ne se ralentisse donc point ; souvenez-vous que Celui pour l'amour duquel vous vous sacrifiez s'est lui-même immolé pour vous, et que vos travaux, quelque pénibles qu'ils soient, n'ont aucune proportion avec la récompense que vous avez lieu d'espérer. »

Nous venons de voir que les Sœurs de la Sagesse, au lieu de s'occuper de politique, volaient partout au secours des malheureux atteints du choléra, et ne balançaient pas à exposer leur vie pour les soulager.

Quelques-unes d'entre elles restaient aussi à Saint-Laurent, pour soigner d'autres malades Des troupes envoyées par le Gouvernement inondaient la Vendée, dont on craignait le soulèvement. Dans certaines localités, les soldats malades manquaient absolument de soins. Les Filles de la Sagesse établirent alors une ambulance pour les soldats des cantonnements de Saint-Laurent et des environs. On choisit pour cela la maison dite du Pensionnat, qui reçut dans cette circonstance le nom d'hôpital. D'abord, les Sœurs donnèrent gratuitement leurs soins aux soldats, sans rien épargner de ce dont ils pouvaient avoir besoin. Ce n'est que plus tard que, le nombre des malades augmentant, on prit des arrangements avec les autorités civile et militaire. Depuis le 31 janvier 1831 jusqu'au mois de mai, on avait soigné gratuitement 22 malades, comme l'atteste le capitaine commandant la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon du 32^e régiment de ligne. « Je certifie et atteste », disaitil dans son rapport, « que les 22 hommes désignés d'autre part ont été soignés gratuitement par les Sœurs de la Sagesse de la Communauté de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Ces hommes se trouvant malades, les Sœurs se sont offertes de les soigner, et, en effet, elles ont formé une ambulance dans leur établissement. On ne saurait trop faire l'éloge du zèle qu'elles ont mis pour prodiguer leurs soins aux malades. Je certifie aussi que ces Dames ont offert à la compagnie tout ce qui pouvait contribuer au bien-être du soldat.

« Fait à Saint-Laurent, le 4 mai 1831 ; signé Bourrié. »

Celte ambulance dura quatre ans. Il semble qu'elle devait être comme un paratonnerre, sinon pour tous les habitants de Saint-Laurent, qui d'ailleurs demeuraient calmes, du moins pour les Filles de la Sagesse qui se montraient si généreuses et si charitables ; mais non, il n'y a point à compter sur la gratitude d'hommes égarés par de mauvaises passions. Connaissant les hommes de la Révolution, les Sœurs s'attendaient à tout, mais avec tranquillité et confiance en Dieu.

Un soir qu'on était venu prévenir la Communauté de la Sagesse qu'elle serait probablement investie dans la nuit même, on crut devoir en avertir les novices, en leur recommandant de mettre auprès de leurs lits leurs vêtements les plus propres et les plus convenables, afin de s'en revêtir, si on était dans l'obligation de s'enfuir. Malgré cette triste annonce, qui devait naturellement jeter le trouble et la crainte dans ces jeunes âmes, toutes les novices se couchèrent et s'endormirent tranquillement, parce qu'elles savaient que leurs pieuses maîtresses veillaient pour elles. Dans la visite qu'une des Sœurs fit dans les dortoirs, pendant la nuit, elle trouva une novice couchée sur son lit, dormant paisiblement. Elle était tout habillée en blanc, avec son voile, telle qu'elle était, peu de jours auparavant, à la procession

de la Fête-Dieu. On l'eût prise pour un ange. La Religieuse respecta son sommeil ; mais la visite domiciliaire n'ayant pas eu lieu, elle demanda, le lendemain, à la novice, pourquoi elle s'était ainsi revêtue de ce qu'elle avait de plus beau. « Oh! ma chère Sœur, répondit-elle avec un admirable élan d'amour et de ferveur, je pensais qu'on allait venir nous tuer, pendant la nuit, et je voulais mourir tout en blanc, comme une vierge. Si vous saviez combien j'étais heureuse! Non, je ne crois pas que jamais je puisse goûter un plus grand bonheur que celui dont j'ai joui hier soir. »

Ce qu'on avait lieu de craindre arriva enfin. Le 21 juin 1832, entre midi et une heure, la Communauté fut envahie par une compagnie de soldats, ayant à leur tête un officier qui se présenta avec insolence, en faisant des menaces. La rumeur fut grande dans le bourg, et la population fut bientôt rassemblée. Une Sœur se présente, elle est aussitôt saisie et consignée ; mais, s'apercevant que l'officier n'a pas d'ordre supérieur, elle force la consigne et circule où sa présence est nécessaire. Sa fermeté en imposa aux soldats. L'officier était un lieutenant de la 2ème compagnie du 3° bataillon du 44e de ligne, du nom de Treille. Il n'avait point reçu ordre de faire une visite dans la Communauté : aussi parut-il craindre de se compromettre, en allant plus loin qu'il ne devait ; il se retira.

Au mois de septembre de la même année, le général Rousseau, commandant le département de la Vendée, se rendit à Saint-Laurent, à la tête de quelques centaines de soldats, pour chercher, disait-on, la duchesse de Berry, qui devait être cachée dans la Communauté de la Sagesse. On fit une visite minutieuse qui dura deux jours. Toutes les Religieuses et novices furent passées en revue séparément, puis consignées. Aucune Sœur ne pouvait circuler, sans être escortée par un soldat ou un gendarme. Tous les coins et recoins de la maison furent explorés. La visite du bureau fut celle qui prit le plus de temps, car on ouvrit toutes les lettres et tous les papiers, mais on ne trouva rien de compromettant pour personne.

Le second jour de la visite, à trois heures de l'après-midi, les Sœurs, toujours gardées, n'avaient encore pris aucune nourriture, depuis le souper de la veille. Enfin, on leur donna quelque liberté, et elles se rendirent au dîner. Pendant le repas, le général entre dans le réfectoire avec son état-major; mais sa présence ne change rien aux habitudes de la Communauté. La lectrice, sans aucune hésitation, poursuit sa lecture; les Sœurs restent assises, et, sans lever les yeux, continuent leur modeste repas: du bœuf bouilli et des pommes de terre cuites à l'eau en faisaient tous les frais. Les officiers firent en silence le tour des tables, et se retirèrent, pénétrés, comme plusieurs l'ont déclaré, d'un sentiment de respect profond pour une réunion si imposante.

Une autre visite domiciliaire autrement terrible et désastreuse eut encore lieu dans la Communauté, du 28 au 31 janvier 1833. On peut voir, dans l'histoire de la Compagnie de Marie, ce qui se passa chez les Missionnaires. Les Sœurs étaient à la prière du soir, quand on vint annoncer à la Supérieure générale que la maison était enveloppée par les soldats. La Supérieure sonne une petite clochette qui avertit la Sœur qui faisait la prière de s'arrêter. « Mes Sœurs, dit-elle, nos maisons sont

cernées par des troupes ; que personne ne se trouble, mettons notre confiance dans le bon Dieu ; il n'arrivera que ce que ce bon Père voudra bien permettre. Nous allons dire les litanies de la Sainte Vierge, les bras en croix. » Quel spectacle attendrissant présente cette Communauté si nombreuse, priant ainsi, les bras étendus vers le ciel !

On n'entra pas dans la maison de la Sagesse pendant la nuit ; on avait assez à faire chez les Missionnaires. La plupart des Sœur allèrent prendre leur repos ; d'autres passèrent la nuit auprès du feu ; quelques-unes étaient particulièrement chargées de la surveillance. Le lendemain, les soldats se rendirent à la Communauté. Après avoir fait l'appel nominal des Sœurs et les avoir passées en revue, on les consigna. Dès ce moment, il ne leur fut plus permis de sortir, sans être accompagnées d'un militaire, l'arme au bras. Pendant deux jours, tout fut examiné dans l'établissement ; pas un coin du jardin et de l'enclos qui ne fût fouillé. Le saint sépulcre, qui venait d'être achevé, attira surtout l'attention des plus impies d'entre les soldats. Ils s'acharnèrent contre ce monument pieux, et mutilèrent à coups de baïonnettes tous les personnages nouvellement peints à la fresque.

On est heureux de constater que tous les militaires ne montraient pas la même impiété et la même brutalité. Quelques-uns gémissaient de torturer ainsi des Religieuses qui les avaient soignés dans les hôpitaux, et qui étaient encore disposées à leur rendre tous les services dont ils pourraient avoir besoin. L'un d'eux, ayant reconnu une Sœur qui, peu de semaines auparavant, l'avait soigné dans une violente attaque de choléra, lui dit, en l'accompagnant : « Oh ! ma Sœur, je vous dois la vie, et je suis obligé de vous garder prisonnière! Que vous êtes heureuse de n'attendre votre récompense que du ciel! » En achevant ces mots, ce bon militaire se mit à pleurer. On en entendait d'autres dire entre eux : « Sous Bonaparte, on faisait la guerre aux ennemis de l'Etat; maintenant nous la faisons à nos amis, aux prêtres et aux Religieuses qui ne nous font que du bien! » Une Sœur, ayant pitié d'un factionnaire qui paraissait fatigué, et n'avait rien pris depuis longtemps, lui proposa un morceau de pain qu'elle avait pu se procurer. « Je vous en remercie, ma Sœur, lui dit-il honnêtement et d'un air touché ; ne me faites pas d'instances ; il nous est défendu de rien prendre pendant notre faction. » Voilà comment les Sœurs cherchaient à se venger. Il est inutile de dire qu'on ne trouva, dans la Communauté, ni la duchesse de Berry, ni rien de compromettant.

Cette visite domiciliaire s'était faite par ordre du général commandant la 12^e division militaire, et les soldats avaient été placés sous l'autorité et la direction de M. Hémery, commissaire de police à Machecoul. Peut-être qu'on n'avait trouvé personne à Nantes qui voulût se charger d'une semblable expédition.

<u>-340</u> - <u>-341</u> -

CHAPITRE III.

CHAPITRE GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION. — DÉVOUEMENT DES SOEURS PENDANT LE CHOLÉRA DE 1835. — MGR L'EVÊQUE DE BARDSTOWN A SAINT-LAURENT. — LA SOEUR SAINT-MALCH ASSASSINÉE PAR UN FORÇAT. — SALLES D'ASILE DE L'ENFANCE.

Tandis que le désordre régnait dans la société civile, la Congrégation de la Sagesse se plaisait à faire régner l'ordre et la discipline dans son sein. Elle cherchait à faire comprendre de plus en plus à tous ses membres l'importance de la Règle dont l'observance exacte fait la force et la vie d'une Communauté. C'est dans ce but qu'un Chapitre général fut convoqué pour la fin de 1834. L'ouverture eut lieu le 4 novembre, et la clôture le 1 décembre. On s'occupa de mettre en ordre la Règle, le Règlement particulier et les Constitutions. Il fallait expliquer quelques articles de la Règle qui offraient des difficultés dans la pratique, déclarer non obligatoires quelques autres points, qui paraissaient n'avoir jamais été observés, et faire dans les Constitutions les modifications jugées nécessaires. Mgr Soyer, évêque de Luçon, voulut bien assister aux dernières réunions du Chapitre, dont il présida la clôture. Appuyées sur la Règle, remplies de foi et de charité, confiantes en Dieu qui leur promettait son secours et une éternelle récompense, les Sœurs ne craignaient ni les hommes ni la mort. Dans ce temps-là elles trouvèrent encore occasion de donner des preuves nouvelles de leur dévouement et de leur courage, que rien ne pouvait affaiblir.

En 1835, le choléra fit de cruels ravages à Toulon, et, dans cette circonstance encore, elles se montrèrent de dignes hospitalières et de courageuses servantes des pauvres et des malades. La Sœur Herman-Joseph, Supérieure de l'hôpital de la marine, se distingua surtout par son énergie et par son zèle. Le Gouvernement voulut lui donner un témoignage de satisfaction, en lui décernant une médaille d'or. Plusieurs Sœurs furent atteintes de la cruelle épidémie ; une seule en mourut.

Dans cette môme année, les Communautés de Saint-Laurent eurent le bonheur de posséder, pendant quelque temps, Mgr Flaget, le saint évêque de Bardstown. Ce vénérable prélat désirait avoir chez lui des Filles de la Sagesse, pour diriger un établissement de sourdes-muettes. Son coadjuteur, Mgr David, avait écrit souvent sur ce sujet à sa cousine, la Sœur Saint-Malo ; mais rien n'avait pu encore être décidé. En 1835, Mgr Flaget arriva en France, amenant avec lui une nièce, Mlle Eulalie Flaget, qui, depuis plusieurs années, était Religieuse chez les Sœurs de Nazareth ou Lorettaines, dont la Congrégation avait été fondée par Mgr David. L'évêque de Bardstown se rendit à Saint-Laurent, dès son arrivée en France, et il envoya sa nièce passer quelque temps dans sa famille, en Auvergne. Pendant les quelques jours du mois d'octobre que le vénérable évêque demeura à Saint-Laurent, il édifia les Communautés par sa grande et aimable piété. Il fut question de son

établissement de sourdes-muettes ; mais on ne put faire autre chose que d'assurer le digne prélat qu'on éprouverait un véritable bonheur à donner des leçons à Mlle Eulalie, afin qu'elle pût elle-même enseigner la méthode à quelques Religieuses de sa Congrégation. Ce qui eut lieu en effet. Cette pieuse demoiselle vint à Saint-Laurent avec deux autres compagnes qui devaient la suivre en Amérique. Elle se rendit avec l'une d'elles à la Chartreuse, pour apprendre la méthode des sourds-muets ; l'autre compagne resta à Saint-Laurent pour prendre des leçons de pharmacie.

Après leur retour en Amérique, au mois d'août 1839, elles purent s'occuper d'une maison de sourdes-muettes, comme le désirait si ardemment Mgr Flaget.

Rien d'intéressant, de gracieux, de tendre et de pieux comme les lettres que Mgr Flaget écrivait à Saint-Laurent, après son départ, et que l'on conserve soigneusement à la Communauté. Le 16 novembre, il écrivait de Nantes à la Supérieure générale de la Sagesse :

« Madame,

« Lorsque votre lettre est arrivée à l'évêché de Nantes, j'étais au séminaire de cette ville, pour m'y préparer à célébrer, le lendemain, jour de saint Charles, l'anniversaire de mon sacre, qui eut lieu à pareil jour, en 1810, et dimanche dernier, octave des Saints, je, célébrais le jour de ma naissance, qui eut lieu en 1763 : ce qui me donne un total bien net de 72 ans, dont 43 ont été employés dans les missions de l'Amérique, 18 comme prêtre et 25 comme évêque. O mon Dieu ! quelle longue carrière ai-je parcourue ! Quelles scènes inouïes jusqu'alors n'ont pas eu lieu sur notre globe, pendant tout ce temps-là ! Comme elles étaient marquées au coin de l'impiété, de l'immoralité et d'une fureur infernale ! Comme elles étaient toujours suivies de haine, de sang et de carnage ! O mon Dieu ! les cheveux me dressent sur la tète, lors que le tableau de toutes ces horreurs se présente à mon imagination. Oui, il s'est passé plus d'événements désastreux pendant ces 72 années, que pendant les dix siècles qui les ont précédées.

« Oh ! que ma vie a été longue ! Mais a-t-elle été sainte? Voilà le point inquiétant; car l'on n'est pas saint, parce que l'on a beaucoup couru et beaucoup travaillé, ou parce que de tous côtés on vous donne le beau nom de vrai Missionnaire, d'homme apostolique, mais seulement lorsque l'on fait des choses saintes, et qu'on les fait uniquement pour la gloire de Dieu. »

Dans cette même lettre, où il est question de sa nièce, qui n'était pas encore arrivée à Saint-Laurent, où on la désirait, il ajoutait : « Si elle peut obtenir le consentement de sa mère, j'aurai l'indicible plaisir de voir encore le petit paradis terrestre de Saint-Laurent, non pas assurément pour me mesurer de nouveau avec les Pères Missionnaires et les Dames de la Sagesse, en fait d'urbanité, de politesse, d'amabilité, de générosité, etc., etc., etc.. Oh ! la partie est trop forte pour un pauvre Auvergnat, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans les forêts. Ce sera bien assez pour moi de pouvoir saisir le bon esprit de ces deux Communautés, de les

admirer, et surtout de les imiter. » Ce vénérable évêque, si humble, si reconnaissant, si délicat, si saint, terminait sa lettre en conjurant les Pères et les Sœurs de prier pour le pauvre évêque des bois.

Au commencement de l'hiver de 1836, Mer Flaget était aux pieds de Grégoire XVI, pour traiter des intérêts de son diocèse. Il reçut à Rome trois ou quatre lettres de Saint-Laurent. Il apprit que sa nièce, avant d'aller s'instruire à la Chartreuse, avait séjourné à la. Maison-Mère des Filles de la Sagesse, et qu'elle y avait reçu, à son tour, le plus bienveillant accueil. Il apprit aussi que le Père Deshayes lui avait adjoint une nouvelle compagne, et qu'on avait envoyé à la Chartreuse la Sœur la plus expérimentée dans l'éducation des sourdes-muettes, quoique cette Sœur eût été malade et qu'elle fût encore en convalescence.

Accablé et comme étourdi par tant de bienfaits, le vénérable évêque écrivait de Rome à la Supérieure générale, en date du 24 novembre 1836 : « J'ai reçu presque en même temps trois ou quatre lettres de Saint-Laurent, qui ont fait travailler ma tète et mon cœur de telle manière que je ne sais, en toute vérité, ni à qui écrire, ni par où commencer, et encore moins par où finir. Dans cette difficile, mais bien douce position, je vais, Madame, vous dire bonnement cl simplement tout ce qui me viendra à l'esprit, et vous voudrez bien être mon interprète, avec plein pouvoir pour paraphraser, auprès du bien bon et bien cher P. Deshayes, de Mesdames vos Sœurs et de ma nièce Eulalie.

« Cette dernière bénit le ciel d'avoir vu la Communauté de Saint-Laurent, et d'y avoir passé plusieurs semaines. Jamais, dit-elle, je n'oublierai les exemples dont j'ai été témoin, et mon cœur, jusqu'au dernier soupir, aimera et chérira les Dames de la Sagesse qui m'ont comblée d'amitié et m'ont traitée comme leur fille unique, en me donnant, en même temps, l'exemple de toutes les vertus. Oh ! mon cher oncle, ajoute-t-elle, que je vous ai d'obligation de m'avoir introduite dans une Communauté si régulière, si industrieuse et si édifiante ! Tels sont à peu près les termes dont s'est servi ma chère Eulalie ; et, quoiqu'elle ne m'ait rien appris de nouveau, j'ai été cependant très-content que son expérience au milieu de vous ait eu le même résultat que la mienne.

« Le bon P. Deshayes fait tout au monde pour me faire oublier toutes les bontés qu'il eut pour moi, tout le temps que j'ai eu le bonheur de passer à Saint-Laurent ; car, selon lui, ce n'est pas assez que ma nièce et Mlle Bernier soient bien instruites dans l'art d'enseigner les sourds-muets, il en joint une troisième pour la même fin. Encore, dit-il, pour faire un établissement de ce genre, solide et durable, il en faut au moins quatre. Je sens parfaitement le prix de toutes ces faveurs. Votre charité et celle du R. P. Deshayes, accompagnées de tant de délicatesse, me remplissent d'admiration. Mais, mon Dieu! comment voulez-vous qu'un pauvre évêques, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans les bois, puisse, je ne dis pas vous rendre la pareille, mais trouver des termes pour exprimer tout ce qui se passe dans son cœur? Je laisse donc à Dieu le soin de faire honneur à mes énormes dettes à. votre égard, et je le prierai et le ferai prier, avec tant de ferveur et de persévérance, que

j'espère que je ne mourrai pas insolvable. J'ai tout lieu de croire que le bienheureux personnage, votre Fondateur et Père (le vénérable de Montfort), est celui qui, du haut du ciel, vous apprend à tous à dire et à faire ce qu'il a dit et fait lui-même, lorsqu'il était sur la terre. Je l'en remercie de tout mon cœur, et, pour lui en témoigner ma reconnaissance, je vais m'occuper, d'après les désirs du P. Deshayes, du procès de sa Béatification. »

Ce saint évêque s'occupa en effet de cette grande affaire, pendant qu'il était à Rome. Il revint ensuite en France, et se mit à parcourir plusieurs villes, afin de recueillir quelques secours pour son diocèse. Avant son départ pour l'Amérique, il écrivit au R. P. Deshayes une lettre encore toute pleine de sentiments d'affection et de reconnaissance.

Cependant les Filles de la Sagesse continuaient à faire le bien, sans attendre d'autre récompense que celle promise parle souverain Juge à ceux auxquels il pourra dire un jour: « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; j'étais nu, et vous m'avez revêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi. » (Saint Matth. ch. 25.) Sans rechercher la reconnaissance des hommes, il faut avouer qu'elles l'ont rencontrée le plus souvent. Néanmoins elles se sont trouvées aussi en face d'hommes ingrats et même cruels, qui leur ont rendu le mal pour le bien, comme il est arrivé à l'hôpital de la marine de Brest, dans les circonstances les plus pénibles. C'était le 4 mars 1838.

A cette époque, un bon nombre de forçats remplissaient différents emplois sous la direction des Religieuses. La Sœur Saint-Malch, qui, depuis 14 ans, était chargée de la cuisine, en avait plusieurs sous sa main. L'un d'eux, nommé Joseph Raudelet, s'était fait renvoyer plusieurs fois au bagne, pour avoir mécontenté la Sœur dans le service; mais, comme il était bon cuisinier, la Sœur avait obtenu sa grâce et l'avait fait rentrer à l'hôpital. Cet homme conservait dans son cœur un désir de vengeance, que toutes les bontés de l'excellente Fille de la Sagesse ne purent étouffer, de sorte qu'il ne cherchait que l'occasion d'assouvir sa rage contre elle. Cette occasion ne tarda pas à se présenter.

Un jour que la Sœur Saint-Malch était sortie; pour acheter des pommes de terre, elle rentra à 5 h. et demie du soir. Prenant quatre condamnés, au nombre desquels, était Baudelet, elle fit monter les pommes de terre au grenier. En descendant, le malheureux, se voyant seul avec la Sœur, saisit un énorme couteau de cuisine, qu'il avait eu soin d'aiguiser dans la matinée, et d'un seul coup lui abat la tête. L'assassin fut condamné à mort.

La Sœur Saint-Malch était un modèle de toutes les vertus religieuses ; elle remplissait son emploi important et difficile avec le plus grand zèle et la plus grande intelligence.

La Mère de la Résurrection, dont nous dirons quelques mots à l'époque de sa mort, terminait, en 1839, les années de son généralat. Elle fut remplacée dans sa charge

par la Mère Saint-Flavien, qui se montra digne à tous égards de la confiance que lui témoignaient ses Sœurs, en l'appelant à occuper la première place de la Congrégation. A mesure que cette admirable Congrégation prenait de plus amples développements, que ses établissements, comme son personnel, devenaient plus nombreux, que ses œuvres se multipliaient et acquéraient une plus grande importance, la charge de Supérieure devenait plus lourde et plus difficile à porter; mais Dieu était toujours là, pour aider de ses lumières et de ses grâces celle qu'il choisissait lui-même pour gouverner une Communauté religieuse qui sans doute lui a toujours été bien chère.

Avant la Révolution, les œuvres auxquelles s'adonnaient les Filles de la Sagesse étaient bien loin d'être aussi variées qu'elles le sont devenues depuis. Elles se bornaient uniquement aux soins des malades, dans les hôpitaux, à l'instruction des petites filles, à la visite et au soulagement des pauvres et des malades dans les villes et dans les campagnes. Aujourd'hui, outre les hôpitaux civils, maritimes et militaires, les petites écoles d'autrefois et la visite des pauvres et des malades, elles dirigent avec succès un grand nombre de pensionnats, d'écoles normales, d'institutions de sourdes-muettes et d'aveugles, d'asiles de l'enfance, de crèches, d'ouvroirs ou d'orphelinats, d'asiles publics d'aliénés, de maisons centrales et d'arrêt, de maisons de retraites spirituelles. Parmi ces œuvres, il en est trois sur lesquelles nous croyons devoir nous arrêter un instant : nous voulons parler des asiles de l'enfance, des institutions de sourdes-muettes et des maisons centrales. C'est pendant que le Père Deshayes était à la tète de la Congrégation, que les Filles de la Sagesse commencèrent à se charger de quelques asiles de l'enfance, qu'elles donnèrent un si grand développement à l'œuvre des sourdes-muettes, et qu'elles prirent la direction des maisons centrales de Cadillac et de Clermont-sur-Oise.

Les salles d'asile pour l'enfance, établies en Angleterre vers l'année 1824, n'ont guère été connues en France que vers 1834. Maintenant, elles y sont naturalisées et aussi répandues qu'en Ecosse, en Allemagne et en Suisse.

De tous côtés on demandait aux Filles de la Sagesse d'ouvrir des salles d'asile, pour y recevoir les plus petits enfants qui ne pouvaient suivre les écoles ordinaires, et qui avaient besoin de soins particuliers. Les Sœurs, pressées par des demandes réitérées, voulurent faire un essai dans les établissements qu'elles occupaient déjà, comme à Fougères, à Cholet, à Angoulême, aux Sables d'Olonne. L'essai réussit admirablement, et l'on ne balança plus à prendre une détermination favorable. La raison principale qui décida la Congrégation à accepter des salles d'asile, c'était la crainte de voir une multitude de petits enfants passer entre les mains de personnes séculières, qui pouvaient empoisonner de jeunes cœurs par une doctrine pernicieuse; on savait que c'était là le but des méchants. Puis, en sortant de ces salles d'asile, les enfants seraient entrés naturellement dans les écoles tenues également par les séculiers, et auraient été arrachés de la sorte à l'influence de la religion. La religion devait tout entreprendre pour empêcher l'éducation de l'enfance d'être empoisonnée dans sa source.

Une méthode d'enseignement pour les salles d'asile, composée par M. Cochin, était patronnée par le Gouvernement ; elle ne pouvait être acceptée par les Religieuses. Les Sœurs de la Charité refusèrent de s'en servir ; les Filles de la Sagesse firent de même. Le P. Dalin, Supérieur du séminaire des Sables, fut prié de vouloir bien s'occuper d'une méthode. Il se livra à ce travail avec ardeur, et il était difficile de faire mieux pour le moment. Avec cette méthode, on parvint bientôt à faire fonctionner une salle d'asile d'une manière utile et agréable. Il fallait sans doute attendre encore les leçons de l'expérience. Les choses se sont perfectionnées avec le temps, et l'on peut dire que les salles d'asile des Filles de la Sagesse sont vraiment des modèles dans le genre. On ne peut s'empêcher d'admirer la propreté, la bonne tenue, la politesse, le savoir-faire et même l'instruction variée de ces milliers de petits enfants, auxquels les Sœurs savent surtout si bien inspirer des sentiments de piété envers Dieu, la bonne Vierge, les anges et les saints, d'affection et de docilité envers leurs parents, de respect envers tout le monde.

Les Filles de la Sagesse, ainsi que les autres Religieuses, ont parfaitement compris ce que c'est qu'une salle d'asile. Ce n'est point une simple école d'épellation, de chant, de gymnastique ; c'est l'école du bien dans la plus pure acception du mot ; c'est une sorte de sanctuaire, où de petits anges apprennent à connaître Dieu, à l'aimer, a le servir, à le prier, â bénir son nom, à aimer et prier l'auguste Mère du Sauveur ; c'est comme un parterre charmant et varié, où, cultivées par des mains habiles, épanouissent à l'envi toutes les vertus fraîches et naïves qui font de l'enfant chrétien, non pas le chef-d'œuvre de la nature (la nature seule ne produit pas de ces merveilles), mais le chef-d'œuvre de la grâce. Les salles d'asile ne sont pas non plus des écoles primaires, mais des lieux où l'on reçoit les petits enfants qui ne peuvent pas encore fréquenter les écoles, et où on les prépare à y entrer, quand ils auront atteint un âge convenable.

CHAPITRE IV.

OEUVRE DES SOURDES-MUETTES ET DES JEUNES AVEUGLES.

La religion, qui a des remèdes pour tous les maux, ne pouvait manquer de venir au secours de ses enfants les plus malheureux, les sourds-muets et les aveugles. Les autres misères ne sont pas ordinairement de toute la vie ; mais le sourd-muet et l'aveugle le sont toujours, et la surdité, le mutisme et la cécité ne mettent point à l'abri de toutes les autres misères et de toutes les autres infirmités.

L'œuvre des sourds-muets est une œuvre éminemment religieuse. C'est un Religieux espagnol, Pierre de Pons, bénédictin du Couvent de San-Salvador de Ona, qui, par son zèle ingénieux, et sans doute aussi avec une grande effusion des lumières célestes, fut le premier inventeur de la méthode d'instruction pour les sourdsmuets. Cette méthode a été perfectionnée par des prêtres, les abbés de l'Epée, Sicard, Laveau et quelques autres. Ce sont des Religieux et des Religieuses qui se sont livrés avec plus de zèle, et j'ose dire d'intelligence, à ce genre d'instruction. On sait que le P. Deshayes s'occupait avec un soin tout particulier de cette œuvre admirable. Ce n'est même que d'après ses réflexions que l'on commença l'instruction des sourds-muets par l'enseignement de la religion. Quoique ce bon Père n'eût jamais étudié l'art d'instruire les sourds-muets, son cœur lui avait révélé qu'il y avait encore de grandes améliorations à faire. Il osa lutter, un jour, contre l'abbé Sicard lui-même. Ce célèbre instituteur prétendait qu'il fallait attendre plusieurs années, avant d'enseigner le catéchisme aux sourds-muets. Le P. Deshayes soutenait qu'ils étaient capables de cette étude beaucoup plus tôt. L'expérience prouve maintenant que la vérité était du côté de celui qui puisait toutes ses lumières dans son cœur ; car, c'est d'après ce principe que M. Laveau a perfectionné la méthode d'enseignement.

Mgr Soyer, évêque de Luçon, secondait de tout son pouvoir l'ardeur du P. Deshayes pour l'instruction de ces chers enfants si déshérités de la nature, qui ont une langue et ne parlent point, qui ont des oreilles et n'entendent point. En 1840, ce vénérable évêque chargea le P. Dalin, Supérieur du séminaire des Sables, d'adresser au rédacteur de l'Ami de la Religion une note qu'il put insérer dans son journal. Nous croyons devoir placer ici cette note presque en entier, pour mieux faire connaître où en était alors l'œuvre des sourds-muets, dont on s'occupait à Saint-Laurent :

« Le zèle des abbés de l'Epée et Sicard pour l'instruction des sourds-muets est depuis longtemps apprécié. La bienfaisance philosophique n'a pu s'empêcher de joindre sa voix à celle de la charité chrétienne, pour bénir les maîtres et les maîtresses consacrés à cette œuvre si pénible, mais si précieuse pour tant d'enfants et de familles. Malheureusement la plupart des efforts tentés jusqu'ici pour procurer et perfectionner cette instruction ont été isolés, et par cela même moins

<u>-340</u> - <u>-341</u> -

efficaces ; souvent il n'a fallu que la mort ou la retraite d'un maître habile et dévoué pour laisser sans appui et faire tomber son école. L'esprit d'association offrira toujours, en ce genre, comme en tous les autres, des moyens uniques de perpétuité et de perfectionnement.

« Entre toutes les Sociétés qui se livrent à l'enseignement des sourds-muets, nous n'en connaissons point qui le fassent avec plus d'étendue et plus de succès que les Congrégations des Filles de la Sagesse et des Frères de Saint-Gabriel, établies à Saint-Laurent-sur-Sèvre, au diocèse de Luçon. Déjà, depuis longtemps, elles dirigent deux écoles, à la Chartreuse, près Auray ; elles en ont deux autres à Orléans, puis une de garçons à Loudun et une de filles à Pont-Achard, faubourg de Poitiers. Depuis quelques mois, on vient de confier à leurs soins les deux écoles de Lille, dirigées jusqu'ici par l'illustre élève de l'abbé Sicard, M. Massieu. De nouveaux établissements sont projetés, dont un aux portes de La Rochelle, près de l'humble maison jadis habitée par le Vénérable Père de Montfort, fondateur de ces Congrégations. Chacune des écoles tenues par elles offre l'avantage de ne réunir que des enfants du même sexe ; celles des filles sont dirigées par les Sœurs, et celles des garçons par les Frères.

« Un autre avantage précieux de ces écoles est que ces enfants, en même temps qu'ils y reçoivent l'instruction ordinaire, s'y préparent, en apprenant des métiers, le moyen de pouvoir plus tard gagner ou du moins occuper leur vie. Des mesures sont même prises pour qu'avec l'agrément des parents, ceux des enfants qui en auraient le désir puissent, leur instruction terminée, se fixer dans les maisons où ils ont reçu comme une seconde naissance.

« On a, depuis quelque temps, introduit, dans les écoles des Filles de la Sagesse et des Frères de l'Instruction chrétienne, une méthode que les personnes capables de l'apprécier, aussi bien que les maîtres et les maîtresses qui l'emploient, jugent de tous points préférable aux méthodes précédemment employées. Les résultats de la pratique ont jusqu'ici pleinement justifié les prévisions de la théorie. Cette méthode nouvelle est due aux recherches et à l'expérience de M. l'abbé Laveau, l'un des prêtres de la Compagnie de Marie de Saint-Laurent-sur-Sèvre, et directeur particulier des écoles d'Orléans.

« Nous donnons d'autant plus volontiers cette publicité au zèle et aux succès de Congrégations si estimables sous tous les rapports, qu'elles-mêmes, nous le savons, se bornent à faire le bien sans le publier sur les toits. Nous croyons d'ailleurs rendre par là un véritable service aux parents ou autres personnes généreuses, qui désireraient procurer à des enfants privés de la parole et de l'ouïe l'avantage inappréciable d'une bonne et solide instruction chrétienne, en même temps que sociale. En les confiant aux soins des Filles de la Sagesse et des Frères de l'Instruction chrétienne, ils n'auront pas à craindre devoir ces enfants n'acquérir là, comme en quelques autres écoles, qu'une science matérielle qui les éloigne de Dieu, au lieu de les en rapprocher. »

Depuis la publication de cet article, en 1840, l'école des sourds-muets, qui était à la Chartreuse d'Auray, a été transférée à Nantes, toujours sous la direction des mêmes Frères; celle de Loudun a été transférée à Poitiers; celle d'Orléans, après avoir été abandonnée par les Frères, pour passer en d'autres mains, leur a été confiée de nouveau en ces derniers temps. Nous ferons remarquer aussi que rétablissement projeté pour Saint-Eloi, près La Rochelle, n'a pas eu lieu.

Pour juger de l'importance de l'œuvre dont nous parlons, il faut bien savoir ce que c'est qu'un sourd-muet sans instruction, et ce que devient un sourd-muet qui a été instruit convenablement. Pour faire entrevoir la différence qui existe entre ces deux êtres, nous rapporterons ici quelques paroles de M. l'abbé Bernard, vicaire général de Cambrai, prononcées à l'occasion de la bénédiction d'une chapelle, à l'Institution des sourds-muets de Lille, le 19 décembre 1839, quand il était aumônier de cet établissement.

« Pour apprécier, disait-il, les avantages que les sourds-muets reçoivent dans une Institution semblable, il faut bien connaître l'état dans lequel sont et demeurent tous ceux qui ne reçoivent pas une éducation adaptée à leurs besoins. Et ici il ne faut pas juger par les apparences. Beaucoup de personnes s'y trompent, et se figurent, à voir l'air intelligent des plus jeunes sourds-muets, qu'ils comprennent la valeur de tous les signes naturels ; mais l'expérience prouve que, doués d'un grand talent d'imitation, par la perspicacité de leurs regards, auxquels rien n'échappe, et par la souplesse de leurs membres qu'ils exercent toujours, ils savent, il est vrai, copier parfaitement ce qu'ils voient faire, mais qu'ils s'arrêtent à l'écorce, et ne saisissent point les choses abstraites, tant qu'ils n'ont point le secours d'un instituteur. S'ils vous voient vous agenouiller et prier, ils s'agenouillent et remuent les lèvres, mais sans avoir pour cela la moindre idée de Dieu. S'ils sont témoins d'un ouragan, si devant eux la pluie tombe par torrent, si le vent déracine les arbres avec violence, ils pourront soupçonner qu'une force, un agent quelconque produit ces effets désastreux ; mais ils n'auront point l'idée d'un Esprit souverain, éternel, qu'il faut honorer et servir.

Seuls, ils ne peuvent franchir la distance qui sépare la contemplation d'un fait sensible d'avec la perception de sa cause. Comme l'animal fidèle qui garde l'homme, ils sentiront bien une différence entre les caresses et la correction ; mais ils ne pourront arriver d'eux-mêmes à la connaissance de la loi, ni apprécier la distinction du mal et du bien moral. Les habitudes ordinaires de famille ne les aident en rien sous ce rapport. Et ce que j'avance, je le dis d'après l'expérience des maîtres les plus consommés, qui, interrogeant leurs élèves sur les pensées que faisaient naître en eux le spectacle de la nature, les événements de la vie et les cérémonies du culte, n'ont jamais cru qu'avant leur entrée à l'école ils eussent eu une véritable connaissance de Dieu et des devoirs de l'homme.

« Dans cet état d'enfance indéfinie, ils peuvent être chrétiens par le baptême ; mais

ils sont incapables d'augmenter leurs mérites, d'embellir leur couronne et de goûter, dans le sacrement de nos autels, les divines consolations que le Dieu fait homme a préparées à ceux qui le reçoivent.

« De plus, dans leur famille, ils sont gênants et inutiles à tout, excepté à rendre quelques services matériels, et ils demeurent dans une dépendance continuelle de ceux qu'on appelle les parlants. En même temps, ils sont assez dangereux pour la société, surtout dans les campagnes, où les mœurs des parents ne polissent pas toujours assez les dehors de leur caractère. Colères et vindicatifs, comme par instinct, leur isolement les porte au vagabondage et leur fait naître conséquemment bien des occasions de nuire.

« C'est donc un bienfait inappréciable pour tous que de recueillir ces enfants dans les Institutions, afin de leur ouvrir l'intelligence et réformer leurs penchants vicieux, en leur procurant le trésor de la foi. Après six ou sept ans passés dans l'école, ils sont d'autres êtres ; il s'est fait en eux comme une création nouvelle. S'ils ne perçoivent pas votre voix, au moins ils vous lisent et vous comprennent ; s'ils n'articulent pas de sons, au moins ils savent vous parler avec la plume. Dès lors, ils peuvent communiquer avec quiconque sait lire et écrire la langue de leur pays. Les voilà donc en mesure de reprendre rang parmi leurs frères et leurs sœurs. »

Depuis que M. l'abbé Bernard prononçait les paroles que nous venons d'entendre, l'instruction des sourds-muets s'est encore développée et perfectionnée d'une façon étonnante. On est parvenu à produire de véritables merveilles, puisqu'on en est venu jusqu'à faire parler les muets, sans les faire entendre, et à les faire lire non pas seulement sur le papier, mais sur les lèvres de ceux avec lesquels ils se mettent en communication de pensées. Au mouvement des lèvres de la personne qui leur parle, ils savent ce que cette personne leur dit. On leur apprend à articuler des sons variés, à prononcer des syllabes, des mots, puis des phrases entières, dont ils connaissent parfaitement le sens. Ils peuvent ainsi entretenir une longue conversation, de manière à exciter l'étonnement. Il en est qui parlent assez bien pour servir la Messe et répondre parfaitement à toutes les prières du prêtre. Ce n'est pas sans travail et sans effort que l'on est arrivé à ce résultat ; mais enfin ce résultat merveilleux a été obtenu.

-191- -363-

CHAPITRE V.

ETABLISSEMENTS DE LARNAY, ORLÉANS, LILLE, SOISSONS ET TOULOUSE.

Nous dirons ici quelques mots des différentes Institutions de sourdes-muettes tenues par les Filles de la Sagesse, sans cependant rien ajouter à ce qui a été dit ailleurs du magnifique établissement de la Chartreuse d'Auray. Nous ne parlerons pas non plus d'un nouvel établissement fondé à Besançon, au moment où nous terminons notre travail.

L'Institution de Pont-Achard, faubourg de Poitiers, commencée en 1833, a été transférée à Larnay dans une vaste et belle propriété donnée pour cette œuvre par M. l'abbé de Larnay, chanoine de Poitiers. La Congrégation de la Sagesse a accepté cette propriété avec toutes ses charges et obligations, qu'elle remplira certainement toujours, comme elle le fait aujourd'hui, avec zèle et générosité, tant qu'on lui permettra de faire le bien. Le Gouvernement a approuvé le testament de M. de Larnay en ce qui concerne la propriété destinée à l'œuvre des sourdes-muettes, instruites par les Filles de la Sagesse.

L'installation des sourdes-muettes à Larnay, à 4 kilomètres de Poitiers, a eu lieu le samedi, 6 novembre 1847. La Sœur Saint-Emery était Supérieure de Pont-Achard depuis 1845. Elle accompagna ses chères sourdes-muettes dans leur nouvelle demeure, où, depuis 30 ans, elle continue à leur faire tout le bien que lui inspire son cœur maternel. L'établissement de Larnay était loin d'être, au commencement, ce qu'il est aujourd'hui. L'aile gauche seulement existait à cette époque. Le bâtiment principal, en face de la grille d'entrée, a été construit trois ans plus tard, aux frais de la Congrégation. M. l'abbé de Larnay s'est chargé de faire bâtir la chapelle, et d'en fournir tous les objets de décorations. Il voulait par la beauté de ces ornements produire sur les sourdes-muettes l'impression que produit sur les aveugles l'harmonie du plain-chant et de la musique religieuse. Tous ces travaux durèrent plus de quatre ans. Ce n'est que plus tard qu'on a construit l'aile droite faisant face au bâtiment primitif.

Il y a quelques années, on a réuni à l'Institution des sourdes-muettes une Institution de jeunes filles aveugles, comme on l'a fait à Lille et à Saint-Médard de Soissons. Qui ne serait pas rempli d'amour et de reconnaissance pour une religion si bonne, qui vient au secours de toutes les infirmités, avec le plus admirable dévouement, accompagné du plus grand esprit de sacrifice! Plus de 160 sourdes-muettes et aveugles sont élevées à Larnay, avec un soin qui ne laisse rien à désirer. Les Sœurs sont pour elles de véritables mères. Aussi, comme ces chères enfants, privées d'organes si précieux, mais douées d'un cœur tout plein d'affection, sont attachées à leurs bonnes maîtresses et à leur délicieuse demeure! Comme elles se livrent avec ardeur au travail, à l'étude et à la pratique de la vertu! Comme elles croissent en science et en piété! Du reste, ce que nous disons de Larnay, nous pouvons le dire

-192- -363-

également des autres établissements semblables tenus par les Filles de la Sagesse. Ce qui distingue de tous les autres le magnifique établissement de Larnay, c'est un important atelier de broderie, où l'on confectionne des ornements d'église qui peuvent entrer en comparaison avec ceux qui sortent des ateliers de Paris, de Lyon ou de Toulouse. Le produit de ce travail aide à conserver dans la maison des enfants qui ne pourraient payer leur pension, ou déjeunes filles qui ont terminé leur éducation et n'ont pas le désir de retourner dans le monde. C'est donc une bonne œuvre que l'on ne saurait trop favoriser. En 1877, les sourdes-muettes de cet établissement ont confectionné une chape qui a été offerte au Souverain Pontife, et qui a fait l'admiration de tous les connaisseurs auxquels il a été donné de l'examiner. Larnay mérite véritablement d'être visité. On aime à voir ces troupes de jeunes filles, toujours gaies et riantes, se livrant à leurs ébats au milieu d'un bois magnifique qui les couvre de ses immenses voûtes de verdure, ou dans de vastes allées plantées de plusieurs rangées d'arbres. Dieu, dont les desseins sont impénétrables et la bonté infinie, a refusé la lumière à leurs yeux, l'ouïe à leurs oreilles, la parole à leurs langues; mais il n'a point refusé la grâce à leurs âmes et la joie à leurs cœurs. On aime à voir les sourdes-muettes, dans leurs salles de travail, répondre par des signes rapides ou par l'écriture à toutes les questions qui leur sont adressées sur une infinité de sujets. Ou est souvent étonné de la promptitude et de la netteté de leurs réponses. On aime à entendre les chants pieux des jeunes aveugles ou les sons harmonieux de leurs instruments. On aime à contempler toutes ces pieuses enfants réunies dans le lieu saint pour la prière et pour tous les offices de la religion. On aime aussi à visiter la gracieuse chapelle toute parfumée des prières et des saintes aspirations qui s'élèvent, chaque jour, du cœur de ces ferventes jeunes filles, de leurs religieuses maîtresses, et des 15 ou 18 Frères coadjuteurs de la Compagnie de Marie, chargés de cultiver les jardins, les champs, les prairies et les vignes de l'établissement,

La chapelle de Larnay est l'œuvre de M. l'abbé Tournesac, architecte du Mans, entré dans la Compagnie de Jésus. Les autels et toutes les sculptures sont l'ouvrage de M. l'abbé Besny, de Poitiers. Les vitraux sont sortis des ateliers de M. Lobin, de Tours. Les grandes fenêtres de l'abside sont remarquables.

Dans la première baie de la première fenêtre du sanctuaire, du côté de l'Evangile, on voit M. de Larnay père, en costume de gendarme de la Garde, sous le roi Louis XVI. Un genou enterre devant l'ange Gabriel, son patron, il abaisse son épée de la main droite, et sa main gauche est appuyée sur sa poitrine. A ses pieds, sur un carreau, est déposée sa croix de Saint-Louis. — Placé dans la seconde baie, l'Archange Gabriel lui montre le ciel de la main droite, et tient de la main gauche sa baguette, emblème spécial des Archanges.

Madame, de Larnay, à genoux sur un prie-Dieu gothique, devant sa patronne, sainte Catherine, est représentée dans la première baie de la seconde fenêtre. — Sainte Catherine d'Alexandrie est placée dans la seconde baie. Sa figure est belle, noble et d'un grand style.

-193 - -363 -

La fenêtre du milieu, dans sa baie de droite, représente M. l'abbé Charles de Larnay, chanoine de Poitiers, à genoux sur un carreau, présentant à saint Charles Borromée, son patron, le modèle de sa chapelle. La ressemblance est frappante. — Dans l'autre baie, son patron lui tend une main, tandis que de l'autre il lui montre le ciel.

Dans la seconde baie de la quatrième fenêtre, on voit Mme Louise de Larnay, qui, bien jeune encore, fut enlevée à l'affection de sa famille. Elle est à genoux sur un prie-Dieu, devant saint Louis, son patron. — Dans l'autre baie est placé saint Louis, roi de France, montrant le ciel de la main gauche, et tenant son sceptre de la main droite.

M. l'abbé Victor de Larnay, chanoine de Poitiers, frère de M. Charles de Larnay, est représenté dans la seconde baie de la cinquième fenêtre, à genoux devant son saint patron. — Saint Victor de Marseille est placé dans l'autre baie, élevant une main vers le ciel, et appuyant l'autre sur son épée.

Au-dessus de chacune de ces grandes verrières, on a placé dans un quatre-feuilles un médaillon qui reproduit une petite légende.

Dans la première fenêtre, c'est l'Annonciation ; dans la seconde, sainte Catherine parlant dans l'assemblée des philosophes païens, en présence de l'empereur Maximien. Dans la fenêtre du milieu, c'est saint Charles Borromée donnant la Communion aux pestiférés de Milan. Dans la quatrième fenêtre, on voit saint Louis, prisonnier des Sarrasins, repoussant avec horreur l'assassin qui lui apporte la tête du Sultan. Dans la cinquième, saint Victor renverse l'autel des faux dieux.

Il y a encore douze autres grandes fenêtres, dont les verrières sont en belles et riches mosaïques composées sur le modèle de celles de la cathédrale de Bourges.

L'ensemble de cette décoration est d'une grande richesse et d'un effet imposant, et son exécution ne laisse rien à désirer.

Après deux essais infructueux, on parvint à fonder l'Institution des sourdes-muettes à Orléans, en 1835. Les enfants furent reçues d'abord dans la maison de Saint-Paul, dont la Sœur Pélagie était Supérieure. Les premières Sœurs qui furent employées à l'instruction des sourdes-muettes de Saint-Paul furent les Sœurs Théonas et Anne-Marie. Les Sœurs Marie-Esther et Othilde furent appelées au même emploi, en 1839.

Le 1er octobre 1846, les sourdes-muettes furent transférées de Saint-Paul à Saint-Marceau, avec tout leur mobilier et leurs maîtresses de classe, qui étaient alors les Sœurs Othilde, Joathas et Hilarion. A cette époque, la Supérieure de Saint-Paul était la chère Sœur Simplifie, qui, bientôt après, fut mise à la tête de l'Institution des sourdes-muettes de Lille, où, pendant de longues années, elle a fait preuve de sagesse et d'intelligence, et donné l'exemple de toutes les vertus religieuses. La Supérieure de Saint-Marceau était la vénérable Sœur Saint-Charles, qui mourut le 10 août 1848, à l'âge de 76 ans. Elle eut pour remplaçante la Sœur Marie-Victoire, qui resta 12 ans à la tête de l'établissement, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1860. Celle-ci fut remplacée, à son tour, par la Sœur Othilde, qui dirigea la maison jusqu'en 1874. On donne à cette maison le nom de Sainte-Marie.

L'établissement de Sainte-Marie, sur la paroisse de Saint-Marceau, a presque entièrement changé de face, depuis quelques années, à cause des importantes constructions qu'on y a faites. Il contient, en 1877, une centaine de sourdes-muettes, et il a pour Supérieure la Sœur Sainte-Germaine.

Plusieurs fois cette maison a eu à souffrir des débordements de la Loire, particulièrement en 1846, presque aussitôt l'arrivée des sourdes-muettes à Saint-Marceau, et en 1856. Comme les autres habitants des vallées, que l'inondation avait chassés de leurs demeures, les Sœurs furent obligées d'aller, pour quelques jours, chercher un asile dans les quartiers les plus élevés de la ville d'Orléans. En 1856, elles se retirèrent, avec leurs sourdes-muettes, dans l'établissement des Pères de la Compagnie de Marie, qui allaient passer la nuit dans la maison qu'elles avaient abandonnée; ils s'y rendaient en bateau, et non sans danger.

Trois cents inondés, hommes, femmes et enfants, s'étaient réfugiés, en même temps que les Religieuses, dans l'établissement des Missionnaires, on ils restèrent près de quinze jours. C'était au mois de juin. Les femmes et les enfants couchaient dans la maison qu'habitaient les Sœurs. Les hommes trouvaient un gîte dans la chapelle qui n'était pas encore achevée et dans une galerie attenante. La chapelle servait aussi de réfectoire ; on y avait dressé des tables, et tout le monde venait y prendre deux repas par jour. Les Sœurs faisaient la cuisine à tous ces malheureux inondés. Plusieurs familles généreuses de la ville envoyèrent du pain, du vin, de la viande, des légumes, et la mairie elle-même accorda quelques secours. Les Missionnaires, les Frères et plusieurs personnes honorables d'Orléans étaient heureux de servir à table ces hommes, ces femmes, ces petits enfants, qui tous se montrèrent honnêtes, dociles, respectueux et reconnaissants. On n'eut qu'à se, Jouer de leur bonne conduite.

Deux établissements de sourdes-muettes ont été fondés par les Sœurs de la Sagesse, en 1839 et en 1840 ; l'un à Lille, l'autre à Saint-Médard de Soissons.

M. Massieu, sourd-muet, élève de M. l'abbé Sicard, attiré à Lille par l'amitié d'un habitant de cette ville, fut l'instrument dont la divine Providence se servit pour établir dans cette grande cité les fondements d'une Institution qui devait, un jour, se placer au rang des premières écoles consacrées aux sourds-muets. Les élèves de M. Massieu parurent, pour la première fois, dans une séance publique, en 1835. C'était pour les habitants de Lille un spectacle nouveau et attendrissant. Quelques exercices, où se révélait la docile facilité des élèves, quelques réponses surprenantes, où éclatait le génie encore vivace du maître, excitèrent l'intérêt au plus haut degré. Mais cinq ans étaient à peine écoulés, et l'on remarquait avec douleur que la belle intelligence de Massieu commençait à se fatiguer ; elle s'affaissait sous le poids d'un travail de 60 ans; il en avait alors 80. L'heure du repos était près de sonner. Messieurs les membres de la commission de surveillance nommée par M. le préfet s'en aperçurent ; ils pensèrent qu'il était temps de lui substituer des maîtres et des maîtresses qui pussent remédier aux désordres qui ne s'étaient, hélas ! que trop facilement introduits parmi de pauvres êtres dont aucun

-195- -363-

alors n'avait la connaissance de Dieu, ni de la religion.

C'est au mois d'octobre 1839 que les Filles de la Sagesse et les Frères de Saint-Gabriel arrivèrent à Lille, pour prendre la direction de l'Institution des sourdes-muettes et des sourds-muets. Les peines et les tribulations ne leur ont pas manqué, dans le commencement; mais la divine Providence est venue à leur secours. Les sourds-muets et sourdes-muettes forment deux établissements séparés et prospères, qui fonctionnent admirablement au gré de tout le monde.

L'école des sourds-muets de Soissons est établie dans l'abbaye de Saint-Médard, sous les murs de la ville. Nous intéresserons nos lecteurs, en disant un mot de cette abbaye, si fameuse dans l'histoire.

Elle fut bâtie sur les ruines du château de Croicy, l'ancien palais de plaisance des gouverneurs romains dans les Gaules, et où Syagrius, dernier défenseur de la puissance romaine, avait fait son séjour. Depuis cette époque, Clovis en fit le berceau de la monarchie franque ; il a été par conséquent habité par les premiers rois de France. On y voit encore la crypte, ou église souterraine, qui a renfermé les tombeaux du saint évêque de Noyon, saint Médard, et des rois Clotaire et Sigebert; on y voit aussi la prison où des enfants dénaturés renfermèrent le trop bon et trop faible Louis le Débonnaire. Enfin, cette abbaye, sanctifiée par les reliques de saint Médard, dont elle porte le nom, fameuse par un grand nombre de conciles, où se traitaient les plus grands intérêts de l'Eglise et de l'Etat, enrichie, pendant 300 ans, par les largesses de nos rois, donnée aux Religieux de saint Benoit, comptait plus de 200 villages ou manoirs qui dépendaient d'elle ; sept prieurés et sept prévôtés lui avaient été incorporés, ainsi que six abbayes et le couvent royal de Choisy, avec les 700 familles de colons qui appartenaient à cette ville. Cette abbaye jouissait encore du droit de battre monnaie, et aucune charge publique ne pesait sur elle.

Outre le pouvoir de porter les ornements pontificaux, l'abbé avait une juridiction épiscopale sur sept prieurés, auxquels il avait droit de nomination, aussi bien qu'aux douze canonicats de Sainte-Sophie et aux bénéfices établis dans le château de Saint-Médard et dans quatre villes. De temps immémorial, dans les jours de réjouissances, et dans les calamités publiques, c'était Saint-Médard qui était en possession d'occuper la première place partout, en déployant la pompe de ses cérémonies religieuses. Aux grandes solennités, on voyait les hommes les plus éminents en dignité, les abbés crosses et mitres de tout le diocèse, les vassaux fieffés, porter, au milieu d'un immense cortège, les trente-trois châsses du monastère, tout étincelantes de pierreries.

Dieu semble n'avoir élevé si haut la puissance temporelle de cette abbaye que pour donner au monde un exemple de plus de l'instabilité des grandeurs humaines, pour montrer que les ouvrages des princes ne sont pas plus solides que leurs trônes. Depuis le commencement du xv^e siècle, l'abbaye de Saint-Médard a été plusieurs fois en proie à de cruelles dévastations, jusqu'à ce qu'enfin, après 1200 ans d'existence, elle reçut le dernier coup des Vandales de 1793.

Le marteau des démolisseurs allait faire tomber les derniers restes de cette illustre

maison, lorsqu'elle passa entre les mains d'un Soissonnais jaloux de conserver au pays ces précieux débris de la grandeur monastique. On y voit encore les vestiges de sa triple enceinte, une porte défigurée par des additions postérieures, montrant dans son frontispice les traces des armoiries brisées, une sombre crypte, des cellules pénitentiaires, des conduits souterrains, des débris de cloître, quelques pans d'anciens remparts, et un immense corps de logis avec des ateliers.

Cette vaste solitude devait encore refleurir en partie et se consoler un peu de ses malheurs, en abritant des malheureux. Des sourds-muets et des aveugles ont été conduits dans cet asile par la main de la Providence, pour y être dirigés par la main de la religion. Là ils apprennent à connaître, à aimer, à servir Dieu, à l'école des Frères et des Sieurs, qui sont encore pour eux des pères et des mères. Les enfants de Montfort étaient destinés à remplacer les enfants de saint Benoit, à Soissons, comme ils avaient remplacé les enfants de saint Bruno, à la Chartreuse d'Auray.

En 1862, les Sœurs de la Sagesse et les Frères de Saint-Gabriel ont pris encore les établissements de sourdes-muettes et de sourds-muets de Toulouse. Ces deux établissements, qui n'en font pour ainsi dire qu'un seul, sont situés dans la rue des Trente-Six-Ponts.

Ce n'était d'abord qu'un amas de maisons bien misérables et à peine logeables ; mais, dans ces dernières années, on a élevé des bâtiments magnifiques, qui se prolongent sur la rue que nous venons de nommer. Les sourds-muets et sourdes-muettes, quoique voisins, n'ont entre eux aucune communication. Ils ne peuvent nullement se voir, même à la chapelle qui est commune, mais divisée par une haute cloison. Les sourds-muets et sourdes-muettes de Toulouse ont été exercés plus qu'ailleurs à faire usage de leur langue : aussi quelques-uns d'entre eux se servent-ils admirablement de la parole pour exprimer leurs pensées.

-197 - -363 -

CHAPITRE VI.

MAISONS CENTRALES DU MONT-SAINT-MICHEL, DE CADILLAC ET DE CLERMONT-SUR-OISE.

On peut dire qu'aucune bonne œuvre n'est complètement étrangère aux Filles de la Sagesse. Après celles dont il a été question dans les chapitres précédents, il eu est une autre qui mérite de fixer un instant nos regards: nous voulons parler des prisons centrales de femmes. Ici, ce n'est plus à l'enfance faible et ignorante, à l'orpheline délaissée, à l'aveugle et à la sourde-muette privées de l'usage des plus précieux organes, au malheureux qui a perdu sa raison, au pauvre manquant de pain et de vêtements, au malade couvert de plaies et brisé par la douleur, que les saintes filles de Montfort sont appelées ; donner des soins, mais à des êtres coupables, tombés sous le coup de la justice humaine. Toi, elles sont chargées de panser les plaies les plus redoutables, celles de l'âme et de la conscience. Ici, c'est la perversité, c'est le crime lui-même qui implore leur inépuisable charité.

La première maison centrale dirigée par les Sœurs de la Sagesse fut celle du Mont-Saint-Michel, situé au milieu de la mer, sur les confins de la Normandie et de la Bretagne. Elles y entrèrent le 27 novembre 1818. Le P. Duchesne avait visité cet établissement avant d'y placer ses Religieuses, et il avait eu soin de leur préparer un local convenable. A cette époque, l'autorité supérieure avait pris des mesures pour organiser les maisons centrales, qui se trouvaient dans l'état le plus pitoyable sous tous les rapports, particulièrement sous le rapport de la moralité. Malgré toutes les améliorations apportées à la maison du Mont-Saint-Michel, la disposition du local donnait toujours lieu à de graves inconvénients.

Cet établissement renfermait des prisonniers des deux sexes, et il était bien difficile d'empêcher absolument toute communication entre eux. Le P. Deshayes se rendit au Mont-Saint-Michel, peu après qu'il eut été mis à la tête de la Congrégation. La Supérieure de la prison lui exposa les difficultés du service, et le Supérieur général, après avoir jugé des choses par lui-même, donna connaissance de tout à M. le comte Siméon, ministre de l'Intérieur. Dans une entrevue qu'il eut avec lui, à Paris, il rengagea à retirer les femmes du Mont-Saint-Michel, pour les diriger sur d'autres maisons centrales, en laissant les hommes seulement dans cette prison, réputée la plus forte du royaume. Le ministre goûta cette proposition. Peu de temps après, les femmes furent dirigées, une partie sur Caen, une autre sur Rennes, et le plus grand nombre sur Fontevrault. A partir de ce moment, la séparation s'opéra peu à peu dans les autres prisons de l'Etat. L'éloignement des prisonnières du Mont-Saint-Michel entraîna nécessairement le départ des Religieuses.

Les Filles de la Sagesse demandées, pendant douze années, avec les plus vives instances, pour la maison centrale de Fontevrault, n'ont point cru devoir accepter cet établissement, parce qu'elles savaient que le service y était encore plus mal

-198- -363-

organisé qu'au Mont-Saint-Michel. L'administration supérieure, voyant que les Sœurs de la Sagesse persévéraient dans leur refus, s'est adressée successivement à deux autres Communautés religieuses qui, se trouvant dans l'impossibilité d'y faire le bien, se sont retirées. Cette maison est desservie maintenant par les Sœurs de Marie-Joseph. Il est à croire qu'on y a enfin organisé les choses de manière à ce que ces Religieuses puissent obtenir le succès que l'on aie droit d'attendre de pareilles directrices. Les Congrégations religieuses, consacrées au service de Dieu, vouées à la pauvreté et au soulagement de toutes les misères humaines, n'acceptent point des établissements, quels qu'ils soient, pour gagner de l'argent, mais pour faire du bien aux âmes qui leur sont confiées.

Les Sœurs de la Sagesse ont refusé plusieurs autres maisons de détention, entre autres la prison centrale de Clairvaux. Elles dirigent maintenant les deux maisons de Cadillac et de Clermont-sur-Oise.

On demande si les Religieuses peuvent faire du bien aux détenues renfermées dans les prisons centrales. Oui, elles peuvent leur faire du bien, et beaucoup de bien. Nous le disons avec d'autant plus de conviction que nous avons pu en juger par nous-mêmes, non-seulement en visitant plusieurs fois ces maisons, mais en y prêchant des retraites à ces malheureuses femmes, subissant toutes les rigueurs de la justice humaine. Là, nous avons été édifié autant qu'ailleurs ; là, nous avons vu couler, plus que partout ailleurs, des larmes abondantes, qui prenaient assurément leur source dans des cœurs contrits et humiliés. Le contact habituel des Sœurs, qu'elles ont sans cesse sous les yeux ; le spectacle de leur dévouement, de leur bonté, de leur piété ; des prières fréquentes ; le chant des cantiques ; de bonnes lectures; l'assistance aux saints offices; l'audition de la parole de Dieu; un silence continuel, qui favorise si bien les réflexions sérieuses ; les sacrements qu'elles peuvent recevoir, sans y être contraintes, tout porte au bien des personnes qui souvent n'ont entendu dans le monde que de mauvais discours ou n'ont eu sous les yeux que des scandales. Le changement opéré rapidement dans ces maisons par l'arrivée des Sœurs nous dit tout le bien que doit y produire leur présence continuelle.

C'est en 1835 que les Filles de la Sagesse ont commencé le service de la prison centrale de Cadillac, dans lé département de la Gironde. C'est le château de cette ville qui sert de prison.

Le premier château de Cadillac existait dès le IX^e siècle, sous le nom de château de Benauge; celui qui porte aujourd'hui le nom de château de Benauge n'a été bâti qu'en 1490. Le château de Cadillac, dont nous parlons, appartenait autrefois, ainsi que tout le pays qu'il commande, à l'illustre maison des Paulin, famille consulaire de Bordeaux, dont était saint Paulin, évêque de Noie; et, par succession, le château et la Benauge, dont Cadillac était le chef-lieu, appartinrent plus tard à la célèbre famille des Bourdëu ou Boudëau, jusque vers Tan 1253. Il fut confisqué alors, ainsi que la vicomte de Benauge, par le roi d'Angleterre, Henri II, duc d'Aquitaine, lequel prince le donna, avec la seigneurie, à son sénéchal, Jean de Grailly, par une charte de

-199 - -363 -

l'année 1266.

Ce château, déjà très-fort, dut être encore fortifié, pendant le temps que les Anglais furent maîtres du pays. Il fut souvent pris et repris parles Anglais et les Français La famille de Grailly, qui posséda ce château pendant plusieurs siècles, le transmit par alliance à la famille de Foix, dans le XIV^e siècle. Cette famille le transmit aussi par alliance, en 1588, à Jean-Louis de la Valette, ler duc d'Epernon, qui épousa Marguerite de Foix de Candale, unique héritière de la branche aînée de l'illustre famille de Foix.

Après la mort de Mgr François de Foix, évêque d'Aire, oncle et tuteur de la duchesse d'Epernon, le château de Cadillac, qui avait été habité par plusieurs personnages célèbres, ses propriétaires, tels que Jean de Grailly, Captal de Buch, Gaston, comte de Foix, Jean, comte de Candale, le cardinal de Foix, etc., etc., parut être abandonné de ses maîtres pendant quelques années, pour rester l'habitation des domestiques et des agents du seigneur. Mais bientôt le duc d'Epernon le fit démolir pierre à pierre, et sur son emplacement s'éleva un des plus beaux monuments de la France moderne.

Le château actuel de Cadillac fut commencé en 1598 et ne fut terminé que vers l'an 1620, sous la direction de l'architecte Langlois. Plusieurs artistes italiens, venus en France avec les Médicis, travaillèrent à ce bel édifice, qui fut visité par Henri IV, Louis XIV, Richelieu, Mazarin, et plusieurs autres grands personnages. Après, la mort du duc d'Epernon, la propriété de ce château passa, en 1662, à la branche cadette de Foix, qui le garda jusqu'en 1714. Alors les familles de Moncassin el de Preissac le possédèrent, comme héritières de la famille des Foix par les femmes.

Le dernier seigneur, le comte Louis de Preissac, ayant émigré en 1792, la nation s'empara de toutes ses propriétés, et le château devint le centre de toutes les administrations révolutionnaires. Mis souvent en vente par le domaine, il ne trouva pas d'acquéreur, quoiqu'il lût offert à très-bon marché; on l'eût aisément cédé pour douze mille francs. En 1807, le dernier des Preissac étant rentré en France, l'empereur Napoléon lui rendit son château, l'unique immeuble qui n'avait pas été vendu. M. de Preissac, ne sachant à quoi l'utiliser, le vendit trente mille francs à l'Etat, pour en faire une maison centrale de détention.

Pour l'approprier à sa nouvelle destination, on fit construire, en 1819 et 1820, les deux ailes latérales qui masquent les deux élégants pavillons du château. Le portail d'entrée de la grande cour fut démoli et remplacé par une porte à double guichet et par un mur d'enceinte qui donne à ce monument, jadis magnifique, l'aspect sombre et triste d'une prison. Quelques autres constructions ont été faites depuis cette époque.

Le 4 avril 1822, les femmes de la maison centrale d'Eysses, située à Villeneuved'Agen, furent dirigées sur le château de Cadillac, au nombre de 180, avec deux surveillantes libres, auxquelles on en joignit bientôt une troisième. Elles étaient sous la dépendance de cinq gardiens dont il fallut augmenter le nombre, en proportion de celui des détenues qui, dès le mois d'octobre de la môme année, étaient déjà 258.

Le Gouvernement ayant décidé que désormais les prisonnières ne seraient plus surveillées par des hommes, on demanda des Sœurs à Saint-Laurent. Il n'en partit d'abord que trois pour Cadillac, le 4 janvier 1835 ; elles ne devaient s'occuper que de l'infirmerie. Mais bientôt on désira confier aux Sœurs la surveillance générale et particulière de toute la maison et de tous les emplois ; ce qui obligea d'augmenter le nombre des Religieuses, qui fut porté à 18 ou 20. Le nombre des détenues augmentait en même temps, et, depuis plusieurs années, elles sont environ 400.

A leur arrivée à Cadillac, les Sœurs trouvèrent la maison dans le plus triste état. Tout annonçait la pauvreté, la malpropreté et le désordre. Les surveillants et les détenues les voyaient de mauvais œil : les premiers, parce qu'ils pensaient qu'elles allaient les remplacer dans leurs emplois ; les détenues, parce qu'elles craignaient de ne pas avoir autant de liberté que parle passé : ce qui arriva en effet.

On n'entendait que disputes continuelles et tapage sans fin, et souvent on assistait à de vraies batailles. On permettait aux femmes qui avaient de l'argent, d'acheter du vin à la cantine, et il n'était pas rare de voir étendues sur le préau et dans les escaliers des malheureuses qui avaient bu trop copieusement. On ne faisait aucune prière, ni le matin, ni le soir, pas même à l'infirmerie. La misère morale que les Filles de la Sagesse rencontrèrent dans la maison leur causait infiniment plus de peine que le dénuement matériel dans lequel elles se trouvèrent elles-mêmes ; c'était pourtant un dénuement complet. On leur donna pour tout logement une grande chambre, où l'on déposait ordinairement de la farine ; aussi les insectes de toute espèce y abondaient. Cet appartement leur servait tout à la fois de cuisine, de réfectoire, de salle de récréation, de dortoir et d'oratoire. A la première visite de Mgr de Cheverus, archevêque de Bordeaux, ce vénérable prélat fut obligé de déposer sa crosse et ses habits pontificaux sur un lit, parce qu'il n'y avait ni table, ni meuble d'aucune sorte dans ce misérable appartement. Sa Grandeur voulut bien néanmoins accepter quelques rafraîchissements, que les Sœurs lui présentèrent dans leur pauvre demeure.

Le 4 juin 1839, on commença à mettre à exécution l'ordonnance royale qui supprimait de la cantine le vin et tout autre aliment que le beurre, le lait, le fromage et les pommes de terre bouillies. Il était aussi défendu de laisser aucun argent à la disposition des prisonnières, pas même le produit de leur travail. A la lecture de cette ordonnance, toutes les détenues firent entendre une tempête de protestations furieuses et de vociférations terribles. Elles se révoltèrent, refusèrent le travail, et se mirent à crier : « A bas les Sœurs ! » Elles complotèrent même de jeter la Supérieure dans le puits.

On remarqua celles qui étaient les plus exaltées et qui paraissaient être les chefs de cabale, et on les signala au directeur. Celui-ci les fit sortir du dortoir, l'une après l'autre, le lendemain matin, dès la pointe du jour, sans leur dire où elles allaient, et il les fit conduire au cachot. La Supérieure, accompagnée d'un gardien, se rendit ensuite dans les dortoirs, et dit, de la part du directeur, que personne ne sortirait

- 201 - - 363 -

avant qu'on en eût donné l'ordre. Elle leur distribua le pain pour la journée, et ferma la porte à clef, laissant ces femmes mutinées livrées à elles-mêmes ; toutes demeurèrent tranquilles.

Vers midi, arrivèrent un grand nombre de gendarmes avec leur commandant ; ils étaient envoyés par M. le préfet de la Gironde, qui avait été informé du désordre par M. le directeur. Les détenues, excepté celles qui étaient au cachot, eurent ordre de descendre sur la cour, où était le commandant de la gendarmerie avec sa troupe. Celui-ci leur dit d'un ton ferme qu'il était envoyé par M. le préfet, instruit de leur rébellion, pour leur proposer de reprendre leurs travaux, en exécutant l'ordonnance royale dans tous ses points ; il leur promit que tout serait oublié, si elles se soumettaient promptement ; mais que, si elles refusaient d'obéir, on se verrait forcé de les traiter avec rigueur. Toutes se dirigèrent vers les ateliers, dans le plus profond silence, et reprirent leur travail.

Ce fut le 1^{er} mai 1840 que les Filles de la Sagesse furent seules chargées de tout le service intérieur. Six nouvelles Sœurs arrivèrent à la prison, pour aider les quatre qui s'y trouvaient depuis cinq ans. Cette même année, M. Laroque, aumônier des Invalides, à Paris, donna aux détenues une retraite qui dura onze jours, et fut aussi fervente que possible. A l'exception d'une vingtaine, toutes en profitèrent. Le vénérable archevêque de Bordeaux voulut faire la clôture de cette retraite ; il célébra la grand'messe, donna la Communion à 304 détenues et la Confirmation à 40. Il adressa à ces pauvres condamnées un discours plein d'onction, dans lequel il les félicitait de leurs bonnes dispositions et les encourageait à y persévérer. Depuis ce temps-là, les retraites spirituelles prêchées à la maison centrale de Cadillac n'ont jamais manqué de produire les fruits les plus abondants.

Depuis plusieurs années, la retraite se termine ordinairement par l'Adoration solennelle du Saint-Sacrement. Avec quelle attention, quel respect, quel attendrissement, les retraitantes écoutent la parole de Dieu! Quel torrent de larmes elles répandent au tribunal de la pénitence! Avec quelle dévotion elles récitent leur chapelet et leurs autres prières! Avec quel entrain elles chantent les louanges de Dieu et de l'auguste Vierge Marie! Avec quels transports de foi et d'amour elles reçoivent la sainte Communion!

Le Saint-Sacrement est exposé, la veille de la clôture de la retraite, à la fin de la journée. Pendant toute la nuit et le jour suivant, cinquante détenues demeurent constamment en adoration devant l'autel, au-dessus duquel apparaît la divine Hostie, au milieu des fleurs brillantes et des cierges étincelants. Cela n'a rien d'étonnant pour une Communauté religieuse ou pour une paroisse chrétienne ; mais, quand on voit cela dans une prison centrale, parmi des centaines de femmes, qui toutes ont été condamnées par la justice humaine, comme gravement coupables, on ne peut s'empêcher de s'écrier : « O mon Dieu, que vous êtes bon ! que votre grâce est puissante! »

Les Filles de la Sagesse avaient opéré un si prompt et si heureux changement dans la prison de Cadillac, que le Gouvernement les demanda pour diriger celle de

-202- -363-

Clermont-sur-Oise. Elles acceptèrent cet établissement, et s'y rendirent au commencement de 1840. Jusque-là, les prisonnières étaient sous la surveillance de gardiens, dont la plupart étaient sans religion, et peu scrupuleux sous le rapport de la moralité et de la bonne tenue ; aussi le désordre était à son comble. Il fallait remplacer des hommes immoraux par des Religieuses; ce n'était pas chose facile, mais c'était chose urgente. Le Gouvernement le comprit, et c'est ce qui lui fit demander des Filles de la Sagesse. Les Sœurs arrivèrent à Clermont au nombre de douze. Les gardiens, les agents subalternes, tous ceux qui allaient perdre leurs places, ne pouvaient manquer de voir d'un mauvais œil ce nouvel ordre de choses. Les détenues, excitées par les discours de ceux qui les entouraient et par toutes les calomnies dont on avait noirci les Sœurs, n'ignoraient pas d'ailleurs qu'une guerre ouverte allait être faite à leurs mauvais penchants. Aussi avait-on lieu de craindre qu'elles ne se portassent à des excès déplorables. M. l'aumônier lui-même redoutait l'entrée des Sœurs dans la prison, bien qu'il la désirât vivement. Il les supplia de redoubler de prières, de ferveur et de courage.

Les Sœurs logèrent en ville jusqu'au moment de leur installation. Elles passèrent presque toute une journée en prières. Un Frère qui les avait accompagnées, depuis Saint-Laurent jusqu'à Clermont, obtint du directeur de la prison la permission d'entrer dans la maison, pour y déposer les bagages qu'elles avaient apportés avec elles. Les détenues étaient sur le préau ; elles reconnurent cet homme pour être le conducteur des Sœurs ; on leur avait donné son signalement. Elles s'ameutent, se mettent à crier, à vociférer, puis, se jetant sur lui avec fureur, elles le frappent et menacent de le tuer. Il parvint cependant à se débarrasser d'elles et à regagner la geôle ; mais ce ne fut pas sans peine. Cette scène n'était pas de nature à tranquilliser les Religieuses. Cependant, après avoir prié et s'être confessées dans la chapelle de l'hospice, elles se sentirent pleinement résignées à tout. On vint leur annoncer que les administrateurs se réuniraient à midi, et attendraient les Sœurs à la porte de la prison, pour les y introduire. C'était un samedi, veille de la Purification de la Sainte Vierge.

A l'heure dite, les Sœurs se rendent au lieu indiqué. Là les attendent les directeur, inspecteur, aumônier, médecin, pharmacien, greffier et gardien en chef. Le premier coup de clef dans la porte de fer fit battre violemment le cœur des douze Filles de la Sagesse; mais il n'y paraissait rien à l'extérieur. Le moment du sacrifice était arrivé, il n'y avait pas à reculer. Du reste, Notre-Seigneur était là, et sa présence se faisait vivement sentir au fond du cœur de ses épouses bien-aimées. Enfin la porte s'ouvre; on entre.

Chose étonnante, qui prouve que Dieu est partout le maître! Cet imposant cortège traverse les cours, visite les ateliers, et partout, sur son passage, la population, si agitée la veille, se montre calme et respectueuse. Un silence profond prend la place des cris et des vociférations préméditées ; quelques paroles de louanges et de bénédictions furent seules prononcées par de pauvres détenues, que la religion semblait avoir subjuguées dès ce moment.

Le lendemain, dimanche, 2 février, les Sœurs se rendirent à la première Messe de la paroisse, puis elles rentrèrent à la prison pour l'office. Les femmes étaient sur le préau, se livrant à leur récréation ordinaire, laquelle était bien bruyante et bien scandaleuse; mais au moment où parurent les Religieuses, traversant la cour, et se rendant à la chapelle, revêtues de leur longue cape noire, toutes les détenues gardent le silence, et, comme entraînées par une force irrésistible, elles se lèvent et se rangent spontanément sur deux lignes, pour honorer leur passage. Ces infortunées furent saisies d'une émotion dont elles ne pouvaient se rendre compte ; souvent on les a entendues avouer qu'elles ne se reconnaissaient plus elles-mêmes, tant leurs sentiments s'étaient tout à coup changés. « Mais qui a pu nous subjuguer ainsi, disaient-elles? Qui a pu désarmer notre colère, et faire échouer nos projets de tapage et de violence ? » Les plus ardentes surtout se demandaient : « Pourquoi n'avons-nous pas exécuté ce que nous avions si bien projeté? — Mais c'est singulier ! je ne veux plus ce que je voulais, disait celle-ci ; il me serait impossible de faire ce que je désirais. — Oh! qu'il est puissant sur les cœurs l'empire de la vertu! disaient les autres! Que ne l'avons-nous connu plus tôt? »

Ces femmes, qui manifestaient des sentiments si beaux vis-à-vis des Sœurs, étaient loin encore de se supporter patiemment entre elles. Les Religieuses entendaient souvent leurs disputes et leurs vociférations ; elles étaient souvent témoins de leurs batailles sur le préau. Ce spectacle les faisait frémir, et les eût découragées, si Dieu ne les avait pas soutenues. Peu à peu cependant, le bien commença à se faire. Quatre nouvelles Sœurs furent adjointes aux premières. A la fin de l'année, il semblait que la maison était complètement métamorphosée. Les exemples et les instructions des Sœurs ouvraient les yeux de ces malheureuses femmes ; beaucoup demandaient à s'approcher des sacrements.

Ce qui frappait le plus cette population dépravée, c'étaient les soins que les Religieuses donnaient aux malades ; et ce qui contribua le plus à exciter en elles quelques sentiments de piété, c'était l'appareil imposant que l'on tâchait de déployer, lorsqu'on leur portait la sainte Communion. Toutes les Sœurs qui le pouvaient accompagnaient le Saint-Sacrement. La longue cape noire dont elles étaient revêtues, le cierge qu'elles tenaient à la main, leur air de recueillement et de modestie, la foi et la charité qui se manifestaient dans les traits de leur visage, dans leurs regards et dans leur posture, tout contribuait à faire sur les détenues l'impression la plus vive. Plusieurs ont avoué que c'était ce spectacle si touchant qui les avait converties. Quels traits nombreux de conversions sincères ne pourrions-nous pas rapporter ici ? Nous nous bornerons à quelques-uns.

Une femme nommée Baudry, qui, depuis trente ans, ne s'était pas confessée, demanda à le faire. Surprise de cette demande, une Sœur lui dit : « Qui vous porte donc à vous confesser aujourd'hui? Je ne vous ai jamais parlé de cela ; vous-même vous ne parlez jamais aux Sœurs. — Ah! ma Sœur, répondit-elle vivement, quand je vous vois, quand je vois mes compagnes malades recevoir le bon Dieu, tout me presse de me convertir. Aidez-moi, je vous en prie. » Cette femme s'est convertie

sincèrement et est devenue un modèle.

Une autre femme, nommée Ney, femme immorale et scandaleuse, qui se trouvait toujours à la tête de tous les complots, se faisait continuellement punir. Un jour qu'elle était encore au cachot pour un délit considérable, elle y tomba gravement malade, et elle fut portée à l'infirmerie. Tout annonce qu'elle va mourir bientôt. La Sœur qui en était chargée prie et fait prier pour elle, puis elle engage cette malheureuse à mettre sa confiance en Dieu et en la Sainte Vierge. « Croyez-vous, ma Sœur, dit-elle, qu'il en soit encore temps, après une si longue vie passée dans le crime? — Oui, ma pauvre fille, lui dit la Sœur; » puis, prenant un crucifix, elle ajoute: « Il est si bon, le bon Dieu! voyez comme il vous tend les bras!» A ces mots, la grâce entre à flots dans ce pauvre cœur brisé parle repentir. On appelle l'aumônier de la prison, qui écoute la confession que fait cette grande pécheresse, en versant d'abondantes larmes. Les sacrements viennent purifier cette âme, et faire de cette autre Madeleine un vrai modèle de pénitence et de ferveur. Non: contente de prier, de souffrir avec résignation, et d'exprimer aux personnes qui sont autour d'elle les sentiments de reconnaissance et d'amour dont elle est remplie, elle demande à voir ses compagnes les plus dépravées, et on lui accorde ce qu'elle désire. Un crucifix à la main, elle cherche à leur faire comprendre l'infamie de leur conduite, les conjurant de renoncer au péché et de revenir au Seigneur dont les miséricordes sont infinies. Elle leur demande pardon des scandales qu'elle leur a donnés. « Ah! disait-elle, à cette heure suprême, les yeux sont ouverts, et l'on pense bien autrement qu'on ne l'avait fait pendant sa vie ! » Ensuite, baisant amoureusement son crucifix, et le faisant baiser à ses compagnes, qui fondaient en larmes : « Voilà, ajoutait-elle, la joie et le bonheur de mon cœur. Ah! pourquoi l'aije tant offensé, si peu connu, si peu aimé ? » Ce trait fit une vive et salutaire impression sur toutes les détenues, et consola grandement les Sœurs au milieu de leurs pénibles travaux et de leurs continuels sacrifices.

Une jeune personne, appelée Mailler, en prison depuis plusieurs années, n'avait aucune instruction. Elle désira enfin apprendre son catéchisme, et, avec de la persévérance, une Sœur parvint à l'instruire suffisamment pour la disposer à faire sa première Communion. Elle avait alors 28 ans. Peu après, elle tomba malade de la poitrine, et, pendant plusieurs mois, elle édifia grandement ses compagnes, et consola les Sœurs de toutes leurs peines.

Dans les derniers jours de sa vie, ce n'était chez elle que prières et élans d'amour vers Dieu. Elle éprouvait surtout un bonheur indicible à penser que la mort allait lui montrer Jésus-Christ, en la délivrant du danger de l'offenser. Elle reçut les derniers sacrements avec tant de foi et de piété que tous les cœurs en étaient émus. « Ah! que je suis heureuse ! s'écriait-elle, quelques jours avant de mourir ; que je suis heureuse d'être venue ici ! Sans cela je n'aurais jamais aimé le bon Dieu ; je ne le connaissais pas. » Elle rendit son dernier soupir, en bénissant les Sœurs, et en prononçant les saints noms de Jésus, Marie, Joseph.

Il n'est pas rare encore d'entendre de pauvres détenues dire, en pleurant : « Que je

suis heureuse d'être tombée dans la peine! Ici j'ai appris à connaître Dieu, à l'aimer, à le servir. Auparavant je ne savais pas s'il y en avait un. »

Tandis que les Filles de la Sagesse étaient occupées à faire le bien à Cadillac, à Clermont-sur-Oise et partout où la divine Providence les avait envoyées, le juste Juge déposait la couronne de gloire sur le front de leur vénérable Supérieur général, qui l'avait si bien méritée. Le R. P. Deshayes mourait le 28 décembre 1841. On peut dire que Dieu l'avait choisi pour être le vrai restaurateur de la famille de Montfort, que la Révolution avait si cruellement éprouvée.

Les Pères de la Compagnie de Marie, les Filles de la Sagesse, les Frères du Saint-Esprit et de Saint-Gabriel n'oublieront jamais ce qu'ils lui doivent. Leur reconnaissance sera partagée encore par les Sœurs de Saint-Gildas, les Frères de Ploërmel, ceux de Saint-Antoine, et par d'autres Congrégations auxquelles il a rendu les plus grands services. Dieu sait mieux que personne tout le bien qu'il a fait sur la terre, et il peut dignement l'en récompenser au ciel.

LIVRE VII.

DEPUIS L'ÉLECTION DU R. P. DALIN JUSQU'A CELLE DU R. P. PÈRE DENIS.

1842-1856

CHAPITRE Ier.

ELECTION DU R. P. DALIN. — SOINS QU'IL DONNE A LA CONGRÉGATION DE LA SAGESSE. — LA SOEUR SAINT-GILBERT AVEUGLE. — CHANGEMENTS OPÉRÉS DANS LE NOVICIAT. — NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Le R. P. Dalin fut élu Supérieur général à la place du IL P. Deshayes, le 14 janvier 1842. Il possédait toutes les qualités propres à gouverner les Congrégations qui lui étaient confiées, et à leur donner un nouvel essor. Plein d'intelligence, de cœur, de santé et d'activité, il pouvait suffire à toutes les exigences de sa charge.

Né aux Herbiers, du diocèse de Luçon, le 3 décembre 1800, il commença ses études sous la direction de M. l'abbé Moreau, vicaire de la paroisse, et il les continua au petit-séminaire de Luçon, où il termina sa rhétorique, en 1818. Après une première année de philosophie, au séminaire de La Rochelle, il fut envoyé comme professeur à Chavagnes, puis rappelé à La Rochelle, pour y faire sa seconde année de philosophie. Au moment où fut rétabli l'évêché de Luçon, il fut placé comme professeur au petit-séminaire de cette ville. L'année suivante, le petit séminaire étant transféré aux Sables, il entra en théologie au grand-séminaire de Luçon, où il ne resta qu'une année. En 1823, il fut envoyé au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il passa deux ans. Ordonné prêtre, en septembre 1825, il fut placé comme professeur de théologie au grand-séminaire de Luçon. Il y demeura jusqu'on 1830. A cette époque, Mgr Soyer le nomma Supérieur du petit séminaire des Sables.

Le nouveau Supérieur n'eut point de peine à gagner l'estime et l'affection des maîtres el des élèves de cet établissement. Il n'oublia rien pour faire fleurir la piété et les études ; et pour attacher les écoliers à leur devoir et à la maison qu'ils habitaient, il sut toujours mêler l'agréable à l'utile. Le nombre des élèves s'accrut d'année en année, et l'on se vit obligé d'établir une pension à la maison de campagne du petit-séminaire, située sur la paroisse d'Olonne ; là on recevait les élèves de huitième el de septième. L'ordre le plus parfait et la discipline la plus; exacte régnaient dans l'établissement des Sables et dans sa succursale. Jamais on ne vit plus d'élan pour l'étude et plus de zèle pour la vertu. Jamais on ne vit plus d'union et d'affection entre les maîtres et les élèves ; c'était toute une famille unie par les liens de la plus pure charité. Aussi, le petit-séminaire des Sables jouissait-il,

au loin comme auprès, d'une réputation bien méritée. Celui qui écrit ces lignes se rappellera toujours, avec une douce émotion, les belles années de sa vie qu'il a passées, a cette époque, commit élève et ensuite comme maître dans cet heureux asile de la science et de la vertu.

C'est le 6 janvier 1837, que le R. P. Dalin commença à faire partie de la Compagnie de Marie ; cependant il continua à diriger l'établissement des Sables jusqu'à son élection. En conservant ce poste, il ne laissait pas que de servir utilement les Congrégations de Saint-Laurent ; car il disposait un certain nombre de sujets à s'associer, un jour, aux Missionnaires. Il était encore à la tête du petit séminaire, quand, à l'instigation du P. Deshayes, il composa la Vie du Vénérable de Montfort. Pondant ce temps, il rendit encore d'autres services à la Congrégation de la Sagesse. A son arrivée à Saint-Laurent, il trouva les Communautés dans un état beaucoup plus prospère que relui où elles étaient à l'arrivée de son prédécesseur. Les Missionnaires avaient vu leur nombre s'accroître, quoique ce nombre fût encore bien restreint. Ils avaient repris, depuis quelques années, le cours des missions qui avait été interrompu par la Révolution de 1830, et les populations se portaient avec un véritable enthousiasme à ces pieux exercices qu'elles avaient toujours aimés. Les Frères de Saint-Gabriel vivaient de leur vie propre, et s'administraient eux-mêmes : ainsi se trouvaient déchargées d'un poids bien lourd les épaules du successeur du P. Deshayes. La Congrégation de la Sagesse était florissante ; elle avait relevé toutes les ruines amoncelées par la Révolution.

Beaucoup de bien avait été fait ; mais il en restait encore beaucoup à faire. Le nouveau Supérieur général se mit à l'œuvre. Nous n'avons à parler ici que de ce qui regarde la Congrégation de la Sagesse. Tout d'abord le P. Dalin s'occupa d'organiser les retraites annuelles des Sœurs. Dès l'année 1842, trois ou quatre retraites fuient données dans chaque province : ce qui a toujours eu lieu depuis cette époque. Ces retraites se donnent à Saint-Laurent, Nantes, Angers, la Chartreuse d'Auray, Brest, Guipavas, Montfort-sur-Meu, Dinan, Valognes, Orléans, Saint-Médard de Soissons, Clermont-sur-Oise, Haubourdin Bruxelles, Toulon, Toulouse, Luz-Saint-Sauveur, Cadillac, Larnay, le Dorât, Jonzac, La Rochelle.

La Congrégation de la Sagesse fut partagée en sept provinces, ayant chacune une Provinciale chargée de visiter les établissements de la province qui lui était assignée, de traiter les affaires pressantes et de correspondre avec les Supérieurs généraux. Plus tard, on forma une huitième province, appelée province du Nord. Les huit provinces qui partagent la Congrégation portent le nom de provinces de Saint-Laurent, de Nantes, de la Chartreuse, de Rennes, d'Orléans, du Nord, de Poitiers et de La Rochelle.

Le nouveau Supérieur général s'occupa activement des classes tenues par les Sœurs. Il excita, par tous les moyens, la bonne volonté des maîtresses, afin qu'elles pussent acquérir elles-mêmes une plus grande instruction, et se rendre ainsi plus capables de remplir convenablement les emplois qui leur étaient confiés, dans les pensionnats, dans les classes payantes et gratuites, dans les écoles communales et

libres, dans les écoles normales et dans les salles d'asile de l'enfance. On sait qu'à ortie époque le Gouvernement n'était pas favorable aux Congrégations religieuses enseignantes ; que, l'Université prétendait avoir partout le monopole de l'instruction, et que l'épiscopat français était obligé de lutter, chaque jour, contre les ennemis de la vraie liberté d'enseignement. Dans de pareilles circonstances, il était nécessaire que les Congrégations enseignantes se montrassent à la hauteur de leur mission.

Le P. Dalin composa pour les Filles de la Sagesse différents petits ouvrages : Grammaire française — Exercices sur la Grammaire — Livres de lecture avec une méthode de lecture — Tableaux de lecture pour les commençants — Cartes de France et d'Europe avec indicateur pour les maîtresses — Méthode pour l'enseignement de la géographie, à l'usage des maîtresses, et Dialogues sur le même sujet, à l'usage des élèves — Histoire, etc... etc... Il aimait à visiter lui-même les classes, pour encourager les élèves, juger de leurs progrès, et s'assurer que ses prescriptions étaient exactement observées. Il ne cessait, dans ses entretiens et dans ses lettres, de rappeler aux Sœurs classières l'importance de leurs emplois. Dans une de ses circulaires adressées à toutes les Filles de la Sagesse, il disait, entre autres choses : « Quant à celles d'entre vous qui sont employées à l'instruction, que de recommandations n'aurions-nous pas à leur faire, et de quel dévouement n'ontelles pas besoin? Elles ne doivent rien négliger pour que leurs élèves fassent, sous tous les rapports, honneur à la religion. Qu'elles étudient elles-mêmes, pour se rendre vraiment capables ; qu'elles agissent de concert avec celle qui, dans chaque maison, doit avoir la direction générale des classes; qu'elles donnent à leurs élèves les soins les plus réguliers, les plus constants ; et, tout en enseignant de leur mieux les différentes choses dont elles sont chargées, qu'elles ne perdent pas de vue cette règle qui convient surtout aux Filles de la Sagesse : « Moins et bien vaut mieux que plus et mal. »

Les enseignements du Supérieur général furent écoutés ; ses méthodes furent mises en pratique, et l'on put constater, dans les classes tenues parles Sœurs, une amélioration considérable qui n'a fait que s'accroître depuis cette époque.

Le P. Dalin rédigea encore de nouvelles Constitutions propres à entretenir chez les Sœurs l'esprit de leur saint Fondateur, et à les diriger sûrement dans tous les points de la Règle qu'il leur avait laissée.

Le côté matériel de la Communauté n'était pas négligé. Le nombre des novices croissait toujours. A la fin de 1844, elles étaient 143 au noviciat ; plus tard, et pendant plusieurs années, elles étaient près de 200, en comprenant dans ce nombre les postulantes, c'est-à-dire les jeunes personnes arrivées récemment du monde, et qui n'avaient pas encore pris l'habit religieux. Il fallait des bâtiments plus vastes ; on y travailla avec une grande activité. On construisit un réfectoire uniquement pour les novices, lequel a disparu depuis, ainsi qu'un dortoir qui était au-dessus. Le bâtiment du noviciat fut presque entièrement refait, et on y plaça les bureaux, les appartements des Supérieurs, le Secrétariat. On y établit aussi un dortoir. Tout cela

a subi, depuis ce temps, une complète transformation.

Pendant qu'on travaillait à ces constructions, les novices allèrent habiter la maison de Saint-Michel. C'est pendant lé séjour des novices dans cette maison qu'on éleva la petite chapelle de la Sainte Vierge qui se trouve au milieu du bois. Elle fut bénite par Mgr Soyer, évêque de Luçon, au mois d'août 1844. Peu après, on érigea le petit pavillon sous lequel est placée la statue de saint Joseph.

A cette époque, mourut à Saint-Laurent une jeune Sœur qui fut vivement regrettée de tous ceux qui l'avaient connue. Elle s'appelait dans le monde Elisa-Marguerite-Aloysia Douillard, et reçut en religion le nom de Saint-Gilbert. Née à Saint-Paterne de Vannes, en 1817, elle fut placée, dès l'Age de 3 ans, au pensionnat des Filles de la Sagesse, à la Chartreuse d'Auray. Elle entra au noviciat, le 9 juin 1830, et fit profession le 25 février 1838. Placée comme maîtresse au pensionnat de Châtellerault, elle y montra pour le dessin, la musique et la poésie, plutôt un certain goût naturel qu'une habileté véritable. En général, sa constitution morale et physique s'accommodait des amusements de l'esprit et des doigts mieux que des travaux sérieux et matériels. Le cœur et l'imagination, la taille et la figure, tout en elle tenait de l'enfant. Folâtrant, pour ainsi dire, avec la vie, dont elle effeuillait les roses, sans se préoccuper de l'avenir, elle était loin de s'attendre à l'accident qui la frappa dans le mois d'octobre 1810.

A peine si, depuis quelque temps, des douleurs assez vives l'avaient un peu prévenue, lorsque, un matin, à son lever, elle se trouva entièrement aveugle. L'art employa toutes ses ressources, mais sans aucun résultat ; le nerf optique était paralysé complètement, et rien ne put lui rendre la vie.

Dans son état de cécité, cette Sœur montrait une délicatesse d'ouïe et de tact qui, sans dépasser ce que l'on a vu en d'autres aveugles, ne laissait pas que d'être fort remarquable. Elle brodait par exemple et confectionnait les fleurs les plus petites avec une grande régularité : mais ce que l'on a besoin d'expliquer et d'attester, c'est son talent pour le dessin el la peinture, si tant est que talent soit ici le mot convenable.

Dès les premiers jours, que avait eu l'idée, pour charmer sa ténébreuse solitude, d'essayer au crayon des profils d'oiseaux ou de fleurs très-faciles, puis de les dessiner entièrement au simple trait. Le succès merveilleux de ses premiers travaux l'enhardit; elle entreprit de nuancer les objets au moyeu des ombres; de progrès en progrès elle en vint jusqu'à représenter, avec une précision tout à fait surprenante, des fleurs, des couronnes, des corbeilles entières, où rien n'était ni oublié ni confondu. Elle faisait beaucoup mieux qu'avant d'être aveugle.

Mais on conçoit combien dut s'accroître l'admiration, quand on la vit, laissant la mine de plomb pour les couleurs, faire des peintures d'une délicatesse sans pareille et d'une perfection véritablement étonnante. L'artiste le plus habile n'aurait pas fait mieux, en y voyant clair. On ne pouvait en croire ses yeux. Des centaines de personnes l'ont vu travailler, et nous sommes de ce nombre. Point de moyen qu'on n'ait pris, point de système auquel on n'ait eu recours, pour expliquer ce

phénomène qui est toujours demeuré naturellement inexplicable. Il faut dire encore que tout moment, tout lieu, tout instrument, tout sujet lui était indifférent. Elle n'avait point besoin de préparation intellectuelle ou morale, et rien, durant son travail, n'indiquait en elle la moindre surexcitation. Elle dessinait tranquillement ce qu'on lui demandait, une fleur quelconque, une rose, un lis, une pensée, un bouquet de myosotis, une guirlande de fleurs variées, un oiseau ou quelque autre chose, en prenant part à la conversation, autant que pouvait le lui permettre l'attention dont elle avait besoin pour son ouvrage.

Quant à sa manière d'opérer, le tact ne lui servait et ne pouvait lui servir de rien pour des objets si minimes, et avec des couleurs que le moindre attouchement enlève, même au bout de quelques heures. Elle ne faisait aucun dessin préparatoire, pas seulement une ligne, un point, et ne corrigeait et n'effaçait jamais. Tout de suite elle commençait sa peinture, changeant cent fois de pinceaux et de couleurs, et arrivait, en aussi peu de temps qu'en eût mis un artiste ordinaire, à compléter un travail qui souvent exigeait une grande régularité dans les lignes et un fini microscopique dans les détails.

Le Pape Grégoire XVI, recevant des peintures de la Sœur aveugle, avait peine à admettre l'assurance réitérée du Supérieur général de la Sagesse qui les lui offrait. « Il faudrait, disait-il en souriant, plus que la foi de saint Pierre, pour croire pareille chose. »

Le travail le plus merveilleux de la Sœur Saint-Gilbert est un Mois de Marie tout en fleurs peintes. Chaque jour du mois, elle peignait une fleur avec une délicatesse inouïe, en y ajoutant une page de texte, soit en prose, soit en vers. L'artiste et le littérateur trouveraient là un sujet d'admiration, et la personne pieuse y trouverait aussi un sujet d'édification; car ces pages, étincelantes d'imagination et d'un style gracieux, sont toutes parfumées de piété et de dévotion à Marie. Ce travail vraiment prodigieux a été fait en 1844. Un autre Mois de Marie, dont chaque fleur était dessinée au crayon, avait été exécuté en 1842. On ne comprend pas comment cette Sœur ait pu dessiner, avec une telle perfection, un si grand nombre de fleurs qu'elle ne pouvait plus avoir sous les yeux.

La Sœur Saint-Gilbert se distinguait par une tendre dévotion à l'auguste Mère de Dieu, qu'elle avait prise aussi pour sa Mère, dès sa plus tendre enfance. Elle parlait de la Sainte Vierge et à la Sainte Vierge comme une enfant, mais comme une enfant instruite et élevée, dans la compagnie des Anges. Elle soupirait ardemment après l'instant heureux où elle verrait au ciel Jésus, son chaste Epoux, et Marie, sa bonne Mère. C'est le 2 novembre 1844 que cette âme si pure brisa les liens qui l'attachaient à la terre, et prit son vol vers la patrie.

La mort venait de temps en temps ouvrir la porte du ciel à quelques-unes des Filles de la Sagesse, et la Providence ne cessait de prendre dans le monde quelques autres fleurs précieuses, pour les transplanter dans le jardin de l'Epoux. C'est en 1845 que les novices commencèrent leur noviciat, en prenant le saint habit de la Sagesse. Avant cette époque, elles n'étaient distinguées des postulantes que par le chapelet,

qu'elles portaient suspendu à leur côté. Les novices se multipliant de plus en plus, les Supérieurs songèrent à opérer, en 1840, une autre réforme importante. Jusque-là les postulantes avaient été réunies aux novices : ce qui donnait lieu à plusieurs inconvénients, surtout depuis que les postulantes devenaient beaucoup plus nombreuses. Les jeunes personnes nouvellement sorties de leurs familles avaient besoin de soins particuliers ; il fallait leur donner des instructions spéciales, pour les former tout à la fois à la science et à la piété. En les dirigeant séparément, il était plus facile de les bien connaître, et on pouvait ainsi leur faire plus de bien. Le postulat fut donc organisé, et devint, comme il l'est encore aujourd'hui, le vestibule du noviciat. Les postulantes, après avoir été suffisamment éprouvées et préparées, pendant quelques semaines ou quelques mois, devaient entrer au noviciat, pour une année au moins, en prenant le saint habit des Filles de la Sagesse, sans la cape, et avec le chapelet blanc.

Plus les Religieuses se multipliaient, plus on était en mesure de fonder de nouvelles maisons. Dans l'année 1846, on prit 8 nouveaux établissements, dont un en Belgique, à Tournay. C'est la première fois que les Filles de la Sagesse quittèrent le sol de la France, pour aller s'établir sur une terre étrangère. Il est vrai que déjà elles avaient été appelées à Anvers par l'empereur Napoléon I^{er}: mais alors cette ville était au pouvoir des Français. Depuis 1840, elles ont pris plusieurs établissements à Bruxelles et dans quelques autres villes de la Belgique où elles ont réussi, aussi bien qu'en France, à s'attirer l'estime de tout le monde.

Au moment où des Filles de la Sagesse quittaient Saint-Laurent, pour aller s'établir vers le Nord, au-delà des frontières françaises, il en était d'autres qui se dirigeaient vers le Midi, pour fonder une maison à Luz-Saint-Sauveur, au centre des plus hautes Pyrénées, non loin de la frontière d'Espagne. Depuis cette époque, elles se sont établies à Baréges, à Belpôey et à Saint-Savin, dans le diocèse de Tarbes.

Luz, chef-lieu de canton, peuplé d'environ 1650 habitants, se trouve situé à 739 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans une vallée charmante. Ses rues étroites et cailloutées sont traversées d'eaux courantes ; ses maisons grises se serrent pour avoir un peu d'ombre. Le petit bassin triangulaire, où se sont groupés les maisons de Luz et les villages qui l'environnent, est plein de grâce et de fraîcheur. On voit, dans le fond, des prairies verdoyantes toutes coupées par une foule de petits ruisseaux limpides et gazouillants ; sur les collines, des pâturages couverts de troupeaux ; tout autour, des crêtes et des sommets qui montent jusque dans les nues.

A 1400 mètres de la petite ville de Luz se trouve le délicieux hameau de Saint-Sauveur, avec son établissement de bains. Ce n'est qu'une longue rue en pente régulière et propre. Les maisons alignent sans monotonie leurs croisées encadrées de marbre. A droite, elles s'endossent contre les rochers à pic, d'où l'eau suinte ; à gauche, elles regardent sur le Cave qui bouillonne, à 50 mètres de profondeur. Deux colonnes qui s'élèvent à quelque distance l'une de l'autre, rappellent le séjour, à Saint-Sauveur, de la duchesse d'Angoulême et de la duchesse de Berry. Napoléon III y a séjourné aussi avec l'impératrice Eugénie. C'est lui qui a fait construire le pont

incomparable, que l'on admire. Ce pont grandiose jeté sur le Gave et reposant majestueusement sur des rochers énormes, qui lui servent de culées impérissables, est une merveille des Pyrénées. Il a 67 mètres de longueur ; l'ouverture de l'arche est de 47 mètres, et la clef est à 65 mètres au-dessus du torrent. On y a prodigué le marbre. Tout ce qui porte l'empreinte du ciseau de l'artiste est en marbre.

Autour de Luz et de Saint-Sauveur, on trouve des promenades délicieuses et des points de vue superbes. Quand on passe quelques jours dans ces lieux, on ne saurait manquer d'aller visiter le Cirque et la cascade de Gavarnie. Ce n'est pas seulement une merveille des Pyrénées, mais certainement une des plus grandes merveilles du monde. Mylord Butte, célèbre touriste anglais, voyant Gavarnie pour la première fois, ne put s'empêcher de s'écrier : « Oh ! la grande et belle chose ! Si j'étais encore au fond de l'Inde, et que je soupçonnasse l'existence de ce que je vois en ce moment, je partirais sur-le-champ pour l'admirer et en jouir. »

La route qui conduit de Luz à Baréges passe au pied du coteau sur lequel est situé le bourg de Betpoey, où les Sœurs de la Sagesse font la classe aux petites filles de la paroisse. Ce bourg, placé à 982 mètres de hauteur, au milieu des cultures et des prairies, couronne de ses petites maisonnettes le dernier mamelon du *Casaou d'Estibe*. En face de Betpoey, de l'autre côté de la route et du Gave, se trouve le triste village de *Sers*, perché sur des roches croulantes, à 1130 mètres. La butte qui le domine du côté de l'Est porte encore les ruines d'un ermitage que saint Justin, premier évêque de Tarbes habitait au commencement du Ve siècle.

Après avoir dépassé Hetpoey, on se trouve au milieu d'une affreuse gorge de rochers. Le flanc de la montagne est crevassé et hérissé d'éboulements blanchâtres. La route est triste jusqu'à Baréges. Ce village, qui dépend de la commune de Betpoey, est une longue rue bâtie sur la rive gauche du Bastan. Il est situé à 1232 mètres d'altitude: aussi les hivers y sont-ils extrêmement rigoureux. Le sol est souvent enseveli sous cinq ou six mètres de neige, et les avalanches y sont terribles. A l'approche de l'hiver, tous les habitants émigrent, excepté sept ou huit montagnards, chargés de veiller aux maisons et aux meubles, et quelques familles qui ne pourraient pas aisément trouver un logement ailleurs. Ou démonte les baraques de planches, que l'on avait installées le long de la rue, au commencement de la saison des bains. Des madriers épais sont placés devant les portes et les fenêtres des maisons, et l'on couvre avec soin les cheminées, pour empêcher la neige de s'y précipiter. Les Sœurs de la Sagesse, qui desservent l'hôpital civil, ferment leur maison, à l'époque de la Toussaint, pour se retirera Betpoey ou à Saint-Savin, et reviennent, au mois de mai, attendre leurs nombreux malades.

Baréges a l'aspect le plus triste qu'on puisse imaginer ; mais il possède les eaux les plus énergiques et les plus excitantes des Pyrénées. Aussi on ne voit là que de vrais malades. Ceux qui en ont le temps et la force peuvent cependant faire quelques promenades assez agréables non loin de l'établissement des bains. On peut aisément faire une ascension au pic du Midi de Bigorre ; de Baréges il faut trois ou quatre heures pour arriver au sommet ; on peut faire presque tout le trajet à cheval.

Le pic du Midi s'élève à une hauteur de 2877 mètres. De là on découvre un des plus vastes et des plus beaux panoramas de la chaîne des Pyrénées. C'est comme un observatoire immense placé en avant de la chaîne des monts qui limitent la France et l'Espagne.

Nous avons dit que les Filles de la Sagesse s'étaient établies à Saint-Savin, bourg peu éloigné d'Argelès. Installées dans l'ancienne abbaye, où elles remplacent les enfants de saint Benoit, elles font la classe aux petites filles de la paroisse. Des hauteurs de Saint-Savin ou jouit d'une vue véritablement admirable sur toute la vallée d'Argelès, l'une des plus belles des Pyrénées, et sur les montagnes qui la dominent. Les regards se portent avec délices sur le Gave qui traverse sans bruit la vallée, sur les champs, les prairies, les bois, les villages à moitié cachés dans les arbres, ou couronnant les mamelons, dont les riches pâturages sont tout remplis de troupeaux.

Pour arriver à leurs établissements de Saint-Savin, de Luz, de Betpoey et de Baréges, les Filles de la Sagesse sont obligées de passer à Lourdes. Quelle douce obligation que celle-là! Quel bonheur pour un enfant de Montfort d'aller prier à la grotte que l'auguste Mère de Dieu a sanctifiée par sa présence, où elle appelle de toutes parts des milliers de pieux pèlerins, auxquels elle manifeste sa puissance et sa bonté par les plus nombreux et les plus éclatants miracles! Pour nous, jamais nous n'oublierons les heures toujours trop courtes que nous avons passées, plusieurs fois dans la grotte vénérée et dans le magnifique sanctuaire élevé à la gloire de la Vierge Immaculée; jamais nous n'oublierons le pieux et touchant entretien que nous avons eu avec Bernadette elle-même, quand elle nous racontait toutes les circonstances de l'apparition.

CHAPITRE II.

TRAITS ÉDIFIANTS AU BAGNE DE TOULON. — LES FILLES DE LA SAGESSE CONTINUENT A FAIRE PARTOUT LE BIEN.

Nous avons dit ailleurs que les Sœurs de la Sagesse trouvaient des consolations jusque dans les prisons centrales, auprès de ces malheureuses femmes qui les avaient reçues d'abord avec des sentiments si hostiles ; elles en trouvèrent aussi jusque dans les bagnes, auprès des hommes qui paraissent les plus redoutables et les plus inaccessibles au sentiment religieux. Nous nous contenterons de citer deux faits consolants qui se passèrent au bagne de Toulon, à l'époque où nous sommes arrivés.

Il y avait, en 1846, à l'hôpital du bagne de Toulon, un jeune homme condamné à 20 ans de travaux forcés. Sa condamnation le plongea dans un tel désespoir qu'il prit la résolution funeste de mettre un terme à sa vie. Dans cette intention il se blessa, et ce fut cette blessure qui le conduisit à l'hôpital. Il était continuellement sur son lit, et on ne pouvait chercher à l'en faire sortir, sans essuyer quelque injure. Tous les soins qu'on lui donnait n'étaient accueillis que par des plaintes et des murmures. Quand l'aumônier lui adressait quelques paroles de consolation, le malade n'y répondait que par de grossières impolitesses. Son caractère était tellement aigri qu'on n'avait de lui aucune parole qui donnât quelque espérance de changement.

Il était dans cet état, quand à sa faiblesse ordinaire vint se joindre un violent mal de poitrine. Dans cette extrémité, il appela la Sœur Athénodore, qui faisait le service de la salle où il se trouvait, et lui dit : « Que je suis malheureux de m'être fait conduire ici! Si j'étais chez moi, ma mère ne quitterait pas le chevet de mon lit; elle serait aux petits soins au près de moi. Et ici je n'ai rien qui me console!... »— « Cela ne tient qu'à vous, lui dit la Sœur ; vous refusez toutes les consolations que nous essayons de vous donner. M. l'aumônier et les Sœurs ne reçoivent de vous que des injures et des rebuts, quand ils veulent apporter quelque adoucissement à vos maux. Quelle peine pour Madame votre mère, si elle apprenait dans quelle disposition vous avez été jusqu'ici! Donnez-lui une consolation, celle de mourir en bon chrétien. » Il répondit : « Ma Sœur, je connais ma religion, bien que depuis longtemps j'en aie négligé les devoirs ; j'ai fait toutes mes études pour être prêtre ; mais, malgré les instances de ma mère, et le désir que j'avais de suivre ma vocation, mon père, qui était colonel, s'y opposa formellement. Il m'enrôla dans son régiment, où j'étais officier, avant ma condamnation. Là j'ai abandonna tous mes devoirs religieux, et je me suis perdu, comme vous voyez. » La Sœur lui dit qu'il n'était pas perdu, que le bon Dieu ne l'avait pas abandonné, qu'il lui donnait le temps et les moyens de rentrer en grâce avec lui. —« Mais, reprit le malade, d'après ce que m'a dit le médecin, je n'ai plus que quelques jours à vivre. — Vous avez, répliqua la Sœur, le temps de vous préparer au grand passage qui doit décider de votre bonheur éternel; mais il ne faut plus de délai; il faut commencer dès ce moment » — « Oui, je le veux, reprend le malade, car si j'entreprends cette action, je veux qu'elle soit bien faite; je vais faire une confession générale de toute ma vie. »

On avertit l'aumônier ; il arrive ; le malade lui saisit la main et la presse contre son cœur, en disant : « Je veux me confesser et me convertir sincèrement. »—« Eh bien ! lui dit l'aumônier, préparez-vous, je reviendrai ce soir. » Mais le malade le pria de l'entendre aussitôt. Il se confessa plusieurs fois avec les plus grands sentiments de foi et de contrition. Quand on se disposa à lui porter le saint Viatique, il témoigna le désir de le recevoir au moment de la visite des médecins, afin de faire réparation des scandales qu'il avait donnés dans la salle.

Tous les médecins entouraient le lit de douleur du pauvre mourant, dans l'attitude la plus respectueuse, quand on lui apporta la divine Eucharistie. Le prêtre lui adressa ces courtes paroles : « Voici votre Dieu que vous aviez abandonné ; il quitte son tabernacle pour venir dans votre cœur ; le reconnaissez-vous ?» —« Oui, répondit-il, je le reconnais pour mon Sauveur et mon Juge. » Puis, réunissant tout ce qu'il avait de force et d'énergie, il demanda pardon aux médecins, aux Sœurs et aux malades, de tous les scandales qu'il leur avait donnés. Le médecin en chef répondit pour tous d'une voix émue, et tous les malades de la salle se découvrirent et s'inclinèrent, en signe de pardon. Après cette scène attendrissante, il reçut son Sauveur et son Dieu avec la foi la plus vive et l'humilité la plus profonde. Un quart d'heure après, il avait quitté cette vie.

En 1847, se trouvait au bagne de Toulon un homme chargé de plusieurs crimes affreux. Dès l'âge de 16 à 18 ans, il portait l'impiété et la scélératesse jusqu'à aller, la nuit, dans les tombeaux du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, pour dérober tous les objets précieux qui pouvaient lui tomber sous la main. Plusieurs fois il réussit dans ses abominables entreprises ; mais, enfin, il fut arrêté et mis entre les mains de la justice, qui le condamna à sept ans de bagne ; on le conduisit à Brest. Au bout de quelque temps, il trouva le moyen de s'échapper. Rendu au milieu de la campagne, et sachant qu'on était à sa poursuite, il résolut de tuer, s'il le pouvait, celui qui viendrait pour l'arrêter. En effet, le premier agent qui se présenta pour le saisir fut frappé d'un coup terrible par ce malheureux, et tomba sans vie. Ordre fut donné de faire feu sur le coupable qui fut blessé grièvement. On l'emporta ; il subit un second jugement, et fut condamné à mort. Cependant, sa famille ayant rappelé, il fut condamné seulement au bagne à perpétuité ; cette fois il fut conduit à Toulon pour y subir sa peine.

Il se montra bientôt redoutable à tout le monde, à ses compagnons d'infortune comme à ses gardiens. Tout servait à l'irriter, et la moindre contrariété le mettait en fureur. Il ne pensait qu'à s'ôter la vie, et il eût été heureux, avant de mourir, de détruire aussi quelques-uns de ses semblables. Dès qu'il put se procurer un instrument tranchant, il s'en servit pour le plonger dans le corps de l'un des chefs : ce qui le fit condamner à mort pour la seconde fois. Il était malade, on le conduisit à l'hôpital, et quoiqu'il fût lié d'une double et forte chaîne aux pieds et aux mains, les

gardes ne rapprochaient qu'en tremblant, tant il était furieux et même féroce. La Sœur Athénodore, qui le soignait et était obligé de le faire manger, l'engageait à prendre des sentiments plus humains envers ses semblables : elle lui rappelait qu'il était chrétien, qu'il fallait penser à se réconcilier avec Dieu, avant de paraître devant lui. « Comment voulez-vous, ma Sœur, lui répondit-il, que le bon Dieu pardonne à un homme comme moi, qui voudrais, s'il était possible, ôter la vie à tous ceux qui m'entourent? — A moi aussi? dit la Sœur. — Oh! non, parce que vous me l'avez sauvée en deux circonstances. — Alors je n'ai rien à craindre, en m'approchant de vous ? — Non-seulement vous ne devez pas craindre de vous approcher de moi, mais encore je vous promets de faire tout ce que vous, et les autres Sœurs qui viendront me voir, me direz de faire. »

La Sœur prend de là occasion de lui parler de Monsieur l'aumônier. « Non, réponditil, je ne veux voir que les Sœurs ; ce sont les seules personnes que je vois avec plaisir. Je serais heureux, dans mon malheur, si, le jour de mon exécution, il mourait une Sœur. J'aurais espoir qu'en sa considération et à sa prière la porte du ciel me serait ouverte. — Mais pour aller au ciel, répliqua la Sœur, il faut vous convertir ; le bon Dieu pardonne toujours au repentir. Priez-le de vous pardonner les crimes dont vous vous êtes rendu coupable. » Il lui dit alors : « Donnez-moi un livre. » Elle lui donna le *Pensez-y-bien* et le *Souvenez-vous*, puis lui passa au cou une médaille de la Sainte Vierge, l'engageant à prier avec confiance l'auguste Mère de Dieu. Il répondit qu'il ferait ce qu'elle lui demandait.

Le lendemain matin, dès qu'il aperçut la Sœur, il lui dit : « J'ai dormi toute la nuit, sans m'éveiller ; je n'ai plus envie de boire le sang de mes semblables ; pour preuve de la sincérité de mes sentiments, je vous prie de faire approcher tous mes gardiens ; je veux les embrasser et leur demander pardon des injures que je leur ai dites. » La Sœur Athénodore paraissait hésiter à lui accorder ce qu'il demandait, doutant de ses dispositions. S'il ne pouvait se servir de ses mains liées, il pouvait se servir de ses dents. Il rassura la Sœur, en lui disant que la médaille et le Souvenez-vous placés sur son cœur avaient transformé le loup en agneau. La Sœur fit approcher les gardiens ; il leur demanda pardon, et, à partir de ce moment, on ne l'entendit plus prononcer une parole injurieuse, et chacun des gardiens le faisait manger à son tour.

Il n'avait plus que quelques jours à vivre ; la Sœur lui parla de nouveau de se confesser ; il y consentit, se confessa plusieurs fois avec les marques du plus grand repentir, et passa ses derniers jours dans le calme et dans la plus entière résignation. On l'entendait, à chaque instant, demander à la Sainte Vierge qu'il mourût une Sœur le même jour que lui, espérant bien que la Sainte Vierge lui obtiendrait cette grâce. On voit par là quelle était son étonnante confiance dans les pieuses Religieuses qui lui donnaient de si bons conseils et l'en-louraient de tant de soins charitables. Il désirait que l'une d'elles fût son ange conducteur auprès de Dieu. Le Seigneur parut se rendre à sa prière, car il arriva effectivement que la Sœur Saint-Liguori, que ce malheureux condamné avait vue au bagne, mourut le même jour que lui.

Il voulut que ce fût la Sœur qui le soignait qui lui annonçât le jour où il devait être exécuté ; il désirait de plus qu'elle l'accompagnât sur l'échafaud. Il fit prier la Supérieure de le venir voir pour lui demander cette grâce ; mais elle lui fit comprendre que ni elle ni ses Sœurs ne pourraient soutenir un pareil spectacle, que c'était à M. l'aumônier à remplir ce devoir. Il représenta à la Supérieure que M. l'aumônier accompagnerait un de ses camarades, qui devait être exécuté avec lui ; mais celle-ci l'ayant assuré que les prières de toutes les Sœurs l'accompagneraient au moment dj l'exécution, ce qui lui serait bien plus avantageux que leur, présence, il parut on ne peut plus reconnaissant de cette marque d'intérêt. Avant d'aller à l'exécution, il fit ses adieux à ceux qui l'entouraient, en leur recommandant de ne pas suivre son exemple ; puis il monta sur l'échafaud avec calme et confiance en Dieu.

Les Filles de la Sagesse continuaient à faire partout le bien. A l'époque dont nous parlons, la misère était à son comble, les ouvriers étaient sans travail, et le pain avait atteint un prix exorbitant. Les Congrégations de Saint-Laurent ne manquèrent pas de donner, autan qu'elles le pouvaient, de nouvelles preuves de leur générosité et de leur dévouement. Elles firent alors ce qu'elles avaient fait auparavant, et ce qu'elles ont fait bien des fois depuis : elles surent non-seulement donner de leur superflu, mais se priver du nécessaire, afin de soulager les malheureux.

Voici ce qu'écrivaient, au commencement de 1847, les Supérieurs généraux aux Filles de la Sagesse : « Nous ne vous apprendrons rien, en vous disant que la misère est très-grande partout. Nous ne pouvons manquer de nous associer plus ou moins aux efforts qui se font de toutes parts pour soulager les malheureux ; mais nous le devons surtout, quand ces efforts sont inspirés par un esprit religieux et dirigé par l'autorité ecclésiastique. Pour cela, ajoutons à nos privations, tant que nous le pourrons, sans compromettre les santés, et regardons de près aux plus légères dépenses. Chaque maison pourra ainsi augmenter un peu, cette année, ses aumônes ordinaires. »

C'est bien là le langage de la religion. Ce langage ne pouvait manquer d'être écouté par les Filles de la Sagesse qui, à l'exemple de leur saint Fondateur, ont toujours aimé si tendrement les pauvres, et n'ont jamais balancé à partager avec eux leur morceau de pain. Que l'on demande à toutes les familles secourues par ces généreuses Filles de Montfort si leur charité n'est pas toujours la même. M. Brunet, maire de Saint-Laurent, disait dans une lettre, écrite au préfet de la Vendée, en 1846 : « Nous avons eu recours à la Communauté de la Sagesse, notre gloire et notre providence ordinaire. » Ce que disait alors M. le maire de Saint-Laurent peut se dire aujourd'hui et se dira toujours, caria Communauté de la Sagesse est et sera toujours la gloire et la providence de Saint-Laurent et de tout le pays d'alentour.

CHAPITRE III.

LA RÉVOLUTION DE 1848. — LE PAPE PIE IX A GAETE. — LETTRE DES SOURDES-MUETTES ET AVEUGLES, ÉLÈVES DES SOEURS DE LA SAGESSE, AU SOUVERAIN PONTIFE, ET RÉPONSE DU PAPE. — DÉVOUEMENT DES SOEURS PENDANT LE CHOLÉRA DE 1849. — LES MÈRES DE LA RÉSURRECTION, SAINT-FLAVIEN ET SAINTE-VITALINE.

L'année 1848, au lieu de mettre un terme à la misère publique, ne fit que l'aggraver davantage. Louis-Philippe n'était monté sur le trône, en 1830, que par une révolution ; une autre révolution le jeta par terre et l'envoya en exil, après 18 ans de règne. Nulle part cependant les Filles de la Sagesse ne furent inquiétées à l'occasion de la révolution de février 1848. Partout aussi elles se montrèrent fidèles à suivre les avis que leur donnaient leurs Supérieurs dans une circulaire du 4 mars de cette année. « L'homme s'agite, mais Dieu le mène, leur disaient-ils, et les événements ont souvent une issue bien différente des prévisions de ceux-mêmes qui croient les diriger. Ne vous laissez point effrayer ni par le mot de république, ni par de sinistres prévisions, comme si le sort de la religion tenait à telle ou telle forme de Gouvernement. Priez pour votre Congrégation, pour la France, pour l'Eglise, et laissez à Dieu le soin de mener toutes choses à bonne fin. En attendant, occupezvous, avec un nouveau zèle, de vous sanctifier et de remplir dignement vos différents emplois. Il ne vous convient, sous aucun rapport, ni de vous préoccuper vous-mêmes des questions politiques, ni d'en entretenir vos pauvres et vos enfants.

Le contre-coup de la révolution française se fit vivement sentir en Italie, où tout fut bouleversé. Le Souverain Pontife fut obligé de quitter Rome et de se retirer à Gaëte, dans le royaume de Naples, afin de se soustraire à la fureur des révolutionnaires. Ces premières douleurs de Pie IX, qui ont été suivies de tant d'autres, furent un grand sujet de consternation pour tous les cœurs véritablement catholiques. La religieuse famille de Montfort ne pouvait manquer de prendre une grande part aux souffrances du Père commun de tous les fidèles, et de lui exprimer toute l'étendue de sa douleur. Les sourdes-muettes et jeunes aveugles, élevées par les Filles de la Sagesse, voulurent aussi, par une lettre collective adressée au Saint-Père, avec une légère offrande, lui témoigner leur chagrin, leur respect et leur amour. Le Souverain Pontife ne dédaigna pas d'envoyer à ces chères enfants une réponse assez étendue, qu'elles ont toujours conservée comme un précieux trésor. Nous citerons ici l'une et l'autre.

>>

« Très-Saint-Père, disaient les sourdes-muettes, voici les dernières de vos enfants qui viennent, à la suite de tous les autres, vous offrir leurs très-humbles hommages. Nous ne sommes que de pauvres petites filles, les unes sourdes-muettes, les autres

aveugles de naissance ; mais le bon Dieu nous a recueillies dans d'heureuses maisons, où les saintes Filles du Vénérable de Montfort, nommées Filles de la Sagesse, suppléent par mille charitables industries aux sens qui nous manquent, et nous apprennent surtout à connaître Dieu et à Le servir. Nos bonnes maîtresses, fières et heureuses d'avoir reçu de vous une si belle réponse à la lettre qu'elles vous avaient écrite, nous ont tant parlé de vos vertus, de vos bontés et de vos peines, que nous avons cru pouvoir prendre la hardiesse de vous écrire aussi nous.

- « Il nous a semblé qu'il nous convenait bien, à nous infortunées, de faire la cour à votre infortune. Nous avons donc fait cette lettre pour vous exprimer notre respect et notre amour, et l'une d'entre nous, pauvre aveugle, vous l'a écrite telle que la voici, à l'aide des moyens ingénieux qu'on nous enseigne.
- « O bon Pasteur, daignez étendre votre houlette jusque sur vos plus petits agneaux et bénir,
- « Très-Saint-Père,
- « De Votre Sainteté les plus humbles servantes, au nom de leurs compagnes des diocèses de Luçon, Nantes, Vannes, Quimper, Orléans, Mois, Poitiers, Cambrai, etc.. »

Voici la réponse de Pie IX :

- « Chères filles en Jésus-Christ, salut et bénédiction.
- « Votre bonne lettre du 9 avril ne nous est parvenue que longtemps après sa date ; mais il nous en coûterait, chères filles en Jésus-Christ, de mettre le moindre retard à vous en bien remercier ; car nos paroles sont insuffisantes pour vous exprimer tout ce que nous a causé de consolation cette lettre, écrite, au moyen de procédés ingénieux, par une de vos compagnes, aveugle de naissance, et dans laquelle toutes, comme réunies en un seul cœur, vous avez voulu nous offrir vos salutations et nous prouver votre respectueuse et filiale piété pour nous. Ces sentiments, vous les avez puisés, avec les éléments de la doctrine chrétienne et les principes d'une sainte vie, dans les leçons d'habiles et bonnes maîtresses qui se glorifient d'être les Filles du Vénérable serviteur de Dieu Louis-Marie Grignon de Montfort.
- « Nous vous félicitons bien vivement, vous et vos maîtresses, chères filles en Jésus-Christ, de cette excellente éducation qui vous forme au service de Dieu et à toute œuvre utile et noble. Nous ne doutons pas que vous ne répondiez, par une application constante, aux soins si grands et si patients que vos maîtresses ne cessent de donner à votre instruction. Ayez confiance dans le Seigneur, chères filles en Jésus-Christ; plus vous mettrez de zèle à garder ses divins commandements, et à supporter les maux, afflictions et calamités de cette vie terrestre, plus vous vous préparerez de gloire dans le ciel, dans ce séjour de la bienheureuse immortalité, où, pour prix des privations et des peines bien supportées, vous recevrez un bonheur

immense et éternel.

« En attendant, nous vous donnons, avec une affection toute particulière de notre âme, à vous, chères filles en Jésus-Christ, et à toutes vos compagnes, ainsi qu'aux Religieuses, vos pieuses maîtresses d'alors et d'à présent, notre bénédiction apostolique, comme garant de toutes les grâces célestes, et comme preuve de notre paternel le affection pour vous toutes,

« Donné à Naples, au faubourg Portici, le 13 octobre 1849, de notre Pontificat le 4^e. « PIE IX, Pape. »

Les calamités dont parle le Souverain Pontife, dans la lettre touchante et instructive que nous venons de lire, étaient alors de plus d'un genre. Le choléra sévissait en France, en 1849, avec non moins de fureur qu'en 1832. Au mois de juin de cette année, au moment de l'apparition de ce terrible fléau, les Supérieurs de la Congrégation de la Sagesse écrivaient aux Sœurs des établissements: « Votre courage ne faiblira pas, nous en avons la confiance ; et de grand cœur vous soutiendrez, au prix de votre vie, comme en 1832, comme toujours, l'honneur de la croix que vous portez sur la poitrine. Déjà, nous le savons et nous en bénissons le Seigneur, toutes celles d'entre vous qui sont aux prises avec le choléra se sont dignement conduites. Nous avons lieu de croire qu'en ce moment quelques-unes ont succombé sur le champ de bataille de la charité. Gloire à Dieu et paix à ces âmes de bonne volonté! Leur exemple ne sera pas perdu, et pour une Fille de la Sagesse qui tombera dix autres se lèveront, pleines d'un nouveau courage. S'il le fallait, les Sœurs novices demanderaient elles-mêmes à partir, pour voler au secours de leurs Sœurs, et celles même qui ont acheté par de longs travaux une retraite glorieuse solliciteraient la faveur de rentrer de nouveau dans la carrière. »

Les Sœurs n'avaient pas précisément besoin de cet encouragement ; leur foi et leur charité leur en disaient assez. Elles furent véritablement admirables dans les soins qu'elles donnèrent partout à des milliers de cholériques. Plusieurs d'entre elles devinrent les victimes du terrible fléau. Les malades et les blessés, que leur envoyait l'expédition de Rome, leur donnaient encore un surcroît de travail, en leur fournissant une nouvelle occasion de faire éclater la sublimité de leur dévouement. Toulon était encombré de malades dévorés par le typhus, qui ne faisait pas moins de victimes que le choléra.

Les Filles de la Sagesse de Tournay, en Belgique, soignaient les cholériques avec un zèle et une charité dont on n'avait pas l'idée. Elles parcouraient les campagnes, à plus de 15 lieues de leur Communauté, et s'occupaient, nuit et jour, du soin des malades : aussi, le roi Léopold voulut-il leur accorder une mention honorable. Dans le diocèse de Cambrai, qui a compté au moins 35 mille personnes enlevées par le fléau dévastateur, on ne pouvait s'empêcher d'admirer les Filles de la Sagesse de Cambrai, de Lille, d'Haubourdin. Les autorités de cette dernière ville leur décernèrent une médaille à titre de reconnaissance. Dans les diocèses d'Amiens, de Beauvais, de Soissons, de Versailles, de Paris, d'Orléans, on voyait partout les

courageuses Filles de Montfort au chevet des cholériques, s'oubliant elles-mêmes pour soigner leurs chers malades. A Blois, deux Sœurs furent emportées par l'épidémie ; les autres étaient excédées de fatigue. La population entière était consternée ; l'administration demandait des secours aux Supérieurs généraux, lesquels ne pouvaient suffire à toutes les sollicitations qui leur étaient adressées de plusieurs endroits à la fois. Les diocèses de Coutances, de Saint-Brieuc, de Quimper, de Vannes, de Rennes, d'Angers, de Luçon, de Poitiers, d'Angoulême, de Bordeaux, virent également les Filles de la Sagesse à l'œuvre en face du fléau dévastateur. Mais c'est particulièrement dans les diocèses de Nantes et de La Rochelle qu'elles eurent à faire éclater leur courage et leur charité.

Plusieurs d'entre elles furent emportées par le choléra, sans que l'énergie et le dévouement des autres parussent se ralentir. Plus le danger était imminent, plus la foi et la charité devenaient vives et ardentes dans des âmes qui ne demandaient qu'à se sacrifier pour la gloire de Dieu et l'avantage du prochain. On ne craint pas la mort quand on travaille pour le ciel.

Le fléau s'étant un peu ralenti vers le mois de septembre, on crut pouvoir donner à toutes les Filles de la Sagesse les retraites annuelles ; c'était un repos et une consolation dont elles avaient besoin. Pendant les retraites de Nantes, auxquelles nous prenions part, nous eûmes la douleur de conduire à leur dernière demeure les corps de deux Sœurs de l'hôpital général enlevées, en quelques heures, par le choléra. Une mort si rapide était bien capable de faire une profonde impression sur les pieuses retraitantes.

Il faut le dire, les populations et les administrations locales se montrèrent partout remplies de reconnaissance envers les généreuses Filles de Montfort, qui s'étaient dévouées pour soigner leurs chers malades. De divers côtés on informa le Gouvernement de la conduite qu'elles avaient tenue en présence de l'épidémie, et aussitôt onze médailles furent envoyées à 11 de leurs établissements. Elles n'avaient point ambitionné celte honorable mais bien faible récompense. Leurs prétentions se portaient bien au-dessus de toutes les gloires humaines et de toutes les récompenses terrestres. Pour payer leurs travaux et leurs généreux sacrifices, elles n'attendaient pas moins que la couronne immortelle promise aux élus, et la possession éternelle de Celui qui les avait choisies pour ses chastes épouses.

A l'époque dont nous parlons, la Congrégation de la Sagesse avait pour Supérieure générale la Mère Vitaline, qui avait succédé à la Mère Saint-Flavien. C'est en 1848 que la Mère Saint-Flavien termina les années de son généralat. Elle s'appelait dans le monde Jeanne-Gatienne Hélouis. Née à Tours, le 18 décembre 1795, et entrée au noviciat, en 1817, elle avait fait profession, le 15 février 1818. Elle fut élue Supérieure générale, en 1839. Jusque-là elle avait toujours été employée dans les bureaux : aussi personne n'était mieux au courant des affaires de la Congrégation ; personne ne connaissait comme elle toutes les Sœurs qui étaient passées à Saint-Laurent, depuis qu'elle y était entrée elle-même. Remplie d'intelligence et de cœur, possédant des connaissances variées, avec une mémoire qui n'oubliait rien de ce

qu'elle avait appris, douée de toutes les qualités propres à une administration étendue et compliquée, elle a su gouverner, pendant 9 ans, la Congrégation de la Sagesse, à la satisfaction de tout le monde. Toutes les administrations ecclésiastiques, civiles et militaires, avec lesquelles elle a été souvent en rapport, n'ont eu que des éloges à lui décerner.

Personne n'avait plus de tact et d'habileté pour traiter les affaires les plus difficiles et les plus délicates. Elle n'avait rien d'étroit et de mesquin dans ses idées ; elle n'avait rien d'exagéré dans ses paroles et dans sa conduite. Elle savait apprécier les personnes et les choses à leur valeur, en faisant la part des misères de l'humanité. Quoique d'une naissance obscure, elle montrait une grande délicatesse de sentiments, de langage et de manières. Elle avait dans son extérieur quelque chose de simple et de noble qui lui gagnait aussitôt l'affection et le respect. Elle fut bien plutôt la Mère que la Supérieure des Sœurs de la Sagesse qui eurent le bonheur de vivre avec elles, et qui n'ont point cessé de lui témoigner, jusqu'à sa dernière heure, une vive reconnaissance, un respect profond et une affection toute filiale.

C'est le 9 mars 1871 qu'elle rendit sa belle âme à Dieu, à l'âge de 75 ans et quelques mois. Sa mort presque subite ne fut point imprévue. La veille encore, elle avait fait la sainte Communion, et avant d'expirer, elle put recevoir l'absolution, l'extrême-onction et les dernières indulgences de l'Eglise. Depuis longtemps, elle se préparait, dans le recueillement, la méditation et la prière, à l'arrivée de l'Epoux. Sa lampe était ornée et remplie de cette huile sainte, qui rend les vierges sages dignes d'entrer dans la salle du festin éternel.

Comme nous l'avons dit plus haut, elle avait été remplacée dans la charge de Supérieure générale par la Mère Sainte-Vitaline qui, avant son élection, était Maîtresse du second noviciat. Des circonstances particulières engagèrent le Souverain Pontife à proroger pour trois ans le généralat de la Mère Vitaline. Ainsi elle gouverna la Congrégation de la Sagesse pendant 12ans, depuis 1848 jusqu'en 1860. Elle mourut le 5 décembre 1867. Elle avait rempli avec zèle et intelligence tous les emplois qui lui avaient été confiés. Pendant sa longue administration, comme Supérieure générale, elle travailla avec autant de force que de suavité au maintien des usages de la Congrégation et de la discipline religieuse. Simple Sœur, Supérieure locale, Supérieure générale, Maîtresse du second noviciat, elle se montra toujours animée de l'Esprit de Dieu, et remplie d'une sainte ardeur pour sa perfection et pour celle des autres.

La troisième année de son généralat, en 1851, elle eut la douleur de perdre la Mère de la Résurrection, qui avait rendu de si grands services à la Congrégation, depuis plus d'un demi-siècle. Nous avons vu comment (die s'était montrée dévouée aux Sœurs de la Sagesse de Dinan, pendant que la Révolution les tenait emprisonnées, et lorsqu'elles furent sorties de leur cachot. Elle entra au noviciat le 22 mai 1802, et fit profession le 11 avril 1803, à l'âge de 22 ans. Tout d'abord, elle fut employée au bureau, où sa belle écriture servit merveilleusement à cette époque. On avait presque journellement besoin d'écrire au Gouvernement, qui demandait des Sœurs,

et d'entretenir des rapports continuels avec les différents ministères et toutes les branches de l'administration civile et militaire. La Sœur de la Résurrection fut successivement Maîtresse au premier noviciat et au second noviciat, puis Assistante, avant de devenir Supérieure générale, en 1830. »

Au moment de son élection, une dame de la première noblesse de Bretagne, accoutumée à considérer le mérite comme héréditaire, et à le faire dépendre de la fortune et surtout de l'éclat de la naissance, apprenant le choix que l'on venait de faire à Saint-Laurent, en témoigna sa surprise aux Sœurs de Dinan, chez lesquelles elle se trouvait. « Comment ! dit-elle, Jeanneton Fleury, la fille d'un cloutier, votre Supérieure générale ! Cela m'étonne... — Il n'y a rien en cela, Madame, qui doive vous étonner, lui répondit la Sœur Saint-Optat ; cela prouve seulement que, chez nous, les charges ne sont imposées qu'aux personnes qui peuvent les remplir, que les emplois distingués ne s'y donnent qu'au mérite, et que le mérite est personnel. » La dame comprit la justesse de cette observation et avoua qu'elle avait été plusieurs fois à même de reconnaître dans la Sœur de la Résurrection des qualités peu communes.

Nous avons cité ce petit trait, afin de rappeler à tous les démocrates présents et à venir, qui par hasard pourraient lire ces pages, que la religion n'est pas en arrière quand il s'agit de prêcher et de pratiquer l'égalité comme la fraternité et la vraie liberté. Une simple fille de village peut devenir Supérieure générale d'une grande et importante Communauté religieuse, et parler affaires avec les plus grandes dames du monde, avec les personnages, les plus illustres d'une contrée, avec les magistrats, les préfets, les ministres des rois et des empereurs ; un pâtre peut devenir un cardinal, et le fils d'un obscur ouvrier peut devenir le Chef suprême de la sainte Eglise de Dieu.

La Mère de la Résurrection unissait à toutes les qualités propres à une grande administration celles qui peuvent faire aimer. Elle mettait son bonheur à procurer, autant que possible, celui des autres. Née avec un bon cœur et une âme sensible, elle jouissait elle-même, en voyant la joie s'épanouir sur le front de ses Sœurs qui aimaient à se ranger autour d'elle. Toutefois, elle ne se servait de son ascendant sur toutes ses Sœurs que pour les conduire à Notre-Seigneur, en leur inspirant l'amour de la vertu, et en leur indiquant les moyens qui pouvaient leur en faciliter la pratique. C'est ce qui a paru surtout dans le temps où elle était Maîtresse au second noviciat.

Dieu, qui l'aimait et l'appelait à une haute perfection, ne lui ménagea point les épreuves. La révolution de 1830 et les événements des années suivantes lui causèrent les plus vives inquiétudes. Sa santé était fragile, et demandait des soins particuliers ; mais comment pouvait-elle se donner les soins nécessaires, quand sa charge l'obligeait à payer de sa personne et à accepter des travaux et des fatigues qui étaient bien souvent au-dessus de ses forces ? Les onze années qu'elle a vécu, après être sortie de charge, ont été pour elle onze années de souffrances continuelles, qu'elle a supportées encore avec une patience et une résignation qui

furent pour I toutes ses Sœurs un grand sujet d'édification.

CHAPITRE IV.

CONSÉCRATION DE LA CHAPELLE DE SAINT-MICHEL. — LE CONCILE PROVINCIAL DE BORDEAUX, TENU EN 1850, DEMANDE AU SOUVERAIN PONTIFE LA BÉATIFICATION DU VÉN. DE MONTFORT ET L'APPROBATION CANONIQUE DE LA CONGRÉGATION DE LA SAGESSE. — HEUREUX RÉSULTAT DE CETTE DEMANDE. — PROMULGATION DU DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

Dès l'année 1842, le Père Dalin, qui n'avait pas moins de zèle que le Père Deshayes pour l'œuvre des retraites séculières, commença à faire élever les murs qui forment aujourd'hui la clôture du magnifique établissement de Saint-Michel. Il fit aussi construire les deux petits pavillons d'entrée ; les chambres et hangars qui entourent la cour de la cuisine ; le mur qui renferme le petit jardin dit de la Sagesse, et quelques chambres basses qui le séparent du grand jardin ; le petit oratoire de la Sainte-Vierge et celui de Saint-Joseph que l'on trouve dans le bois. Les jardins furent aussi l'objet de ses soins ; il y fit planter des arbres fruitiers et ces buissons de houx que l'on admire. En 1850, il songea à faire construire une chapelle convenable.

Le nombre des retraitants croissant toujours, la chapelle ancienne et les dortoirs étaient tout à fait insuffisants pour contenir les personnes qui venaient de toutes parts à la retraite. La construction d'une chapelle plus vaste donnait la facilité de convertir l'ancienne en dortoir, comme on le voit aujourd'hui. Les premiers travaux furent commencés le 5 mars. Le 7 avril suivant, Dimanche de Quasimodo, la première pierre fut solennellement bénite par le Supérieur général, assisté de tous les Missionnaires qui se trouvaient à la Communauté, et entouré des Frères du Saint-Esprit et d'un grand nombre de Sœurs.

Rarement construction de quelque importance s'éleva avec autant de rapidité. Tous les genres de travaux marchaient à la fois, et avec une telle promptitude que la chapelle, entièrement achevée, put être consacrée le 17 septembre de la même année.

Le 16, tout se préparait pour cette cérémonie. Mgr Baillés, évêque de Luçon, et Mgr Cousseau, évêque nommé d'Angoulême, s'étaient rendus à Saint-Laurent, ainsi qu'un grand nombre d'ecclésiastiques qui prirent un logement, soit chez les Missionnaires, soit à la maison de Saint-Michel. On renferma dans une châsse sculptée, dorée et vitrée, les reliques destinées à être placées dans le tombeau de l'autel de la nouvelle chapelle. Ces reliques sont celles d'un saint martyr dont le corps a été tiré des catacombes de Rome et envoyé avec la pierre dont il était couvert, sur laquelle on lit : « Dr. Marcus » (Drusus Marcus.) La châsse, ayant été fermée et scellée du sceau épiscopal, fut placée dans le sanctuaire de la chapelle des Filles de la Sagesse, sur un brancard richement orné et entouré de flambeaux et de cierges allumés. Plusieurs Religieuses passèrent la nuit en prières auprès de cette châsse.

Pendant que cette opération se faisait à Saint-Laurent, dans la soirée du 16 septembre, Mgr Baillés, qui s'était rendu à Saint-Michel, prépara et scella la boîte renfermant les reliques des martyrs Probus et Gaudentius, lesquelles devaient être enchâssées dans la pierre de l'autel. L'ancienne chapelle, ayant été choisie pour les y déposer jusqu'au lendemain, fut décorée avec la plus grande magnificence. Les murailles étaient couvertes, de haut en bas, de draperies rouges. Un autel dressé au milieu était environné d'une multitude de flambeaux. Cette abondante lumière et le silence de la nuit, que rien n'interrompait, dans ce lieu solitaire, donnaient l'aspect d'une chapelle souterraine, et inspiraient à l'âme des sentiments de foi, de piété et de respect religieux difficiles à décrire. Plusieurs Frères du Saint-Esprit passèrent toute la nuit en prières devant ces saintes reliques.

Le lendemain, 17, dès l'aube du jour, se réunirent dans la chapelle des Sœurs toutes les personnes qui devaient assister à la cérémonie. A 7 heures, par un temps magnifique, et au son de toutes les cloches de Saint-Laurent, la procession se mit en marche pour se rendre à Saint-Michel. On prit la route la plus longue, mais la plus commode. On avait eu soin d'ouvrir un passage à travers un champ de la Communauté, pour arriver directement à la porte de l'établissement, en quittant la grande route.

La procession se fit avec un ordre admirable et une piété touchante, au milieu des chants et des prières. On s'avançait sur deux rangs. Les postulantes de la Sagesse, au nombre de plus de 60, vêtues de blanc et voilées, étaient suivies de 108 novices dans leur costume ordinaire ; puis venaient les Sœurs converses, celles du second noviciat et près de 250 autres Religieuses. Après elles, s'avançaient les Frères coadjuteurs de la maison du Saint-Esprit, les Frères de Saint-Gabriel, avec tous leurs novices et leurs pensionnaires, et plus de 300 ecclésiastiques du diocèse de Luçon et des diocèses voisins.

Derrière ce nombreux et religieux cortège, la belle châsse, placée sur un brancard recouvert d'une écharpe rouge brodée d'or, était portée par quatre Missionnaires, ayant à leurs côtés quatre Frères avec des fanaux. Mgr Bailles était accompagné de Mgr Cousseau, de M. Martial, vicaire général de Bordeaux, devenu depuis évêque de Saint-Brieuc, et de plusieurs autres dignitaires. Le prélat était revêtu de somptueux ornements. Sa mitre, sa crosse et sa chape d'or étincelaient aux premiers rayons d'un soleil splendide.

La musique instrumentale du pensionnat de Saint-Gabriel alternait avec le chant des psaumes et des cantiques, auquel venait se mêler le ramage des oiseaux, qui semblaient avoir recouvré leurs voix printanières. La foule qu'avait attiré cette pompeuse cérémonie s'avançait silencieuse et recueillie derrière les rangs du clergé. En arrivant à Saint-Michel, on déposa la châsse de saint Marc à côté des autres reliques placées dans l'ancienne chapelle, puis l'évêque de Luçon procéda à la consécration de l'autel et du nouveau sanctuaire. Cette longue et touchante cérémonie étant terminée, on alla processionnellement chercher les saintes reliques. Celles de saint Probus et de saint Gaudentius furent renfermées dans la

table de l'autel ; la châsse de saint Marc fut placée au-dessous, là où on la voit encore.

Mgr Baillés dit une Messe basse, pendant laquelle les élèves de Saint-Gabriel, aidés de quelques Frères et de plusieurs ecclésiastiques, firent entendre les chants les plus pieux, et exécutèrent, à la satisfaction de toute l'assistance, les plus beaux morceaux de musique instrumentale de leur répertoire. Le prélat consécrateur adressa plusieurs fois la parole à son auditoire d'élite, et Mgr Cousseau, à son tour, le tint longtemps suspendu à ses lèvres dans un discours plein d'une éloquence facile et gracieuse.

Le peuple, qui avait suivi en foule la procession, ne pouvait trouver de place dans la chapelle qui ne contenait qu'à peine les prêtres, les Religieux et les Religieuses. Pas un coin qui ne fût occupé depuis le vestibule jusque dans le sanctuaire, et même jusque dans la sacristie. Toutes les Religieuses, novices et postulantes de la Sagesse remplissaient les tribunes et les escaliers ; le bas de l'église était occupé par le clergé et les Frères du Saint-Esprit et de Saint-Gabriel.

A 5 heures du soir, eurent lieu dans la chapelle, avec la plus grande solennité, les Vêpres et le Salut du Saint-Sacrement. Ainsi se termina cette magnifique journée, si propre h remplir un cœur chrétien de saintes émotions et de pieux souvenirs.

La chute du trône de Louis-Philippe, en 1848, avait fait craindre d'abord que, la religion ne fût persécutée en France; car on sait que, dans les temps de révolution, les méchants se croient tout permis contre le clergé, les Congrégations religieuses et tout ce qui se rattache à l'Eglise de Dieu. Heureusement les appréhensions que l'on pouvait avoir dans le commencement furent bientôt, calmées. La majorité de l'Assemblée nationale était loin d'être hostile à la religion. Elle envoya même une armée au secours du Pape pour le rétablir sui son trône.

En France, les évêques, tout le clergé et les Ordres religieux crurent que le moment était favorable pour prendre une part de cette liberté que l'on proclamait partout avec plus de sincérité que jamais. Des collèges et d'autres établissements d'instruction publique furent ouverts par les Congrégations religieuses et particulièrement par les Jésuites qui, depuis ce temps-là, ont augmenté considérablement le nombre de leurs maisons et élevé des milliers déjeunes gens qui sont, pour la plupart, l'honneur de leurs maîtres, la consolation de leurs familles et la gloire de la France.

Les évêques se réunirent en Conciles provinciaux : ce qu'il ne leur avait pas été permis de faire depuis de trop longues années. C'est en 1850 que se tint, à Bordeaux, le premier Concile de cette province. Cette sainte assemblée, avant de se séparer, décida de demander au Souverain Pontife la Béatification du Vénérable de Montfort et l'approbation canonique de la Congrégation de la Sagesse.

Cette double demande fut favorablement accueillie à Rome, où l'on s'occupa avec activité du procès de Béatification du serviteur de Dieu, et où l'on traita aussi la question de l'approbation canonique, non-seulement en faveur des Filles de la Sagesse, mais encore en faveur des Pères de la Compagnie de Marie. Dans un

voyage à Rome, en 1853, le B. P. Dalin pressa lui-même, avec son habileté et son ardeur ordinaires, la solution de ces deux affaires si importantes, et il eut la consolation devoir ses démarches couronnées du plus heureux succès. Le 6 mai, pendant que le Supérieur général était encore dans la Ville-Eternelle, l'avis favorable de la Congrégation des Evêques et des Réguliers, touchant l'approbation canonique de la Compagnie de Marie et de la Congrégation de la Sagesse, était approuvé par le Souverain Pontife ; le 7, un avis également favorable, relatif aux écrits du Vénérable serviteur de Dieu, était exprimé par la Congrégation des Dites, et cet avis était approuvé par Pie IX, le 12 suivant.

Cependant le Décret d'approbation, qui n'était pas encore rédigé, se fit attendre quelque temps ; il ne fut signé que Je 14 novembre de la même année. Le voici :

- « Vers le commencement du siècle dernier, le Vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignon de Montfort, fonda une Congrégation de Missionnaires, sous le titre de Compagnie de Marie, et une Congrégation de Religieuses dites Filles de la Sagesse : les Missionnaires, pour faire des missions, dans le but de procurer la conversion et la sanctification des âmes, et les Religieuses, non-seulement pour soigner corporellement les malades, mais encore pour s'efforcer d'être utiles à leurs âmes, et s'appliquer surtout à former avec soin et diligence l'esprit et le cœur des petites filles par l'instruction chrétienne et civile.
- « Comme donc, avec l'aide du Seigneur, l'une et l'autre Sociétés se répandaient de jour en jour et produisaient des fruits abondants, Léon XII, de sainte mémoire, par des lettres apostoliques sous forme de Bref, du 20 mai 1825, leur accorda un témoignage public de louanges.
- « Dans la suite, ces deux pieuses Congrégations s'étendant davantage, avec une moisson de fruits de plus en plus abondante, ce qui apparaît par les lettres de plusieurs Evêques qui les recommandent instamment au Saint-Siège, pour qu'il les approuve en vertu de son autorité apostolique, en conséquence, vu les lettres d'éloges et de recommandations des Evêques des lieux, et ouï le vœu des Cardinaux de la sainte Eglise Romaine de cette Congrégation chargée des affaires et consultalions des Evêques et des Réguliers, Notre Saint-Père le Pape Pie IX approuve et confirme, par la teneur des présentes, l'un et l'autre Instituts susdits comme Congrégations à vœux simples.
- « Mais il statue que la confirmation des Constitutions sera différée à un autre temps, avec déclaration que rien ne s'oppose à ce qu'elles soient observées en attendant, réformées toutefois d'après l'instruction qu'aura soin de tracer cette même Congrégation des Evêques et des Réguliers.
- « Donné à Rome, de la Sacrée Congrégation des Evêques et des Réguliers, le 14 novembre 1853.

« Signé : Cardinal Della Genga, préfet. « R. Bizzarri, secrétaire. » Cette pièce pouvait suffire sans doute, puisqu'un simple Décret a toute l'autorité nécessaire en pareil cas. Mais on songea à solliciter un Bref qui donnerait à l'approbation sinon plus de force, au moins plus de solennité. Cette demande fut faite au Saint-Père, qui eut la bonté de l'accueillir favorablement. Le Bref est du 16 décembre 1853, et renferme, ainsi que le Décret, les deux Congrégations dans les mêmes éloges, la même approbation et les mêmes faveurs, de manière à les rendre plus que jamais inséparables.

Voici ce Bref si précieux pour les Congrégations de Saint-Laurent :

« PIE IX, Pape.

« Pour en conserver la mémoire.

- « Comme le devoir principal et particulier de la charge apostolique pour ceux qui la remplissent est de seconder tout ce qui peut favoriser l'établissement et le développement de la foi catholique et de la vertu, tel a été aussi le but dont les Pontifes Romains, en tout temps, ont fait l'objet de leurs pensées, qui a occupé constamment leur esprit, et qu'ils ont eu soin d'atteindre par tous les moyens en leur pouvoir, eu égard aux choses et aux lieux.
- « A cette fin, vers le commencement du siècle dernier, le Vénérable serviteur de Dieu, Louis-Marie Grignon de Montfort, ayant institué deux Congrégations, l'une de Missionnaires, sous le titre de Compagnie de Marie, pour travailler dans les missions au salut éternel des âmes ; l'autre, de Religieuses dites Filles de la Sagesse, dont le but est non seulement de vaquer au soin corporel des malades, mais encore de leur fournir les secours spirituels, et aussi de donner l'instruction chrétienne et publique aux petites filles, soit des villes, soit des campagnes ; l'un de nos prédécesseurs, d'heureuse mémoire, Léon XII, par ses lettres apostoliques, de même forme que les présentes, en date du 20 mai 1825, sur l'avis des Cardinaux de la sainte Eglise Romaine préposés aux consultations des Evêques et des Réguliers, leur décerna un tribut commun d'éloges.
- « Mais, comme depuis lors, ainsi que nous l'avons appris, ces Congrégations, par la bénédiction de Dieu, ont pris de vastes développements et produisent de nouveaux fruits de salut éternel de jour en jour plus abondants, il nous a été adressé récemment une supplique pour que, en vertu de notre autorité apostolique, nous les revêtions de notre approbation.
- « Nous donc qui, appelé, malgré notre indignité, à la place de ces illustres Pontifes ci-dessus désignés, et qui nous sentant pressé d'une sollicitude égale à la leur, vu les lettres de recommandations de beaucoup d'Evêques qui sollicitent de nous cette faveur, nous avons de grand cœur accueilli les dites suppliques.
- « C'est pourquoi, après avoir absous et déclaré absoutes toutes et chacune des personnes en faveur desquelles sont les présentes, les déliant et voulant qu'on les

tienne pour déliées de n'importe quelle sentence d'excommunication et d'interdit, ou autres censures, sentences ou peines ecclésiastiques, de quelque manière et pour quelque raison qu'elles aient été portées, s'il se trouvait qu'elles en eussent encouru quelques-unes ; sur l'avis de nos Vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine préposés aux affaires des Evêques et des Réguliers, en vertu de noire autorité apostolique, et par la teneur des présentes, nous approuvons et confirmons l'un et l'autre Instituts susdits, comme Congrégations à vœux simples.

- « Quant à leurs Constitutions, tout en réglant d'en ajourner la confirmation, nous déclarons que rien ne s'oppose à ce qu'elles soient observées, après toutefois qu'elles auront été corrigées suivant l'instruction de la susdite Congrégation des Cardinaux.
- « Et nous voulons que les présentes lettres aient leur plein effet, nonobstant tous décrets et règlements généraux et particuliers, émanés de Conciles généraux et provinciaux et d'assemblées synodales ; et, s'il en est besoin, nonobstant toutes constitutions, coutumes desdits Instituts, et autres choses à ce contraires, lors même qu'elles auraient été confirmées par serment, d'une confirmation apostolique et de n'importe quelle autre autorité.
- « Au reste, nous avons la confiance que tous ceux ou celles qui font maintenant et feront dans la suite partie de ces mêmes Instituts s'appliqueront avec un zèle de jour en jour plus ardent aux œuvres si salutaires qui leur conviennent, et en cette considération, nous leur donnons de grand cœur notre bénédiction apostolique.
- « Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 16 décembre 1853, 8° année de notre Pontificat.

« Signé : pour Mgr le Cardinal Lambruschini, « J.-B. Brancaléoni Castellani. »

Toute la famille de Montfort fit éclater sa joie et sa reconnaissance à la nouvelle des faveurs signalées qu'elle venait de recevoir de Rome. Partout les membres de cette religieuse famille firent monter vers le ciel leurs chants et leurs prières pour remercier Dieu de tant de bienfaits. Ils ne pouvaient oublier, aux pieds des autels, le saint et vénéré Pontife qui avait usé de son autorité suprême en faveur de Montfort et de ses enfants. Ils n'oublièrent pas non plus les Congrégations Romaines qui avaient donné un avis favorable sur les deux questions qui leur avaient été soumises. Ils n'oublièrent pas davantage les vénérables évêques et les autres personnages, soit ecclésiastiques, soit laïques, qui avaient contribué au succès de ces deux affaires importantes.

Comme souvenir de l'approbation des deux Instituts, et comme témoignage de reconnaissance envers l'auguste Vierge Marie, Mère de Dieu, que l'on avait priée avec une grande ferveur, le Père Dalin, en revenant de Rome, déposa dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette un magnifique cœur en vermeil, renfermant les noms de toutes les personnes qui faisaient alors partie des deux communautés.

A cette époque, la Communauté du Saint-Esprit se composait de 28 Religieux prêtres, 20 novices et étudiants, 81 Frères profès et 6 novices ; la Communauté de la Sagesse comptait 1939 Religieuses, dont 323 Sœurs converses, avec 120 novices et 32 postulantes.

La famille religieuse de Montfort, de ce dévot serviteur de Marie, devait éprouver bientôt une autre joie, à l'occasion de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Ce grand événement fit tressaillir de bonheur toutes les âmes véritablement chrétiennes. Dans toutes les contrées de la terre, mais nulle part peut-être aussi bien qu'en France, on répondit par des fêtes splendides à la voix infaillible du successeur de Pierre. C'était un acte de foi qui retentissait d'un bout du monde à l'autre. Les Communautés de Saint-Laurent ne négligèrent rien pour faire éclater à l'extérieur les transports de leur joie et de leur amour. Ces manifestations religieuses qui eurent lieu partout, dans les villes et dans les campagnes, prouvaient que la foi n'était pas morte dans le monde, et que la dévotion à l'auguste Vierge Marie était enracinée bien avant dans les cœurs des peuples chrétiens.

C'était le 8 décembre 1854, que le Souverain Pontife Pie IX, en présence de 300 évêques, d'un très-grand nombre de prêtres et d'une multitude immense de fidèles, définissait comme dogme de foi ce qui toujours avait été la croyance pieuse et universelle de l'Eglise, ce qui était l'objet des désirs les plus ardents des évêques et des fidèles confiés à leurs soins. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Grèce, la Bavière, la Prusse, la Belgique, la Hollande, la Suisse, le Portugal, l'Italie entière y étaient représentés par d'illustres et saints pontifes. L'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie y avaient envoyé leurs mandataires. Plusieurs vénérables prélats étaient venus de la Chine et des pays les plus éloignés du globe, à travers les mers profondes et les déserts arides, pour entendre, au centre de l'unité catholique, la voix infaillible du Vicaire de Jésus-Christ.